



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

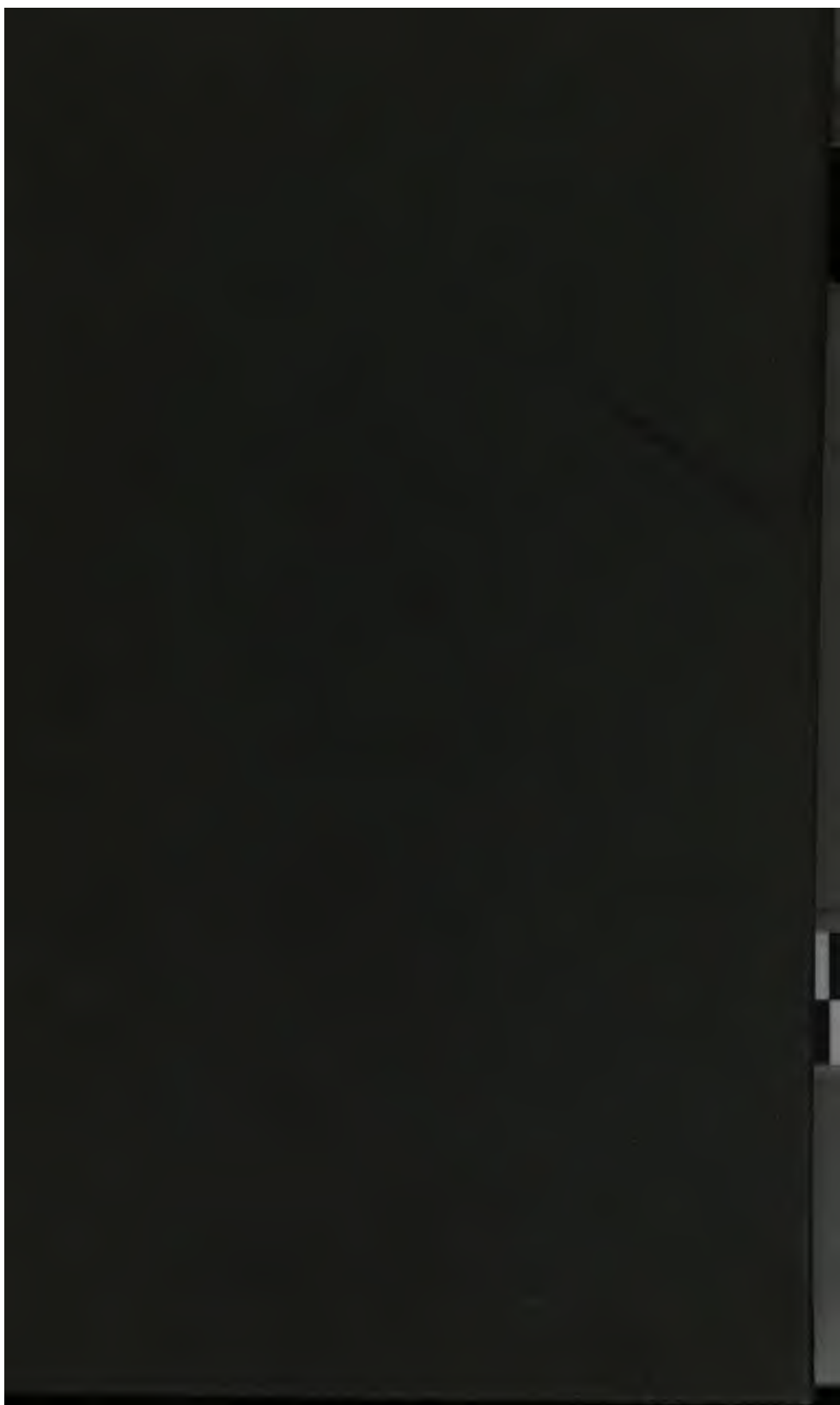
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

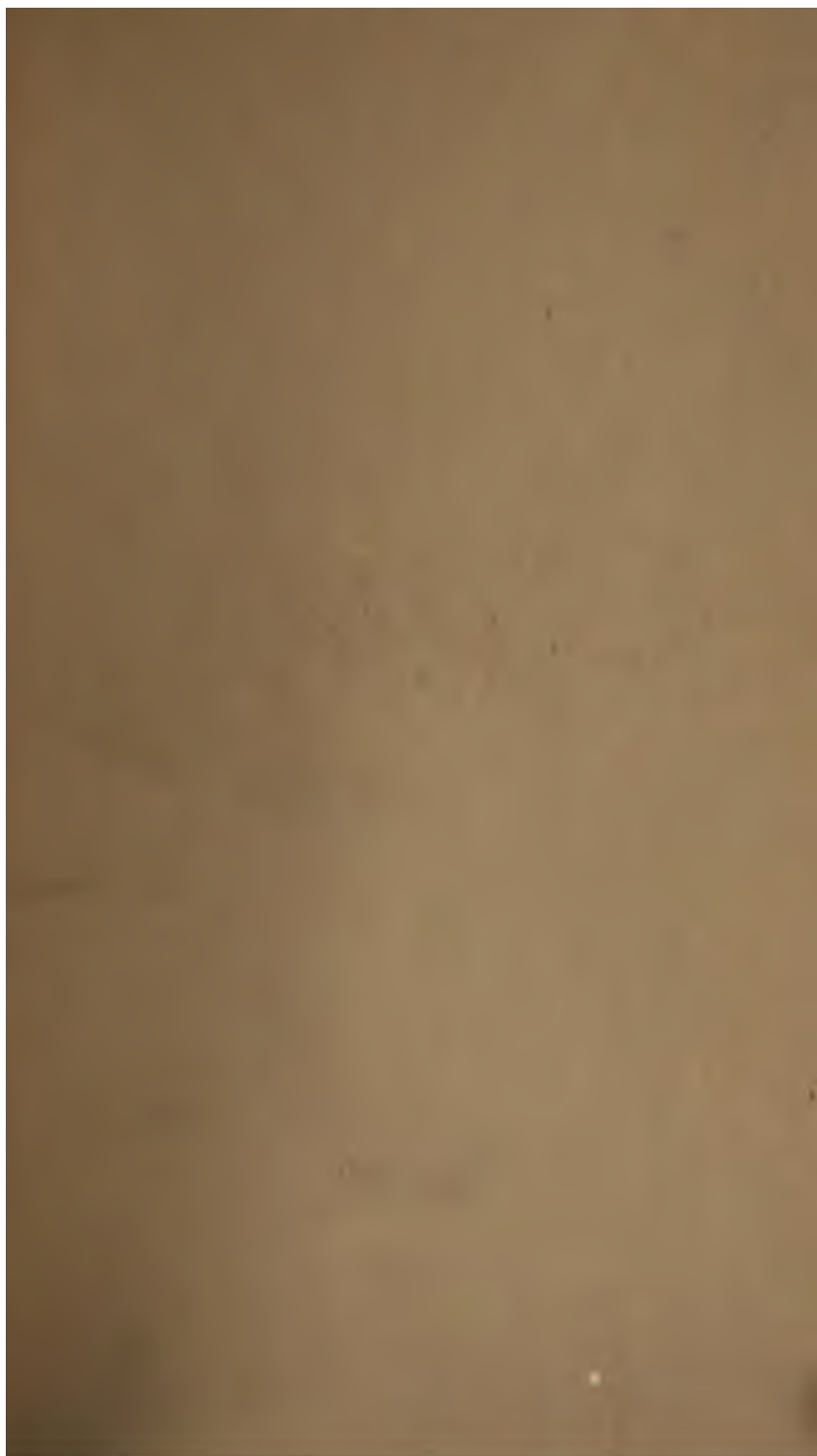


C600.81



The Gift of
The Rev. James Walter,
D.D.,
President of
Harvard College,
Cambridge.
Rec. July 6,
1853.

35-198
11









FRAGMENTS
PHILOSOPHIQUES

**DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET ,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.**

FRAGMENTS
PHILOSOPHIQUES

Victor
PAR V. COUSIN

PHILOSOPHIE SCHOLASTIQUE

Seconde Edition

PARIS

LADRANGE, LIBRAIRE

QUAI DES AUGUSTINS, N° 19

—
1840

~~Phil~~ 1550.81

C 600.81

HARVARD COLLEGE LIBRARY

FRAGMENTS

PHILOSOPHIQUES.

PHILOSOPHIE SCHOLASTIQUE.

ABÉLARD.

J'AI fixé ailleurs (1) le caractère général, marqué les périodes, signalé les grands noms, esquissé les principaux systèmes de la philosophie scholastique. J'ajoute ici que la scholastique appartient à la France, qui produisit, forma ou attira les docteurs les plus illustres. L'université de Paris est au moyen âge la grande école de l'Europe. Or, l'homme qui par ses qualités et par ses défauts, par la hardiesse de ses opinions, l'éclat de sa vie, la passion innée de la polémique et le plus rare talent d'enseignement, concourut le plus à accroître et à répandre le goût des études et ce mouvement intellectuel d'où est sortie au

(1) Cours de 1829, leçon 9^e.

treizième siècle l'université de Paris, cet homme est Pierre Abélard.

Ce nom est assurément un des noms les plus célèbres ; et la gloire n'a jamais tort : il ne s'agit que d'en retrouver les titres.

Abélard, de Palais, près Nantes, après avoir fait ses premières études philosophiques en son pays, et parcouru les écoles de plusieurs provinces pour y augmenter son instruction, vint se perfectionner à Paris, où d'élève il devint bientôt le rival et le vainqueur de tout ce qu'il y avait de maîtres renommés : il régna en quelque sorte dans la dialectique. Plus tard, quand il mêla la théologie à la philosophie, il attira une si grande multitude d'auditeurs de toutes les parties de la France et même de l'Europe, que, comme il le dit lui-même, les hôtelleries ne suffisaient plus à les contenir ni la terre à les nourrir (1). Partout où il allait, il semblait porter avec lui le bruit et

(1) Abælard. opp. éd. Amb., *Hist. Calamit.*, p. 19 : « Ut nec locus hospitibus nec terra sufficeret alimentis. » Voyez aussi la lettre de Foulques à Abélard. *Ibid.*, p. 218 : « Roma suos tibi docendos transmittebat alumnos..... Nulla terrarum spatia, nulla montium cacumina, nulla concava vallium, nulla via difficili licet obsita periculo et latrone, quominus ad te properarent, retinebat. Anglorum turbam juvenum mare interjacens et undarum terribilis procella non terrebat... Remota Britannia... Andegavenses.... Pictavi, Vascones et Hiberi ; Normania, Flandria, Theutonicus et Suevus.... Prætereo cunctos Parisiorum civitatem habitantes.... »

06
31
11

la foule ; le désert où il se retirait devenait peu à peu un auditoire immense (1). En philosophie, il intervint dans la plus grande querelle du temps, celle du réalisme et du nominalisme, et il créa un système intermédiaire. En théologie, il mit de côté la vieille école d'Anselme de Laon (2), qui exposait sans expliquer, et fonda ce qu'on appelle aujourd'hui le rationalisme. Et il ne brilla pas seulement dans l'école ; il émut l'Église et l'État, il occupa deux grands conciles (3) ; il eut pour adversaire saint Bernard, et un de ses disciples et de ses amis fut Arnauld de Brescia (4). Enfin, pour que rien ne manquât à la singularité de sa vie et à la popularité de son nom, ce dialecticien, qui avait éclipsé Guillaume de Champeaux, ce théologien contre lequel se leva le Bossuet du XII^e siècle, était beau, poète et musicien ; il faisait en langue vulgaire des chansons qui amusaient les écoliers et les dames (5) ; et,

(1) *Ibid.*, p. 28 : « Oratorium quoddam... ex calamis et culmo primum construxi... Scholares cœperunt undique concurrere, et relictis civitatibus et castellis solitudinem inhabitare.

(2) *Histoire littéraire de la France*, t. x, p. 170.

(3) Le concile de Soissons en 1121, et celui de Sens en 1140.

(4) Condamné au concile de Sens avec Abélard.

(5) *Hist. littéraire de la France*, t. ix, p. 173 ; t. xii, p. 135. — Abæl. opp. Epistol. Helois., p. 46 : « Duo autem, fateor, tibi specialiter inerant quibus fœminarum qua-

chanoine de la cathédrale, professeur du cloître, il fut aimé jusqu'au plus absolu dévouement par cette noble créature qui aima comme sainte Thérèse, écrivit quelquefois comme Sénèque, et dont la grâce devait être irrésistible puisqu'elle charma saint Bernard lui-même (1). Héros de roman dans l'église, bel esprit dans un temps barbare, chef d'école et presque martyr d'une opinion, tout concourut à faire d'Abélard un personnage extraordinaire. Mais de tous ses titres celui qui se rapporte à notre objet, et qui lui donne une place à part dans l'histoire de l'esprit humain, c'est l'invention d'un nouveau système philosophique et l'application de ce système et

rumlibet animos statim allicere poteras, dictandi videlicet et cantandi gratia... amatorio metro vel rythmo composita reliquisti carmina, quæ præ nimia suavitate tam dictaminis quam cantus sæpius frequentata tuum in ore omnium nomen incessanter tenebant. »

(1) *Hist. littéraire de la France*, t. XII, p. 642, article Héloïse : « Les plus grands hommes de son temps se firent une gloire d'être en relation avec elle... Saint Bernard, depuis sa rupture avec Abélard, ne cessa point d'estimer Héloïse, malgré l'attachement inviolable qu'il lui connaissait pour son époux. Elle, réciproquement, conserva toujours les mêmes sentiments de vénération pour l'abbé de Clairvaux. Hugues Metel, autre adversaire d'Abélard, ne fut pas moins zélé partisan de l'abbesse du Paraclet. » Voyez les deux lettres de Metel, citées dans cet article, et la lettre de Pierre le Vénéral.

en général de la philosophie à la théologie. Sans doute avant Abélard on trouverait quelques rares exemples de cette application périlleuse, mais utile dans ses écarts mêmes aux progrès de la raison ; mais c'est Abélard qui l'érigea en principe ; c'est donc lui qui contribua le plus à fonder la scholastique, car la scholastique n'est pas autre chose. Depuis Charlemagne et même auparavant, on enseignait dans beaucoup de lieux un peu de grammaire et de logique ; en même temps un enseignement religieux ne manquait pas ; mais cet enseignement se réduisait à une exposition plus ou moins régulière des dogmes sacrés : il pouvait suffire à la foi, il ne fécondait pas l'intelligence. L'introduction de la dialectique dans la théologie pouvait seule amener cet esprit de controverse qui est et le vice et l'honneur de la scholastique. Abélard est le principal auteur de cette introduction ; il est donc le principal fondateur de la philosophie du moyen âge : de sorte que la France a donné à-la-fois à l'Europe la scholastique au XII^e siècle par Abélard, et au commencement du XVII^e, dans Descartes, le destructeur de cette même scholastique et le père de la philosophie moderne. Et il n'y a point là d'inconséquence ; car le même esprit qui avait élevé l'enseignement religieux ordinaire à cette forme systématique et rationnelle qu'on appelle la scholastique, pouvait seul surpasser cette forme

même et produire la philosophie proprement dite. Le même pays a donc très-bien pu porter, à quelques siècles de distance, Abélard et Descartes ; aussi remarque-t-on entre ces deux hommes une similitude frappante, à travers bien des différences. Abélard a essayé de se rendre compte de la seule chose qu'on pût étudier de son temps, la théologie ; Descartes s'est rendu compte de ce qu'il était enfin permis d'étudier du sien, l'homme et la nature. Celui-ci n'a reconnu d'autre autorité que celle de la raison ; celui-là a entrepris de transporter la raison dans l'autorité. Tous deux ils doutent et ils cherchent ; ils veulent comprendre le plus possible et ne se reposer que dans l'évidence : c'est là le trait commun qu'ils empruntent à l'esprit français, et ce trait fondamental de ressemblance en amène beaucoup d'autres ; par exemple, cette clarté de langage qui naît spontanément de la netteté et de la précision des idées. Ajoutez qu'Abélard et Descartes ne sont pas seulement Français, mais qu'ils appartiennent à la même province, à cette Bretagne dont les habitants se distinguent par un si vif sentiment d'indépendance et une si forte personnalité. De là, dans les deux illustres compatriotes, avec leur originalité naturelle, une certaine disposition à médiocrement admirer ce qui s'était fait avant eux et ce qui se faisait de leur temps, l'indépendance poussée souvent jusqu'à l'esprit

de querelle, la confiance dans leurs forces et le mépris de leurs adversaires (1), plus de conséquence que de solidité dans leurs opinions, plus de sagacité que d'étendue, plus de vigueur dans la trempe de l'esprit et du caractère que d'élévation ou de profondeur dans la pensée, plus d'invention que de sens commun ; abondants dans leur sens propre plutôt que s'élevant à la raison universelle, opiniâtres, aventureux, novateurs, révolutionnaires.

Abélard et Descartes sont incontestablement les deux plus grands philosophes qu'ait produits la France, l'un au moyen âge, l'autre dans les temps modernes ; et cependant, il y a douze années, la France n'avait point une édition complète de Descartes, et elle attend encore une édition complète d'Abélard. Le volume donné en 1616 par le conseiller d'État François d'Amboise (2), contient toute l'Histoire des rapports d'Abélard avec Héloïse, le Commentaire sur l'épître de saint

(1) Pour Descartes, voyez le Discours sur la Méthode et toute sa correspondance ; pour Abélard, la fameuse lettre, *Hist. Calamit.*, où il s'accuse lui-même d'arrogance, et tous ses ouvrages. Othon de Freisingen, son contemporain, qui l'avait connu personnellement, s'en exprime ainsi, *De Gestis Friderici*, lib. 1, cap. 47 : « Tam arrogans suoque tantum ingenio confidens, ut vix ad audiendos magistros ab altitudine mentis suæ humiliatus descenderet. »

(2) Petri Abælardi opera, in-4°, avec des notes de Duchesne.

Paul aux Romains et l'Introduction à la théologie ; mais les pièces si précieuses de ce recueil sont publiées sans aucun ordre, je pourrais dire sans aucun soin. Quelques autres écrits d'Abélard sont épars et presque perdus dans les collections bénédictines (1). Un bon nombre d'ouvrages jadis célèbres sont encore ensevelis dans la poussière des bibliothèques de la France et de l'Europe (2). J'appelle de tous mes vœux, je seconderais de tous les moyens qui sont en moi une édition complète des œuvres de Pierre Abélard. Si j'étais plus jeune, je n'hésiterais point à l'entreprendre, et je signale ce travail à-la-fois patriotique et philosophique à quelqu'un de ces jeunes professeurs, pleins de zèle et de talent, auxquels j'ai ouvert la carrière et que j'y suis avec tant d'intérêt. Je veux du moins me charger d'une partie de cette tâche, en publiant et en faisant connaître ici quelques ouvrages jusqu'alors inédits de ce Descartes du XII^e siècle.

C'est l'application régulière et systématique de la dialectique à la théologie qui est peut-être le titre historique le plus éclatant d'Abélard ;

(1) La *Theologia Christiana* et l'*Hexameron*, dans le *The-saurus novus anecdotorum* de Martenne et Durand, 1717, t. v ; l'*Ethica* seu liber : *Scito te ipsum*, dans le *The-saurus anecdotorum novissimus* de B. Pez, 1721, t. III, p. 626-688.

(2) M. Rheinwald a publié à Berlin, en 1831, le *Dialogus inter philosophum, Judæum et Christianum*.

c'est par là qu'il exerça une action si vive sur les hommes de son temps. Mais l'instrument de cette action était la philosophie d'alors, la dialectique, et il n'appartenait qu'au plus grand dialecticien de son siècle d'appliquer avec un pareil succès la dialectique à la théologie. Le dialecticien est en quelque sorte dans Abélard le père du théologien; c'est le génie de l'un qui a fait la gloire, les erreurs et les infortunes de l'autre. La dialectique était l'étude chérie d'Abélard, son goût dominant, son talent suprême; elle avait fait l'occupation de sa jeunesse et rempli de ses luttes pacifiques toute la première moitié si brillante et si heureuse de sa vie.

Quelle était donc la dialectique d'Abélard, sa philosophie proprement dite? Il est impossible de supposer qu'il n'ait été que professeur: il avait beaucoup écrit. Dans le prologue de l'*Introductio ad Theologiam*, il dit lui-même: « Cum enim a « nobis plurima de philosophicis studiis et sæcu- « larium litterarum scriptis studiose legissent, ac « eis admodum lecta placuissent.... (1) » Voilà des écrits et même des écrits nombreux de philosophie, *plurima*, avoués par leur auteur. Plus bas, dans cette même Introduction, Abélard cite son traité de la quantité: « Sicut de quantitate trac- « tantes ostendimus, cum grammaticam scribe- « remus (2). » Dans le quatrième livre de la *Theo-*

(1) Abæl. opp., p. 1125. — (2) *Ibid.*

logia Christiana (1), il cite encore sa grammaire : « Sed de hoc diligentem, ut arbitror, tractatum « in retractatione prædicamentorum nostra con- « tinet grammatica. » Enfin, au même livre de cette même théologie, à l'occasion d'une règle de dialectique, il s'exprime ainsi : « Sed de qualibus « quidem argumentationibus in dialectica nostra « latius persecuti sumus (2). » Ces témoignages sont positifs et irrécusables. Abélard avait composé plusieurs ouvrages philosophiques, entre autres un traité de dialectique; et il paraît que Duchesne avait entre les mains ce traité, puisqu'il promet de le publier (3). Malheureusement, il n'a pas accompli son dessein, et l'on ne sait ni ce qu'est devenu le manuscrit qu'il possédait, ni d'où il l'avait tiré; de sorte que le public ne connaît pas aujourd'hui le plus petit écrit philosophique de l'homme qui a rempli de sa dialectique tout le XII^e siècle, et que, pour se faire une idée de son système, on est réduit à quelques indications rares et obscures éparses dans ses autres ouvrages, ou à des témoignages étrangers d'une fidélité très-douteuse. Nous nous sommes donc adressé à la Bibliothèque royale de Paris, et nous avons

(1) *Thes. Anecd.*, t. v, p. 1341.

(2) *Ibid.*, p. 1307.

(3) Et hæc dialectica, sive logica propediem in philosophia candidatorum gratiam favente Deo seorsim edetur. Abæl. opp. not., p. 1160.

recherché si, parmi les monuments de philosophie scholastique dont elle abonde, elle ne possédait pas la dialectique d'Abélard signalée par Duchesne et dont la trace a disparu, ou quelque autre ouvrage du même genre.

Nous avons trouvé à la Bibliothèque royale trois manuscrits inédits d'Abélard, qui ont trait à la dialectique; ce sont : 1°. Le manuscrit du fonds du Roi n° 7493; 2°. un manuscrit du fonds de Saint-Germain, n° 1310; 3°. un manuscrit du fonds de Saint-Victor, n° 844. Voici les résultats de l'étude attentive et scrupuleuse que nous avons faite de ces trois manuscrits.

Le manuscrit n° 7493 est un in-4° en parchemin, aux armes de France et au chiffre de Charles IX, comprenant 183 feuillets numérotés au recto sans aucune interruption, mais écrits de différentes mains et à diverses époques.

Description
du manuscrit
du Roi,
n° 7493.

Il contient d'abord le traité de Grammaire de Diomède, et une table de notes Tyroniennes. Ces deux morceaux sont d'une main très-ancienne et comprennent dans le manuscrit jusqu'au feuillet 167. Les seize autres feuillets sont d'une tout autre main, écrits sur deux colonnes avec de nombreuses abréviations, mais en lettres parfaitement tracées et qui présentent tous les caractères de l'écriture du XIII^e siècle. L'ouvrage qu'ils renferment est intitulé : *Petri Abailardi super Topica glosæ incipiuntur felici omine*. L'Histoire litté-

raire de la France (1), dans la notice sur les ouvrages inédits d'Abélard, indique ce manuscrit comme étant un commentaire sur les Topiques d'Aristote. Il n'en est rien. En parcourant ce manuscrit, on reconnaît d'abord que c'est tout simplement un commentaire sur le traité de Boèce : *De differentiis topicis* (2). Ce commentaire, comme le titre l'indique, est une glose où, après un assez court préambule sur le but, la forme et l'utilité de l'ouvrage de Boèce, l'auteur s'attache à son texte, le suit pas à pas, et explique plus ou moins longuement chaque phrase, et souvent même chaque mot. Cette glose est incomplète et comprend seulement le premier livre et le commencement du second livre du traité de Boèce, lequel est divisé en quatre livres : il manque donc près des trois quarts de cette glose.

Mais cet écrit est-il d'Abélard, et quelle en est la valeur ? Je répondrai à la dernière question qu'un pareil écrit ne pouvait servir qu'à des écoliers, auxquels il facilitait l'intelligence littérale du texte de Boèce. Rien d'alambiqué ni de subtil, mais en revanche rien d'intéressant. La diction en est assez claire et assez correcte, mais de la plus grande sécheresse. Quant à savoir si cette glose est d'Abélard, le titre, qui est ancien

(1) Tom. XII, p. 129.

(2) Edit. Bas., in-fol., 1546, p. 857.

et du XIII^e siècle, comme le reste du manuscrit, le dit positivement; et dans le corps de l'ouvrage, s'il n'y a rien qui confirme cette inscription, il n'y a rien non plus qui la démente. Pour les preuves internes, outre qu'il faut être fort réservé sur ce genre de preuves, ici le défaut absolu d'ouvrages analogues d'Abélard, nous ôtant toute comparaison, rend toute induction très-difficile. Le peu de valeur de cette glose, prise en elle-même, n'est point une raison pour en révoquer en doute l'authenticité. Le genre de la glose admis, il fallait bien s'y conformer, et, précisément pour être un bon glossateur, se borner à expliquer littéralement le texte pour des commençants qu'on suppose n'avoir aucune connaissance ni du sujet ni de l'ouvrage. C'est d'ailleurs un éloge que Jean de Salisbury dans le *Metalogicus* fait de la manière d'Abélard, que dans son enseignement il s'attachait avant tout à être compris, qu'il se mettait à la portée de ses auditeurs, et que, malgré l'usage contraire de la plupart des professeurs de son temps, il évitait dans ses leçons une profondeur déplacée et s'en tenait aux explications les plus simples, à des explications presque verbales (1). Si telle était la manière d'Abélard dans

(1) Joh. Salib. , *Metalogicus*, lib. III, cap. I. « Quomodo Porphyrium legi oporteat et alios auctores. — Equidem ex animi mei sententia sic omnem librum legi oportet ut quam

le commentaire et la glose, au rapport de J. de Salisbury, qui l'avait entendu lui-même, cette glose, quelque simple qu'elle soit, peut très-bien appartenir à Abélard; et nous avons cru devoir en publier le prologue, qui en est la partie la moins aride. Mais assurément ce n'est pas ce manuscrit qui nous donnera les lumières que nous cherchons sur la dialectique d'Abélard : tout au plus y apprendrons-nous ce que pouvaient être ses leçons à ses plus faibles écoliers. Nous serons plus heureux avec les deux autres manuscrits.

Voici ce que disent de ces deux manuscrits les auteurs de l'Histoire littéraire de la France :

« Il y a quatre ouvrages d'Abélard conservés
 « dans la bibliothèque de Saint-Victor, dont le
 « premier est intitulé : *Petri Peripatetici libri*
 « *quatuor Categoriarum, sive super Prædica-*
 « *menta Aristotelis*. Le second : *Petri Peripate-*
 « *tici Analyticorum liber primus et secundus*.
 « Le troisième : *Petri Peripatetici liber Divisio-*

facillime potest eorum quæ scribuntur habeatur cognitio. Non enim occasio quærendæ est ingerendæ difficultatis, sed ubique facilitas generanda. Quem morem secutum recolo Peripateticum Palatinum.... malens instruere et promovere suos in puerilibus quam in gravitate philosophorum esse obscurior; faciebat enim studiosissime quod in omnibus præcipit fieri Augustinus, id est rerum intellectui serviebat. »

« num (ce même livre se trouve dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés). Le quatrième : *Petri Peripatetici liber definitio-*
« num. »

Commençons par examiner dans ce peu de lignes ce qui se rapporte au manuscrit de Saint-Germain-des-Prés.

Description
du manuscrit
de Saint-Germain.
n° 1310₂

Il semblerait que ce manuscrit renferme un seul ouvrage d'Abélard : *Petri Peripatetici liber Divisionum*. On va voir que rien n'est plus inexact.

Oudin (*de Scriptoribus ecclesiasticis*, tome I, p. 1172) fait beaucoup mieux connaître ce manuscrit.

D'abord Oudin fait mention d'un manuscrit de la bibliothèque de Fleury qui contiendrait la logique d'Abélard avec celle de Raban-Maur. « In « bibliotheca floriacensi, littera A. 4. exstat logica Petri Abælardi, una cum logica Rhabani. » Puis arrivant au manuscrit de Saint-Germain, il avoue qu'il ne l'a pas eu entre les mains. « In « bibliotheca Sancti - Germani de Pratis, codice 635, *Petri Abælardi divini Peripatetici « dialectica*. Paucis autem post titulum carie « exesis : Intentio de propositione categorica una « apta categorico syllogismo regulari. » Nous allons donner une description fidèle de ce manuscrit de Saint-Germain qui est à la Bibliothèque du Roi, manuscrit dont parle si négli-

gement l'Histoire littéraire, et dont Oudin rapporte le titre et la première ligne.

Le manuscrit de Saint-Germain est un petit in-4° en parchemin, écrit de plusieurs mains, presque toujours à deux colonnes. L'écriture est du XIII^e siècle. Il a aujourd'hui pour numéro 1310; sur la première page est l'inscription : « Sancti Germani à Pratis numero 1310, olim 635. » C'est donc bien évidemment le manuscrit de Saint-Germain cité par Oudin. De plus, sur le recto du 9^e feuillet, dans l'intervalle des deux colonnes, est écrit, il est vrai d'une main récente : « Bibliotheca Floriacensis »; et en effet nous montrerons tout à l'heure que ce manuscrit contient un écrit de logique de Raban-Maur, avec divers écrits du même genre d'Abélard, comme Oudin le dit du manuscrit de Fleury.

Notre manuscrit renferme, 1°. la règle de saint Augustin; 2°. une collection de sentences et de décisions ecclésiastiques; 3°. le dialogue de saint Augustin : *de Qualitate et Quantitate animæ*; 4°. des lettres et extraits de saint Augustin, de saint Basile, de saint Jérôme et autres pères : après ces divers écrits vient un traité de logique d'Abélard dont le titre est à moitié effacé : *Petri Abæ.....summi Peripatetici ed.....*, puis, à la ligne, en lettres ordinaires : *intentio A. est..... de propositione cathégor..... una a.... cathegorico sillogismo regulari*, etc. C'est le titre et

le début cités par Oudin, qui donne par erreur *divini* au lieu de *summi*, et qui ajoute gratuitement *dialectica*, titre qui n'est pas dans le manuscrit. En parcourant ce traité, on se convainc facilement que c'est un commentaire spécial sur le traité d'Aristote *de l'Interprétation*. Le titre à demi effacé doit avoir été : « *Petri Abælardi junioris Palatini summi Peripatetici editio super Aristotelem de Interpretatione* », et le début : « *Intentio Aristotelis est in hoc opere tractare de propositione categorica, una ac de categorico syllogismo regulari.* » Ce traité d'Abélard est une véritable glose du même genre que celle du manuscrit du Roi 7493 sur le traité de Boèce : *De differentiis topicis*. Il y a d'abord un petit prologue, puis la citation des diverses phrases d'Aristote avec une explication littérale. Cette glose n'est pas achevée.

Au feuillet 48 est une lacune, et au 49 recto commence un nouveau traité d'Abélard dont le titre écrit en encre rouge est parfaitement lisible : *Petri Abælardi junioris Palatini summi Peripatetici de Divisionibus incipit*. Et cet écrit est évidemment celui que citent les auteurs de l'*Histoire littéraire*, lesquels dans ce manuscrit n'auront fait attention qu'à ce traité, parce que celui-ci y est en effet plus facile à discerner que tous les autres. L'inscription complète du traité *de Divisionibus* nous a permis de rétablir avec cer-

titude celle de l'ouvrage précédent ; et nous verrons que partout dans ce manuscrit Abélard est désigné sous le nom de *junioris Palatini summi peripatetici*, c'est-à-dire Abélard le grand péripatéticien moderne de Palais, ou plutôt Abélard le jeune de Palais. Car Abélard nous apprend lui-même qu'il avait cédé à ses frères son droit d'aînesse (1) ; il était donc volontairement devenu *junior*. Voici la première phrase de ce commentaire : « *Intentio Boethii est in hoc opere agere de divisionibus et dare præceptiones ad componendum divisiones.* »

Cette glose est semblable à la précédente ; seulement elle est complète et s'étend jusqu'au feuillet 29 recto, où se rencontre un autre traité d'Abélard : « *Petri Abælardi j. (junioris) p. (palatini) s. (summi) p. (peripatetici) editio super Porphyrium incipit.*—*Intentio Porphyrii est in hoc opere tractare de sex vocibus et de genere et de specie et de differentia et de proprio et de accidenti et de individuo et de significatis eorum.* » C'est encore une glose, mais incomplète, qui s'étend jusqu'au feuillet 35 verso, où se présente une nouvelle lacune. On pouvait espérer de trouver dans ce commentaire quelques renseignements sur l'opinion d'Abélard touchant les universaux. Loin de là, l'auteur se

(1) Abæl. opp. *Hist. Calamit.*, p. 4.

borné encore à l'explication littérale du texte. On ne peut s'empêcher de penser, en lisant cette glose, que c'est après l'avoir entendue que Jean de Salisbury a tracé le modèle d'une interprétation de Porphyre, et qu'il fait allusion à cette glose lorsqu'il vante la manière simple, brève et appropriée à l'enfance (puerilem) qu'Abélard employait dans ses leçons aux commençants. Le passage du *Metalogicus* que nous avons cité (1), si bien d'accord avec le caractère du commentaire que nous avons sous les yeux, démontre l'authenticité de ce dernier ; et en même temps la parfaite conformité de manière de cette glose avec les précédentes et avec celles que nous allons rencontrer est une démonstration de l'authenticité de toutes et même de la glose sur les *Topiques* de Boèce, indépendamment de la preuve extrinsèque qui se tire des inscriptions de la plupart de ces traités. Mais poursuivons la description de notre manuscrit.

Le feuillet 36 est en blanc : au recto du feuillet 37, sans aucun titre, commence brusquement un autre ouvrage : *Propterea ita determinandum est.....* ; et ce nouvel ouvrage, de la même écriture que les précédents, s'étend jusqu'au feuillet 44 ; en le lisant on reconnaît que c'est un fragment d'une glose sur les *Catégories*. Elle a

(1) Voyez plus haut, p. 13.

le même caractère que les gloses précédentes. Il est donc très-permis de supposer qu'elle est également d'Abélard.

Au feuillet 41 recto commence, avec une autre écriture et sans aucun titre, un morceau d'un genre tout différent. Ici la forme aride de la glose disparaît et fait place à une manière plus libre et plus heureuse. Il y est traité du tout et des parties, du genre, de l'espèce et des individus ; et, à cette occasion, la question des universaux est vivement controversée. Ce fragment est incontestablement d'Abélard, car l'auteur y parle de Guillaume de Champeaux comme de son maître, il combat à-la-fois les réalistes et les nominaux, et expose cette opinion intermédiaire qui depuis a été appelée le conceptualisme.

Ce morceau important s'étend du feuillet 41 recto au feuillet 48 verso ; au milieu de la première colonne est un petit intervalle, indice d'une solution de continuité. Ici se rencontre un nouveau morceau sans titre sur les propositions modales, lequel va jusqu'au recto du feuillet 50, à la fin de la première colonne. Ce fragment a le même caractère de style que le précédent, mais il n'a pas le moindre intérêt. Il n'y a pas de raison pour ne pas le considérer comme appartenant aussi à Abélard.

A la deuxième colonne du recto du feuillet 50, l'écriture ou plutôt l'encre change, et on tombe

dans un morceau assez insignifiant où il est encore question de la différence, de l'espèce, du genre et de l'accident, avec des citations de Porphyre.

Au verso du feuillet 52 vient encore une encre nouvelle et un fragment nouveau, comprenant les deux colonnes de ce verso, et se rapportant au commencement du traité de l'Interprétation. Aux trois quarts de la 2^e colonne de ce verso est une lacune, et au feuillet 53 recto, sans aucun titre, on trouve une écriture nouvelle, d'une finesse extrême, remplie d'abréviations et presque illisible; elle s'étend jusqu'au feuillet 57: c'est encore un fragment d'une glose assez étendue sur ce même traité de l'Interprétation.

Avant le feuillet 57, au recto du feuillet 56, est encore une assez forte lacune. Au feuillet 57 l'écriture change de nouveau jusqu'au feuillet 63, où se présente une lacune nouvelle. Ces six feuillets contiennent la fin d'une glose sur les Catégories, sans nom d'auteur. Ce fragment commence avec le commencement des *Post-prædicationa* et finit à la fin du chapitre *de motu*. Il manque donc la glose sur le dernier chapitre *de habere*, et le dernier fragment est terminé par ces mots: *Finis laboris*.

Au feuillet 63 se rencontre une glose, toujours sans nom d'auteur, mais complète, sur le

traité des divisions de Boèce. Elle commence ainsi, f° 63, 2^e col. : « Intentio Boethii est in hoc opere de regularibus divisionibus disputare », et au verso du feuillet 66, 1^{re} colonne, on lit : *Expliciunt glossæ.*

Le reste du verso est rempli par des règles et des exemples de syllogismes hypothétiques, également empruntés à Boèce.

Au feuillet 67, 1^{re} colonne, recommence une glose nouvelle, continue et complète sur les Catégories d'Aristote, sans nom d'auteur, avec un prologue et les titres des divers chapitres du texte, y compris les *Post-prædicamenta*. 1^{re} ligne du prologue : « Intentio Aristotelis est in hoc opere de primis vocibus prima rerum genera significantibus disputare. » Et feuillet 84, verso, colonne 2 : *Explicit de prædicamentis*. Viennent ensuite les *Post-prædicamenta*, et feuillet 85 verso : *explicit*. Maintenant de qui est cette glose ? on ne peut guère supposer qu'Abélard ait fait deux gloses sur le même ouvrage, et le premier fragment de celle que nous avons rencontrée précédemment semble bien lui appartenir ; mais il serait possible qu'il y eût plusieurs cahiers différents de la même glose, comme nous croyons avoir prouvé ailleurs (1) qu'il y a plusieurs rédactions différentes du com-

(1) T. II, philosophie ancienne.

mentaire d'Olympiodore sur le Phédon. Il serait possible encore qu'il y eût dans cette collection des morceaux de différents auteurs mêlés à des écrits d'Abélard; car ce volume paraît être une collection de gloses dialectiques.

En effet, après les écrits dont nous venons de parler, vient une glose de Raban-Maur, sur l'introduction de Porphyre; elle porte le titre de *Rhabanus super Porphyrium*, et commence ainsi: « *Intentio Porphyrii est in hoc opere facilem intellectum ad Prædicamenta præparare, tractando de quinque rebus vel vocibus, etc.* » Le prologue s'étend depuis le feuillet 86, 1^{re} colonne, jusqu'au feuillet 87 verso, au milieu de la 2^e colonne; suit la glose avec un titre à chaque nouveau chapitre. Cette glose n'est pas complète, et elle s'arrête au folio 93 verso.

Au feuillet 94 recto, 1^{re} colonne, on trouve un fragment sans nom d'auteur sur le traité de Boèce, *De differentiis topicis*.

Enfin, au feuillet 95, recto, 2^e colonne, nous retrouvons une glose de Raban-Maur, sur le traité de l'Interprétation, avec ce titre: *Rhabanus super terencivaa* [sic], et commençant ainsi: « *Intentio Aristotelis est in hoc opere de simplicis enuntiativa interpretatione et de ejus elementis, nomine scilicet atque verbo, gratia ipsius simplicis enuntiativæ interpretationis*

« pertractare. » Cette glose s'étend jusqu'au feuillet 100 verso, et ne paraît pas achevée.

Elle est suivie d'un commentaire anonyme sur les psaumes, qui termine le manuscrit.

Pour résumer cette longue et minutieuse description, nous croyons avoir établi que notre manuscrit 1310 est bien l'ancien manuscrit de Saint-Germain, mentionné par Oudin et l'Histoire littéraire; que ce manuscrit ne renferme pas seulement, comme l'Histoire littéraire semble le dire, un traité d'Abélard sur les Divisions, mais bien divers écrits dialectiques d'Abélard, en totalité ou en fragment, avec ou sans nom d'auteur, tantôt sous la forme de glose, tantôt sous une forme plus libre et plus développée. Tout ce qui est glose ne renferme rien d'important; on y trouve seulement la confirmation de ce que J. de Salisbury nous apprend de la manière d'enseigner d'Abélard. Il nous a donc paru suffisant de publier quelques pages de chacune de ces gloses, et nous avons cru devoir placer ces différents morceaux, non dans l'ordre qu'ils occupent en ce manuscrit, mais dans celui qui est le plus naturel, et que suivait probablement Abélard dans son enseignement, à savoir : 1°. la glose sur l'Introduction de Porphyre (1); 2°. la glose sur les

(1) De l'édition in-4°, p. 553.

Catégories (1); 3°. la glose sur le traité de l'Interprétation (2). Quant à la glose sur le traité des Divisions de Boèce, et quant au fragment de celle sur le traité *De differentiis topicis*, du même auteur, nous croyons d'autant moins les devoir reproduire, que, pour donner une idée du manuscrit du Roi 7493, nous publions (3) le prologue de la glose que ce manuscrit renferme sur ce même traité *De differentiis topicis*, et qu'il attribue positivement à Abélard.

La plupart de ces publications n'auront guère d'autre avantage que de faire connaître la forme de l'enseignement d'Abélard, et encore de la partie de son enseignement qui s'adressait aux commençants. Il n'en est point ainsi du fragment sur les genres et les espèces. Nous le publierons en entier (4), avec la conviction que nous ne possédons rien de plus important sur la philosophie de cette époque, et qu'une fois mis en lumière et livré aux historiens de la philosophie, ce fragment sera désormais la pièce la plus intéressante du grand procès du nominalisme et du réalisme, dans le siècle d'Abélard.

Passons maintenant au manuscrit de Saint-Victor. Ce manuscrit contiendrait, selon l'His-
Description
du manuscrit
de Saint-Vic-
tor, n° 844.

(1) De l'édition in-4°. p. 579. — (2) *Ibid.*, p. 597. —
 (3) *Ibid.*, p. 605. — (4) *Ibid.*, p. 597-550.

1°. *Petri Peripatetici libri quatuor Categoria-
rum, sive super Prædicamenta Aristotelis* ;
2°. *Petri Peripatetici Analyticorum liber primus
et secundus* ; 3°. *Petri Peripatetici liber Divi-
sionum* ; 4°. *Petri Peripatetici liber Definitio-
num*. Il est vraiment inconcevable que les auteurs
de l'Histoire littéraire aient donné une description
aussi superficielle et presque toujours aussi fautive
du manuscrit de Saint Victor, et cela quand ils
avaient sous les yeux la description détaillée
qu'Oudin a faite de ce manuscrit, qu'il déclare
avoir vu et examiné lui-même. Nous allons re-
produire la description d'Oudin :

« In Victorina canonicorum regularium divi
« Augustini, codex eximius notatus M. M. M. C.
« ubi omnia fere philosophica *Petri Abælarði*
« *Palatini Peripatetici*. In hoc itaque ms. codice
« *Logicalia dicti Abælarði* ordine isto proce-
« dunt :

« *Super Prædicamenta Aristotelis*, folio 117.
Commentarius incipit : *Unum vero universa-
liter in generibus substantiarum accipiendum
est, etc.* »

« *Ejusdem de modis significandi*, folio 127.
*Evolutus superius textus ad discretionem signifi-
cationis nominum et rerum, naturas quæ vocibus
designantur, diligenter secundum distinctionem
decem Prædicamentorum aperuit.* »

« Ibid., folio 132. *Petri Abælardi Palatini Peripatetici Analyticorum priorum liber primus. Incipit : Justa et debita serie textus exigente, post tractatum singularum dictionum, etc. »*

« Folio 137. *Explicit liber primus, incipit secundus eorundem, hoc est Categoricorum : Categoricarum igitur propositionum partibus sex membris quibus ipsæ componuntur, diligenter pertractatis. »*

« Folio 143. *Explicit secundus, incipit tertius : Quoniam autem propositionum naturas in his enuntiationibus ostendimus, etc. »*

« Folio 149. *Petri Abælardi Palatini Peripatetici Topicorum primus. Sicut ante categoricorum syllogismorum constitutionem ipsorum materiam in categoricis propositionibus oportuit præparari, etc. »*

« Folio 183. *Petri Abælardi Palatini Peripatetici Topicorum liber explicit. Petri Abælardi Palatini Peripatetici Analyticorum posteriorum primus. Novam accusationis calumniam adversus me de arte dialectica scriptitantem æmuli mei novissime excogitaverunt, affirmantes quidem de his quæ ad fidem non pertinent christiano tractare non licere, etc. »*

« Folio 187. *Explicit primus hypotheticorum, incipit secundus. Omnium autem hypotheticarum propositionum natura diligenter pertractata, ad earum syllogismos discedamus, etc. »*

« Folio 194. *Petri Abælardi Palatini Peripatetici Analyticorum posteriorum secundus liber explicit. Petri Abælardi Palatini Peripatetici de Divisionibus. Dividendi seu diffiniendi peritiam non solum ipsa doctrinæ necessitas commendat.* »

« Folio 199. *Ejusdem de Diffinitionibus. Hactenus quidem de Divisionibus tractatum habuimus, de quibus satis est disputasse; nunc vero consequens est ut ad definitiones nos convertamus, quia, sicut dictum est, ex divisionibus nascuntur.* »

Il est évident que le manuscrit que vient de décrire Oudin est bien le nôtre, celui qui est inscrit à la Bibliothèque royale au n° 844, fonds de Saint-Victor. Il porte à l'extérieur les armes de l'abbaye de Saint-Victor, et à l'intérieur, sur le verso de la feuille qui sert de couverture, le numéro m. m. m. c., qui était celui de ce manuscrit à la Bibliothèque de Saint-Victor, et le numéro même cité par Oudin. C'est un petit in-folio en parchemin, à une seule colonne, composé de deux parties bien distinctes, et de deux mains différentes. La première partie est un recueil de lettres de divers papes; la seconde, une collection d'écrits logiques d'Abélard. Cette seconde partie comprend depuis le feuillet 117 recto jusqu'au feuillet 202 verso. Le feuillet 117 porte un titre qu'Oudin n'a pas fidèlement

transcrit. Il y a dans notre manuscrit : *Scripta super Prædicamenta Aristotelis* ; et ce titre qui devait s'appliquer à l'ensemble de la collection (*scripta*), est très - inexact, puisque cette collection embrasse beaucoup plus que les Catégories d'Aristote. Mais le premier écrit qui s'y rencontre roule en effet sur les Catégories. Le commencement manque, et en supposant que cet écrit suivit l'ordre des chapitres d'Aristote, le commentaire des deux premiers chapitres aurait péri, et notre manuscrit tomberait sur le troisième de ces chapitres, intitulé : *De la substance*. Oudin a mal cité la première ligne ; il faut lire : *Unde non universaliter*, etc. Ce premier ouvrage s'étend jusqu'au feuillet 127, où se rencontre non pas un autre écrit d'Abélard, mais la suite du même écrit sous le titre : *De modis significandi*. Ce titre couvre une sorte de commentaire sur le livre de l'Interprétation. Au verso du feuillet 128 est une lacune apparente, et non réelle ; car le feuillet 129 est une continuation de ce qui précède, et ce commentaire se poursuit jusqu'au feuillet 132 verso, où pour la première fois paraît le nom d'Abélard, dans le titre suivant : *Petri Abælardi Palatini Peripatetici Analyticorum priorum primus*. Ici on peut se demander si les deux écrits qui précèdent sur les Catégories et sur l'Interprétation appartiennent aussi à Abélard, dont le nom ne se trouve

dans aucun des titres que nous avons rapportés. Tout doute disparaît quand on entre un peu dans le contenu de ces deux écrits. D'abord ils sont intimement liés à ceux qui les suivent, lesquels portent le nom d'Abélard, de sorte que l'auteur des derniers est nécessairement celui des premiers. Ensuite, dans le traité sur les Catégories, qui par parenthèse n'est nullement divisé en quatre livres, comme le dit, on ne sait pourquoi, l'Histoire littéraire de la France, et aussi dans le traité sur l'Interprétation, l'auteur parle sans cesse, comme dans les traités qui suivent, de Guillaume de Champeaux comme de son maître. Il y a plus : il se nomme lui-même, et à l'occasion de l'imposition des noms et du rapport des mots à la nature des choses, il dit (fol. 127 v^o (1) :

« Eas igitur solas oportet exequi (voces), quæ ad
 « placitum significant, hoc est secundum volun-
 « tatem imponentis, quæ videlicet, prout libuit
 « ab hominibus formatae, ad humanas locutiones
 « constituendas sunt repertæ et ad res designan-
 « das impositæ, ut hoc vocabulum Abælardus
 « mihi in eo collocatum est, ut per ipsum de
 « substantia mea agatur. »

Au verso du feuillet 132 se trouve, comme le dit Oudin, expressément attribué à Abélard, un ouvrage intitulé : *Analytica priora*, ouvrage divisé en trois livres, et qui s'étend jusqu'au

(1) De l'édition in-4^o, p. 212.

feuillet 149 verso. Mais ces premiers Analytiques forment la suite des deux écrits qui précèdent, comme le commentaire sur l'Interprétation était la suite du commentaire sur les Catégories. Le début de chacun de ces écrits résume l'écrit précédent, et marque la continuité du tout.

Au verso du feuillet 149 commence encore, sous le nom d'Abélard, et toujours avec la désignation de *Palatini Peripatetici*, un traité des Topiques en un seul livre, quoique le titre, fidèlement cité par Oudin (*Topicorum primus*), semblât annoncer plusieurs livres. Ce traité, où les ouvrages qui précèdent sont rappelés et les suivants indiqués d'avance, forme un tout parfaitement complet qui comprend jusqu'au feuillet 183 recto, où revient, toujours sous le nom d'Abélard, la deuxième partie des Analytiques, les seconds Analytiques divisés en deux livres, et qui vont jusqu'au feuillet 194 recto.

Là commence un traité des Divisions et des Définitions, intitulé seulement *Divisionum*. Le traité des Divisions proprement dit s'étend jusqu'au feuillet 199 verso, où se trouve sans aucun titre particulier le traité des Définitions, qui comprend jusqu'au feuillet 202 recto, et termine le manuscrit. S'il pouvait rester le moindre doute sur l'authenticité de ce traité des Divisions et des Définitions, il serait entièrement levé par une phrase où l'auteur, parlant des noms propres, se

désigne lui-même : Ut Abælardus quod mihi uni adhuc convenire videtur (fol. 197, recto). (1)

J'ai déjà fait remarquer que les divers ouvrages de dialectique que contient ce manuscrit, et qui appartiennent incontestablement à Abélard, se lient les uns aux autres, et forment un seul et même corps, un ouvrage unique. C'est ce que n'a pas vu Oudin, et ce que démontre un examen attentif de notre manuscrit. Au lieu de gloses séparées sur les diverses parties de la logique d'Aristote, nous avons ici un traité de logique parfaitement régulier et méthodique, où l'auteur parle en son nom et pour son propre compte, mais, en s'appuyant sur Aristote et sur Boèce, et en adoptant les formes et les titres des principaux écrits dont se compose l'Organum. Voici le plan de l'ouvrage entier, tel que nous le tirons de l'étude approfondie du manuscrit de Saint-Victor.

Plan de l'ouvrage de dialectique renfermé dans le manuscrit de Saint-Victor.

La logique commence par constater et classer les éléments les plus simples de la pensée, lesquels, exprimés en paroles, deviennent les éléments mêmes, les parties du discours. Telle est la première partie de toute logique, et de la logique d'Abélard. Cette portion de l'ouvrage d'Abélard s'appelait le *livre des parties*, *liber Partium*, parce qu'elle roulait sur les parties du discours. Ce *liber Partium* se divisait en trois livres particu-

(1) De l'édition in-4^o, p. 480.

liers ; un premier, qui correspondait très-probablement à l'Introduction de Porphyre, et qui établissait les éléments les plus simples de la pensée et du discours ; puis un second livre, correspondant aux catégories d'Aristote, où ces éléments de la pensée et du discours étaient plus ample-ment éclaircis et développés ; enfin un troisième livre où ces éléments étaient considérés plus particulièrement dans le discours et sous un point de vue grammatical, correspondant à celui de l'Interprétation. C'est ce qui résulte évidemment de divers passages de notre manuscrit. Ainsi, au fol. 132 verso (1), avant les Analytiques, Abélard s'exprime ainsi : « Hactenus quidem... de parti-
 « bus orationis quas dictiones appellamus, ser-
 « monem texuimus ; quarum tractatum tribus
 « voluminibus comprehendimus. Primam nam-
 « que partem libri Partium ante Prædicamenta
 « posuimus ; dehinc autem Prædicamenta sub-
 « misimus, denique vero Postprædicamenta no-
 « vissime adjecimus, in quibus Partium textum
 « complevimus. » Rien de plus clair. Le livre des parties en comprenait trois autres, et nous possédons le troisième, appelé ici *Postprædicamenta*, expression qui ne doit pas rappeler les *Postprædicamenta* d'Aristote ; car les *Postprædicamenta* d'Aristote sont ici renfermés dans le second livre

(1) De l'édition in-4°, p. 226.

ou *Prædicamenta*, et ce second livre, ces *Prædicamenta*, nous les possédons aussi ; seulement le commencement nous manque. Mais ce qui nous manque entièrement, c'est ce qu'Abélard appelle *primam partem libri Partium*. Cette *prima pars*, ce premier livre du livre total des parties, devait traiter du genre, de l'espèce, du propre, de la différence, de l'accident. C'était le livre essentiel, et, à proprement parler, c'était tout le livre des parties. Aussi Abélard, en y renvoyant souvent, l'appelle-t-il plus d'une fois *le livre des Parties*, comme si à lui seul celui-là renfermait tous les autres. Par exemple au fol. 123 recto (1), où il parle incidemment de l'espèce et de l'individu, il renvoie aux développements qu'il a donnés, dit-il, dans le livre des Parties : « Neque enim substantia specierum diversa est ab essentia individuorum, sicut in libro Partium ostendimus. » Et plus bas : « Si quæ vero de speciei aut individuorum natura hic minus dicta sunt, in libro Partium requirantur (2). » On en pourrait citer beaucoup d'autres exemples.

Après les parties du discours doit venir et vient ici en effet le discours ou la proposition elle-même, et avec la proposition le syllogisme, qui est composé de propositions, comme les propositions sont composées de leurs parties, ou idées

(1) De l'édition in-4°, page 204. — (2) *Ibid.*, p. 205.

simples. Les propositions se divisent en catégoriques et hypothétiques; les syllogismes se divisent de même. De là deux traités distincts, l'un sur les propositions et syllogismes catégoriques, qui doit suivre immédiatement le traité des parties de la proposition; l'autre qui doit venir après, et qui renferme les propositions et les syllogismes hypothétiques. C'est ce qui est parfaitement exposé dans le début des premiers Analytiques, fol. 132 verso (1) : « *Justa et debita serie*
 « *textus exigente, post tractatum singularum*
 « *dictionum occurrit comparatio orationum.*
 « *Oportuit enim materiam in partibus præparari,*
 « *ac demum ex ea totius perfectionem conjungi.*
 « *Sicut ergo partes natura priores erant, ita*
 « *quoque in tractatu procedere debuerant, atque*
 « *ad ipsas compositionem totius subsequi dece-*
 « *bat. Non autem quarumlibet orationum con-*
 « *structionem exequimur, sed in his tantum*
 « *opera consumenda est quæ veritatem seu falsi-*
 « *tatem continent, in quarum inquisitione dia-*
 « *lecticam maxime desudare meminimus. Unde*
 « *cum inter propositiones quædam earum sim-*
 « *plices sint et natura priores, ut categoricæ,*
 « *quædam vero compositæ ac posteriores, ut*
 « *quæ ex categoricis junguntur hypotheticæ, has*
 « *quidem quæ simplices sunt prius esse trac-*

(1) De l'édition in-4°, p. 205.

« tandas ex supra posita causa, unaque earum
 « syllogismos ex ipsis componendos esse appa-
 « ret. » En conséquence Abélard traite d'abord
 des propositions catégoriques et des syllogismes
 qui s'en forment. Cette partie de sa logique en
 est en quelque sorte la seconde, qu'il appelle les
 premiers Analytiques, divisés en trois livres,
 ainsi terminés (fol. 149 verso) (1) : « Hæc de ca-
 « tegoricis tam propositionibus quam syllogismis
 « dicta doctrinæ sufficient. »

Après les premiers Analytiques devaient ve-
 nir naturellement les seconds, destinés à traiter
 des propositions hypothétiques et des syllo-
 gismes auxquels elles donnent lieu. Mais tout
 syllogisme hypothétique, comme toute propo-
 sition hypothétique, suppose quelque chose d'ac-
 cordé, sans quoi la conséquence ne serait pas
 solide, quelque chose de général, des axiomes,
 des principes qui constituent la force cachée
 de l'argumentation. Il ne serait donc pas ri-
 goureux de traiter de l'argumentation, du syllo-
 gisme et de la proposition hypothétique avant de
 s'être expliqué sur le compte de ces axiomes,
 de ces principes appelés ordinairement lieux
 communs. De là la nécessité de faire intervenir
 un traité des Topiques entre les premiers Ana-
 lytiques et les seconds, pour ne laisser aucune

(1) De l'édition in-4°, p. 323.

lacune dans la dialectique. Abélard explique fort bien (fol. 149 verso) (1) l'introduction de cette nouvelle partie : « Sicut, ante categoricorum syllogismorum constitutionem, ipsorum materiam in categoricis propositionibus oportuit præparari, ita et ante hypotheticorum compositionem eorum propositiones hypotheticas, unde et ipsi nominantur, necesse est tractari. Nullæ autem idoneæ propositiones in constitutione syllogismi sumuntur, nisi quibus auditor consentit, hoc est quas pro veris recipit, sicut ex diffinitione syllogismi quam in extrema parte Categoricorum posuimus, manifestum est. Quoniam ergo hypotheticæ enuntiationes quarum sensus sub consecutionis conditione proponitur, inferentiæ suæ sedem ac veritatis evidentiam ex locis quammaxime tenent, ante ipsas rursus hypotheticas propositiones Topicorum tractatum ordinari convenit, ex quo maxime hypotheticarum propositionum veritas seu falsitas dignoscitur. » Viennent ensuite les seconds Analytiques, exactement sur le même plan que les premiers (fol. 183 verso) (2). « Sicut, ante ipsorum categoricorum (syllogismorum) complexiones, categoricas propo si-

(1) De l'édition in-4°, p. 324.

(2) *Ibid.*, p. 437.

« tiones oportuit tractari, ex quibus ipsi mate-
 « riam pariter et nomen coeperunt, sic et Hypo-
 « theticorum tractatus prius est in hypotheticis
 « propositionibus eadem causa consumendus. »
 Ces seconds Analytiques comprennent deux li-
 vres dans lesquels sont exposées en détail les
 règles des syllogismes hypothétiques.

Enfin, un traité de logique n'eût pas été com-
 plet s'il n'eût fini par l'exposition des règles de la
 définition; et la définition supposant la division,
 cette dernière partie de la dialectique d'Abélard
 devait comprendre la division et la définition
 dans un seul et même livre où la division précède
 et où la définition termine. « Quoniam vero
 « (f^o. 191, recto) (1) divisiones diffinitionibus na-
 « turaliter priores sunt, quippe ex ipsis consti-
 « tutionis suæ originem ducunt, ut posterius ap-
 « parebit, in ipso quoque tractatu divisiones
 « merito priorem locum obtinebunt, diffinitiones
 « vero posteriorem. Quæ etiam qualiter divisio-
 « nibus ipsis necessariae sint non prætermitemus,
 « quibus ita quoque adjunctæ sunt, ut eosdem
 « terminos participant atque in eadem materia
 « consistant; unde et recte earum tractatus con-
 « junximus, de quibus deinceps disserendum
 « est. »

Tel est l'ouvrage que renferme le manuscrit de

(1) De l'édition in-4^o, p. 450.

Saint-Victor. On voit qu'il se divise de lui-même en cinq parties, l'une qui traite des éléments ou parties de la proposition; la seconde, des propositions simples dites propositions catégoriques et des syllogismes qui en dérivent; la troisième, des lieux communs ou principes de toute argumentation; la quatrième, des propositions et syllogismes hypothétiques; la cinquième, de la division et de la définition. L'auteur, sans distinguer aussi expressément ces parties que nous le faisons ici, les indique clairement, marque et sans cesse rappelle leur enchaînement dans l'économie de la composition générale. Lui-même, au commencement des premiers Analytiques (fol. 132 verso) (1), dans un passage du plus grand intérêt pour l'histoire et sur lequel nous reviendrons plus tard, en faisant mention des ouvrages qu'il a employés dans la composition du sien, nous révèle tout le plan de sa dialectique, et ses diverses parties :

« Sunt autem tres quorum septem codicibus om-
 « nis in hac arte eloquentia latina armatur. Aris-
 « totelis enim duos tantum, Prædicamentorum
 « scilicet et Peri ermenias libros usus adhuc lati-
 « norum cognovit; Porphyrii vero unum, qui
 « videlicet quinque vocibus conscriptus, ge-
 « nere scilicet, specie, differentia, proprio et
 « accidente, introductionem ad ipsa præparat

(1) De l'édition in-4^e, p. 228-229.

« Prædicamenta. Boethii autem quatuor in con-
 « suetudinem duximus libros, videlicet Divisio-
 « num et Topicorum cum syllogismis tam cate-
 « goricis quam hypotheticis. Quorum omnium
 « summam nostræ dialecticæ textus plenissime
 « concludet et in lucem usumque legentium po-
 « net, si nostræ Creator vitæ tempora pauca
 « concesserit, et nostris livor operibus frena
 « quandoque laxaverit. »

Que cet ou-
 vrage est pro-
 bablement la
 Dialectique
 d'Abélard.

Ce passage résume l'ouvrage entier et montre la haute importance qu'y attachait Abélard. Il y avait employé toutes les ressources de son érudition, et il nous est permis de supposer que nous possédons ici sa fameuse Dialectique. Cette conjecture paraît bien vraisemblable quand on rapproche de plusieurs passages de notre manuscrit celui de la *Theologia christiana*, où Abélard cite lui-même sa Dialectique. Ce passage que nous avons cité plus haut (1), pour démontrer qu'Abélard avait en effet composé un traité de dialectique, renvoie à une exposition étendue de la règle célèbre : Tout ce qui s'affirme de l'attribut, s'affirme du sujet, avec les distinctions qu'elle admet et les exemples dont elle a besoin. Or, cette règle est exposée tout au long dans notre manuscrit, feuillet 163 verso (2) sous ce titre : *a prædicato vel subjecto*. Il y a quelque chose encore sur

(1) Page 10. — (2) De l'édition in-4^o, p. 380.

cette matière, feuillet 135 verso (1), sous le titre *de prædicato*. Mais c'est surtout au feuillet 145 recto (2), sous ce titre : *De unis et multiplicibus seu compositis et simplicibus propositionibus*, qu'on trouve développée la relation, portée quelquefois jusqu'à l'identité par la disposition des mots, du sujet et de l'attribut, avec les mêmes exemples qu'apporte la *Theologia christiana*. On pourrait établir d'autres rapprochements encore; on pourrait même retrouver dans notre manuscrit cet autre ouvrage cité dans les deux autres passages que nous avons mentionnés (3), l'un de l'*Introductio ad theologiam*; l'autre de la *Theologia christiana*, ouvrage qu'Abélard appelle lui-même sa grammaire. Duchesne, qui a connu et rapporté le premier passage, celui de l'*Introductio*, propose d'y lire (4) *dialecticam* au lieu de *grammaticam*, parce qu'il s'agit d'un sujet de logique, la quantité, laquelle est en effet une des catégories d'Aristote. Mais à ce compte, dans l'autre passage de la *Theologia christiana*, il faudrait donc introduire le même changement et lire aussi *dialectica*, au lieu de *grammatica*, car il s'agit aussi de logique et d'une sorte de commentaire ou révision des Catégories, *in retractatione Prædicamentorum*. Ces changements ne sont point né-

(1) De l'édition in-4°, p. 246. — (2) *Ibid.*, p. 294. — (3) Pages 9, 10. — (4) Abæl. opp., p. 1125, 1160.

cessaires. D'abord en principe, les deux copistes n'ont pu s'entendre pour faire tous deux la même faute dans deux ouvrages différents, et l'identité des deux leçons est une preuve de leur commune authenticité. Ensuite la logique et la grammaire, surtout la grammaire générale dont il est question, se ressemblent fort, et Abélard a très-bien pu appeler grammaire la première partie de sa logique, celle qui traitait des parties de la pensée et du discours, *de partibus orationis*, et qui contient dans notre manuscrit les commentaires sur Porphyre, sur les Catégories d'Aristote, et sur l'Interprétation. Cette hypothèse semble se vérifier quand on rencontre dans notre commentaire sur les Catégories un traité de la quantité, *de Quantitate* (feuillet 117, verso) (1), ce qui est le titre de l'ouvrage cité par l'*Introductio*, et dans ce même commentaire encore un traité des relations, *de Relativis* (fol. 122 recto) (2), où les relations sont démontrées n'avoir d'existence que dans leurs sujets, ce qui est la thèse même du passage de la *Theologia christiana*. On y retrouve précisément le même exemple à-la-fois logique et théologique. De tout cela on pourrait induire l'identité de la Grammaire d'Abélard et de sa Dialectique, et surtout on peut en conclure que sa Dialectique est bien en effet l'ouvrage contenu dans notre manuscrit.

(1) De l'édition in-4°, p. 178. — (2) *Ibid.*, p. 201.

Mais quelque plausibles que nous paraissent à nous-même ces conjectures, n'oublions pas que ce ne sont que des conjectures. Après tout, il serait possible qu'Abélard, qui avait beaucoup écrit sur la dialectique, *plurima*, comme il le dit lui-même, eût fait un traité de grammaire différent de son traité de dialectique, bien que ces deux écrits dussent avoir plus d'un trait de ressemblance et plus d'une matière commune ; et il serait possible encore que le manuscrit de Saint-Victor ne fût ni l'un ni l'autre de ces deux écrits. Faute d'un témoignage positif et irrécusable, il vaut mieux nous en tenir à ce que nous avons ; et, soit que notre manuscrit renferme ou non l'ouvrage auquel la Théologie chrétienne fait allusion et le traité de dialectique que paraît avoir possédé Duchesne, nous pouvons affirmer du moins avec la plus entière certitude qu'il contient un monument de dialectique d'une vaste étendue, parfaitement ordonné, composé avec le plus grand soin, qui peut représenter à nos yeux les autres écrits d'Abélard sur les mêmes matières, et qui nous donne une idée exacte et complète de ses idées et de ses travaux dialectiques. Nous publions donc presque intégralement cet important ouvrage. (1)

Il n'est pas très-facile de déterminer l'époque

(1) De l'édition in-4°, p. 173-503.

où il a pu être composé. Nous n'avons trouvé dans le texte aucun fait, aucune donnée positive qui nous permette de prétendre ici à un résultat certain.

ate proba-
de la com-
ition de ce
ité de dia-
tique.

Les gloses du manuscrit de Saint-Germain ont été très-probablement composées pendant le cours de l'enseignement d'Abélard, qu'elles reproduisent; mais ce ne sont point ici des gloses, ce n'est pas même un commentaire, à proprement parler; c'est un ouvrage original où Abélard a librement employé et mis à profit tous les auteurs qui faisaient autorité sur la matière. Ce ne sont plus des cahiers de professeur, rédigés avec négligence, c'est un livre travaillé avec soin. Il est adressé à un frère de l'auteur. On sait par Abélard lui-même (1) qu'il avait plusieurs frères auxquels il avait cédé son droit d'aînesse. On sait encore, par le registre du Paraquet cité par Duchesne (2), qu'un de ses frères se nommait Raoul,

(1) Abæl. opp. *Histor. Calam.*, p. 4. Abélard était certainement l'aîné de ses frères. Cela résulte de la phrase: *Sic itaque primogenitum suum quanto cariores habebat (pater), tanto diligentius erudiri curavit.* La phrase qui suit, bien entendue, loin de contredire la première, la confirme: *Tanto earum (litterarum) amore illectus sum, ut militaris gloriæ pompam cum hæreditate et prærogativa primogenitorum meorum fratribus derelinquens, etc.* Lisez *meis* au lieu de *meorum*.

(2) Abæl. opp. *Notæ*, p. 1142.

Radulphus. Celui auquel ce livre est adressé y est appelé Dagobert, *Dagobertus*. Abélard en parle avec tendresse ; il a composé ce livre à sa prière, pour l'instruction de ses neveux : (Fol. 132 v°)(1)

« Cum voluminis quantitatem mentis imagina-
 « tione collustro , et simul quæ facta sunt respi-
 « cio et quæ facienda sunt penso , poenitet, frater
 « Dagoberte , petitionibus tuis assensum præsti-
 « tisse, ac tantum agendi negotium præsumpsisse.
 « Sed cum lasso mihi jam et scribendo fatigato
 « tuæ memoria caritatis ac nepotum disciplinæ
 « desiderium occurrit, vestri statim contempla-
 « tione mihi blandiente, languor omnis mentis
 « discedit; et animatur virtus ex amore, quæ
 « pigra fuerat ex labore, ac quasi jam rejectum
 « onus in humeros rursus caritas tollit, et corro-
 « boratur ex desiderio quæ languebat ex fastidio. »

Cependant, quoique Abélard ait particulièrement destiné cet ouvrage à sa famille, il avait aussi en vue le public et l'utilité commune : (Fol. 194 verso (2)) « Ad tuam, frater, imo ad communem omnium utilitatem. » Partout, dans cet ouvrage, respire une fierté qui va souvent jusqu'à l'orgueil et qui éclate à travers une mélancolie profonde. Souvent Abélard parle de ses ennemis et de ses malheurs en homme découragé et abattu ; mais souvent aussi le sentiment de son génie et la gran-

(1) De l'édition in-4°, p. 229. — (2) *Ibid.*, p. 450.

deur de ses desseins le relèvent, et ce dialecticien du XII^e siècle s'exprime quelquefois comme plus tard auraient pu le faire Roger Bacon ou Galilée. Je citerai pour exemple le début des premiers Analytiques : (Fol. 132 verso (1) « Nec propter
 « æmulum detractationes obliquasque invidio-
 « rum corrosiones, nostro decrevimus proposito
 « cedendum, nec a communi doctrinæ usu desis-
 « tendum. Etsi enim invidia nostræ tempore vitæ
 « scriptis nostris doctrinæ viam obstruat, stu-
 « diique exercitium apud nos non permittat, tum
 « saltem eis habenas remitti non despero, cum
 « invidiam cum vita nostra supremus dies termi-
 « naverit, et in his quisque quod doctrinæ neces-
 « sarium sit inveniet.... Post omnes tamen ad
 « perfectionem doctrinæ locum studio nostro
 « reservatum non ignoro.... Confido autem in ea
 « quæ mihi largius est ingenii abundantia, ipso
 « cooperante scientiarum dispensatore, non pau-
 « ciora vel minora me præstiturum eloquentiæ
 « Peripateticæ munimenta quam illi præstiterunt
 « quos latinorum celebrat studiosa doctrina. » Ce langage, à-la-fois superbe et inquiet, trahit un homme plein du sentiment de ses forces et de la beauté de son entreprise, mais qui a déjà éprouvé ce qu'il en coûte d'oser appliquer la dialectique à la théologie, et cet écrit suppose incontestable-

(1) De l'édition in-4^o, p. 227.

ment pour nous la première condamnation d'Abélard au concile de Soissons en 1121 ; car auparavant il n'aurait pu dire, comme il le fait ici, qu'on lui a interdit d'enseigner et d'écrire.

Il y a même un autre passage qui pourrait faire placer cet écrit après le concile de Sens. On sait qu'à ce dernier concile une des principales accusations intentées contre Abélard fut de trop imiter Platon et de défigurer l'idée du Saint-Esprit en le considérant comme l'âme du monde. En effet, cette analogie est tout au long développée par Abélard dans l'Introduction et dans la Théologie. *Introd.* lib. I, pag. 1015. « Bene
 « autem Spiritum Sanctum animam mundi quasi
 « vitam universitatis posuit.... Quod dicit vero
 « Deum excogitasse tertium animæ genus, quod
 « animam mundi dicimus, tale est ac si tertiam
 « a Deo et ^{non} personam adstruat esse Spiritum
 « Sanctum in illa spiritali divina substantia. »
Theol. christ., lib. I, p. 1186 : « Nunc autem
 « illa Platonis verba de anima mundi diligenter
 « discutiamus, ut in eis Spiritum Sanctum inte-
 « gerrime designatum esse agnoscamus. » Sur
 quoi saint Bernard s'était écrié : « Dum multum
 « sudat quomodo Platonem faciat christianum,
 « se probat ethnicum » (*Epist. ad pap. Innoc.*). Ici, au contraire, Abélard combat cette même doctrine qu'il a professée dans l'Introduction et la Théologie. Ce morceau est trop important

pour ne pas être rapporté tout entier (fol. 195, verso (1). «Sunt autem nonnulli catholicorum qui, « allegoriæ nimis adhærentes, Sanctæ Trinitatis « fidem in hac consideratione conantur ascribere, « cum videlicet ex summo Deo quem *Tagaton* « appellant, *Noi* naturam intellexerunt quasi « filium ex patre genitum; ex *Noi* vero animam « mundi esse quasi ex filio Spiritum Sanctum « procedere. Qui quidem spiritus cum totus ubi- « que diffusus omnia contineat, quorumdam ta- « men fidelium cordibus per inhabitantem gra- « tiam sua largitur charismata quæ vivificare « dicitur suscitando in eis virtutes, in quibusdam « vero dona ipsius vacare videntur quæ sua digna « habitatione non invenit, cum tamen et ipsis « præsentia ejus non desit, sed virtutum exer- « citium. Sed hæc quidem fides Platonica ex eo « erronea esse convincitur quod illam quam mundi « animam vocat, non coæternam Deo sed a Deo, « more creaturarum, originem habere concedit. « Spiritus enim Sanctus ita in perfectione divinæ « Trinitatis consistit, ut tam patri quam filio « consubstantialis et coequalis et coæternus esse « a nullo fidelium dubitetur; unde nullo modo « tenori catholicæ fidei adscribendum est quod « de anima mundi Platoni visum est constare. »
Cet avis s'adresse à quelqu'un des philosophes

(1) De l'édition in-4°, p. 475.

platoniciens du XII^e siècle, et vraisemblablement à Bernard de Chartres (1); mais il peut aussi fort bien s'appliquer à Abélard. C'est un désaveu indirect très-positif, et saint Bernard lui-même aurait dû s'en tenir pour satisfait. Il semblerait donc impossible de ne pas admettre que ce morceau, de la plus rigoureuse orthodoxie, a dû suivre et non pas précéder le concile de Sens. En ce cas il faudrait supposer que l'ouvrage que nous examinons a été composé après 1140, dans les dernières années de la vie d'Abélard, lorsqu'après sa dernière condamnation il était retiré à Cluny, auprès de Pierre le Vénérable. Dans cet asile, il écrivait et travaillait encore, comme nous l'apprend la lettre de Pierre le Vénérable à Héloïse (2). « Nec momentum aliquod præterea « sinebat quin semper aut oraret aut legeret aut « scriberet aut dictaret..... antiqua sua revocans « studia, libris semper incumbibat. » A l'appui de cette hypothèse, on pourrait dire encore qu'excepté quelques échappées d'amertume et de fierté douloureuse, il règne en général dans cet écrit un ton assez calme sur les hommes et sur les choses. Dans l'*Historia calamitatum* écrite à Saint-Gildas entre ses deux condamnations, Abélard s'exprime sur son maître Guillaume de Champeaux avec

(1) Voyez l'histoire littéraire de la France, t. XII, p. 271.

(2) Abæl. opp. epist. 23, p. 341.

irritation et dédain. Ici il le critique quelquefois, plus souvent il le défend, toujours il le traite avec une considération marquée. A l'égard de Roscelin, la violence de la lettre à l'évêque de Paris qui se trouve dans la collection de d'Amboise (1) contraste singulièrement avec le langage exempt de passion du manuscrit de Saint-Victor. La doctrine de Roscelin y est censurée sévèrement, mais sans aucun fiel. Il semble même que toutes ces querelles dialectiques sont déjà bien loin d'Abélard, car il en parle comme de souvenirs d'un autre âge..... *memini.....dicere solebam.....* Ces formules reviennent sans cesse. A ce propos, il faut remarquer que le fragment de Saint-Germain est d'un ton bien différent. C'est une polémique serrée, vigoureuse, incisive : on y sent une âme encore tout engagée dans les luttes de l'école. Il serait donc possible que ce fragment appartint à une époque de la vie d'Abélard plus voisine de sa jeunesse, tandis que le tranquille, l'orthodoxe, le mélancolique ouvrage que nous a conservé notre manuscrit, semble avoir été composé dans la dernière partie de la vie d'Abélard, après sa seconde condamnation, dans la paisible et laborieuse solitude où cet ardent génie est allé s'éteindre.

Mais une grave difficulté s'oppose à cette con-

(1) Abæl. opp. epist. 23, p. 334.

clusion. Si le traité que renferme le manuscrit de Saint-Victor est en effet postérieur à la seconde condamnation d'Abélard, il s'ensuit qu'il n'a pu être cité dans la *Theologia christiana*, et que par conséquent il n'est pas la célèbre dialectique à laquelle la *Theologia christiana* fait allusion. Ou si l'on persiste à reconnaître la dialectique dans le manuscrit de Saint-Victor, il faut alors renoncer à soutenir que notre traité ait été composé dans les dernières années de la vie d'Abélard. Quelle que soit donc la véritable date de la composition de cet écrit, nous allons le considérer et l'étudier en lui-même, et le réunissant au fragment de Saint-Germain *sur les genres et les espèces*, ainsi qu'aux diverses gloses du même manuscrit, rechercher ce que ces anciens monuments, publiés pour la première fois et rassemblés dans ce volume, peuvent nous fournir de lumières nouvelles sur Abélard, sur sa philosophie et sur celle de son siècle.

I. Une des premières questions que la curiosité adresse à tout ouvrage d'un auteur célèbre, qui voit le jour pour la première fois, est celle-ci : Ce monument jusqu'alors inconnu ne nous en révélerait-il pas d'autres encore du même auteur? Puisque Abélard avait fait tant d'ouvrages de philosophie, la découverte de l'un d'eux pourrait conduire à celle de quelques autres; ainsi c'est l'*Introductio ad Theologiam* et la *Theologia*

Des ouvrages
d'Abélard
jusqu'alors in-
connus, qu'in-
diquent nos
manuscrits.

christiana qui nous ont appris qu'Abélard avait composé un traité de dialectique, traité que nous croyons avoir retrouvé dans celui que nous publions. Celui-ci, à son tour, ne pourrait-il nous mettre sur la trace de quelque autre écrit, aujourd'hui perdu ou peut-être encore enseveli dans la poussière d'une bibliothèque, comme le nôtre l'était il y a si peu de temps? A cet égard, le manuscrit de Saint-Victor nous fournit plus d'un document précieux. D'abord, comme nous l'avons déjà dit, il nous apprend, par plus d'un passage, que la Dialectique commençait par un livre qui, dans l'économie générale de ce grand traité, occupait la place de l'Introduction de Porphyre dans l'*Organum*, et vraisemblablement roulait sur les mêmes matières. Ce livre, appelé le livre des Parties, *liber Partium*, manque dans notre manuscrit, et probablement il est à jamais perdu pour nous; car le manuscrit de Saint-Victor paraît unique en Europe. C'est dans ce *liber Partium* que devaient se trouver les questions les plus curieuses et les plus importantes de la dialectique, et, à en juger par le reste de l'ouvrage dont il formait le commencement, il devait être aussi étendu et aussi développé que la glose sur l'Introduction de Porphyre est brève et aride. A défaut du livre lui-même, du moins en avons-nous quelques fragments dans les allusions nombreuses qu'Abélard fait à son propre ouvrage. Ces allusions recueil-

lies feraient suffisamment connaître ce premier livre de la Dialectique (1); mais ce n'est pas là le seul document que contienne le manuscrit de Saint-Victor. Il nous révèle encore l'existence d'un autre ouvrage d'Abélard que rien jusqu'ici ne pouvait nous faire soupçonner. Il paraît qu'outre ses gloses sur Porphyre, sur Aristote et sur Boèce et notre grand traité de dialectique, Abélard avait aussi composé un autre traité de dialectique beaucoup plus élémentaire que le nôtre, à l'usage des commençants. Voici, en effet, ce que nous trouvons, fol. 137 r° (2) : « Quæ autem in-
« vicem contrariæ propositiones vel contradic-
« toriæ, quæ etiam subalternæ vel subcontrariæ
« dicantur aut quas ad invicem inferentias vel
« differentias qualesque conversiones habeant,
« in his introductionibus diligenter patefecimus
« quas ad tenerorum dialecticorum eruditionem
« conscripsimus. » Et ailleurs, fol. 147 r° (3) :
« Quam etiam diffinitionem (syllogismi) Boethius
« in secundo Categoricalorum suorum commemo-
« rat ac diligenter singulas expediendo differen-
« tias pertractat, sicut in illa altercatione de loco
« et argumentatione monstravimus quam ad sim-
« plicem dialecticorum institutionem conscripsi-

(1) Elles sont dans l'édition in-4°, aux pages 204, 205, 227, 337, 400, 447, etc.

(2) De l'édition in-4°, page 254. — (3) *Ibid.*, p. 332.

« mus. » Ailleurs encore, fol. 151 v° (1) : « Non
 « est autem prætermittenda ad cognitionem loci
 « differentiæ doctrina introductionum nostrarum
 « quas ad primam tenerorum institutionem con-
 « scripsimus, in quibus.... » Il semble bien que
 cette introduction élémentaire à la dialectique
 portait le nom d'Introduction, *Introductiones*;
 car ce nom, que nous avons déjà rencontré deux
 fois, revient constamment. (Fol. 167, v°.) (2)
 « Non est autem prætereundum illas determina-
 « tiones cassas et inutiles esse quæ a quibusdam
 « minus eruditis maximis propositionibus appo-
 « nuntur superflue, quasi integris vestimentis
 « panniculi quidam assuantur; quas quidem in
 « his introductionibus quas ad parvulorum insti-
 « tutionem conscripsimus nos posuisse memini-
 « mus. » Il résulte de cette dernière citation que ces
Introductiones avaient été composées par Abélard
 à une époque déjà éloignée de lui et probable-
 ment dans sa jeunesse : on pourrait même sup-
 poser que leur vrai titre n'était pas seulement
Introductiones, mais *Introductiones parvulorum*;
 car on trouve cette formule, fol. 163 v° (3) : « Si-
 « cut in introductionibus parvulorum ostendi-
 « mus; » et encore, fol. 185 v° (4) : Unde me in
 « introductionibus parvulorum confirmasse me-

(1) De l'édition in-4°, pages 305, 306. — (2) *Ibid.*,
 p. 366. — (3) *Ibid.*, p. 381. — (4) *Ibid.*, p. 440.

« *mini talium consequentiarum conversiones.* »
 Toutes ces citations ne peuvent donc laisser aucun doute sur l'existence d'un ouvrage élémentaire de dialectique composé par Abélard dans sa jeunesse, et qui avait pour titre : *Introductiones parvulorum.*

Faut-il voir encore l'indication d'un ouvrage nouveau dans cette phrase où, à propos d'un sophisme de dialectique, Abélard dit, fol. 180 r^o (1) : « *Hujus autem supra positæ argumentationis sophisticæ solutionem primus fantasiarum nostrarum liber plene continet.* » Le manuscrit donne bien *fantasiarum* ; mais ce mot nous est fort suspect. Abélard a-t-il pu faire et publier un ouvrage sous ce titre : *Mes rêveries, Mes caprices* ? Mais nous ne sommes pas encore au temps où les écrivains traitent assez familièrement le public pour lui adresser leurs fantaisies. Ou bien *fantasiæ* désignerait-il d'avance les *quolibeta* du xiv^e et du xv^e siècle ? On lit encore, fol. 147 recto (2), à l'occasion des diverses propositions du syllogisme et de leurs rapports : « *Sed de his quidem quæ utroque termino participant in se cundo Poicherii nostri satis dictum esse arbitror.* » Le manuscrit donne bien *poicherii* comme il donnait *fantasiarum*. Mais *Poicherii* n'a pas de sens ; c'est évidemment une leçon cor-

(1) De l'édition in-4^o, p. 424. — (2) *Ibid.*, p. 308.

rompue. Ces deux mots cachent-ils des opuscules inconnus d'Abélard, ou faut-il y voir seulement des citations altérées d'ouvrages déjà connus? En tous cas, il s'agit toujours du même sujet; de sorte que nous serions tenté de retrouver encore ici les *Introductiones*, et, par exemple, au lieu de *poicherii*, de lire *enchiridii*, ou tout autre mot qui désignerait le manuel déjà mentionné. Sans doute il ne faut pas tourmenter les textes pour les ramener à une hypothèse; mais il ne faut pas non plus être esclave des fautes d'un copiste, et, sur de trompeuses apparences, multiplier sans nécessité les écrits d'un auteur. Nous nous garderons donc de conclure des deux phrases que nous venons de citer qu'Abélard, outre les *Introductiones parvulorum*, avait composé deux autres écrits de dialectique, l'un nommé *Poicherium*, l'autre *Fantasia*; nous nous contenterons de tirer avec certitude des nombreuses citations que nous avons mises sous les yeux du lecteur, l'existence incontestable de ces *Introductiones parvulorum*, Introduction à la dialectique à l'usage des commençants; puis ramenant l'inconnu au connu, l'absurde au raisonnable, nous pourrions proposer de réduire les deux autres écrits que désignent les deux phrases en question, à des altérations diverses du titre du même ouvrage authentique, tant de fois cité par notre manuscrit.

Ainsi l'existence d'un traité élémentaire de

dialectique, que n'indiquait aucun catalogue, que rien ne permettait de soupçonner, pas même la plus légère allusion ou d'Abélard ou de quelqu'un de ses contemporains, tel est le premier renseignement que fournit cette nouvelle publication à l'histoire de la philosophie du XII^e siècle. Ce renseignement n'est point à dédaigner ; en voici un autre plus important.

II. C'est un problème longtemps agité et non encore résolu parmi les historiens de la philosophie, si Abélard a eu Roscelin pour maître : Que Roscelin a été le maître d'Abélard. Abélard lui-même, dans l'*Historia calamitatum*, raconte en détail ses études sous Guillaume de Champeaux, leurs querelles et sa victoire; et nos manuscrits disent sans cesse : *magister noster V. et W.* Mais Roscelin a-t-il été aussi le maître d'Abélard? Aventinus, *Annal. Boior.*, lib. VI, dit positivement : « Hisce quoque temporibus « fuisse reperio Rucelinum, magistrum Petri « Abælardi. » Aventinus a évidemment emprunté cette opinion à Othon de Freisingen, contemporain d'Abélard, *De Gestis Friderici*, lib. I, cap. XLII : « Habuit tamen primum præceptorem « Rocelinum quemdam, qui primus nostris tem- « poribus in logica sententiam vocum instituit. » L'autorité de ce dernier témoignage est telle, qu'elle semble devoir emporter tout le reste; cependant on y a résisté, et par des raisons qui ont leur poids. La première est que, dans cette hy-

pothèse, il est impossible de comprendre comment Abélard, qui, dans l'*Historia calamitatum*, nous raconte toute sa vie et nous entretient de ses rapports avec Guillaume de Champeaux, aurait oublié un maître aussi célèbre que Roscelin ; la seconde est que, s'il avait eu Roscelin pour maître, il l'aurait un peu plus ménagé dans sa lettre à l'évêque de Paris. Mais la raison la plus solide est l'extrême difficulté de trouver l'époque de la vie d'Abélard où il aurait pu étudier sous Roscelin. Abélard est mort en 1142, à l'âge de soixante-trois ans, quelque temps après sa condamnation au concile de Sens, en 1140. D'un autre côté, il semble bien que Roscelin n'a pu enseigner, soit à Compiègne, soit à Paris, soit ailleurs, qu'avant sa condamnation au concile de Soissons, en 1092 ; car, depuis, il vécut dans l'exil en Angleterre ; et quand, exilé aussi d'Angleterre, il revint en France, il dut y être trop en disgrâce pour qu'il lui fût permis d'enseigner. Or, en 1092, Abélard n'avait pas plus de treize ans. Ces raisons sont si fortes qu'elles ont entraîné presque tout le monde, et les auteurs de l'*Histoire littéraire* (1), et Meiners (2), et en dernier lieu Tennemann (3). Cependant voici un

(1) Tome IX, art. *Roscelin*.

(2) *Comm. Gott.*, tome XI. *De Nominalium ac Realium initiis, etc.*, p. 29.

(3) Tome VIII, 1^{re} p., page 170.

passage qui met au néant toutes ces raisons. Fol. 194 verso (1), Abélard dit lui-même : « Fuit
 « autem, memini, magistri nostri Ros. (évidemment
 « Roscelini) tam insana sententia, ut nul-
 « lam rem partibus constare vellet, sed sicut
 « solis vocibus species, ita et partes adscribebat. »
 Ainsi nous n'avons plus seulement le témoignage
 d'Othon de Freisingen, nous avons celui d'Abé-
 lard, qui n'a pas pu se tromper sur un pareil
 point. Si donc il est certain que Roscelin a été le
 maître d'Abélard, il faut bien que la chose ait été
 possible. Aventinus dit que Roscelin était de
 Bretagne comme Abélard ; Othon, qu'il fut le
 premier maître d'Abélard ; et celui-ci nous ap-
 prend lui-même que de très-bonne heure il eut la
 passion des lettres et de la dialectique. Il n'est
 donc pas impossible que, vers l'âge de treize ans,
 ou même un peu plus tard, car on place aussi le
 premier concile de Soissons vers 1093, Abélard
 ait eu pour premier maître en Bretagne dans sa
 première jeunesse son compatriote Roscelin.
 Mais il est plus vraisemblable qu'à son retour en
 France, Roscelin, sans enseigner en public, aura
 fait quelques leçons dans l'ombre, et qu'Abélard
 avant de se fixer à Paris, l'aura entendu ou en
 Bretagne ou à Compiègne, dans les dernières
 années du XI^e siècle ou dans les premières du XII^e,
 c'est-à-dire vers l'âge de vingt ans. Ce premier

(1) De l'édition in-4^e, p. 471.

enseignement lui aurait inculqué de bonne heure le nominalisme, dont il ne rejeta que les extravagances, et expliquerait comment, en arrivant dans l'école de Guillaume de Champeaux, il s'y trouva tout formé en quelque sorte pour résister au réalisme. Si Abélard ne parle pas de Roscelin dans l'*Historia calamitatum*, c'est qu'alors sous le poids d'une condamnation, et ayant eu gravement à se plaindre de Roscelin, il ne pouvait lui convenir sous aucun rapport de rappeler ce qu'il lui devait; et il était encore bien moins tenté de le faire dans sa lettre à l'évêque de Paris, où, attaqué par Roscelin, il se défend avec l'amertume et l'emportement de sa situation et de son caractère. D'ailleurs, tout cède à l'autorité du témoignage d'Abélard lui-même: et ce témoignage décisif, qui met fin à toute discussion, nous le devons à notre manuscrit.

Qu'Abélard
était très-
ignorant en
mathématis-
ques.

III. Le savoir d'Abélard, l'étendue et les limites de ce savoir, forment un problème qui a bien plus d'importance encore que le précédent. En effet, il ne s'agit plus seulement d'Abélard, mais de son siècle entier: car il est bien vraisemblable qu'Abélard savait tout ce qu'on savait de son temps; et les bornes de ses connaissances peuvent être considérées à peu près comme celles des connaissances mêmes du XII^e siècle. Si l'on en croit dom Gervaise, Abélard n'aurait rien ignoré (1). L'auteur de l'ar-

(1) *Vie d'Abél.*, t. II, p. 267.

tielle *Abélard*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, dom Clément, a fort réduit le catalogue des connaissances d'Abélard, mais sans apporter plus de preuves de ses jugements, sévères quelquefois jusqu'à l'injustice, que dom Gervaise n'en donnait de ses éloges exagérés. Parmi les connaissances que celui-ci attribue à notre auteur, sont les mathématiques et l'astronomie. L'*Histoire littéraire* remarque que « la géométrie, l'arithmétique et l'astronomie étaient des sciences aussi communes que peu approfondies au XII^e siècle; qu'on se contentait alors d'en apprendre les éléments, et qu'il ne paraît pas qu'Abélard ait porté ses recherches plus loin (1). » Ces assertions avaient au moins besoin de preuves. Le manuscrit de Saint-Victor nous les fournit. Abélard, qui nulle part n'exagère la modestie, y avoue lui-même son entière ignorance en mathématiques. Déjà on avait très-bien senti, d'après Boèce, la difficulté de tirer le solide du point qui, considéré rigoureusement, est ou semble une abstraction. Dans cet embarras, Abélard déclare adopter l'opinion de son maître Guillaume de Champeaux, qui dérivait la ligne du point, et en général le composé du simple, folio 117 verso, au chapitre : *De puncto et quæ ex eo nascuntur quantitativibus, linea,*

(1) *Histoire littéraire*, t. XII, p. 148.

superficie, corpore; insuper de loco (1). « Affe-
 « runt quoque adversus hanc constitutionem
 « lineæ quæ de punctis est, quod in arithmetica
 « Boethius ponit, cum scilicet ait : Si punctum
 « puncto supraponis, nihil efficies, tanquam si
 « nihilum nihilo jungas. Cujus quidem solutionis
 « etsi multas ab arithmetice solutiones audie-
 « rim, nullam tamen a me præferendam judico,
 « quia ejus artis ignarum omnino me cognosco.
 « Talem autem, memini, rationem magistri nos-
 « tri sententia prætendebat, » etc... Il est donc
 certain qu'Abélard était dépourvu de toute con-
 naissance mathématique. La citation qu'il fait de
 Boèce prouve qu'il connaissait son traité d'arith-
 métique; il est probable qu'il connaissait aussi le
 peu de pages insignifiantes que Boèce a laissées
 sur la géométrie, mais il ne connaissait rien au
 delà; et nul en France, ni même en Europe,
 n'en savait davantage au XII^e siècle, excepté peut-
 être ceux qui, comme Adélard, de Bath, et avant
 lui Constantin et Gerbert, avaient voyagé en
 Espagne ou en Orient, et puisé à des sources
 arabes un savoir plus étendu.

Qu'il ne sa-
 vait pas le
 grec.

Maintenant Abélard savait-il le grec? Jus-
 qu'ici la critique n'avait guère le droit d'aller au
 delà du doute. Il était même naturel de supposer
 qu'Abélard savait le grec, puisqu'il en cite très-

(1) De l'édition in-4^o, p. 180.

souvent des mots, il est vrai isolés, et que ces mots sont écrits en grec dans l'édition de d'Amboise. Ensuite, dans la lettre qu'il écrit aux religieuses du Paraclet, *de Studio litterarum* (1), il leur recommande d'étudier non-seulement le latin, mais le grec et l'hébreu. Il insiste sur l'utilité et la nécessité de savoir ces deux langues, pour lire dans l'original le Nouveau Testament ; il propose aux religieuses du Paraclet l'exemple de leur abbesse Héloïse, qui sait à-la-fois, dit-il, le latin, l'hébreu et le grec : « *Magisterium habetis in* « *matre... quæ non solum latinæ, verum etiam* « *tam hebraicæ quam græcæ non expers littera-* « *turæ, sola hoc tempore illam trium linguarum* « *adepta peritiam videtur. »* Il n'est guère vraisemblable que le maître n'en sût pas autant que l'écolière. Enfin, on se rappelle la lettre d'Abélard à saint Bernard, sur le *panem supersubstantialem* (2), qu'Abélard avait persuadé aux religieuses du Paraclet de substituer, dans l'oraison dominicale, à *panem quotidianum*, sur divers motifs, et d'après l'autorité de l'Église grecque qui dit : τὸν ἄρτον ἡμῶν τὸν ἐπιούσιον. On peut très-bien préférer la leçon grecque à la leçon latine, dans ce cas comme en d'autres. Pour réfuter les hérétiques dans la question de la Trinité n'a-t-on, pas eu recours à un mot grec qui rend parfaite-

(1) Abæl. opp., p. 244. — (2) *Ibid.*, p. 240.

ment les rapports des trois personnes entre elles, à savoir le mot ὁμοούσιον? Toute cette érudition semble attester une connaissance même assez grande de la langue grecque; et cependant il n'en est rien. Le manuscrit de Saint-Victor contient plusieurs passages qui démontrent qu'Abélard ne savait pas le grec. Nous allons rapporter ici intégralement ces divers passages .

Premier passage, fol. 124, verso (1) : « De his
 « quidem prædicamentis (*quando, ubi, situ,*
 « *habere*) difficile est pertractare quorum doctri-
 « nam ex auctoritate non habemus, sed nume-
 « rum tantum. Ipse enim Aristoteles, in tota
 « prædicamentorum serie, sui studii operam non
 « nisi quatuor prædicamentis adhibuit, substan-
 « tiæ scilicet, quantitati, ad aliquid, qualitati;
 « de facere autem vel pati nihil aliud docuit, nisi
 « quod contrarietatem ac comparisonem susci-
 « perent. De quibus quidem, Boethio teste, ipse
 « in aliis operibus suis plene perfecteque tracta-
 « verat. De reliquis autem quatuor, quando scili-
 « cet, ubi, situ, habere, eo quod manifesta
 « sunt, nihil præter exempla posuit. Manifesta
 « autem hæc quatuor vel inde dixit quod ex aliis
 « innascantur, vel ex eo quod in aliis operibus
 « suis de his satis tractatum sit. De ubi quidem
 « ac quando, ipso quoque attestante Boethio, in

(1) De l'édition in-4°, p. 200.

« Physicis, de omnibusque altius subtiliusque in
 « his libris quos *Metaphysica* vocat, exequitur.
 « Quæ quidem opera ipsius nullus adhuc transla-
 « tor latinæ linguæ aptavit; ideoque minus na-
 « tura horum nobis est cognita. »

Deuxième passage. Au chapitre sur le relatif, *de Relativis*, fol. 123 verso (1), après avoir examiné la définition de Platon et celle d'Aristote, et avoir pris parti pour cette dernière, il dit :
 « Hæc quidem de relativis Aristotelem plurimum
 « sequentes diximus, eo scilicet quod ex ejus
 « operibus latina eloquentia maxime sit armata,
 « ejusque scripta antecessores nostri de græca in
 « hanc linguam transtulerint. Qui fortasse si
 « etiam scripta magistri ejus Platonis in hac arte
 « novissemus, utique et ea reciperemus, nec for-
 « sitan calumnia discipuli de diffinitione magistri
 « recta videretur. Novimus etiam ipsum Aristo-
 « telem et in aliis locis adversus eundem ma-
 « gistrum suum et primum totius philosophiæ
 « ducem, ex fomite fortassis invidiæ aut ex ava-
 « ritia nominis, ex manifestatione scientiæ in-
 « surrexisse, quibusdam et sophisticis argumen-
 « tationibus adversus ejus sententias inhiantem
 « dimicasse, ut in eo quod de motu animæ Ma-
 « crobius meminit.... Sed quoniam Platonis
 « scripta in hac arte nondum cognovit latinitas

(1) De l'édition in-4°, pages 205-206.

« nostra, eum defendere in his quæ ignoramus
« non præsumamus. »

Troisième passage, fol. 132 verso (1) : « Sunt
« autem tres quorum septem codicibus omnis in
« hac arte eloquentia latina armatur. Aristote-
« lis enim duos tantum, Prædicamentorum sci-
« licet et Peri ermenias libros, usus adhuc lati-
« norum cognovit; Porphyrii vero unum, qui
« videlicet de quinque vocibus conscriptus, ge-
« nere scilicet, specie, differentia, proprio et
« accidente, introductionem ad ipsa præparat
« Prædicamenta. Boethii autem quatuor in con-
« suetudinem duximus libros, videlicet Divisio-
« num et Topicorum cum syllogismis tam cate-
« goricis quam hypotheticis. Quorum omnium
« summam nostræ dialecticæ textus plenissime
« concludet, et in lucem usumque legentium
« ponet... »

Quatrième passage, fol. 168, verso (2) : « De
« contrarietate autem in vi prædicamentorum
« nihil omnino in textu Prædicamentorum quem
« habemus determinavit, horum scilicet : quando,
« ubi, situs, habere. Nec nos quidem quod auc-
« toritas indeterminatum reliquit determinare
« præsumemus, ne forte aliis ejus operibus quæ
« latina non novit eloquentia contrarii reperia-
« mur. »

(1) De l'édition in-4°, p. 228, 229. — (2) *Ibid.*, p. 399.

De ces quatre passages jusqu'ici entièrement inconnus, et qui s'éclaircissent et se développent l'un l'autre, nous allons tirer une suite de conséquences certaines, qui mettront dans une lumière manifeste le véritable état de l'érudition philosophique d'Abélard et de son siècle.

La première de ces conséquences résout la question si Abélard savait le grec. Il ne le savait pas; il en convient lui-même quatre fois dans le manuscrit de Saint-Victor, puisqu'il y convient quatre fois qu'il est condamné à ignorer tout ce qui n'est pas écrit en latin. Cette preuve de fait est au-dessus de toutes les apparences contraires, et une fois admise elle les explique facilement. D'abord, il a plu à d'Amboise d'écrire en grec les mots grecs que cite de loin en loin Abélard; mais il est probable que, dans les manuscrits de d'Amboise, ils étaient écrits en latin : car ceux qui se rencontrent dans la *Theologia christiana* sont écrits en latin, et l'habile éditeur s'est bien gardé de leur restituer leur vraie forme; il l'a réservée pour les notes. Il en est de même de nos manuscrits et de notre édition. D'ailleurs, quand Abélard aurait écrit lui-même dans leur forme véritable quelques mots grecs, cela ne prouverait nullement qu'il sût le grec; car presque tous ces mots sont déjà dans plusieurs Pères latins, par exemple, dans saint Jérôme; et nous ne voulons pas dire qu'Abélard ignorait le grec au point de

ne pouvoir se rendre compte de quelques mots isolés dont il avait sous les yeux la traduction. Il est possible qu'il eût quelque teinture des éléments de la grammaire grecque ; mais il ne savait pas véritablement le grec, et il ne pouvait mettre à profit les Pères et les auteurs grecs en très-petit nombre qu'on possédait à cette époque. Et même, quoi qu'il en dise, ou plutôt, sans excéder ses propres paroles, nous soupçonnons fort que l'habileté d'Héloïse en ce genre se bornait à ne pas être étrangère à la langue grecque, *græcæ... non experts litteraturæ*, et à en connaître les éléments comme Abélard pouvait les connaître lui-même : car elle, qui sans aucune pédanterie se complait à citer tant d'auteurs latins, comment aurait-elle manqué à citer aussi quelques passages d'auteurs grecs alors non traduits, si l'un et l'autre avaient pu lire ces auteurs ?

Si donc Abélard ne savait pas le grec, il est clair, et il le dit lui-même, qu'il ne pouvait connaître de l'antiquité philosophique que ce qui en avait été traduit en latin ; et ici on se demande quels étaient les auteurs grecs, j'entends les philosophes, dont il existait des traductions latines au XII^e siècle ? Par exemple, existait-il à cette époque une traduction latine de Platon ou du moins de quelques-uns de ses dialogues ?

Qu'Abélard Il semble, au premier coup d'œil, qu'Abélard

était très-familier avec Platon. Loin de là ; il y a dans l'*Introductio ad theologiam* et dans la *Theologia christiana* des citations du Timée qui prouvent qu'Abélard possédait le Timée de Chalcidius ; il est certain qu'il ne connaissait véritablement aucun autre dialogue du maître d'Aristote. Dans un des passages que nous avons tirés du manuscrit de Saint-Victor, Abélard dit lui-même qu'il ne connaît pas les ouvrages de Platon, parce que ces ouvrages n'ont pas été traduits en latin : « Si etiam scripta magistri « ejus Platonis in hac arte novissemus..... ; « sed quoniam Platonis scripta in hac arte non- « dum cognovit latinitas nostra, eum defendere « in his quæ ignoramus non præsumamus..... » Et il ne faut pas être dupe de la restriction apparente cachée dans les mots *in hac arte* ; car cette restriction, prise à la lettre, n'irait pas à moins qu'à attribuer à Abélard la connaissance de tous les ouvrages de Platon qui ne sont pas consacrés à la dialectique. Mais il ne peut être question pour ces ouvrages, le Timée excepté, que d'une certaine connaissance vague et très-générale, d'après des témoignages étrangers, tels que ceux de Cicéron, de Macrobe, de Chalcidius ; tandis que, pour la théorie dialectique de Platon, ces auteurs n'en disant absolument rien, tous les témoignages latins manquent ; par conséquent, Abélard en est réduit

ne connaissait
tout au plus.
de Platon, que
le Timée dans
la version de
Chalcidius.

à ce qu'en dit Aristote, et n'en peut porter aucun jugement assuré. Tel est, selon nous, le seul sens raisonnable de la phrase de notre manuscrit.

Qu'Abélard ne connaissait d'Aristote que l'*Organum*, et de l'*Organum* que les trois premières parties traduites par Boèce.

Du moins cette phrase même semble-t-elle indiquer qu'à défaut des ouvrages de Platon, ceux d'Aristote étaient alors traduits en latin, et qu'ils étaient connus d'Abélard. Mais M. Jourdain a soutenu et démontré (1) que la plupart des grands ouvrages d'Aristote étaient inconnus en Europe et en France avant le XIII^e siècle; qu'on ne possède aucun manuscrit d'une traduction latine de la Physique et de la Métaphysique antérieure à cette époque; et que jusque-là nul philosophe scholastique ne parle de ces deux ouvrages comme les ayant véritablement lus. Le premier passage d'Abélard, que nous avons emprunté au manuscrit de Saint-Victor, est péremptoire : « Quæ
« quidem opera (la Physique et la Métaphysique)
« ipsius nullus adhuc translator latinæ linguæ
« aptavit, ideoque minus natura horum nobis
« est cognita. » Toutes les recherches de M. Jourdain aboutissent à cette phrase, qui les confirme et les résume.

Il est donc établi qu'Abélard et ses contemporains n'avaient point de version latine de Platon,

(1) Recherches critiques sur l'âge et sur l'origine des traductions latines d'Aristote, 1819.

et que d'Aristote ils ne possédaient que la logique, ce qu'on appelle l'*Organum*, à savoir : les Catégories avec l'Introduction de Porphyre, l'Interprétation, les Analytiques, les Topiques et le Traité des arguments sophistiques, dans la traduction et avec les commentaires de Boèce. C'est à quoi les critiques les plus sévères ont réduit l'érudition philosophique avant le XIII^e siècle. C'est là l'opinion aujourd'hui régnante. Cette opinion nous paraît trop indulgente encore. Selon nous, il faut réduire encore la part déjà si faible du XII^e siècle, ou du moins de la première moitié du XIII^e siècle. Abélard ne connaissait pas même tout l'*Organum*, mais seulement ses trois premières parties : l'Introduction de Porphyre, les Catégories et l'Interprétation dans la traduction de Boèce ; quant à celle des trois dernières parties de l'*Organum*, à savoir : les Topiques, les Analytiques et les Arguments sophistiques, elle existait sans doute quelque part, mais elle était encore à-peu-près inconnue. Plusieurs passages authentiques du manuscrit de Saint-Victor placent cette opinion, en ce qui regarde Abélard, au-dessus de toute contestation.

M. Jourdain (*Recherches*, etc., page 32) fait observer que les œuvres d'Abélard offrent des citations de l'Introduction de Porphyre, des Catégories, de l'Interprétation, des Topiques et des Arguments sophistiques, et que plusieurs con-

temporaires d'Abélard citent les Analytiques ; mais la question est de savoir si ces citations sont de première ou de seconde main. Nul doute qu'au XII^e siècle on ne sût parfaitement qu'Aristote avait écrit tous les ouvrages dont se compose l'*Organum*, comme on savait que Platon avait composé la République ; mais il s'agit de savoir si on possédait ces ouvrages mêmes traduits en latin. Incontestablement Abélard connaissait l'Introduction de Porphyre, les Catégories et l'Interprétation : notre publication le démontre, puisqu'elle contient des gloses détaillées d'Abélard sur ces trois ouvrages. Ces gloses portent sur la traduction latine de Boèce, et elles témoignent d'une connaissance entière des commentaires de Boèce sur ces trois premières parties de l'*Organum*. Il est encore manifeste qu'Abélard connaissait, car il les cite sans cesse, les Topiques de Boèce, ses deux traités des syllogismes catégoriques et des syllogismes hypothétiques, et son Traité de la Division ; mais il ignorait entièrement sa traduction des Analytiques, des Topiques et des Arguments sophistiques d'Aristote. Remarquez que dans cette multitude de gloses dialectiques d'Abélard, que contient le manuscrit de Saint-Germain, il n'y en a pas une seule sur aucun de ces trois traités, qui certes en avaient grand besoin, et qu'Abélard aurait étudiés et commentés s'il les avait eus.

Quant au livre des Arguments sophistiques, Abélard ne le cite qu'une fois, et cette unique citation, que rapporte M. Jourdain, prouve seulement qu'Abélard n'ignorait pas qu'Aristote avait composé un traité sous ce titre ; mais elle ne prouve nullement qu'il connût ce traité. Voici cette citation, *Abæl. opp.*, p. 239-240 : « Unde
 « et a scriptoribus dialecticæ nec hujus artis trac-
 « tatus est prætermisus, cum ipse Peripatetico-
 « rum princeps, Aristoteles, hanc quoque tradi-
 « derit, elenchos scribens sophisticos. » Dans le long traité de dialectique que contient le manuscrit de Saint-Victor, les citations que nous rencontrons des Arguments sophistiques ne sont guère plus significatives. Ainsi, fol. 138 verso (1) : « Sex autem sophismatum genera Aristotelem in
 « sophisticis elenchis suis posuisse Boethius in
 « secunda editione Peri ermenias commemorat. » Peut-on admettre qu'Abélard eût cité de cette façon les Arguments sophistiques, s'il les eût connus directement et par lui-même ? Jean de Salisbury donne sans doute des Topiques et des Analytiques une analyse (2) qui atteste une vraie connaissance de ces deux ouvrages dans la traduction de Boèce : mais Jean de Salisbury est déjà postérieur à Abélard. Pour ce dernier, tous les doutes doivent céder au passage péremptoire

(1) De l'édition in-4°, p. 258.

(2) *Metalogicus*, libb. III et IV.

que nous avons tiré du manuscrit de Saint-Victor. Abélard dit positivement, qu'il n'y avait, de son temps, que sept ouvrages de dialectique écrits en latin : deux d'Aristote, les Catégories et l'Interprétation ; un de Porphyre, l'Introduction ; et quatre de Boèce (outre ses commentaires sur les trois précédents ouvrages), savoir, le Traité des divisions, le Traité des Topiques (c'est-à-dire, *de Differentiis topicis*), et les deux traités des Syllogismes catégoriques et des Syllogismes hypothétiques. Abélard déclare qu'il n'a connu et employé que ces sept ouvrages. Le passage est formel : « Aristotelis enim duos tantum, Prædicatorum scilicet et Peri ermenias libros usus adhuc latinorum cognovit. » On ne peut pas s'expliquer plus nettement. Ce passage authentique, écrit au milieu du XII^e siècle, renverse toutes les objections et toutes les apparences contraires ; et nous regardons désormais, sur l'autorité irréfragable d'Abélard lui-même, comme un point démontré et acquis à la critique, qu'Abélard ne connaissait de l'*Organum* que l'Introduction de Porphyre, les Catégories et l'Interprétation dans la traduction de Boèce ; qu'il n'avait aucune traduction ni des Topiques, ni des Analytiques, ni des Arguments sophistiques ; qu'aucune traduction latine de ces trois ouvrages n'était répandue de son temps ; et qu'outre les trois écrits ci-dessus mentionnés de Porphyre et d'Aristote,

il n'avait à sa disposition d'autres ouvrages de l'ancienne dialectique que ceux de Boèce.

Si ces conclusions, déduites des passages précédemment cités du manuscrit de Saint-Victor, sont incontestables, on est frappé et comme effrayé de la pénurie des ressources philosophiques de cette époque. Quatre écrits de Boèce, commentateur clair et méthodique, mais sans profondeur ; d'Aristote lui-même, l'Interprétation, c'est-à-dire un traité de grammaire, et les Catégories, qui, n'étant plus rattachées à la Métaphysique et à la Physique, n'offrent guère qu'une classification dont on n'aperçoit pas toute la portée ; enfin l'Introduction de Porphyre, évidemment destinée à des commençants, et où l'auteur évite à dessein toutes les grandes questions et s'arrête à la surface des choses : tels sont les seuls matériaux que possédaient Abélard et ses contemporains. Je dis ses contemporains ; car il n'est pas admissible qu'Abélard, si curieux de philosophie, si passionné pour Platon et pour Aristote, n'ait pas recherché avec le plus grand soin toutes les traductions connues des écrits de ces deux grands hommes. Ses contemporains n'étaient donc pas plus riches que lui ; évidemment ses deux maîtres de la fin du XI^e siècle et du commencement du XII^e, Roscelin et Guillaume de Champeaux, devaient être tout aussi dépourvus que leur disciple. Il n'y a pas non plus de raison pour que

le ix^e et le x^e siècle aient connu des traductions qui auraient disparu au xi^e. Nous nous sommes engagés dans la lecture des diverses gloses de Raban-Maur que contient le manuscrit de Saint-Germain (1). Sur quoi portent ces gloses? sur l'Introduction de Porphyre, dont la fin manque, sur l'Interprétation, et sur les Topiques de Boèce. La traduction de Porphyre et d'Aristote sur laquelle sont établies ces gloses, est celle de Boèce. Il n'y a de gloses ni des Topiques d'Aristote ni des Analytiques ni des Arguments sophistiques. Dans tout le manuscrit, il n'y a pas un seul mot qui puisse faire soupçonner que Raban connût ces ouvrages, et il y a un passage qui prouve formellement qu'il n'avait jamais eu entre les mains les Analytiques. « Volunt enim quemdam librum esse « qui vocetur liber demonstrationum, qui apud « nos in usu non est (2). » Ainsi Boèce, et sa traduction des trois premières parties de l'*Organum*, voilà le point de départ de l'esprit humain au moyen âge, voilà le cercle dans lequel il se meut en tâtonnant pendant plusieurs siècles.

Ici on se demande naturellement ce qu'on a pu faire avec de si faibles ressources; et après avoir recueilli les divers documents que contenaient

(1) *Rabanus super Porphyrium*, fol. 86 recto, col. 1, jusqu'au fol. 100 verso, col. 2.

(2) Fol. 86 verso, col. 2.

nos manuscrits pour l'histoire extérieure de la philosophie dans le siècle d'Abélard, nous allons instituer, avec leur secours; des recherches d'un ordre différent et entrer, pour ainsi dire, dans les entrailles mêmes de la scholastique.

Nous l'avons vu : Boèce peut être considéré au moyen âge comme le lien entre le passé et les temps nouveaux. Chrétien et latin, il traduit de la philosophie grecque et païenne ce qui pouvait servir à polir et à façonner un peu la rude enfance du christianisme barbare. Remarquez que la grammaire et la logique péripatéticienne convenaient admirablement à cette éducation; car l'*Organum* n'est pas plus païen que chrétien : il formait l'esprit sans compromettre la foi. Aussi l'étude de Boèce devint-elle aisément universelle, et elle fut longtemps utile pour aiguïser, assouplir, fortifier la pensée et lui imprimer l'habitude de la rigueur et de la précision; mais tombant uniquement sur la forme, elle eût fini, trop prolongée, par épuiser l'esprit humain en le maintenant dans une dialectique aride. Heureusement dès le début de l'*Organum*, dans l'Introduction de Porphyre, se rencontrait une phrase d'un tout autre caractère, une phrase qui n'était plus seulement logique et grammaticale, et qui, au lieu d'imposer une théorie, présentait un problème avec l'alternative de deux solutions opposées, entre lesquelles on pouvait choisir sans compromettre

Que la philosophie scholastique est sortie d'une phrase de Porphyre, traduit par Boèce.

tre sa loyauté envers Porphyre, qui posait le problème et ne le résolvait pas, ni envers Aristote, qui ne l'abordait pas directement, ni même envers Boëce, qui n'avait pas l'air d'y attacher une grande importance. Plusieurs siècles de gloses et de commentaires passèrent sur ce problème sans en apercevoir la portée; on ne l'entrevit guère qu'au milieu du xi^e siècle. Mais à peine livré à l'examen, les deux solutions contraires qu'il présentait se partagèrent les esprits; et bientôt agité en tous sens, et fécondé à-la-fois par la témérité et par la sagesse, il en sortit à la fin du xi^e siècle, et surtout au commencement du xii^e, la philosophie scholastique dans toute son originalité et sa grandeur.

Quel était donc le problème qui contenait un pareil avenir? C'était un débris de la philosophie antique; non de celle qu'avait commentée Boëce, à l'usage des contemporains de Théodoric, mais de cette grande philosophie qui avait rempli douze siècles de ses admirables développements. Ce problème, aujourd'hui glacé et comme pétrifié sous le latin de Boëce, avait été vivant jadis dans un autre monde; il avait occupé Platon et Aristote, il avait provoqué des luttes immortelles et enfanté des systèmes qui s'étaient longtemps maintenus debout l'un contre l'autre. Ces luttes avaient cessé; cette noble philosophie était éteinte; la société qu'elle éclairait était à jamais ensevelie; la

langue même dans laquelle toutes ces grandes choses avaient été pensées et écrites avait fait place à une autre langue, qui elle-même n'était qu'une transition à une langue nouvelle. Ainsi marche l'humanité; elle n'avance que sur des débris. La mort est la condition de la vie; mais pour que la vie sorte de la mort, il faut que la mort n'ait pas été entière. Si dans les orages de l'humanité le passé disparaissait tout entier, il faudrait que l'humanité recommençât à frais nouveaux sa pénible carrière. Le travail des pères serait perdu pour les enfants; il n'y aurait plus de famille humaine; il y aurait solution de continuité entre les générations et les siècles. Et d'un autre côté, si le monde, qui doit faire place à un monde nouveau, laissait un trop riche héritage, il empêcherait que le nouveau ne s'établisse. Il faut que quelque chose subsiste du passé, ni trop ni trop peu, qui devienne le fondement de l'avenir et maintienne, à travers les renouvellements nécessaires, la tradition et l'unité du genre humain. Ainsi, la plupart des langues de l'Europe moderne ont leur germe primitif dans la langue latine, qu'elles supposent et dont elles s'écartent. Otez le roman, il n'y aurait pas eu de français, et le roman est une ruine du latin. Cette ruine est devenue peu à peu le plus admirable édifice. Il est prouvé aujourd'hui qu'un certain nombre de procédés de l'art antique n'avaient pas entièrement péri au moyen âge, et que

ces procédés ont puissamment servi à l'art nouveau. Dans l'architecture, ce premier de tous les arts, entre les deux extrémités du style grec et du style gothique est l'intermédiaire du style byzantin. En poésie, le Dante assurément ne vient pas de Virgile; mais lui-même n'eût jamais été sans une certaine culture latine qui guidait, à son insu même, l'inspiration de la muse chrétienne. Tant qu'il ignore absolument l'antiquité, le moyen âge demeure barbare. Dès qu'il connaît assez l'antiquité pour qu'elle le polisse, sans la connaître assez pour qu'elle le subjugue, alors il porte avec une fécondité admirable les plus belles choses, que le monde n'avait pas encore vues. Avant ce point, tout est barbarie; passé ce point, et quand plus tard l'antiquité sort de son tombeau et reparait tout entière à la lumière, dans cet âge qu'on célèbre tant sous le nom de renaissance, il n'y a plus guère en tout genre qu'un commencement d'imitation, qui tue peu à peu l'inspiration et produit l'abâtardissement, et par suite encore la manière, la petitesse ou le faux grandiose. Il en devait être de même, et il en a été de même en philosophie. De Charlemagne jusqu'à la fin du xi^e siècle est la barbarie de la pensée, le règne de la glose et du commentaire verbal. Au milieu du xi^e siècle, une ère nouvelle commence. L'antiquité, un peu mieux connue, fait éclore un mouvement intellectuel d'abord

très-faible, mais qui, s'accroissant par degrés, éclate au XII^e siècle, et jusqu'à la fin du XV^e produit sans relâche des chefs-d'œuvre originaux. Le point de départ de ce grand mouvement a été la philosophie ancienne et l'*Organum* de Boëce. Otez ce premier mobile, et le mouvement n'aurait pas eu lieu; mais une fois né, il s'est soutenu par sa propre force et s'est développé par ses effets mêmes : les pensées heureuses ont suscité d'autres pensées dignes d'elles; les chefs-d'œuvre ont enfanté des chefs-d'œuvre et les grands hommes des grands hommes. On était parti des plus faibles restes de la philosophie ancienne, et on est arrivé au développement le plus original dans sa substance et même dans ses formes, à part un peu de pédanterie. Cependant, à la fin du XV^e siècle, la philosophie ancienne reparait presque toute entière. On possède enfin tout Aristote; on acquiert Platon; on lit dans leur langue ces deux grands esprits; on s'enchant, on s'enivre de cette merveilleuse antiquité; on devient platonicien, péripatéticien, pythagoricien, épicurien, académicien, stoïcien, alexandrin; on n'est presque plus chrétien et assez peu philosophe. On est savant avec plus ou moins d'imagination et d'enthousiasme; on imite à tromper les plus habiles; on est plein d'esprit; on a peu de génie. Le XVI^e siècle tout entier n'a pas produit un seul grand homme en philosophie, un vrai penseur, un phi-

losophe original. Toute l'utilité, la mission (1) de ce siècle n'a guère été que d'effacer et de détruire le moyen âge sous l'imitation artificielle de l'antique, jusqu'à ce qu'enfin, au xvii^e siècle, un homme de génie, assurément très-cultivé mais sans aucune érudition, Descartes, enfante la philosophie moderne avec ses immenses destinées. Entre la philosophie ancienne et la vraie philosophie moderne est la philosophie du moyen âge, la scholastique. Elle est née d'une certaine connaissance de l'antiquité, vivifiant le génie et vivifiée par lui; elle est morte à la fin du xv^e siècle, à la renaissance de l'antiquité, dans une érudition sans critique, animée et gâtée par l'imagination. Le théâtre de la philosophie du moyen âge a sans doute été toute l'Europe chrétienne; car l'Europe était une alors par la religion, comme aujourd'hui elle tend à le devenir par les mœurs et le gouvernement représentatif; mais dans cette forte unité se détache la France, qui crée la philosophie scholastique et demeure jusqu'à la fin le foyer où elle prend sans cesse de nouvelles forces et d'où elle se répand sur l'Europe entière. On peut dire que la philosophie scholastique est née à Paris et qu'elle y est morte. Une phrase de Porphyre, un rayon dérobé à l'antiquité, la produisit; l'antiquité tout entière l'étouffa.

(1) Cours de 1829, 10^e leçon, p. 389-436.

Voici cette phrase de Porphyre, telle que la Du problème de la nature des genres et des espèces. tel qu'il est posé dans la phrase de Porphyre. rencontra le moyen âge dans le latin de Boèce, avec ce qui la précède et ce qui la suit immédiatement : « Cum sit necessarium, Chrysaori, et ad « eam quæ est apud Aristotelem Prædicamento-
 « rum doctrinam, nosse quid sit genus, quid dif-
 « ferentia, quid species, quid proprium, et quid
 « accidens, et ad diffinitionum assignationem, et
 « omnino ad ea quæ in divisione et in demons-
 « tratione sunt, utili istarum rerum speculatione,
 « compendiosam tibi traditionem faciens, tentabo
 « breviter, velut introductionis modo, ea quæ ab
 « antiquis dicta sunt, aggredi : ab altioribus qui-
 « dem quæstionibus abstinens, simpliciores vero
 « mediocriter conjectans. *Mox de generibus et*
 « *speciebus illud quidem sive subsistant sive*
 « *in solis nudis intellectibus posita sint, sive sub-*
 « *sistentia corporalia sint an incorporalia, et*
 « *utrum separata a sensibilibus an in sensibili-*
 « *bus posita et circa hæc consistentia, dicere*
 « *recusabo. Altissimum enim negotium est hujus-*
 « *modi, et majoris egens inquisitionis. Hoc vero*
 « *quemadmodum de his ac de propositis proba-*
 « *biliter antiqui tractaverunt, et horum maxime*
 « *Peripatetici, tibi nunc tentabo monstrare. »*

« Chrysaore, puisqu'il est nécessaire pour com-
 « prendre la doctrine des catégories d'Aristote de
 « savoir ce que c'est que le genre, la différence,
 « l'espèce, le propre et l'accident, et puisque

« cette connaissance est utile pour la définition,
 « et en général pour la division et la démonstra-
 « tion, je vais essayer, dans un abrégé succinct
 « et en forme d'introduction, de parcourir ce
 « que nos devanciers ont dit à cet égard, m'abs-
 « tenant des questions trop profondes et m'ar-
 « rêtant même assez peu sur les plus faciles. Par
 « exemple, *je ne rechercherai point si les genres*
 « *et les espèces existent par eux-mêmes ou seu-*
 « *lement dans l'intelligence, ni, dans le cas où*
 « *ils existeraient par eux-mêmes, s'ils sont cor-*
 « *poriels ou incorporiels, ni s'ils existent séparés*
 « *des objets sensibles ou dans ces objets et en fai-*
 « *sant partie*; ce problème est trop difficile et de-
 « manderait des recherches plus étendues. Je me
 « bornerai à indiquer ce que les anciens, et parmi
 « eux surtout les Péripatéticiens, ont dit de plus
 « raisonnable sur ce point et sur les précédents. »

Il faut mettre aussi sous les yeux du lecteur le grec même de Porphyre :

Αὐτίκα περὶ γένωντε καὶ εἶδων, τὸ μὲν εἶτε ὑφέστηκεν
 εἶτε καὶ ἐνμόναις φιλαῖς ἐπινοίαις κείται, εἶτε καὶ ὑφεστη-
 κότα σώματα ἔστιν ἢ ἀσώματα, καὶ πότερον χωριστὰ
 ἢ ἐν τοῖς αἰσθητοῖς καὶ περὶ ταῦτα ὑφεστῶτα παραιτή-
 σομαι λέγειν· βαθυτάτης οὐσης τῆς τοιαύτης πραγμα-
 τείας, καὶ ἄλλης μείζονος δεομένης ἐξετάσεως.

A ce langage harmonieux, à cette manière de s'exprimer nette et précise et en même temps gracieuse encore, il est impossible de ne pas ou-

blier un moment le moyen âge, pour reporter sa pensée vers l'ancien monde, et songer aux deux grandes écoles et aux deux grands hommes qui y représentent la philosophie. Platon et Aristote sont évidemment les deux termes opposés de l'alternative que renferme la phrase de Porphyre. Pour Platon, les espèces et les genres, c'est-à-dire, les *Idées*, sont l'essence même des choses; non-seulement elles existent, mais elles existent seules d'une existence permanente, tandis que les individus, les choses particulières sont dans un mouvement perpétuel et paraissent et disparaissent tour à tour. Les *Idées* ne sont pas de simples conceptions de l'esprit, des notions abstraites purement subjectives, comme on dirait dans la langue de la philosophie moderne (et c'est là le vrai sens de *ψιλὰς ἐπινοίας*, que Boèce traduit d'une manière presque inintelligible par *nudis intellectibus*); elles ont une valeur indépendante de l'esprit même qui les conçoit, une réalité objective, *ὑφέστηκεν*. Selon Platon, les *Idées* n'ont rien de corporel; et alors même qu'elles feraient leur apparition dans les objets sensibles, elles n'en font point partie, elles ne s'y rapportent point comme la partie au tout, la qualité au sujet, l'accident à la substance; mais elles en sont sinon séparées, *χωριστά*, du moins séparables. Aristote, au contraire, sans adopter absolument la thèse opposée, y incline; il a bien l'air de ré-

duire les espèces et les genres à de simples notions générales, et de ne leur accorder qu'une valeur psychologique et logique; du moins il se prononce sans cesse et avec la plus grande force contre leur indépendance des objets particuliers; il tient pour des chimères les *Idees* hors des choses, et les genres et les espèces sont pour lui dans les individus eux-mêmes, dans les objets sensibles : *ἐν τοῖς αἰσθητοῖς καὶ περὶ ταῦτα ὑφ' ἑστῶτα*. Or, Platon est tout entier dans la théorie des *Idees*, et l'on peut dire avec une rigueur parfaite que la *Métaphysique* d'Aristote est une polémique perpétuelle contre cette théorie (1). Ce n'est pas là une querelle de détail, c'est toute la différence qui sépare ces deux grands hommes, car c'est là le problème même de la philosophie. Les expressions de ce problème varient suivant les diverses époques de la philosophie et de la civilisation. Les données en sont plus ou moins nettement posées, les conséquences plus ou moins rigoureusement développées; mais le problème est toujours celui qui à toutes les époques tourmente et féconde l'esprit humain, et, par les diverses solutions qu'il soulève, engendre toutes les écoles. Il se teint en quelque sorte de toutes les couleurs du temps où il se développe; mais par-

(1) Voyez dans notre écrit intitulé *De la Métaphysique d'Aristote*, la note où sont indiqués tous les passages d'Aristote relatifs à la *Théorie des Idees*.

tout il est le fond duquel partent ou auquel aboutissent les recherches philosophiques. Il a l'air de n'être guère qu'un problème de psychologie et de logique, et en réalité il domine toutes les parties de la philosophie; car il n'y a pas une seule question qui dans son sein ne contienne celle-ci : tout cela n'est-il qu'une combinaison de notre esprit faite par nous à notre usage, ou tout cela a-t-il en effet son fondement dans la nature des choses? La théorie platonicienne des *Idées* a donné son nom à tout un côté de la philosophie, l'idéalisme, et l'idéalisme a survécu à Platon; il a traversé les âges, il vit et vivra autant que l'esprit humain et la philosophie. En revanche, la théorie contraire n'est pas moins vivace. La longue rivalité des deux écoles platonicienne et péripatéticienne est le combat des deux solutions opposées, et la phrase de Porphyre, au III^e siècle, est le résumé de ce grand différend. Ce résumé lui-même n'est qu'un point de départ pour l'école d'Alexandrie. Au IV^e siècle, le plus grand représentant de cette école, Proclus, a composé sur le Parménide de Platon un commentaire qui n'est pas autre chose qu'un nouvel et dernier examen du fatal problème, envisagé sous toutes ses faces et poursuivi dans tous ses développements. Cet immense commentaire, achevé et complété au VI^e siècle par Damascius, est comme le dernier mot de la philosophie an-

cienne : c'est une longue et régulière apologie des *Idées*. La question de Porphyre y est reprise en sous-œuvre, et la solution platonicienne enrichie de toutes les nouvelles lumières, et fortifiée de tout le progrès de l'esprit humain pendant plus de huit siècles. Porphyre avait décomposé en trois questions précises la question générale ; Proclus retranche judicieusement la seconde question de Porphyre, et divise les deux autres en quatre questions : 1°. si les Idées sont ; 2°. de quelles choses il y a des Idées ; 3°. quelle est la nature des Idées ; 4°. comment les choses sensibles, les objets particuliers, les individus, participent des Idées (1). Il n'y a pas une de ces quatre questions qui ne se décompose elle-même en un certain nombre d'autres questions dont les développements embrassent les sept livres du commentaire alexandrin et toute la philosophie ancienne.

Mais il faut supposer le monde ancien détruit, la philosophie ancienne ensevelie avec la civilisa-

Proclus, *Comm. in Parmenidem Platonis*, liv. III, p. 4 et 5 du t. v de notre édition : Τετάρων τοίνυν ὄνται ἐν ταῖς περὶ τῶν ἰδεῶν ζητήσεσι προβλημάτων, πρώτου μὲν, εἰ ἔστι τὰ εἶδη· τί γὰρ ἂν τις καὶ περὶ αὐτῶν ἐπισκέψοιτο μὴ τοῦτο προσμολογησάμενος; δευτέρου δὲ, τινῶν ἔστι καὶ τινῶν οὐκ ἔστι τὰ εἶδη· καὶ γὰρ τοῦτο πολλὰς ἔχει διαμφισθησεις· τρίτου δὲ, ὁποῖα δὴ τινὰ ἔστι τὰ εἶδη, καὶ τίς ἡ ιδιότης αὐτῶν· τετάρτου δὲ, πῶς μετέχεται ὑπὸ τῶν τῆδε, καὶ τίς ὁ τρόπος τῆς μετέχουσας.

tion dont elle faisait partie, et la longue et brillante polémique qui avait fait la vie même de cette philosophie, réduite à la phrase de Porphyre dans la traduction latine de Boèce. C'est sur cette phrase et autour d'elle que va peu à peu se reformer une philosophie nouvelle. Les commencements de cette philosophie seront bien faibles, il est vrai, et se ressentiront de la profonde barbarie du temps; mais une fois née, la puissance de l'éternel problème la développera et lui ouvrira une carrière immense.

La scholastique a trois époques : 1°. du xi^e siècle jusqu'au xiii^e et jusqu'à l'organisation de l'Université de Paris; c'est l'enfance de la scholastique; 2°. du xiii^e siècle jusqu'au xv^e; c'est l'âge de sa virilité, où toutes les grandes universités de l'Europe, les grands ordres religieux fleurissent; 3°. du xv^e siècle jusqu'à la fin du xvi^e; c'est le temps de son déclin, où elle languit et s'éteint peu à peu dans la décadence du moyen âge, sous les premiers essais de réforme en tout genre, aux approches d'une langue nouvelle, d'un esprit nouveau, d'une nouvelle époque de l'humanité. Et si dans la scholastique on écarte la théologie pour considérer seulement la philosophie proprement dite, cette philosophie est tout entière dans la querelle du nominalisme et du réalisme, et cette querelle peut se diviser aussi en trois époques : 1°. elle naît à l'occasion de la phrase de

Porphyre, et sa naissance est celle de la philosophie scholastique; 2°. aux luttes vives et passionnées de cette première époque succède le règne au moins apparent de l'une des deux opinions rivales; 3°. l'opinion vaincue dans la première époque et condamnée au silence dans la seconde reparaît dans la troisième et finit par triompher, et son triomphe est le tombeau de la scholastique. De ces trois époques, la seconde et la troisième sont assez connues, surtout la seconde, qui forme, pour ainsi dire, les beaux jours de la philosophie du moyen âge. C'est le temps des dominicains Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Vincent de Beauvais; des franciscains Alexandre de Hales, saint Bonaventure, Duns Scot, Roger Bacon. Les ouvrages de ces illustres personnages ont été depuis longtemps, pour la plupart, recueillis et appréciés. Mais, comme toutes les origines, celles de la philosophie scholastique sont couvertes de profondes ténèbres. Les deux opinions qui commencent à se montrer dans la première époque ont par leurs luttes réveillé l'esprit humain, c'est là leur gloire; mais elles étaient trop faibles encore pour produire aucun monument durable. L'opinion vaincue a presque entièrement péri dans sa défaite; et on est réduit à en rechercher quelques lambeaux dans les rares écrits des vainqueurs. C'est cette première époque si intéressante à-la-fois et si obscure que nous

allons parcourir et éclairer, s'il est possible, à l'aide de nos manuscrits, car cette époque est celle que représente et couronne Abélard.

Pour voir clair dans la naissance et les commencements de la philosophie scholastique, il faut se reporter au point de départ du grand débat dont elle est sortie, c'est-à-dire à Boèce, et se rappeler que Boèce n'avait pas seulement traduit la phrase de Porphyre, mais qu'il l'avait aussi commentée, et qu'il s'était expliqué sur les deux solutions contraires du problème posé par le philosophe alexandrin.

Point de départ de la philosophie scholastique : opinion de Boèce sur le problème des espèces et des genres.

Il y deux commentaires de Boèce sur l'Introduction de Porphyre.

Le premier est présenté sous la forme du dialogue, et il est beaucoup plus court que le second. Boèce examine les trois questions sur les genres et les espèces : s'ils existent par eux-mêmes ou s'ils ne sont que des conceptions de l'esprit ; s'ils sont corporels ou incorporels ; s'ils existent seulement dans les objets sensibles ou s'ils en sont séparés ; et il applique ces questions non-seulement au genre et à l'espèce, mais aussi à la différence, au propre et à l'accident. Sur la première question, qui peut nous tenir lieu des deux autres, Boèce déclare positivement que le genre, l'espèce, la différence, le propre, l'accident existent réellement ; et la raison qu'il en donne est que sans eux rien ne serait, puisqu'il n'y au-

rait ni accident ni propriété, ni différence ni genre (1). Ici, il est évident que Boèce n'a pas compris la question de Porphyre. Porphyre n'a jamais demandé si la différence, l'accident, le propre existent par eux-mêmes; car il suffit de poser la question pour la résoudre négativement. Porphyre n'a pas non plus mis en question la réalité ou la non-réalité du genre et de l'espèce considérés abstractivement; car il serait trop clair aussi que ce ne sont que des conceptions de l'esprit, des généralisations commodes pour la pensée et pour le langage. Porphyre se demande si les genres et les espèces, et non pas l'espèce et le genre, existent réellement: par exemple, si tel genre déterminé, à savoir l'humanité, existe indépendamment des individus qui le composent;

(1) Boeth. opp. edit. Bas. 1546, p. 8. « Scienda enim sunt utrum vere sint, nec esset de his disputatio consideratioque si non sint. Sed si rerum veritatem atque integritatem perpendas, non est dubium quin vere sint. Nam cum res omnes quæ vere sunt, sine his quinque esse non possent, has ipsas quinque res vere intellectas esse non dubites. Sunt autem in rebus omnibus conglutinatæ et quodam modo conjunctæ atque compactæ. Cur enim Aristoteles de primis decem sermonibus genera rerum significantibus disputaret, vel eorum differentias propriaque colligeret et principaliter de accidentibus disserteret, nisi hæc in rebus intimata et quodam modo adunata vidisset? Quod si ita est, non est dubium quin vere sint et certa animi consideratione teneantur, quod ipsius quoque Porphyrii probatur assensu. »

ou bien, si ces individus seuls existent, et si le genre humanité n'est pas une pure abstraction. Sans doute Porphyre, dans son Introduction, traite du genre et de l'espèce, de la différence, du propre et de l'accident, d'une manière abstraite, logique et grammaticale, puisque son Introduction est une préparation aux Catégories, lesquelles, avec l'Interprétation, forment un traité de grammaire et de logique. Mais à l'occasion de ces cinq notions abstraites sans lesquelles il n'y a ni pensées ni paroles, et qui sont par conséquent le fondement de toute logique et de toute grammaire, et particulièrement à l'occasion des notions du genre et de l'espèce, *γένος, εἶδος*, Porphyre se fait une question d'une tout autre nature; il se demande si les genres et les espèces, *γένων τε καὶ εἶδων*, existent ou n'existent pas réellement. C'est là, pour ainsi dire, un regard détourné sur un problème d'un tout autre ordre que Porphyre pose et abandonne en même temps, pour revenir au sujet de son Introduction. Boèce n'a pas compris cela, et il a converti la grande et légitime question de la réalité des genres et des espèces, en la question insensée, et qui n'en fut jamais une, de la réalité du genre, de l'espèce, de la différence, du propre et de l'accident. Cette confusion placée dans l'ouvrage du maître a produit un malentendu perpétuel dans toute la polémique ultérieure. Encore une fois,

Porphyre n'a fait qu'une Introduction à la logique et à la grammaire; et le titre de son ouvrage le dit assez : *De quinque vocibus*, *περὶ τῶν πέντε ῥαβδῶν*, des cinq voix ou mots. Il ne traitait donc que d'abstractions verbales; mais parce qu'à cette occasion et pour déterminer avec plus de précision son sujet même, il indique, pour l'écartier, une question de haute métaphysique, la question de la réalité ou de la non-réalité des espèces et des genres, voilà Boèce, le péripatéticien Boèce, qui, brouillant tout, confondant tout, réalise les cinq noms, et ouvre par là la porte à ce double danger : si on le suit, de réaliser toutes les abstractions, ce qui n'est plus difficile dès qu'on a réalisé cinq abstractions aussi manifestes que les cinq noms dont il s'agit, et de se jeter ainsi dans un réalisme absurde; ou bien, si on lui résiste, si on s'aperçoit que le genre, l'espèce, la différence, le propre, l'accident, ne sont que des notions abstraites et des noms, de confondre avec ces abstractions et ces noms les genres et les espèces, qui peut-être ne sont pas de purs noms, et, par l'exagération même d'une vérité utile, de se précipiter dans un nominalisme universel. Nous croyons signaler ici la source première et la racine historique de la querelle que nous avons à raconter.

Ainsi, dans son premier commentaire, Boèce, au moyen d'une confusion ridicule, est plus pla-

tonicien que Platon lui-même et que tous les alexandrins; il est réaliste absurde, et il prétend donner son opinion pour celle d'Aristote et de Porphyre. Maintenant dans le second commentaire (1) nous allons trouver un tout autre Boèce, avec une opinion diamétralement opposée à celle que nous venons de rapporter. Et ici Boèce nomme quelquefois les genres et les espèces *universalia*, expression empruntée à la philosophie antique, τὰ καθ' ὅλου, et que plus tard on a traduite en français par celle des *universaux*, et selon nous avec beaucoup de raison; car par là on laisse indécise la question de leur réalité. Au contraire, traduit-on par idées, et prend-on le mot idées dans le sens platonicien? on est réaliste; ou prend-on le mot idées dans son sens ordinaire, celui de notions et de conceptions? on fait évidemment des idées de simples abstractions dont il est trop facile de démontrer ensuite la non-réalité. Il faut donc s'en tenir au mot universaux: c'est la formule de la scholastique; et il importe de prendre la langue du siècle que l'on veut faire connaître; autrement, on confond les siècles en confondant les langages. La nouvelle opinion de Boèce sur la nature des universaux, des genres et des espèces, est que les genres et les espèces ne peuvent avoir d'existence réelle. Il en donne les deux arguments suivants :

(1) Boëth. opp. edit. Bas. 1546, p. 54.

1°. Tout ce qui est, est nécessairement un ; or, le genre est commun à plusieurs objets, donc il n'a pas d'unité, donc il n'est pas (1). Cet argument, dont Boëce n'indique pas la source, appartient à Aristote dans la polémique contre la réalité de l'idée platonicienne, *Métaphysique*, liv. III (2) et livre VII (3). Comme Boëce n'en cite pas l'auteur, on le lui a attribué jusqu'au XIII^e siècle, où la *Métaphysique* d'Aristote commença à être connue. C'est un des arguments constamment employés contre la réalité des universaux.

2°. Si le genre n'est pas un, dira-t-on qu'il est multiple, et que c'est encore là une manière d'exister ? Mais s'il est multiple, il faut un genre

(1) Boeth. opp. edit. Bas. 1546, p. 54. « Omne quod commune est uno tempore pluribus, id in se unum esse non poterit. Multorum enim est quod commune est, præsertim cum una atque eadem res in multis uno tempore tota sit. Quantæcumque enim sunt species, in omnibus genus unum est, non quod de eo singulæ species quasi partes aliquas carpant, sed singulæ uno tempore totum genus habeant : quo fit ut totum genus in pluribus singulis uno tempore positum, unum esse non possit. Neque enim fieri potest ut, cum in pluribus totum uno sit tempore, in semetipso sit unum numero. Quod si ita est, unum quiddam genus esse non poterit, quo fit ut omnino nihil sit ; omne enim quod est, idcirco est quia unum est. Et de specie idem convenit dici. »

(2) Ed. Brand., p. 62.

(3) *Ibid.*, p. 158 et 174.

supérieur qui comprenne cette multitude, et ainsi à l'infini, ce qui est absurde (1). Ce second argument est encore d'Aristote, qui l'a présenté lui-même sous des formes diverses; c'est l'argument si célèbre dans l'antiquité sous le nom d'argument du troisième homme (2). Si l'homme est multiple, il lui faut un genre supérieur, un homme universel, lequel ne pouvant être un à cause du premier argument, et condamné à être multiple, suppose de nouveau un autre homme plus universel, et toujours ainsi sans fin. Cet argument, longtemps rapporté à Boèce, comme le premier, a été aussi un des arguments favoris du nominalisme.

La conséquence est donc que l'universel n'é-

(1) Boeth. opp. *ibid.* « Quod si est quidem genus ac species, sed multiplex, neque unum numero, non erit ultimum genus, sed habebit aliud super se positum genus, quod illam multipliciter unius sui nominis vocabulo concludat. Ut enim plura animalia quoniam habent quiddam simile, eadem tamen non sunt, et idcirco eorum genera perquirunt: ita quoque quoniam genus quod in pluribus est, atque ideo multiplex, habet sui similitudinem quod genus est, non est vero unum, quoniam in pluribus est: ejus generis quoque genus aliud quærendum est, cumque fuerit inventum eadem ratione quæ superius dicta est, rursus genus tertium vestigatur; itaque in infinitum ratio procedat necesse est, cum nullus disciplinæ terminus occurrat. »

(2) Voyez l'écrit déjà cité *De la Métaphysique d'Aristote*, p. 164.

tant ni un ni plusieurs n'a pas de réalité et n'existe que dans l'intelligence.

Boèce s'explique ensuite sur la nature et l'origine des universaux considérés comme simples conceptions de l'esprit.

Toute conception a un sujet, « *subjecta res*; » nous dirions aujourd'hui un objet, auquel elle se rapporte. Cette conception est telle ou elle n'est pas telle que son objet. Dans le premier cas, c'est-à-dire si la conception générale était telle que l'objet de cette conception, l'universel aurait une véritable réalité et serait ailleurs que dans l'intelligence; hypothèse écartée par la précédente démonstration. Dans le second cas, le seul admissible, si la conception n'est pas telle que son objet, cette conception est vaine. Mais il faut distinguer : il n'y a erreur et fausseté que dans la réunion de ce qui est séparé dans la nature; il n'y en a pas dans la division ou abstraction. La conception d'un abstrait, pour n'être pas conforme à la réalité, « *ut sese res habet*, » n'est pas fausse pour cela; par exemple l'idée abstraite de la ligne n'est pas une idée fausse, quoique la ligne n'ait d'existence réelle que dans un corps. L'esprit peut donc séparer dans la nature l'incorporel du corporel, et en cela il n'y a pas d'erreur.

Les universaux se forment de la manière suivante : L'intelligence recueillant dans plusieurs

individus une ressemblance, la contemplant et l'examinant dans sa vérité, cette ressemblance devient une espèce, et la ressemblance des espèces devient à son tour un genre (1). Les universaux existent donc en tant que pensées; et il ne faut entendre par espèce qu'une pensée recueillie en vertu d'une ressemblance substantielle en une multitude d'individus dissemblables (2). Dans le particulier, cette ressemblance est sensible; dans l'universel, elle est intelligible; et réciproquement, sensible elle demeure dans le particulier; conçue, elle devient universelle (3). Le sujet de l'universalité et de la particularité est donc le même, mais considéré sous deux points de vue. Il

(1) Boeth. opp., p. 56. « Cum genera et species cogitantur, tunc ex singulis in quibus sunt eorum similitudo colligitur, ut ex singulis hominibus inter se dissimilibus humanitatis similitudo; quæ similitudo cogitata animo veraciterque perspecta fit species; quarum specierum rursus diversarum considerata similitudo, quæ nisi in ipsis speciebus aut in earum individuis esse non potest, efficit genus. »

(2) *Ibid.* « Cogitantur vero universalialia nihilque aliud species esse putanda est nisi cogitatio collecta ex individuorum dissimilium numero substantiali similitudine; genus vero cogitatio collecta ex specierum similitudine. »

(3) *Ibid.* « Hæc similitudo cum in singularibus est, fit sensibilis; cum in universalibus, fit intelligibilis, eodemque modo, cum sensibilis est, in singularibus permanet; cum intelligitur, fit-universalis. Subsistunt ergo circa sensibilia, intelliguntur autem præter corpora. »

est universel dans la conception, particulier pour les sens (1).

La conclusion dernière de Boëce, par rapport aux trois questions renfermées dans la phrase de Porphyre, est que : 1°. les genres et les espèces dans un sens existent par eux-mêmes, et dans un autre n'existent que dans l'esprit ; 2°. ils sont incorporels, mais ils n'existent que dans les choses corporelles et sensibles ; 3°. quoiqu'ils n'aient d'existence réelle que dans un objet particulier et sensible, on peut les concevoir à part du sensible et du particulier comme quelque chose d'incorporel et de subsistant par soi-même (2). Selon Platon, dit Boëce, les genres et les espèces, les universaux, n'existent pas seulement en tant que conçus, mais en eux-mêmes et hors des corps ; selon Aristote, ils n'ont d'existence réelle que dans les objets sensibles, et ils ne sont universels et immatériels que dans l'intelligence (3). Au

(1) *Ibid.* « Singularitati et universalitati unum quidem subjectum est, sed alio modo universale est cum cogitatur, alio singulare cum sentitur. »

(2) Boeth. opp. « Genera et species subsistunt quidem alio modo, intelliguntur vero alio modo : et sunt incorporalia, sed sensibilibus juncta subsistunt in sensibilibus ; intelliguntur vero præter corpora ut per semetipsa subsistentia, ac non in aliis esse suum habentia. »

(3) *Ibid.* « Plato genera et species cæteraque non modo intelligi universalialia, verum etiam esse atque præter corpora subsistere putat ; Aristoteles vero intelligi quidem incor-

reste, Boèce ne prétend pas se prononcer entre l'un et l'autre : la décision de ce débat appartient à une branche plus haute de la philosophie. S'il a exposé de préférence l'opinion d'Aristote, ce n'est pas qu'il l'approuve plus que celle de Platon; c'est que le livre qu'il commente est une introduction à celui des *Catégories*, dont l'auteur est Aristote (1).

On voit par cet exposé fidèle que si, dans son premier commentaire, Boèce a l'air de favoriser sans mesure et fort peu judicieusement l'opinion platonicienne, dans le second, sans avoir une opinion qui lui soit propre sur la nature des universaux, en sa qualité de traducteur et de commentateur d'Aristote, il adopte l'opinion péripatéticienne, l'expose assez clairement, et la développe avec quelque étendue, tandis qu'il accorde une seule ligne à l'opinion de Platon; de sorte que, des deux grandes écoles qui avaient partagé l'antiquité, une seule, celle d'Aristote, était un peu connue, et présentait sur le problème de Porphyre une doctrine plus ou moins

poralia atque universalialia, sed subsistere in sensibilibus putat. »

(1) *Ibid.* « Quorum dijudicare sententias aptum non duxi; altioris enim est philosophiæ. Idcirco vero studiosius Aristotelis sententiam exsecuti sumus, non quod eam maxime probaremus, sed quod hic liber ad Prædicamenta conscriptus est, quorum Aristoteles auctor est. »

satisfaisante, mais du moins nette et bien arrêtée. Ajoutez à cela que l'Introduction de Porphyre et les deux ouvrages d'Aristote traduits par Boèce sont des ouvrages de logique et de grammaire; qu'ils étaient seuls étudiés et commentés, toujours d'après Boèce; et que de cette étude exclusive il ne pouvait guère sortir que des tendances et des habitudes intellectuelles entièrement opposées au réalisme. Mais d'un autre côté, Aristote et Boèce avaient un puissant rival, et ce rival était le christianisme. En effet la religion chrétienne est une religion essentiellement idéaliste, qui porte l'âme et l'esprit au culte et à la foi de l'invisible, commande le sacrifice des sens, et adore le Verbe incréé comme le fils de Dieu et Dieu même. Le christianisme est né et s'est formé sous le règne de la doctrine platonicienne; les Pères grecs sont en général platoniciens, et saint Augustin, le représentant et l'oracle de l'église latine, saint Augustin est enthousiaste de Platon, et tous ses écrits respirent et répandent l'idéalisme. L'esprit chrétien était donc pour Platon, et toutes les habitudes d'école, toute l'éducation savante étaient pour Aristote. Aussi dans la scholastique, en apparence, tout est péripatéticien, et la méthode et le langage; car on n'avait pas d'autres ouvrages philosophiques que ceux d'Aristote; mais, en réalité, tout est platonicien; et on pourrait, avec une parfaite vérité, définir la

philosophie du moyen âge, la lutte du fond chrétien avec une forme étrangère, que le fond décompose quelquefois et refait à son usage, et qui, à son tour, réagit souvent sur le fond, règle son développement, et quelquefois aussi l'entrave ou l'égare.

Voilà donc au VI^e siècle, grâce à Boèce, la solution péripatéticienne du problème de Porphyre déposée dans le monde chrétien, comme le dernier résultat de la sagesse du monde antique. Voyons ce que va devenir ce germe semé dans toutes les écoles et sans cesse favorisé par la culture assidue de la grammaire et de la logique péripatéticienne.

Nous savons par des témoignages certains que, dans toute l'étendue de la première époque de la scholastique, Boèce, avec les parties de Porphyre et d'Aristote qu'il nous a conservées, partagea d'abord, pour la dialectique, le sceptre de l'école avec Marcién Capella et Cassiodore, et finit par les remplacer. L'*Organum* devait donc présider à l'enseignement de la dialectique dans toutes les grandes écoles. On devait y commenter sans cesse et Porphyre et Aristote, à l'aide de Boèce. Que sont devenues tant de gloses, tant de commentaires, qui retentissaient d'un bout de l'Europe à l'autre? Chose admirable! pendant six siècles on n'a connu, on n'a expliqué que l'*Organum*, et de tout ce travail il ne reste rien,

ou du moins rien n'a vu le jour. De Boëce jusqu'à Albert, du VI^e jusqu'au XIII^e siècle, on ne possède aucun commentaire de cet *Organum* tant commenté, pas même la moindre glose. Notre publication interrompt seule ce long silence; elle met en lumière pour la première fois des gloses du XII^e siècle, sur Boëce, sur Porphyre et sur Aristote. Pourquoi n'existerait-il pas de semblables monuments du même siècle ou des siècles antérieurs? Heureusement dans le même manuscrit de Saint-Germain où nous avons trouvé plusieurs gloses dialectiques d'Abélard, se rencontrent aussi d'autres gloses sur l'*Organum* que ce manuscrit attribue à Raban-Maur, le plus célèbre disciple d'Alcuin. Nous avons déjà dit un mot de cette partie du manuscrit de Saint-Germain; nous croyons devoir en parler ici avec un peu plus d'étendue, puisque c'est le seul monument qui nous fournisse quelques renseignements sur l'état de la question qui nous occupe, au IX^e siècle.

Opinion de
Raban - Maur
au IX^e siècle.

Rodophe, élève de Raban, qui a laissé une vie de son maître, y donne un long catalogue de tous ses écrits (1), parmi lesquels un assez bon nombre ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Dans cette liste, il n'y en a aucun qui se rapporte directement ou indirectement à la dialectique; et pourtant nous trouvons dans notre manuscrit une

(1) Opp. Raban., t. I, p. 8.

glose sur l'Introduction de Porphyre, intitulée : *Rabanus super Porphyrium*. Cette glose n'est pas achevée; elle est suivie d'un fragment de quelques feuilles sur le *De differentiis topicis* de Boëce; le commencement manque, ce qui explique le défaut d'inscription; mais l'identité de la manière et du style, et la place de ce fragment après une glose positivement attribuée à Raban et avant une autre qui lui est également attribuée, ne permettent guère de douter que ce court morceau n'appartienne au même auteur. Vient ensuite un autre écrit intitulé : *Rabanus super Terencivaa* : ce dernier mot n'a pas de sens, et c'est probablement une corruption de *Rabanus super Periermenias*, car cet écrit est un commentaire sur le traité de l'Interprétation. Ces gloses du ix^e siècle prouvent qu'alors on possédait et on commentait dans les écoles et l'Introduction de Porphyre et l'Interprétation d'Aristote, ainsi que les Catégories, auxquelles se rattache l'Introduction, et les Topiques de Boëce, et Boëce tout entier. En effet, une étude attentive de ces gloses nous permet d'affirmer 1^o. que la traduction de l'Introduction et de l'Interprétation qui y est employée, est la traduction même de Boëce; 2^o. que, pour l'Introduction, l'écrit de Raban est une pure glose extraite des deux commentaires de Boëce, et que, pour l'Interprétation, ce n'est plus une glose, mais un commen-

taire, avec d'assez longs développements, mais toujours d'après Boèce; 3°. que non-seulement on se servait alors des commentaires de Boèce pour commenter Aristote, mais que Boèce lui-même était une grande autorité; et qu'on le commentait à défaut d'Aristote, ainsi que le prouve la glose sur le traité *De differentiis topicis*; 4°. que les formes de cette glose et de ce commentaire du IX^e siècle sont à-peu-près les formes des gloses et du commentaire d'Abélard au XII^e siècle, ce qui établit une tradition non interrompue dans la forme de l'enseignement dialectique; 5°. qu'on possédait au IX^e siècle ni plus ni moins les mêmes ressources qu'au XII^e, c'est-à-dire tout Boèce, et rien que Boèce.

Nous avons déjà donné le commencement du commentaire de Raban sur Porphyre : « Intentio
 « Porphyrii est in hoc opere facilem intellectum
 « ad Prædicamenta præparare, tractando de
 « quinque rebus vel vocibus, genere scilicet,
 « specie, differentia, proprio et accidente, quo-
 « rum cognitio valet ad Prædicamentorum cog-
 « nitionem. » On voit par ces mots, « tractando de
 « quinque rebus vel vocibus, » que Raban avait eu la sagesse de mettre en doute si dans cette Introduction Porphyre veut parler de choses réellement existantes ou simplement de noms. En avançant dans ce commentaire, on s'aperçoit que ce doute n'est pas particulier à l'auteur; on ap-

prend qu'il y avait déjà deux partis sur cette question et comme deux écoles constituées, et que l'une de ces écoles prétendait que Porphyre ne considère dans cette Introduction le genre, l'espèce, la différence, le propre, l'accident, qu'abstractivement et comme des noms. Raban nous fait connaître les arguments de cette école ; il en énumère deux qui depuis ont été souvent employés par l'école nominaliste, et que nous trouvons ici dès le ix^e siècle : 1^o. Le genre dont parle Porphyre ne peut pas être le genre en soi, mais la notion, le mot de genre, puisqu'il le définit : le genre est ce qui se dit de, etc. : or, être dit s'entend des noms et non des choses, car une chose n'est pas dite, énoncée, proférée. 2^o. L'Introduction de Porphyre aux Catégories d'Aristote doit être de même nature que l'ouvrage auquel elle conduit : or, dans les Catégories, Aristote ne traite pas de choses, mais de mots ; et c'est là l'opinion de Boëce, qui dans son premier commentaire sur les Catégories appelle ces catégories des noms (1).

(1) Manuscrit de Saint-Germain, 1310. Fol. 86. recto, col. 1.
 « Quorumdam tamen sententia est Porphyrii intentionem fuisse in hoc opere non de quinque rebus sed de quinque vocibus tractare, id est Porphyrium intendere naturam generis ostendere, generis dico in vocum designationem accepti. Dicunt etiam quod si Porphyrius in designatione rerum tractat de genere et de cæteris, non bene diffinit : genus est

Raban ne fait pas connaître les arguments de l'école opposée; il dit seulement qu'elle peut aussi invoquer l'autorité de Boèce, qui, dans le traité de la Division, déclare que la division du genre est relative à la nature et par conséquent aux choses (1).

quod prædicatur, etc; res enim non prædicatur; quod hoc modo probant: si res prædicatur, res dicitur; si res dicitur, res enuntiatur; si res enuntiatur, res profertur. Sed res proferri non potest. Nihil enim profertur nisi vox; neque enim aliud est prolatio quam aeris plectro linguæ percussio; aeris autem plectro linguæ percussio nihil aliud est quam vox. Si igitur Porphyrius de genere in rerum assignatione tractaret, male generis diffinitionem dedisset dicendo: si genus est quod prædicatur, etc., cum genus in rerum designatione acceptum nullatenus prædicatur. Ejus igitur intentionem dicunt esse de genere, non in rerum sed in vocum designatione tractare. Adhuc alia ratio cur Porphyrius tractet de genere accepto non in rerum sed in vocum designatione. Cum enim tractatus iste introductorius sit ad Aristotelis Categorias, et Aristoteles in Categoriis de vocibus principaliter agere intendat, conveniens non eum esset de rebus agere qui ad librum de vocibus principaliter tractare intendebat.... Præterea ex Boethii autoritate in primo super Categorias commento confirmatur genera et species voces significare. Dicit enim illa nomina novem esse; quod si voces non significarent, nullo modo nomina novem esse possent. »

(1) *Ibid.*, fol. 86 verso, c. I. « Non tamen genus in rerum designatione accipi posse negant (je lirais volontiers *negandum* ou *potest negari*); dicit enim Boethius in libro Divisionum generis divisionem esse ad naturam, id est ad res (le manus-

Quoique Raban se contente de rapporter les opinions des deux écoles opposées, à la complaisance avec laquelle il fait valoir les arguments de la première, il est aisé de voir qu'il appartient à cette école.

Quand il arrive au problème de la réalité ou de la non-réalité des genres et des espèces, il suit Boèce pas à pas, ou plutôt il le transcrit mot pour mot; il adopte entièrement son opinion, et cette opinion est la non-réalité des espèces et des genres, la réalité renfermée dans les objets particuliers, dans l'individu, les universaux conçus seulement comme des points de vue des choses individuelles, et les genres et les espèces comme de simples ressemblances, abstractivement considérées. (1)

crit : *apud omnes*); per quod demonstratur Boethius non in vocum sed in rerum designatione genus accepisse. »

(1) Man. de S. Germ. 1310, fol. 87 verso, c. I. « Nihil aliud est genus quam substantialis similitudo ex diversis speciebus in cogitatione collecta. » Plus bas : « Alio namque modo universalis est (substantia eadem) cum cogitatur, alio singularis cum sentitur. Hic innuit nobis Boethius quod eadem res individuum et species et genus est, et non esse universalia individuus quasi quiddam diversum, ut quidam dicunt, scilicet speciem nihil esse quam genus informatum, et individuum nihil aliud esse quam speciem informatam. Aliter autem non diceretur universalitas et singularitas eidem subjecto accidere. Iis ita determinatis, ut dicit Boethius, supradicta quæstio soluta est. »

Il termine en citant d'après Boèce l'opinion d'Aristote et celle de Platon. (1)

L'ouvrage dont nous venons de rendre compte, peut nous représenter l'enseignement dialectique de l'école de Tours que dirigeait Alcuin et où Raban fut élevé, et celui de l'école de Fulde qu'il dirigea lui-même avant de passer au siège archiepiscopal de Mayence. Le commentaire de Raban reproduit à-peu-près celui de Boèce; il est pour la solution péripatéticienne du problème de Porphyre : et il n'en pouvait guère être autrement. Boèce restait seul debout sur les ruines de l'antiquité, et dans la nuit profonde où dormait alors l'esprit humain, son opinion, quelle qu'elle fût, devait être la lumière du temps et l'autorité souveraine en matière de philosophie.

Opinion d'un
anonyme du
x^e siècle.

Si au ix^e siècle, comme il vient d'être démontré, on connaissait et on commentait les trois premières parties de l'*Organum* avec les commentaires de Boèce, il n'y a aucune raison de supposer qu'il n'en ait pas été de même au x^e siècle, et que le travail des écoles carlovingiennes se soit arrêté ou ralenti. Malheureusement on ne possède aucun monument dialectique de cette

(1) *Ibid.* Hæc enim, ut dicit Boethius, sententia est Aristotelis; Plato vero genera et species non tantummodo intelligi universalialia sed etiam præter individua subsistere putavit. Quorum, ut ipse dicit, Boethius in commento sententias dijudicare noluit, etc. »

époque, excepté la petite dissertation de Gerbert, depuis le pape Sylvestre II, adressée à l'empereur Othon III sur une difficulté que cet empereur avait rencontrée dans l'Introduction de Porphyre. L'explication de Gerbert est aussi vaine que la difficulté de l'empereur Othon; mais ce petit écrit (1) nous apprend au moins qu'au x^e siècle on continuait à s'occuper avec zèle de l'*Organum*, puisqu'un jeune empereur, au milieu des soucis d'une guerre périlleuse, proposait à Gerbert et aux savants de sa cour des difficultés sur Porphyre. Il est donc plus que vraisemblable qu'il doit exister des commentaires du x^e siècle sur l'*Organum*. Mabillon (2) et, d'après lui, l'*Histoire littéraire de la France* nous signalent l'existence d'un commentaire inédit de ce temps sur la dialectique et les Prédicaments dans le manuscrit de Saint-Germain n^o 613. Nous nous sommes empressé de rechercher ce manuscrit dans le fonds de Saint-Germain de la Bibliothèque royale. Mais le catalogue particulier des manuscrits de ce fonds indique comme perdu le manuscrit coté autrefois sous le n^o 613 : 613 *deest*; et nous désespérions de le retrouver, lorsqu'en examinant divers livres du même fonds et à-peu-près du même siècle, nous avons rencontré l'ouvrage

(1) *Thesaur. Anecd. noviss.*, tom. II, part. II, pag. 151.

(2) *Nouveau traité de diplomatique*, tom. III, pag. 349; *Hist. littér.*, tom. XII, pag. 461.

que déjà nous ne cherchions plus, dans un manuscrit de Saint-Germain coté aujourd'hui 1108 et autrefois 442. La démonstration sans réplique que ce manuscrit est bien celui de Mabillon, c'est qu'il renferme la note célèbre sur l'existence des antipodes que le savant bénédictin a tirée du manuscrit 613 et que rapporte l'Histoire littéraire. C'est une note marginale au feuillet 30 verso. Elle fait partie d'une glose sur le traité des Catégories attribué à saint Augustin, et qui est précédé dans le manuscrit par la Dialectique également attribuée au même Père (1). Les éditeurs des œuvres de saint Augustin avaient sous les yeux ce même manuscrit en imprimant le traité des Catégories dont nous venons de parler, et sans indication de numéro ni de siècle ils l'appellent « Codex sangermanensis pervetustus. » Ils en ont tiré un prologue en vers d'Alcuin. Cet ancien manuscrit, qui est important à plus d'un égard, contient, parmi beaucoup d'autres opuscules, l'Introduction de Porphyre, l'extrait des Catégories attribué à saint Augustin, et l'Interprétation d'Aristote, avec des gloses interlinéaires et marginales sans nom d'auteur. La traduction latine de l'Introduction et de l'Interprétation est toujours celle de Boëce, et c'est encore à Boëce que ces gloses sont empruntées. Nous en

(1) August. opp., tom. x, *Append.*

extrairons seulement ce qui se rapporte au problème de Porphyre.

L'opinion de ce dialecticien anonyme du x^e siècle ne diffère guère de celle de Raban et de Boèce; quelquefois elle va plus loin dans le même sens.

Selon notre auteur, les genres et les espèces ont un seul et même sujet, à savoir, telle ou telle chose. Sous le point de vue de l'existence, cette chose est individuelle, sensible, matérielle; mais le point de vue de la conception est tout différent. En effet, l'intelligence conçoit un genre comme étant commun à plusieurs choses individuelles, et par conséquent comme n'étant pas exclusivement renfermé dans l'une d'elles: en ce cas les genres sont conçus comme universels et incorporels. Le caractère du système de Platon est de ne pas admettre seulement la notion des universaux dans l'intelligence, mais leur existence indépendante en dehors des choses individuelles et corporelles (1).

Arrivant aux trois questions dans lesquelles se

(1) Fol. 46 recto. « *Genera et species, id est universale et singulare, unum quidem subjectum habent. Subsistunt vero alio modo, intelliguntur alio. Et sunt incorporalia; sed sensibilibus juncta subsistunt in sensibilibus, et tunc est singulare; intelliguntur ut ipsa substantia, ut non in aliis esse suum habentia, et tunc est universale. Sed Plato genera et species non modo intelligi universalialia, verum etiam esse atque præter corpora subsistere putat.* »

décompose le problème général de Porphyre ; sur la première question , si les genres et les espèces ont une existence réelle , l'anonyme répond avec Boèce , dans son premier commentaire , qu'assurément ils existent , puisque sans eux rien ne serait ; et il n'a pas l'air de se douter plus que Boèce que cette réponse , sérieusement examinée , ne serait pas très-facile à concilier avec l'opinion formellement exprimée dans le passage précédent (1).

Sur la seconde question , si les genres et les espèces sont matériels ou immatériels , notre anonyme s'explique plus nettement que Raban-Maur. Les genres , dit-il , sont matériels ou immatériels selon le point de vue sous lequel on les considère. Sous le point de vue de l'existence , comme ils n'existent substantiellement que dans les choses sensibles et matérielles , on peut dire qu'ils ne sont point immatériels ; mais ils le sont si on les considère sous cet autre point de vue , que le genre est commun à plusieurs espèces , comprend sous lui plusieurs espèces. A ce titre , l'espèce aussi est incorporelle , l'espèce homme , par exemple , si on ne la considère que par cet endroit qu'elle est comprise sous le genre , car

(1) « *Illud quidem sive subsistant. Prima quæstio est utrum genera et species vere sint. Sed sciendum est quod non esset disputatio de eis si non vere subsisterent ; nam res omnes quæ vere sunt , sine eis non esse possunt. »*

pouvoir être compris sous un genre n'est rien de matériel ; et à ce titre encore, la différence est immatérielle ; par exemple, le quadrupède, si on le considère non pas en lui-même, mais en tant que différent du bipède, et ainsi du reste : c'est-à-dire, en d'autres termes, que les genres comme les espèces et les variétés n'existent que comme des abstractions de l'esprit, et que c'est en cela seul que consiste leur immatérialité (1).

Sur la troisième question, si les genres existent hors des choses ou dans les choses, l'auteur se prononce moins directement que sur la question précédente. En tant qu'immatériels, les genres peuvent exister hors des choses, mais cela n'empêche pas qu'ils ne puissent aussi exister dans les choses, comme l'âme dans le corps, de telle sorte qu'ils soient à la fois inséparables des corps sans cesser d'appartenir aux êtres immatériels. Comme existant dans les choses, on peut les comparer à ces dimensions des corps qui sont immatérielles,

(1) « *An corporalia ista sint an incorporalia. Quod duobus modis accipitur. Nam genus si in eo quod genus sit, non quod res natura constat consideratur, semper incorporale est; verbi gratia, si substantia non consideratur in eo quod substantia est, sed in eo quod sub se species habet, incorporalis est. Item si species quæ est homo consideratur tantummodo in eo quod sub genere est, est incorporalis et ipsa; eodem modo et differentia quadrupes non respicitur quod sit quadrupes differentia, sed unde a bipede differt, ac per hoc et ipsa incorporalis est. Similiter de cæteris accipiendum est. »*

puisqu'elles ne tombent pas sous les sens, et qui pourtant n'abandonnent jamais les corps; et d'un autre côté, on peut aussi les comparer à l'âme qui vit dans le corps sans y être nécessairement attachée : question ardue sur laquelle Porphyre déclare qu'il veut garder le silence (1).

Un autre passage confirme ce que nous avons déjà vu dans le commentaire de Raban-Maur, qu'il y avait à cette époque des philosophes, plus platoniciens que Raban et notre auteur, qui n'admettaient point cette solution équivoque, que les genres sont à-la-fois corporels et incorporels, et qui pensaient qu'ils sont seulement incorporels. Cette autre école s'appuyait aussi sur Porphyre et essayait de le mettre de son côté (2).

(1) « *Acceptio* (le manuscrit : *exceptio*) itaque incorporalitatibus genere fit quod et præter corpora separatim esse possit et corporibus jungi patitur, ut anima, sed ita ut, si corporibus juncta fuerint, inseparabilia sint a corporibus neque ab incorporalibus separentur, et utrasque in se contineant potestates. Nam si corporalibus junguntur, talia sunt qualis illa prima versus terminos incorporalitas quæ nunquam discedit a corpore. Si vero incorporalibus, talia sunt qualis est animus qui nunquam corpori copulatur. Hic se Porphyrius tacere pollicetur. »

(2) « Hi qui genus et speciem incorporalia solummodo dicunt, hoc probare videntur Porphyrii ipsius sententia, qui, veluti jam probato quod incorporea sint, ita ait : *et utrum separata an ipsis sensibilibus juncta*. Quod et si hæc aliquando corporalia extitissent, absurdum esset quærere utrum

L'auteur revient encore sur sa comparaison de l'immatérialité des genres avec celle des dimensions du corps. Les dimensions d'un corps n'existent que dans ce corps, et cependant on les conçoit comme étant immatérielles, par exemple, la surface; et c'est là le premier degré de l'immatérialité, la première transition du corporel à l'incorporel. On peut comparer à cette immatérialité celle du genre et de l'espèce. L'animal et l'homme conçus abstractivement sont immatériels, mais ils sont corporels dans les individus dans lesquels seuls ils existent (1).

La conclusion de l'anonyme est exactement celle de Boèce que déjà Raban avait adoptée : le genre n'est pas autre chose qu'une conception formée de la ressemblance de plusieurs espèces comparées entre elles (2).

Il résulte de ces différents passages qu'au x^e siè-

(le manuscrit : *utrum incorporalia sej.*) *sejuncta essent a sensibilibus, an juncta, cum sensibilia ipsa sint corpora.* »

(1) «... Termini cum sint semper circa corpora quorum termini sunt, incorporei tamen intelliguntur, sicut est epiphania (*ἐπιφάνεια*); et hæc prima incorporalitas, primus transitus a corporibus ad incorporea... Huic ergo incorporalitati assimilatur generis et speciei incorporalitas. Nam, verbi gratia, animal et homo, licet per se intellecta incorporalia sint, in individuis tamen quibus substant, corporalia sunt. »

(2) « Genus est cogitatio collecta ex singularum similitudine specierum. »

cle comme au ix^e, les premières parties de l'*Organum* étaient connues et étudiées dans la traduction de Boèce, et commentées à l'aide des commentaires de ce même Boèce; que le problème posé par Porphyre dans les premières lignes de l'Introduction excitait déjà quelque attention; que la solution péripatéticienne répandue par Boèce prévalait généralement, mais qu'il y avait pourtant à côté de celle-là une solution différente, qui, sans être aussi accréditée, avait aussi ses partisans. Voilà donc deux doctrines, deux écoles en présence au ix^e et au x^e siècle. Mais il ne suffit pas que deux opinions soient déjà dans un temps pour appartenir à l'histoire. Le réalisme et le nominalisme étaient sans doute en germe, et dans la phrase de Porphyre et dans le commentaire de Boèce et dans celui de Raban-Maur et dans les notes marginales de notre anonyme; mais leurs vrais principes avec leurs nécessaires conséquences étaient profondément ignorés, leur rapport à toutes les grandes questions religieuses et politiques n'était pas même soupçonné. Ce n'étaient encore que deux manières différentes d'interpréter une phrase de Porphyre, qui restaient inaperçues dans l'obscurité de l'école et vivaient assez bien ensemble sous la foi de leur insignifiance commune; mais en se connaissant mieux, en grandissant et en se développant, ces deux interprétations étaient appelées à soulever des discussions

mémorables, à troubler l'Église et l'État, et à prendre ainsi leur rang dans l'histoire.

Comment s'est opérée cette métamorphose? comment le péripatétisme indécis de Boèce, de Raban-Maur et de l'anonyme est-il devenu cette doctrine altière qui rompit d'abord en visière avec toutes les doctrines et toutes les puissances du temps? C'est le XI^e siècle qui a mis au monde le nominalisme. Tout était préparé pour cet enfantement. L'esprit humain, formé pendant plusieurs siècles dans les écoles fondées par Charlemagne, sous la discipline de la dialectique péripatéticienne et d'une théologie sublime, était mûr pour les questions sérieuses. Les événements de ce siècle disent assez quel était son esprit. La lutte naissante du sacerdoce et de l'empire, de Henri IV et de Grégoire VII, annonçait les luttes morales qui se préparaient dans l'intérieur même du moyen âge, et le siècle de Bérenger pouvait bien être celui de Roscelin.

Du Boulay a le premier cité, et, d'après lui, la plupart des historiens de la philosophie répètent cette phrase d'une vieille chronique, qui raconte les faits écoulés depuis le roi Robert jusqu'à la mort de Philippe I^{er} : « In dialectica hi potentes
 « extiterunt sophistæ : Joannes, qui eamdem ar-
 « tem sophisticam vocalem esse disseruit; Rober-
 « tus Parisiacensis, Roscelinus Compendiensis,
 « Arnulfus Laudunensis. Hi Joannis fuerunt sec-

Nominalism
 de Roscelin.

« tatoes, qui etiam quam plures habuerunt auditores (1). » L'auteur du nominalisme serait donc un certain Jean, qui aurait eu un bon nombre d'élèves, parmi lesquels aurait été Roscelin. Ce fait, s'il était bien certain, n'aurait rien d'étrange au xi^e siècle, puisque déjà au ix^e et au x^e nous trouvons le principe du nominalisme, et que ce principe était dans Boëce lui-même. Selon Du Boulay, Jean, dont il est ici question, avait été le médecin du roi Henri I^{er}. Il était de Chartres, et il fut appelé *Surdus*, à cause de sa grande surdité. Ainsi Roscelin n'aurait pas, à proprement parler, inventé le nominalisme; mais encore une fois, pour l'histoire, l'auteur d'une opinion n'est pas celui qui la soupçonne le premier, mais celui qui lui donne son vrai caractère en l'appuyant sur des preuves nouvelles, en en tirant des développements nouveaux, surtout en la répandant parmi les hommes. Or, à tous ces titres, on ne peut mettre en doute que Roscelin ne soit l'auteur du nominalisme.

Si Roscelin s'était contenté de choisir dans les deux solutions indiquées par Porphyre du problème philosophique la solution péripatéticienne; s'il eût répété Boëce et Raban-Maur, ou même si, comme son maître Jean, les universaux ayant été réduits par ses devanciers à de simples

(1) Du Boulay, *Histor. Univ. Par.*, t. 1, p. 443.

conceptions de l'esprit, il eût réduit à son tour ces conceptions à des produits du langage, à des mots, il n'eût été peut-être ni plus célèbre ni plus persécuté que Jean son maître et ses autres condisciples; mais ce qui fit sa réputation et ses malheurs, c'est la hardiesse merveilleuse avec laquelle cet homme du XI^e siècle alla d'abord presque aussi loin qu'Occam au XIV^e. En effet, Roscelin a fait ces trois choses : 1^o. en philosophie il a établi le nominalisme; 2^o. il a transporté le nominalisme dans la théologie, et attaqué le dogme de la Trinité, sur lequel repose le christianisme; 3^o. enfin, passant de la philosophie et de la théologie à la politique, il a attaqué la plus grande puissance du temps, la puissance ecclésiastique, dans un de ses abus les plus répandus et les plus choquants.

Il n'est pas facile de se faire une idée nette de l'opinion philosophique de Roscelin. Othon de Freisingen dit seulement : « Roscellinum quemdam qui primus nostris temporibus sententiam vocum instituit (1). » Jean de Salisbury, dans les deux endroits où il parle de Roscelin, ne nous en apprend guère davantage. « Alius (2) ergo consistit in vocibus, licet hæc opinio cum Roscelino suo fere omnino jam evanuerit. » « Fuerunt et qui voces ipsas genera dicerent et species, sed

(1) Voyez plus haut, p. 57. — (2) *Metalogicus*, II, 17.

« eorum jam explosa sententia est, et facile cum
 « autore suo evanuit (1). » Ainsi Roscelin soutenait que les genres et les espèces ne sont que des mots : mais comment le soutenait-il ? Quel était l'ouvrage où il avait déposé son opinion ? Était-ce un traité spécial de dialectique ? était-ce un simple commentaire de Porphyre ? Tous les monuments se taisent à cet égard, et nous en sommes réduits sur la doctrine de Roscelin à deux documents très-peu sûrs, la réfutation qu'en a donnée saint Anselme, réfutation beaucoup plus théologique que philosophique, dans le *De fide Trinitatis sive Incarnatione Verbi, contra blasphemias Roscelini*, et la lettre d'Abélard à l'évêque de Paris. C'est là qu'il nous faut chercher avec une extrême précaution quelque ombre du principe philosophique qui a conduit Roscelin à ses doctrines théologiques.

Saint Anselme se plaint de la mauvaise philosophie qui, s'introduisant de son temps dans la théologie, y mine les grandes vérités du christianisme. Il s'élève contre ces dialecticiens, hérétiques même en dialectique, qui prétendent que les universaux ne sont que des paroles (2). Ce qu'il

(1) *Polyeraticus*, VII, 12.

(2) Anselm. opp. éd. Gerberon, p. 41. « Illi utique nostri temporis dialectici, imo dialectice hæretici, qui non nisi flatum vocis putant esse universales substantias. »

ajoute nous fait pénétrer davantage dans l'opinion de Roscelin. Ces dialecticiens, dit-il, admettent bien l'existence du corps coloré, mais non pas celle de la couleur; et par la sagesse d'un homme, ils n'entendent pas autre chose que l'âme de cet homme (1). Leur raison est tellement enveloppée dans des imaginations corporelles, qu'elle n'en peut sortir et distinguer les objets qu'elle seule peut apercevoir (2). Or, dès qu'on ne reconnaît d'autres réalités que celles qui tombent sous les sens; quand on ne peut pas distinguer l'existence de la couleur d'un cheval de celle du cheval lui-même; quand on n'admet comme existant que ce qui est individuel; quand on ne peut pas comprendre que plusieurs hommes individuels contiennent en eux quelque autre chose encore que ce qui les distingue, et que, dans ces différents hommes, il y a une seule et même humanité, comment pourrait-on comprendre que les trois personnes de la Trinité, dont chacune est Dieu, ne constituent qu'une seule et même

(1) « Qui colorem non aliud queunt intelligere quam corpus, nec sapientiam hominis aliud quam animam. »

(2) « In eorum quippe animabus ratio, quæ et princeps et judex omnium debet esse quæ sunt in homine, sic est in imaginationibus corporalibus obvoluta ut ex eis se non possit evolvere, nec ab ipsis ea quæ ipsa sola et pura contemplari debet, valeat discernere. »

divinité (1)? Il suit de ce passage important que Roscelin n'admettait de réalité que dans les individus, et que, selon lui, tout ce qui n'était pas l'individu lui-même, n'existait pas, était un pur nom. Et il résulte encore de ce même passage qu'il n'attaquait pas seulement les universaux, mais qu'il s'en prenait aussi aux qualités des corps, par exemple, à la couleur : il ne l'admettait pas en elle-même, il admettait seulement le corps coloré; et ceci doit nous aider à comprendre cette autre opinion qu'on lui attribue, qu'il niait la réalité des parties et les regardait aussi comme de purs mots. C'est du moins ce qu'on peut inférer de la lettre d'Abélard à l'évêque de Paris : « Aussi faux dialecticien que faux chrétien, dit Abélard, il soutient dans sa dialectique que nulle chose n'a de parties, et corrompt par-là le sens des saintes Écritures; car, à ce compte, dans l'endroit où l'Écriture rapporte que Jésus mangea une partie d'un poisson, il devrait dire qu'il s'agit seulement

(1) « Qui enim nondum intelligit quomodo plures homines in specie sint homo unus, qualiter in illa secretissima natura comprehendet quomodo plures personæ, quarum singula quæque est perfectus Deus, sint Deus unus? Et cujus mens obscura est ad discernendum inter equum suum et colorem ejus, qualiter discernet inter unum Deum et plures relationes? Denique qui non potest intelligere aliud esse hominem, nisi individuum, nullatenus intelliget hominem nisi humanam personam. »

d'une partie du mot poisson, et non pas d'une partie de la chose elle-même (1). »

Voilà les seuls documents qui subsistent sur le nominalisme de Roscelin. Cette disette extrême de témoignages donne le plus grand prix aux moindres renseignements nouveaux qui nous peuvent survenir, et par conséquent à un passage du manuscrit de Saint-Victor, où Abélard nous fait connaître l'opinion de Roscelin avec brièveté, mais non pas sans précision. Livre de la Division et de la Définition, fol. 199 verso (2) : « Fuit autem, memini, magistri nostri Roscelini tam insana sententia, ut nullam rem partibus constare vellet; sed sicut solis vocibus species, ita et partes adscribebat. » Ce passage confirme pleinement celui de la lettre à l'évêque de Paris. Roscelin ne se contentait pas de réduire les universaux à des abstractions verbales; en vertu du même principe, *sicut*, il prétendait que les parties n'ont point d'existence. Abélard ne s'en tient pas là : il nous fait connaître l'argumentation même sur laquelle s'appuyait Rosce-

(1) Abæl. opp., p. 334. « Hic sicut pseudo-dialecticus, ita et pseudo-christianus, cum in dialectica sua nullam rem partes habere æstimat, ita divinam paginam impudenter pervertit, ut eo loco quo dicitur Dominus partem piscis comedisse, partem hujus vocis, quæ est piscis, non partem rei intelligere cogatur. »

(2) De l'édition in-4°, p. 491.

lin; et comme nous avons démontré qu'il avait eu Roscelin pour maître et avait suivi ses leçons, c'est de sa bouche même qu'il avait dû recueillir cette argumentation; elle mérite donc toute notre confiance.

Roscelin faisait deux arguments pour prouver que les parties n'ont pas d'existence réelle : 1°. Dire qu'une partie d'une chose est aussi réelle que cette chose, c'est dire qu'elle fait partie d'elle-même, car une chose n'est ce qu'elle est qu'avec toutes ses parties; 2°. La partie d'un tout devrait précéder ce tout; car les composants doivent précéder le composé; mais la partie d'un tout fait partie du tout lui-même; donc la partie devrait se précéder elle-même, ce qui est absurde. Citons textuellement cette argumentation : « Si quelqu'un disait que cette chose, qui est une maison, consiste en d'autres choses, à savoir les murs et les fondements, Roscelin lui opposait ce raisonnement : Si cette chose qui est un mur est une partie de cette chose qui est une maison, comme la maison n'est rien que le mur lui-même, le toit, le fondement, etc., il en résulte que le mur sera une partie de lui-même et du reste; or, comment pourrait-il être une partie de lui-même? De plus, toute partie précède naturellement son tout; or, comment le mur peut-il se précéder lui-même et le reste, puisque rien ne peut en aucune manière se précéder soi-même? » « Si

« quis autem rem illam quæ domus est, rebus
 « aliis, pariete scilicet et fundamento, constare
 « diceret, tali ipsum argumentatione impugna-
 « bat : si res illa quæ est paries, rei illius quæ
 « domus est, pars sit, cum ipsa domus nihil aliud
 « sit quam ipse paries et tectum et fundamentum,
 « profecto paries sui ipsius et cæterorum pars
 « erit. At vero quomodo sui ipsius pars fuerit ?
 « Amplius : omnis pars naturaliter prior est suo
 « toto. Quomodo autem paries prior se et aliis
 « dicetur, cum se nullo modo prior sit ? (1) »

Voilà donc en quoi consistait le nominalisme de Roscelin : il soutenait que les universaux, à savoir les genres et les espèces, ne sont que des mots ; et que de même, les parties d'une chose n'existant que dans cette chose, dès qu'on les en sépare on n'a plus aussi que des mots. On peut supposer qu'il en disait autant des qualités par rapport à leur sujet. Le principe commun de ces diverses théories est qu'en réalité il n'existe que des individus, des choses particulières, et que hors de là il n'y a que des conceptions et abstractions de l'esprit et par conséquent des mots. Le principe admis, la conséquence semble irréprochable. En effet, si les genres et les espèces, si les universaux existent autre part que dans l'entendement de l'homme, s'ils sont autre chose que des conceptions et des abstractions de notre

(1) De l'édition in-4°, p. 491.

esprit, il est impossible de les réduire à des noms ; mais si les universaux ne sont que des notions abstraites , évidemment alors toute la réalité appartient ou aux choses individuelles auxquelles ces notions sont empruntées ou à l'esprit qui a la puissance de former de pareilles abstractions ; et ces abstractions en elles-mêmes sont de purs mots. La conséquence est légitime ; elle est même fort naturelle. Mais le génie consiste souvent à tirer une conséquence nouvelle , à découvrir une face nouvelle d'un principe déjà connu. Or, on ne peut nier qu'avant Roscelin ou son maître Jean, au xi^e siècle, personne n'avait songé à tirer cette conséquence de la doctrine que tout le monde enseignait. Raban - Maur et notre anonyme enseignaient aussi que les genres et les espèces, les universaux, sont des conceptions de l'esprit, et qu'ils n'ont de réalité que dans les individus où l'esprit les recueille par voie de comparaison et d'abstraction. De là à conclure que les universaux ne sont que des mots, il n'y avait qu'un pas ; mais ce pas, ni Raban, ni l'anonyme ne l'ont fait ; Boèce non plus n'avait pas été jusque là. Dans l'Introduction de Porphyre, cette expression, les *cinq mots*, ne s'applique, comme nous l'avons déjà dit, qu'aux *Prædicabilia*, aux abstractions évidemment verbales, à savoir, le genre, l'espèce, la différence, le propre, l'accident, et nullement aux universaux proprement

dits, les genres et les espèces. Porphyre, dans la double solution qu'il énonce du problème de la nature des universaux, n'indique en opposition à la solution platonicienne que la solution péripatéticienne, et celle-ci n'allait pas jusqu'au nominalisme. Dans toute l'antiquité, le péripatétisme, développé et commenté par tant d'esprits pénétrants et rigoureux, et dans une indépendance philosophique illimitée, ne produisit jamais une telle conséquence, ou du moins cette conséquence n'y eut jamais le rang et la dignité d'une doctrine. Si donc le nominalisme n'est qu'une conséquence du péripatétisme, et si par là il se rattache à la philosophie ancienne, il faut reconnaître que c'en est une conséquence nouvelle, inconnue, inouïe ; c'est un fruit tout-à-fait nouveau, éclos à la fin du xi^e siècle, et donné à la philosophie moderne par la scholastique et par un Français. Or, une époque philosophique, religieuse ou politique, n'existe qu'à une condition : qu'elle possède un principe nouveau, qui devienne le fondement d'un grand débat et produise un grand mouvement. Ce grand mouvement, ce grand débat est ici la lutte du nominalisme et du réalisme ; et cette lutte ne pouvait prendre de l'importance et de la grandeur qu'autant que s'élèverait une opinion nouvelle, nette et précise, qui, allant droit à toutes ses conséquences, éclaircît d'abord l'horizon nébuleux du péripatétisme indécis lé-

gué par Boèce aux écoles carlovingiennes. La scholastique, comme époque originale de l'histoire de la philosophie, commence avec la querelle du nominalisme et du réalisme : c'est le nominalisme qui a engagé cette querelle; c'est donc lui qui l'a produite, et avec elle la philosophie scholastique.

Dès qu'un principe nouveau est déposé dans le monde, s'il a de la vie et de la force, il le fait voir, en se développant, par la variété et l'importance de ses applications. Le nominalisme, à peine né, s'appliqua d'abord à la théologie, qui était la grande affaire, l'intérêt vivant de l'époque. Roscelin transporta dans la théologie le même esprit d'indépendance et de conséquence qu'il avait montré en dialectique. Ici nous possédons ses propres paroles, rapportées par saint Anselme. Jusque-là la théologie consistait dans l'exposition plus ou moins régulière des dogmes sacrés; Roscelin essaya d'introduire une méthode nouvelle. « Les païens, dit-il, défendent leur religion, les juifs défendent la leur; nous aussi, chrétiens, il faut que nous défendions notre foi. » « Pagani defendunt legem suam, judæi defendunt legem suam; igitur et nos christiani debemus defendere fidem nostram (1). » Ici défendre voulait dire expliquer : mais les pre-

(1) Anselm. opp. *De fide Trinitatis*, p. 43.

mières explications ne furent pas heureuses ; celles de Roscelin détruisaient le christianisme dans le dogme de la Trinité. En effet, si les parties, les qualités et les rapports n'existent pas et ne sont que des mots, les rapports des trois personnes divines entre elles s'évanouissent, et il n'y a plus ou qu'un seul Dieu sans trinité de personnes, ou trois personnes, ou plutôt trois êtres, trois Dieux, sans unité ; car l'unité qui n'est pas celle de l'individu est pour le nominalisme un pur mot. De là le dilemme de Roscelin : Ou les trois personnes de Dieu ne sont pas seulement trois personnes, mais trois choses qui existent chacune individuellement et séparément, comme existent trois anges ou trois âmes, et n'ayant de commun entre elles que la ressemblance ou l'identité de volonté et de puissance ; ou bien les trois personnes ne font qu'un seul Dieu, et dans ce cas ce Dieu seul existe sans distinction de personnes ; il agit tout entier quand il agit ; et par conséquent il faudrait dire que le Père et le Saint-Esprit ont dû s'incarner quand le Fils s'est incarné. Or, cette dernière hypothèse est absurde : donc il faut adopter la première, et admettre que les trois personnes sont en effet trois êtres distincts, et pour ainsi dire trois Dieux. Telle est l'opinion renfermée dans trois passages dont la ressemblance atteste assez qu'ici encore nous possédons les paroles mêmes de Roscelin. Le pre-

mier de ces passages est la lettre d'un nommé Jean à saint Anselme, pour lui demander son avis sur la question soulevée par Roscelin : « Hanc
 « enim inde quæstionem Roscelinus de Compen-
 « dio movet. Si tres personæ sunt una tantum
 « res et non sunt tres res per se, sicut tres angeli
 « aut tres animæ, ita tamen ut voluntate et po-
 « tentia omnino sint idem; ergo Pater et Spiritus
 « Sanctus cum Filio incarnatus est (1). » C'est
 après avoir reçu cette lettre que saint Anselme,
 encore abbé du Bec, écrivit à Fulcon, évêque de
 Beauvais : « Audio.... quia Roscelinus clericus
 « dicit in Deo tres personas esse tres res ad invi-
 « cem separatas, sicut sunt tres angeli, ita tamen
 « ut una sit voluntas et pôtestas; aut Patrem et
 « Spiritum Sanctum esse incarnatum, et tres
 « Deos vere posse dici, si usus admitteret (2). »
 Le dernier passage est celui du *De fide Trinitatis*,
 écrit plus tard, et qui ne porte plus sur de sim-
 ples bruits. « Si in Deo tres personæ sunt una
 « tantum res, et non sunt tres res, unaquæque
 « per se separatim, sicut tres angeli aut tres ani-
 « mæ, ita tamen ut voluntate et potentia omnino
 « sint idem, ergo Pater et Spiritus Sanctus cum
 « Filio incarnatus est. » Encore une fois, c'est
 là ou la non-distinction des personnes de la Tri-

(1) Baluze, *Miscell.*, tom. iv, pag. 478, 479.

(2) Anselm. opp., *epistol.* lib. II, *epist.* 41, pag. 357.

nité et leur confusion dans un seul être réel, ou bien la substitution de trois substances réelles à la simple distinction de personnes. Cette dernière opinion est celle de Roscelin : c'est un trithéisme absolu; il dérive du principe métaphysique qu'il n'y a de réalité que dans les individus et dans les choses particulières, et cette métaphysique était absolument incompatible avec le christianisme.

Arrivé à cette nouvelle conséquence, le nominalisme ne pouvait manquer de soulever contre lui l'esprit du temps et l'autorité ecclésiastique. Roscelin, né peut-être en Bretagne (1), et qui était chanoine de Compiègne (2), et probablement y enseignait, fut traduit devant un concile, celui de Soissons, en 1092 ou en 1093. Il parait qu'il essaya de se mettre à l'abri sous l'autorité de Lanfranc et de saint Anselme, auxquels il attribua son opinion; mais hautement désavoué par ce dernier, il fut obligé d'abjurer, non par conviction, mais dans la crainte d'être massacré par le peuple (3). Il ne fut pas moins condamné, forcé de quitter la France et de se réfugier en

(1) Aventinus, *Annal. Boior.* lib. VI, pag. 195.

(2) *Passim. Histoire littéraire*, tome IX, pag. 359.

(3) Anselm. opp. *De fide Trinitatis*, pag. 42. «.....: Audivi præfatæ novitatis auctorem..... dicere se non ob aliud abjurasse nisi quod dicebat quod a populo interfici timebat. »

Angleterre (1). La leçon était sévère; elle fut inutile : en Angleterre, Roscelin déclara qu'il persistait dans son opinion (2), et il la répandit même en secret; c'est alors que saint Anselme, qui, de l'abbaye du Bec, était passé à l'archevêché de Cantorbéry, se décida à publier contre lui son traité de la Trinité et de l'Incarnation.

Mais ni sa première condamnation ni la nouvelle accusation que lançait contre lui le puissant et vénéré archevêque de Cantorbéry ne corrigèrent Roscelin. En philosophie, il avait troublé l'école avec le nominalisme; en théologie, il avait attaqué le dogme fondamental du christianisme : il ne lui manquait plus, pour combler ses malheurs et pousser jusqu'au bout son rôle de novateur, que de s'attaquer à la puissance ecclésiastique elle-même. On sait qu'à cette époque les mœurs du clergé anglais étaient fort relâchées; beaucoup de prêtres avaient des concubines; souvent même ils étaient mariés; leurs enfants entraient dans l'Église, et par la protection de leurs pères envahissaient les bénéfices. Roscelin s'éleva contre cet abus. Un Français qui était comme lui en Angleterre, et enseignait à Oxford, Thibault d'Étampes, prit la défense du clergé anglais dans

(1). Ab. opp. pag. 334, 335. « hæresis exilio punita. »

(2) Anselm. opp. *ibid.* « in sua perseverantem sententia. »

une lettre adressée à Roscelin ; et, en réfutant ses arguments, il nous les a conservés (1). « Roscelino Compendioso magistro Theobaldus Stampensis magister Oxfordiæ : Non plus sapere quam oportet, sed sapere ad sobrietatem. » Roscelin prétendait 1°. que les enfants de prêtres, nés en dehors d'un légitime mariage, sont hors de la loi, *exleges*, et qu'il était injuste de les préférer à ceux qui n'avaient pas contre eux une pareille origine ; 2°. que le baptême de ces enfants effaçait leurs péchés, mais sans changer leur condition ; 3°. qu'en ne les recevant pas dans les ordres, on empêcherait le scandale d'enfants de prêtres élevés aux dignités ecclésiastiques. Sans doute, Roscelin exagérait, et ce qu'il demandait était injuste relativement à des enfants qui ne devaient pas être punis des fautes de leurs pères ; mais il est certain qu'en admettant trop facilement dans l'Église de pareils candidats, on ouvrait la porte à mille abus, on laissait impunie une licence coupable, et on avait l'air de l'autoriser. Aussi l'Église elle-même prit-elle à cet égard de sages mesures, aussi éloignées d'une injuste rigueur que d'une scandaleuse indulgence (2). Mais le clergé d'Angleterre trouva plus commode

(1) Dachery, *Spicilegium*, tom. III, pag. 142.

(2) Au concile de Clermont, il fut décidé que les fils de prêtres n'entreraient dans les ordres qu'avec une dispense spéciale.

de persécuter Roscelin que de réformer ses mœurs, et il s'éleva contre notre pauvre compatriote un tel orage, qu'il courut risque de la vie et fut contraint de quitter l'Angleterre (1) et de venir redemander un asile à la France. Il paraît qu'il dut faire une rude pénitence et subir de sévères corrections, « ut aiunt, à canonicis verberatus, » sans pouvoir rentrer dans ses droits et dans ses fonctions de chanoine (2). Dans sa détresse, Roscelin s'adressa à Yves, évêque de Chartres, et lui demanda une place dans son église. Mais la réputation de Roscelin était si mauvaise, qu'Yves n'osa point le recevoir ; et dans une lettre qui nous est parvenue, le prélat motive son refus sur la crainte de se rendre suspect lui-même en accueillant Roscelin, et que son arrivée à Chartres n'y soit l'occasion de graves désordres : il va même jusqu'à dire qu'on pourrait bien le lapider (3). D'ailleurs il reconnaît

(1) Abæl. opp., *ibid.* « Ab utroque regno in quo conversatus est, tam Anglorum scilicet quam Francorum, cum summo dedecore expulsus est... ut ad regis anglici imperium ab Anglia turpiter impudens ejus contumacia sit ejecta et vix tum cum vita evaserit. »

(2) *Ibid.* « Et in ipsa, cujus pudore canonicus dicitur, beati Martini ecclesia, nunquam, ut aiunt, a canonicis verberatus, morem solitum servaverit. »

(3) Iv. Carnot. opp., *epistol.* VII. « Et audito nomine tuo et pristina conversatione tua, more suo solito, ad lapides convolarent et lapidum aggere præfocarent. »

qu'on l'a injustement dépouillé (1). Mais il se plaint qu'après sa condamnation il ait recommencé à répandre sa doctrine et d'autres tout aussi mauvaises. Il lui insinue qu'il doute de la sincérité de sa conversion actuelle, et l'engage à publier une rétractation formelle : à ce prix, il lui promet sa protection, le pardon de l'Église et un bénéfice (2). Roscelin ne suivit pas ce conseil. Est-ce alors ou auparavant qu'il écrivit une lettre contre le bienheureux Robert d'Arbrisselle, qui allait faisant partout des prédications ardentes, des conversions et des miracles? Abélard appelle cette lettre insolente : « Contumacem ausus est « epistolam confingere (3)? » Roscelin reparait dans l'histoire vers 1121, pour dénoncer à l'évêque de Paris, Guillaume, Geoffroi ou un autre (4), le livre d'Abélard sur la Trinité. On ne voit pas bien quel avait pu être son motif, mais il trouva dans Abélard un adversaire impitoyable. Celui-ci écrivit à l'évêque de Paris une lettre où, en repoussant la dénonciation de Roscelin, il l'accable sous l'histoire de sa vie, et lui prodigue les plus durs sarcasmes. Depuis, Roscelin disparaît entièrement, et on ne sait comment il a fini; mais il

(1) *Ibid.* « Si..... te afflixit et rebus tuis te nudavit quorundam violentorum rapax avaritia. »

(2) *Iv. Carnot. opp. epistol. vii.* « Restat igitur ut palinodiam scribas..... sic..... beneficiis poteris ampliari. »

(3) *Abæl. opp. ibid.* (4) *Ibid.*

n'y a pas un seul texte véritablement applicable à Roscelin d'où on puisse conclure qu'il se soit rendu et qu'il ait fait ses soumissions (1).

Telle fut la destinée du père du nominalisme. Il souffrit toute sa vie pour la même cause pour laquelle souffrit aussi, 300 ans plus tard, l'Anglais Occam, qui, sous tous les rapports, a tant de ressemblance avec Roscelin. Tous deux sont comme les héros du nominalisme, et ils en ont presque été les martyrs. Mais Occam, au xiv^e siècle, avançait à peine son temps : même dans ses attaques contre l'autorité papale, il avait de son côté la moitié de son siècle, et il s'appuyait sur un roi et sur un empereur. A la fin du xi^e siècle, Roscelin combattit et souffrit sans espérance. Il a laissé à la philosophie moderne ces deux grands principes : 1°. Il ne faut pas réaliser des abstractions ; 2°. La puissance de l'esprit humain et le secret de son développement sont en grande partie dans le langage. Roscelin est le précurseur de l'école empirique. Sans doute cette école est bien faible encore dans Roscelin, mais elle commence avec lui pour ne plus finir. Il paraît qu'indépendamment de la témérité de ses opinions, l'inquiétude et l'opiniâtreté de son caractère ajoutèrent à ses malheurs ; mais il ne faut pas oublier d'abord que

(1) Il n'est pas possible d'admettre à ce sujet les hypothèses de Mabillon ni celles des autres auteurs. *Histoire littéraire*, tome ix, pag. 363.

nous le connaissons seulement par ses adversaires; ensuite que les opinions hardies et les innovations prématurées veulent de pareils caractères, et que ce n'est pas la parfaite sagesse qui entreprend et achève les révolutions même les plus utiles. Enfin, on ne peut pas du moins lui refuser une constance qui ne s'est jamais démentie. A tous ces titres, Roscelin a sa place dans l'histoire de l'esprit humain. Le nominalisme du xv^e et du xvi^e siècle le désavoua, par calcul peut-être; celui du xviii^e siècle ne s'est pas même souvenu de lui, et c'est un adversaire déclaré de l'école à laquelle il appartient qui le premier en France lui rend ce juste et tardif hommage (1).

Nous avons raconté les orages que souleva le nominalisme de Roscelin. L'anathème qui accabla les conséquences remonta jusqu'au principe. En voyant où conduisait la solution péripatéticienne du problème de Porphyre, on devait être naturellement tenté de se rejeter à l'extrémité opposée et dans la solution platonicienne, plus conforme et plus favorable à l'esprit du christianisme. La première solution avait jusqu'alors prévalu et régné presque sans partage, dans la parfaite ignorance des résultats qu'elle renfermait : le martyr

(1) Il y a en Allemagne un écrit assez insignifiant sur Roscelin : Chladenii dissertatio historica de vita et hæresi Roscellini; Erlang. 1756. Réimprimé dans le *Thesaurus Biographiæ et Bibliographiæ* de Waldau; Chemnitz, 1792.

Boèce et le bienheureux Raban-Maur sont péripatéticiens. C'est dans la résistance au nominalisme naissant que renaît à son tour et commence à se montrer sur la scène la solution platonicienne; car une opinion fortement prononcée a toujours pour effet de susciter une opinion contraire d'une égale énergie. Ainsi s'engage la lutte, et par la lutte marche l'esprit humain.

Le premier adversaire de Roscelin est, ainsi que nous l'avons vu, et devait être un prêtre orthodoxe.

Réalisme
théologique de
saint Anselme.

Anselme, Italien, que l'Église a canonisé pour ses vertus et aussi pour son dévouement à la cause de l'autorité ecclésiastique, était élève de son compatriote Lanfranc, l'adversaire de Bérenger, et sortait de la célèbre école du Bec. Né avec le génie de la méditation, dans un autre siècle il eût été peut-être un grand métaphysicien; au XI^e siècle, il concentra toutes ses forces sur la théologie, et avec un esprit naturellement vigoureux et élevé, il arriva à cette philosophie chrétienne qui lui a dicté le *Monologium*, le *Proslogium* et le *Dialogus de Veritate*. Sa méthode, car il en a une (1), est de partir des dogmes consacrés, et sans s'écarter jamais de ces dogmes, en les prenant tels que les donne l'autorité, mais en les fécondant par une réflexion profonde, de s'éle-

(1) *Cours de l'Histoire de la philosophie*, de 1829, leçon IX^e, pag. 346.

ver, pour ainsi dire, des ténèbres visibles de la foi à la pure lumière de la philosophie : *fides quærens intellectum* (1). Dans le *Monologium* et le *Proslogium* il a dérobé à Descartes la preuve fameuse de l'existence réelle de Dieu, par la seule conception d'un idéal de grandeur et de perfection absolue, sur lequel nous mesurons toutes les perfections et les grandeurs relatives. Dans le *Dialogue sur la Vérité*, avec une simplicité qui n'ôte rien à la rigueur, il a démontré que la vérité est le fond et l'essence même des choses; que par conséquent ce qui est faux n'est pas, et que par conséquent encore tout ce qui est bien, le vrai et le bien étant la même chose : d'où il suit que le mal lui-même a sa raison légitime, qu'il doit être à-la-fois et qu'il ne doit pas être; il ne doit pas être, car c'est une infraction de la volonté humaine à l'éternelle loi du bien; et il doit être, car cette infraction, qui témoigne de la liberté de la volonté, témoigne par là de la bonté du système général dont cette liberté fait partie (2). Enfin, comme toutes les grandeurs

(1) Anselm. opp., pag. 29.

(2) Anselm. opp., *Dial. de Ver.*, c. vii, pag. 111. « Est igitur veritas in omnium quæ sunt essentia..... quod falso est non est..... omne quod est, recte est..... Debet enim esse et non esse (malum), quia bene et sapienter ab eo quo non permittente fieri non posset, permittitur; et non debet esse quantum ad illum cujus iniqua voluntate concipitur. »

supposent une grandeur absolue, de même toutes les vérités supposent une vérité unique. Saint Anselme compare la vérité au temps. Quand on parle de la durée de telle ou telle chose, il ne faut pas entendre que c'est telle ou telle chose qui dure par elle-même et qui contient intégralement la durée; loin de là, c'est la durée qui, dans son sein, comprend toutes choses et la succession mobile des événements qui la mesurent et ne la constituent pas. De même, quand on parle de la vérité de telle ou telle chose, ce n'est pas que la vérité appartienne à ces choses, ce sont bien plutôt ces choses qui appartiennent à la vérité, car la vérité n'appartient qu'à elle-même (1). Saint Anselme se soutient à cette hauteur tant qu'il reste dans les régions de la métaphysique chrétienne; mais il retombe dans la barbarie de son temps dès qu'il abandonne le christianisme et aborde la philosophie d'alors, la dialectique scholastique. Ainsi le dialogue (2) *de Grammatica*, qui est malheureusement de lui, roule sur une misérable difficulté du livre d'Aris-

(1) Anselm. opp., *Dial. de Ver.*, c. XIII. « Quod una sit veritas in omnibus veris. Sicut tempus per se consideratum non dicitur tempus alicujus, sed cum res quæ in illo sunt consideramus, dicimus tempus hujus vel illius rei, ita summa veritas per se subsistens nullius rei est; sed cum aliquid secundum illam est, tunc ejus dicitur veritas seu rectitudo. »

(2) Anselm. opp. *Dial. de Ver.*, c. XIII, pag. 134.

tote de l'*Interprétation*; et il est tout aussi vain et tout aussi insignifiant que le morceau de Gerbert, adressé à l'empereur Othon, sur une difficulté de l'Introduction de Porphyre. Ce n'est pas là qu'il faut chercher saint Anselme; c'est dans les trois ouvrages que nous avons cités, ainsi que dans ses grands traités de théologie, et particulièrement dans le traité : *De fide Trinitatis*, composé contre Roscelin.

Ce traité est exclusivement théologique. Saint Anselme n'était plus alors écolâtre et prieur du Bec, mais archevêque de Cantorbéry; et dans la haute et périlleuse situation où il se trouvait, il avait mis la plume à la main, non dans l'intérêt de telle ou telle théorie philosophique, mais pour défendre le dogme sur lequel repose le christianisme, et que Roscelin avait attaqué; c'est donc seulement d'une manière indirecte qu'il réfute l'opinion de Roscelin sur la nature des universaux, et qu'il lui échappe quelques mots dont on peut tirer une sorte de théorie. Nous nous sommes déjà servi de ce passage, et nous allons le reproduire intégralement : « Illi utique nostri
« temporis dialectici, imo dialectice hæretici,
« qui non nisi flatum vocis putant esse univer-
« sales substantias, et qui colorem non aliud
« queunt intelligere quam corpus nec sapientiam
« hominis aliud quam animam, prorsus a spiri-
« tualium quæstionum disputatione sunt exsuf-

« flandi. In eorum quippe animabus ratio ; quæ
 « et princeps et judex omnium debet esse quæ
 « sunt in homine, sic est in imaginationibus
 « corporalibus obvoluta, ut ex eis se non possit
 « evolvere, nec ab ipsis ea quæ ipsa sola et pura
 « contemplari debet, valeat discernere. Qui enim
 « nondum intelligit quomodo plures homines in
 « specie sint unus homo ; qualiter in illa secre-
 « tissima et altissima natura comprehendet quo-
 « modo plures personæ, quarum singula quæ-
 « que est perfectus deus, sint unus deus ? Et
 « cujus mens obscura est ad discernendum inter
 « equum suum et colorem ejus, qualiter discernet
 « inter unum deum et plures relationes ejus ? De-
 « nique qui non potest intelligere aliquid esse
 « hominem, nisi individuum, nullatenus intel-
 « liget hominem, nisi humanam personam. »

Ce passage fait naître les observations suivantes :

1°. Saint Anselme appelé les universaux, *substantias universales*, expression évidemment réaliste.

2°. Il rattache le nominalisme à l'empirisme, rapport que l'histoire entière démontre, mais qu'au moyen âge saint Anselme a le premier signalé ; et il rattache le réalisme à cette autre philosophie qui admet au-dessus des sens et des facultés qui en dérivent, un moyen spécial de connaître, une faculté propre et indépendante,

l'intelligence, la raison. Selon l'empirisme, comme on ne peut ni voir ni toucher les universaux, et pas davantage se les représenter « sic « est in imaginationibus corporalibus obvoluta « ut ex eis se non possit evolvere », on en conclut fort naturellement que ce sont de vains mots. On arrive à un tout autre résultat avec la philosophie qui admet la raison comme distincte des sens et de l'imagination, comme étant la faculté de connaître par excellence « ratio quæ « princeps et iudex omnium debet esse », et comme ayant des objets qui lui sont propres, et de la réalité desquels elle est seule juge compétente « ea quæ ipsa sola contemplari debet. » Ce langage est à peu près celui que Platon adresse à Protagoras, les Alexandrins aux Péripatéticiens, et l'idéalisme moderne à Hobbes, à Gassendi et à Condillac, qui sont nécessairement et ouvertement nominalistes, parce que pour eux la raison n'est point une faculté spéciale et indépendante, et que toutes nos facultés viennent de la sensibilité, pour laquelle assurément les universaux sont des chimères.

3°. Saint Anselme reproche au nominalisme de ne reconnaître d'autre réalité que les choses particulières, dans l'homme, par exemple, que l'individu : « non potest intelligere aliquid esse « hominem, nisi individuum; etc. » Donc, en attribuant à saint Anselme la doctrine contraire à

celle qu'il réfute, nous croyons pouvoir légitimement conclure de ce qui précède que, selon saint Anselme, l'homme n'est pas tout entier dans l'individu. Il accuse le nominalisme de ne pas comprendre comment plusieurs hommes particuliers ne sont qu'un seul et même homme, « nondum intelligit quomodo plures homines in specie sint unus homo; » donc il pensait que non-seulement il y a des individus humains, mais qu'il y a en outre le genre humain, l'humanité, qui est une, comme il admettait qu'il y a un temps absolu que les durées particulières manifestent sans le constituer, une vérité une et subsistante par elle-même, un type absolu du bien, que tous les biens particuliers supposent et réfléchissent plus ou moins imparfaitement, selon la doctrine du *Monologium*, du *Proslogium* et du *Dialogus de veritate*. Et ici nous ne pouvons nous empêcher de donner raison à saint Anselme contre Roscelin, au réalisme contre le nominalisme, et en général à l'idéalisme contre l'empirisme. Il nous est impossible de ne pas croire avec le sens commun et le vulgaire, qu'il y a en effet un genre très-réel, appelé le genre humain, composé de mille et mille individus, tous très-différents entre eux, mais qui tous aussi ont quelque chose de commun. Or, ce quelque chose qui leur est commun à tous, au milieu de toutes les différences qui les séparent, ce quelque chose de

commun ne peut pas être individuel aussi ; car tout ce qui est individuel et particulier est nécessairement dissemblable. Il faut donc bien que ce quelque chose de commun à tous les êtres humains, individuels et dissemblables, soit quelque chose d'universel et d'un, qui constitue ce qu'on appelle le genre humain. Ainsi le genre humain n'est pas un mot, ou bien il faut prétendre qu'il n'y a réellement rien de commun et d'identique dans tous les hommes, que la fraternité et l'égalité de la famille humaine sont de pures abstractions, et que, la seule réalité étant l'individualité, la seule réalité est par conséquent la différence, c'est-à-dire l'inimitié et la guerre, sans autre droit que la force, sans autre devoir que l'intérêt, sans autre remède que la tyrannie ; tristes mais nécessaires conséquences que la logique et l'histoire imposent au nominalisme et à l'empirisme, et qui soulèvent contre eux, avec le christianisme, le sens commun et la conscience du genre humain.

4°. Jusqu'ici le réalisme de saint Anselme a raison contre le nominalisme de Roscelin ; mais le réalisme devait avoir aussi ses exagérations pour que la querelle, qui devait être si utile à l'esprit humain, pût être continuée ; car c'est par leurs erreurs que les systèmes se combattent, et c'est par leurs combats qu'ils se développent et se perfectionnent. Voici le point sur lequel le réa-

lisme perd ses avantages, prête le flanc aux attaques du nominalisme, et par là le rend nécessaire et le légitime.

Oui, sans doute, il y a dans les êtres, sous leurs éléments particuliers et individuels, quelque chose de commun et de général qui nous permet de les ranger en diverses classes, dont chacune a son unité : cet élément général, pris en lui-même, a sa réalité et n'est point un pur mot; mais il ne s'ensuit nullement qu'on puisse prendre au hasard dans une chose, au lieu de son attribut fondamental et générique, telle ou telle qualité accidentelle pour la considérer séparément, et s'imaginer alors que cette qualité accidentelle possède en effet quelque réalité hors du sujet individuel où elle a été prise ou hors de l'esprit qui la considère : ce serait réaliser des abstractions. C'est là la pente et l'écueil du réalisme; c'est donc là le point d'attaque et le triomphe du nominalisme. Saint Anselme admet très-légitimement la réalité du genre humain distincte de la réalité des individus dont il se compose. A la bonne heure; mais, la carrière une fois ouverte à l'abstraction, le platonicien saint Anselme y commence cette longue suite de faux pas et d'erreurs qui vont à leur tour décrier le réalisme. Il reproche à Roscelin de ne pas savoir distinguer la sagesse d'un homme de l'âme dans laquelle cette sagesse réside, « non... queunt intelligere... sa-

« pientiam hominis aliud quam animam. » Il y aurait ici bien des explications à demander. Mais saint Anselme va plus loin ; il reproche à Roscelin de ne pas savoir distinguer la couleur d'un corps de ce corps, « colorem non aliud queunt intelligere quam corpus ; » et plus bas : « cujus mens « obscura est ad discernendum inter equum suum « et colorem ejus. » Entendons-nous. Roscelin n'avait pu nier que l'esprit de l'homme a la faculté de considérer une qualité à part de son sujet ; mais il avait nié qu'une qualité ainsi abstraite de son sujet eût aucune réalité. C'est la réalité de cette abstraction et non pas sa possibilité qui était en cause ; et, ou le reproche que saint Anselme adresse au nominalisme n'a pas de sens, ou il en faut conclure que saint Anselme admettait que la couleur a de la réalité hors du corps coloré, comme le genre humain a sa réalité indépendamment des individus qui le composent. Or, cette assimilation du prétendu universel, la couleur, avec les vrais et légitimes universaux, n'est pas soutenable. Le nominalisme pouvait répondre à saint Anselme, et aujourd'hui toute saine philosophie répondrait que la couleur est à-la-fois une sensation de l'âme et une modification des corps, qu'une sensation n'existe que dans l'âme qui l'éprouve, et une modification dans le sujet modifié ; que, dans cette modification, les seuls éléments réels sont, d'une part, la lumière, de

l'autre, le corps avec ses formes et ses propriétés, et que c'est la combinaison de ces éléments qui produit l'accident appelé la couleur. On peut bien dire que cet accident a sa réalité comme accident, mais rien de plus ; et il n'y a point là d'universel. Sans trop insister, car il nous faut bien subordonner la discussion philosophique à l'histoire, on voit poindre déjà une de ces abstractions réalisées, une de ces entités imaginaires qui ont fait si beau jeu à l'école nominaliste et ont tant nui à la réputation des universaux et aux véritables réalités.

Nous venons de reconnaître pour ainsi dire le champ de bataille de la scholastique naissante, le caractère, les prétentions, les vices et les avantages des deux écoles qui la constituent en la divisant. L'école réaliste admet la réalité des universaux, c'est-à-dire des espèces et des genres, du genre humain par exemple, et cet exemple, qui remonte à Aristote, une fois mis en circulation par Boèce, et accepté par saint Anselme, comme il l'avait été très-probablement par Roscelin, devient l'exemple sur lequel les deux partis se donnent rendez-vous. Dans ces limites, l'école réaliste a raison ; mais elle en sort, et, confondant avec les vrais universaux, avec les vrais genres, de pures abstractions comme la couleur séparée du corps coloré, elle tombe dans le vice célèbre de réaliser des abstractions. D'un autre côté le nomina-

lisme montre l'illusion des abstractions réalisées, et il en donne le secret; ce secret c'est la puissance du langage, qui réalise en quelque sorte les conceptions de l'esprit en les revêtant d'une forme à laquelle ensuite on s'arrête, comme si elle avait une réalité intrinsèque. Le nominalisme a donc raison à son tour, et il est utile, en signalant le danger des abstractions réalisées et en appelant l'attention sur la merveille du langage; mais il a tort, et il est lui-même profondément dangereux, lorsqu'il réduit des attributs essentiels à des qualités accidentelles, et confond avec des conceptions purement verbales des existences immatérielles, il est vrai, mais réelles, qui sans doute sont des conceptions dans la pensée de l'homme et des mots dans le langage, mais qui sont indépendantes des conceptions que l'homme s'en forme et des mots dont il les revêt; des existences sans lesquelles les conceptions que nous nous en formons, et toute conception générale, et par conséquent le langage lui-même, serait impossible; des existences enfin dont la réalité détruite emporte avec elle celle de toutes nos sciences avec leurs classifications, et les réduit à des arrangements conventionnels dépourvus de vérité et indignes d'occuper un seul jour un homme sérieux. Ne voir partout que des conceptions abstraites empruntées aux données sensibles et réalisées par des mots, c'est la tendance du nominalisme et de

l'école dont il est l'expression extrême mais fidèle, à savoir, l'école empirique ; et réaliser des abstractions est la tendance de l'école opposée et la pente fatale où la pousse le génie de l'idéalisme. Telles sont les deux écoles que représentent, à la fin du XI^e siècle et au commencement du XII^e, Roscelin et saint Anselme. Nous allons les voir en se développant manifester leurs qualités et leurs défauts, et par les uns comme par les autres servir presque également à leur insu la véritable philosophie.

Réalisme plus
scientifique de
Guillaume de
Champeaux.

Le traité de *la Trinité*, composé quelque temps après le concile de Soissons, peut être considéré comme le manifeste du christianisme contre le nominalisme. Dans la polémique que nous venons de retracer, saint Anselme représente l'Église ; Guillaume de Champeaux est en quelque sorte le représentant de la science. L'archevêque de Cantorbéry n'avait touché la philosophie de Roscelin que pour arriver à sa théologie ; Guillaume de Champeaux paraît s'être attaqué spécialement à la partie philosophique du nominalisme. Saint Anselme est réaliste presque sans le savoir et sans le vouloir : Guillaume l'est, le sachant et le voulant, et c'est sans doute pour cela que les historiens de la philosophie le considèrent comme le fondateur de l'école réaliste et le véritable adversaire de Roscelin.

Guillaume de Champeaux est ainsi appelé du

village de Champeaux en Brie, près de Melun, où il était né vers le milieu du XI^e siècle. La date précise de sa naissance est inconnue, ainsi que les événements de sa jeunesse. L'histoire ne le rencontre que dans les premières années du XII^e siècle, à Paris, archidiacre de Notre-Dame, et enseignant lui-même dans l'école de la cathédrale, avec le plus grand succès. C'est dans cette position que nous le fait voir, en 1103, la chronique de Landulphe (1). Guillaume continua son enseignement, à Notre-Dame, jusqu'en 1108, où il quitta l'école du cloître et sa vie de savant et de professeur pour se faire moine. Il se retira dans un faubourg de Paris, auprès de la chapelle de Saint-Victor. Mais il ne put échapper à sa renommée et résister longtemps aux sollicitations de ses amis et de ses élèves, qui le supplièrent de reprendre ses leçons. Il le fit gratuitement pendant cinq années, et c'est ainsi que s'établirent l'abbaye et l'école de Saint-Victor. Il faut donc reconnaître que Guillaume de Champeaux est le fondateur de cette grande école de Saint-Victor de Paris, qui jeta depuis un si grand éclat sous Hugues et sous Richard ; comme il est le premier maître célèbre de l'école de la cathédrale, où professèrent après lui Abélard et Pierre le Lombard. C'est le talent de Guillaume qui donna du lustre à l'école

(1) Muratori, *Rer. Italic.*, tom. v, pag. 485.

du cloître, et c'est sa retraite qui donna naissance à l'école de Saint-Victor. En 1113, il fut nommé évêque de Châlons-sur-Marne. Il se consacra tout entier à ses nouvelles fonctions, se lia intimement avec saint Bernard, et fut l'âme de plusieurs conciles. Il mourut au commencement de 1121.

Voilà les faits certains, dégagés des anecdotes, des interprétations, et du commérage des contemporains qui a passé jusque dans l'histoire, sur la foi de l'*Historia calamitatum*. Les ennemis de Guillaume prétendent (1) qu'il ne se fit moine que par ambition, pour se faire une réputation de sainteté et arriver à l'épiscopat ; mais c'est une accusation gratuite ; car il est attesté (2) que Guillaume refusa trois fois l'épiscopat, et ne l'accepta que malgré lui. Si d'ailleurs il s'opposa à ce qu'Abélard lui succédât immédiatement dans l'école de la cathédrale, et même à ce qu'il enseignât dans Paris (3), il ne fit que rendre à Abélard guerre pour guerre ; car celui-ci l'avait attaqué, à Notre-Dame et à Saint-Victor, avec une violence et un acharnement qui avaient bien pu blesser Guillaume et changer sa première affection pour Abélard en des sentiments contraires.

(1) Abæl. opp., *Hist. calam.*, pag. 5.

(2) Voyez la Chronique de Rupert, *Histoire littéraire*, tom. x, pag. 310.

(3) Abæl. opp., *Hist. calam.*, pag. 6.

Mais toutes ces misères n'appartiennent point à l'histoire. Ce qui importe à l'histoire, c'est de savoir ce qu'enseignait Guillaume de Champeaux à Saint-Victor et à Notre-Dame, et en quoi consistait le réalisme qu'on lui attribue. Malheureusement il n'a été publié de notre auteur que deux opuscules théologiques, très-probablement de la fin de sa vie ; l'un, qui est un fragment *sur l'Eucharistie* (1) ; l'autre, un petit traité *sur l'origine de l'âme* (2). La bibliothèque du Roi, fonds de Notre-Dame, possède un autre écrit de Guillaume, intitulé *les Sentences*, qu'on a donné (3) pour un abrégé de théologie, et comme l'antécédent du fameux livre des *Sentences* de Pierre le Lombard. Mais c'est une erreur ; nous avons examiné avec soin le manuscrit de Notre-Dame (4), et c'est tout simplement un recueil d'explications sur certains points de doctrine, sur des vertus et des vices, ainsi que sur des passages de l'Écriture-Sainte. Quant aux nombreux ouvrages philosophiques que Guillaume avait composés, *quibus*, dit de Wisch (5), *realium doctrinam non parum illustravit*, il n'en reste pas un seul, qui soit inscrit

(1) Mabillon, *Annal.*, tom. v ; *Hist. litt.*, tom. x, pag. 312.

(2) Martenne, *Thesaur. nov. anecdot.*, tom. v, pag. 881.

(3) L'abbé Lebœuf, *Dissert.*, tom. II, pag. 130.

(4) Coté n° 220, d'une écriture du XIII^e siècle.

(5) *Biblioth. cisterc.*, pag. 133.

du moins dans aucun catalogue ; on n'a même conservé le titre d'aucun d'eux, et Guillaume de Champeaux n'est plus qu'un nom célèbre.

Nous savons qu'il avait défini l'invention en dialectique, la science de trouver le moyen terme ; et Jean de Salisbury, sans donner cette définition comme parfaite, la trouve au moins excellente, et déclare qu'il ne connaît rien de plus propre à faire découvrir la vérité (1). En effet, l'invention en dialectique ne consiste pas à construire des majeures, des axiomes généraux d'une abstraction très-souvent stérile, mais à trouver des mineures, c'est-à-dire ces propositions plus voisines des faits, qui rapprochent par leur intermédiaire efficace les généralités de la majeure de la conclusion spéciale à laquelle le raisonnement aspire. Mais, faute de renseignements, on ne peut savoir quelle était la portée de cette définition dans l'esprit de son auteur. Nos manuscrits ne nous fournissent à ce sujet aucun éclaircissement. Ils renferment d'ailleurs plus d'un

(1) *Metalogicus*, lib. III, c. IX. « Versatur in his inventionis materia quam hilaris memoriæ Gulielmus de Campellis, postmodum Catalaunensis episcopus, definivit, etsi non perfecte, esse scientiam reperiendi medium terminum, et inde eliciendi argumentum. Cum enim de inhærentia dubitatur, necessarium est aliquod inquiri medium, cujus interventu copulentur extrema : qua speculatione an aliqua subtilior et ad rem efficacior fuerit, non facile dixerim. »

document intéressant sur la dialectique de Guillaume de Champeaux. On trouve dans le manuscrit de Saint-Victor et dans le fragment de Saint-Germain un assez grand nombre de passages (1) où, plus juste envers son ancien maître, Abélard se plaît à rappeler les arguments que, dans leur première liaison, il faisait valoir en faveur des opinions du professeur de Notre-Dame. Il n'y a pas une des parties du manuscrit de Saint-Victor où ne se rencontre quelque allusion à l'enseignement de Guillaume de Champeaux. Pour ne pas trop multiplier les citations, nous nous contenterons de signaler le fol. 117 verso (2) du Commentaire sur les Catégories; les fol. 127 verso (3), 128 recto (4), 129 verso (5), 131 verso (6) du commentaire sur l'Interprétation; les fol. 136 recto (7) et 140 verso (8) des Analytiques, le fol. 152 recto (9) des Topiques; peut-être même le chapitre qui termine le livre des Divisions et des définitions, fol. 202 recto (10). Tant de citations qui se rapportent aux questions soulevées par les

(1) Par exemple, manuscrit de Saint-Victor, fol. 131 verso et 136 verso; de l'édition in-4^o, pag. 224 et pag. 251. — (2) *Ibid.*, pag. 179-201. — (3) *Ibid.*, pag. 210. — (4) *Ibid.*, pag. 214. — (5) *Ibid.*, pag. 219. — (6) *Ibid.*, pag. 224. — (7) *Ibid.*, pag. 250. — (8) *Ibid.*, pag. 267-274. — (9) *Ibid.*, pag. 335. — (10) *Ibid.*, pag. 495. Si le nom de Guillaume de Champeaux n'est pas cité dans ce passage, son école y est clairement indiquée.

diverses parties de la logique d'Aristote semblent bien attester un commentaire sur l'*Organum*. Mais ce n'est pas là seulement une conjecture. Dans le manuscrit de Saint-Victor, fol. 432 recto (1), à propos d'une opinion de Guillaume de Champeaux, il est fait mention d'un de ses ouvrages, et cet ouvrage est une glose sur le livre de l'Interprétation : *In glossulis ejus super Periermenias invenies*. Voilà donc enfin le titre certain d'un écrit dialectique de Guillaume. Or, s'il avait commenté l'Interprétation, il n'y a pas de raison pour qu'il n'eût pas aussi commenté l'Introduction et les Catégories.

Ces renseignements ne sont pas sans intérêt ; mais nous attachons un bien autre prix à ceux qui peuvent éclairer la grande querelle qui nous occupe, celle du réalisme et du nominalisme. C'est le rôle de Guillaume de Champeaux dans cette querelle qui a sauvé son nom de l'oubli : c'est donc sur ce point qu'il importe de recueillir soigneusement toutes les lumières que nous pouvons tirer de nos manuscrits.

Jusqu'ici on ne possédait qu'un seul document sur le réalisme de Guillaume de Champeaux, le passage célèbre de l'*Historia calamitatum*. Tous les historiens de la philosophie ont cité ce passage, et nous le citerons à leur exemple. Abélard y ra-

(1) De l'édition in-4°, pag. 225.

conte comment, après avoir fait à Guillaume, à l'école de Notre-Dame, beaucoup d'objections qui l'avaient embarrassé, il l'avait de nouveau attaqué à Saint-Victor sur la question des universaux, et avait fini par le forcer à changer d'opinion. « Inter cætera disputationum nostrarum
 « conamina, antiquam ejus de universalibus sen-
 « tentiam patentissimis argumentationum dispu-
 « tationibus ipsum commutare, imo destruere
 « compuli. Erat autem in ea sententia de com-
 « munitate universalium, ut eandem essentiali-
 « ter rem totam simul singulis suis inesse ad-
 « strueret individuis; quorum quidem nulla esset
 « in essentia diversitas, sed sola multitudine ac-
 « cidentium varietas. Sic autem istam suam cor-
 « rexit sententiam, ut deinceps rem eandem
 « non essentialiter, sed individualiter diceret. Et
 « quoniam de universalibus in hoc ipso præcipua
 « semper est apud dialecticos quæstio, ac tanta ut
 « eam Porphyrius quoque in Isagogis suis, cum
 « de universalibus scriberet, diffinire non præsu-
 « meret, dicens : altissimum enim est hujusmodi
 « negotium; cum hanc ille correxisset, imo coac-
 « tus dimisisset sententiam, in tantam lectio ejus
 « devoluta est negligentiam, ut jam ad dialecticæ
 « lectionem vix admitteretur : quasi in hac scili-
 « cet de universalibus sententia tota hujus artis
 « consisteret summa (1). » Les conclusions im-

(1) Abæl. opp., pag. 5-6.

médiates à tirer de ce passage sont : 1°. Que la question des universaux était alors plus que jamais la question fondamentale de la dialectique; 2°. Que toute la philosophie de Guillaume de Champeaux était dans sa doctrine des universaux, puisque cette doctrine renversée ou modifiée avait détruit sa réputation; 3°. Qu'il professait depuis longtemps cette doctrine, « antiquam ejus de « universalibus sententiam, » c'est-à-dire non-seulement à Saint-Victor, mais à l'école du cloître, au commencement du XII^e siècle et probablement aussi à la fin du XI^e, à l'époque où le nominalisme de Roscelin faisait le plus de bruit; 4°. Enfin que cette doctrine avait fini par subir, sous les attaques d'Abélard, une modification importante, et que Guillaume, aux deux extrémités de sa carrière, avait eu deux opinions différentes sur la nature des universaux. Ce sont ces deux opinions en elles-mêmes, et dans leur rapport, dont il s'agit de nous bien rendre compte.

Quelle était la première opinion de Guillaume de Champeaux sur les universaux? Abélard l'exprime en peu de mots, mais avec la plus parfaite précision. L'universel, selon Guillaume de Champeaux, c'est à-dire le genre, est quelque chose de réel, *rem*, qui est identique, *eandem*, essentiellement, *essentialiter*, intégralement et simultanément, *totam simul*, dans tous les individus qui en participent et composent le genre; de sorte

que ces individus ne diffèrent aucunement dans leur essence, *quorum quidem nulla esset in essentia diversitas*, mais seulement dans leurs éléments accidentels, *sed sola multitudine accidentium varietas*. Rien de plus net que cette théorie : c'est le réalisme dans toute sa rigueur, à savoir, l'essence des choses attribuée aux universaux et aux genres, et l'individu réduit à un simple accident. Mais il n'est pas aisé de se faire une idée aussi claire de l'autre théorie, celle à laquelle, selon le passage en question, Guillaume de Champeaux aurait été poussé par son antagoniste. Elle est tout entière dans cette ligne : *rem eandem non essentialiter sed individualiter*. Les historiens de la philosophie, Tennemann entre autres, reproduisent l'un après l'autre cette ligne sans aucune remarque, comme si elle portait son évidence avec elle-même. Meiners (1) s'est le premier avisé de mettre en doute sa signification. En effet, elle ne signifie absolument rien, ou même elle renferme une absurdité : « Une chose « est la même qu'une autre, non par son essence, mais par son individualité. » C'est bien là le contraire, il est vrai, de la première théorie de Guillaume de Champeaux : qu'un individu est identique à un autre, non par ses côtés indivi-

(1) *De nominalium ac realium initiis*, Comment. Gotting., tom. XI, pag. 30.

duels et accidentels, mais par son essence; mais cette nouvelle théorie est en elle-même absurde et intolérable; car il est trop évident qu'une chose ne peut pas être identique à une autre par son individualité, l'individualité d'une chose étant précisément ce qui la sépare d'une autre. Aussi l'édition de d'Amboise donne-t-elle la variante *indifferenter* au lieu de *individualiter*. M. Baumgarten-Krusius (1) approuve cette variante, et pense qu'elle va mieux au sens : *sensus certe expeditior : non numero eadem sed natura tamen*. Nous adoptons aussi la variante des manuscrits de d'Amboise; mais nous l'entendons tout autrement que M. Baumgarten et de la manière suivante. L'identité des individus d'un même genre ne vient pas de leur essence même, car cette essence est différente en chacun d'eux, mais de certains éléments qui se retrouvent dans tous ces individus sans aucune différence, *indifferenter*. Cette nouvelle théorie diffère de la première en ce que les universaux ne sont plus l'essence de l'être, la substance même des choses; mais elle s'en rapproche en ce que les universaux existent réellement, et qu'existant dans plusieurs individus sans différence, ils forment leur identité et par là leur genre. La différence des deux théories

(1) *De vero scholasticorum realium et nominalium discrimine*, Annal. Acad. Jenensis, tom. 1, pag. 328.

est grande, il est vrai, mais elle ne va pas jusqu'à mettre en cause la réalité des universaux. Celle-ci subsiste dans l'une et l'autre théorie. Passer de l'une à l'autre, c'était changer sans doute, mais ce n'était pas abandonner le réalisme, et la seule conséquence qu'il faut tirer de la phrase d'Abélard, c'est que, dans son premier enseignement à Notre-Dame, Guillaume de Champeaux faisait des universaux l'essence même des individus du même genre, et que, dans son second enseignement à Saint-Victor, il finit par les considérer non plus comme constituant l'essence des individus d'une même classe, mais comme formant leur identité, parce que dans tous ces individus, différents d'ailleurs, ils se retrouvent sans différence.

Ces inductions, qu'autoriserait déjà la seule variante donnée par d'Amboise, nos manuscrits les convertissent en démonstrations historiques.

Le manuscrit de Saint-Victor renferme deux passages où il est fait allusion à l'opinion de Guillaume de Champeaux sur la nature des universaux : le premier, dans le commentaire sur les *Catégories*, fol. 119 recto (1); le deuxième, au livre des *Définitions et des Divisions*, fol. 192 verso (2). Ce dernier passage mérite d'être cité; il reproduit deux points de doctrine entièrement conformes à la première théorie réaliste que

(1) De l'édition in-4^e, pag. 190.

(2) *Ibid.*, pag. 455.

l'Historia calamitatum attribuée à Guillaume de Champeaux : 1°. les différences vont quelquefois jusqu'à constituer une espèce; il faut alors les prendre substantivement, de sorte que raisonnable ait la valeur d'animal raisonnable, et animé, celle d'être animé; 2°. d'ailleurs les différences sont de purs accidents. « Quæ (differentiæ) a qui-
 « busdam sumi dicuntur in officio specialium
 « nominum ac pro speciebus designandis usur-
 « pari, ut tantumdem rationale valeat quantum
 « rationale animal, et tantumdem animatum quan-
 « tum animatum corpus, ut non solum for-
 « mæ significatio, verum etiam materiæ teneatur
 « in nominibus differentiarum. Quæ quidem sen-
 « tentia W. magistro nostro prævalere visa est.
 « Volebat enim, memini, tantam abusionem in
 « vocibus fieri, ut cum nomen differentiæ in
 « divisione generis pro specie poneretur, non
 « sumptum esset a differentia, sed substantivum
 « speciei nomen poneretur. Alioquin subjecti in
 « accidentia divisio dici potest secundum ipsius
 « sententiam, qui differentias generis per acci-
 « dens inesse volebat. Per nomen itaque differen-
 « tiæ speciem ipsam volebat accipere. »

Mais c'est surtout le fragment de Saint-Germain qui nous fournit des documents précieux. Ce fragment est encore tout plein de l'ardeur de la grande querelle dans laquelle intervint Abélard, et il contient sur toutes les écoles contemporaines

d'abondants renseignements, mêlés à la polémique dirigée contre ces écoles. Plus tard, nous ferons amplement usage de cette pièce; ici nous devons nous en servir avec une extrême circonspection, parce que les diverses écoles y sont attaquées sans désignation d'aucun nom propre. La longue discussion d'Abélard contre le réalisme doit renfermer bien des traits relatifs à Guillaume de Champeaux, qui était le grand réaliste de ce temps. Mais, pour éviter toute erreur et toute confusion, nous ne détacherons de cette vive polémique que ce qu'il est impossible à la critique la plus scrupuleuse de ne pas rapporter à Guillaume de Champeaux, bien qu'il ne soit pas nommé, et ce qui confirme, éclaire et développe la phrase de l'*Historia calamitatum*.

Dans les premières pages, et comme à l'entrée du fragment de Saint-Germain, se rencontre une discussion sur le tout et les parties, qui a une relation étroite avec la discussion qui suit, sur les genres et les espèces; car on peut dire que les espèces sont, par rapport au genre, ce que sont les parties par rapport au tout. Aussi Roscelin embrassait-il ces deux questions. L'exemple sur lequel opère Guillaume de Champeaux (fol. 41 recto c. 1) (1) est toujours celui de la maison, exemple emprunté à un passage de l'Interprétation, plusieurs fois reproduit par Boèce, et que

(1) De l'édition in-4°, pag. 507-513.

nous avons vu employé par Roscelin, aussi usuel, à ce qu'il paraît, dans la question du tout et des parties que l'exemple de l'humanité dans celle des universaux. La discussion sur le tout et les parties conduit bientôt l'auteur aux genres et aux espèces. Ici Abélard distingue nettement dans l'école réaliste deux théories qui rappellent de la manière la plus frappante celles que l'*Historia calamitatum* attribue à Guillaume de Champeaux.

Citons d'abord les passages qui se rapportent à la première opinion de Guillaume : « Il est des « philosophes, dit Abélard, qui font des genres « et des espèces des essences universelles, qu'ils « croient exister intégralement et essentiellement « dans chacun des individus. » « *Alii vero quas-* « *dam essentias universales fingunt quas in sin-* « *gulis individuis totas essentialiter esse cre-* « *dunt* » (fol. 41 recto c. 2)(1). Cette théorie est bien évidemment celle de Guillaume. Les explications qui suivent la mettent dans tout son jour. « L'homme est une espèce, une chose essentiellement une, à laquelle adviennent accidentellement certaines formes qui font Socrate. Cette chose, tout en restant la même essentiellement, reçoit de la même manière d'autres formes qui font Platon et les autres individus de l'espèce homme; et à part les formes qui s'appliquent à cette matière pour faire Socrate, il n'y a rien

(1) De l'édition in-4°, pag. 513.

« dans Socrate qui ne soit le même en même
 « temps dans Platon, mais sous les formes de Pla-
 « ton. C'est ainsi que ces philosophes entendent
 « le rapport des espèces aux individus, et des gen-
 « res aux espèces. » « Homo quædam species est,
 « res una essentialiter, cui adveniunt formæ quæ-
 « dam et efficiunt Socratem : illam eandem essen-
 « tialiter eodem modo informant formæ facientes
 « Platonem et cætera individua hominis; nec ali-
 « quid est in Socrate, præter illas formas infor-
 « mantes illam materiam ad faciendum Socratem,
 « quin illud idem eodem tempore in Platone
 « informatum sit formis Platonis. Et hoc intelli-
 « gunt de singulis speciebus ad individua et de
 « generibus ad species. » Un peu plus bas : « Sui-
 « vant cette école, lors même que la rationalité ne
 « serait pas en quelque individu, elle n'en subsiste-
 « rait pas moins réellement. » « Secundum eos, etsi
 « rationalitas non esset in aliquo, tamen in na-
 « tura remaneret. »

Voici maintenant des passages qui se rappor-
 tent à la seconde opinion de Guillaume de Cham-
 peaux. La preuve manifeste que dans l'*Historia
 calamitatum* il faut lire *indifferenter* et non pas
individualiter, c'est que nous retrouvons dans le
 fragment de Saint-Germain cette expression, éle-
 vée à l'importance d'une théorie, la théorie de la
 non-différence ; et il paraît que c'était un nom
 reçu, qui avait cours dans la classification des opi-

nions et des écoles du temps : « Nunc illam quæ « de indifferentia est sententiam » ; et plus bas : « Ipsi tamen ad indifferentiam currentes, » pour dire les partisans de la non-différence. Les mots d'*indifferens* et d'*indifferentia* sont prodigués dans tout ce morceau. Nous tenons donc la variante de d'Amboise pour incontestable, et nous regardons comme définitivement résolu par nos manuscrits ce point de critique si souvent controversé. Il y a plus : on pouvait supposer, d'après la seule phrase que l'on possédât, que l'opinion à laquelle Guillaume avait été réduit était celle d'Abélard, et comme nous n'avions pas jusqu'ici un seul mot d'Abélard sur sa propre doctrine, cette conjecture était fort spécieuse. Mais nos manuscrits la renversent entièrement ; car, au lieu de s'arrêter à la théorie de la non-différence comme fondement de l'identité des individus d'un même genre, Abélard l'attaque avec tout autant de vivacité que celle qui fait des universaux l'essence des êtres. Il l'attaque et avec l'autorité et avec la raison ; ce qui a bien l'air de prouver que cette seconde opinion de Guillaume n'avait pas été aussi mal accueillie du public que le prétend l'*Historia calamitatum*. Abélard l'expose avant de la combattre, comme il a fait pour la première opinion. Le principe de la nouvelle théorie est que l'essence de chaque chose est leur individualité, que les individus seuls existent, et qu'il n'y a point

en dehors des individus d'essences appelées les universaux, les espèces et les genres ; mais que l'individu lui-même contient tout cela, selon les divers points de vue sous lesquels on le considère. Ainsi Socrate, pris en ce qui le fait être Socrate, est un individu, parce qu'il est ce dont la propriété ne se retrouverait jamais tout entière en un autre ; car il y a d'autres hommes, mais il n'y en a pas d'autres que Socrate où soit la socratité. Mais on peut négliger la socratité pour ne considérer dans Socrate que l'homme, c'est-à-dire l'animal raisonnable et mortel ; et voilà l'espèce. Si on néglige encore la rationalité et la mortalité, pour ne considérer que l'animal, voilà le genre. Si enfin, négligeant toutes les formes, on ne considère dans Socrate que ce qu'exprime le mot substance, c'est ce qu'il y a de plus général. On peut en dire autant de Platon sous tous ces rapports. Socrate, en tant que Socrate, n'a que des éléments de différence. Il n'a rien de non-différent qui puisse ainsi se retrouver en un autre ; mais, en tant qu'homme, il a des éléments non-différents qui se retrouvent en Platon et en d'autres individus ; car Platon est un homme comme Socrate est un homme, quoiqu'il ne soit pas essentiellement le même homme que Socrate. Et il en est de même de l'animal et de la substance. (Fol. 43 recto c. 2) (1) : « Nihil omnino est præter indi-

(1) De l'édition in-4°, pag. 518.

« viduum , sed et illud aliter et aliter attentum ,
 « species et genus et generalissimum est. Itaque
 « Socrates in ea natura in qua subjectus est sen-
 « sibus , secundum illam naturam quam signifi-
 « cat adesse Socrati , individuum est ideo quia
 « tale est , proprietas cujus nunquam tota repe-
 « ritur in alio. Est enim alter homo , sed socrati-
 « tate nullus homo præter Socratem. De eodem
 « Socrate quandoque habetur intellectus non
 « concipiens quidquid notat hæc vox *Socrates* ;
 « sed socratitatis oblitus , id tantum perspicit de
 « Socrate quod notat idem *homo* , id est animal
 « rationale mortale , et secundum hoc species est ;
 « est enim prædicabilis de pluribus in quid de
 « eodem statu. Si intellectus postponat rationa-
 « litatem et mortalitatem , et id tantum sibi sub-
 « jiciat quod notat hæc vox *animal* , in hoc statu
 « genus est. Quod si , relictis omnibus formis , in
 « hoc tantum consideremus Socratem quod notat
 « *substantia* , generalissimum est. Idem de Pla-
 « tone dicas per omnia. Quod si quis dicat pro-
 « prietatem Socratis in eo quod est homo non
 « magis esse in pluribus quam ejusdem Socratis
 « in quantum est Socrates ; æque enim homo qui
 « est socraticus in nullo alio est nisi in Socrate ,
 « sicut ipse Socrates ; verum , quod concedunt ;
 « ita tamen determinandum putant : Socrates in
 « quantum est Socrates nullum prorsus indiffe-
 « rens habet quod in alio inveniatur ; sed in

« quantum est homo, plura habet indifferentia
« quæ in Platone et in aliis inveniuntur. Nam et
« Plato similiter homo est, ut Socrates, quamvis
« non sit idem homo essentialiter qui est Socra-
« tes. Idem de animali et substantia. »

Grâce à nos manuscrits, nous avons restitué pour la première fois la seconde opinion de Guillaume de Champeaux, et nous pensons que cette opinion appartenait encore au réalisme ; mais nous convenons avec Abélard que la substitution de cette opinion à la première dut paraître et est en effet une concession à l'école nominaliste. C'est la première théorie qui contient véritablement le réalisme de Guillaume de Champeaux ; c'est celle-là qui fit sa réputation de son vivant et à laquelle son nom demeure attaché dans l'histoire. Elle est juste le contre-pied de la théorie de Roscelin. Pour Roscelin, les individus seuls existent et constituent l'essence des choses ; le reste n'est qu'abstraction de l'esprit et jeu du langage. Au contraire, pour Guillaume de Champeaux, l'essence des individus est dans le genre auquel ils se rapportent ; en tant qu'individus ils ne sont que des accidents. Il y avait bien quelque chose de cette doctrine au fond de la théologie de saint Anselme ; mais Guillaume est le premier qui l'ait dégagée et élevée à une formule nette et précise, diamétralement opposée à celle de Roscelin, et capable à son tour de porter et de sou-

tenir toute une école. Aussi est-ce de Guillaume de Champeaux que date l'école réaliste, comme l'école nominaliste date de Roscelin. Une fois érigé en doctrine philosophique, le réalisme fleurit à l'ombre du christianisme, qu'il servit et qui le protégea. La vie de Guillaume de Champeaux fut aussi heureuse que celle de Roscelin avait été agitée. Sa philosophie était selon l'esprit du temps, c'est-à-dire selon l'esprit de l'Église; et l'esprit du temps l'en récompensa en lui donnant de longs succès, une belle renommée, une dignité éminente, et l'amitié de saint Bernard.

Développe-
ments du réa-
me. Odon
Cambray
Bernard de
Chartres. Sous les auspices de saint Anselme et de Guillaume de Champeaux, le réalisme ne pouvait manquer de nombreux partisans : parmi les plus remarquables sont Odon, à la fin du XI^e siècle, et surtout Bernard de Chartres, dans la première moitié du XII^e.

C'est une vieille chronique du XII^e siècle, l'histoire du monastère de Saint-Martin de Tournay, qui nous fait connaître Odon (1). Il était d'Orléans; il enseigna d'abord à Toul, puis à Tournay; fonda ou releva en 1092 le monastère de Saint-Martin, près de cette ville, embrassa définitivement l'état monastique en 1095, et devint évêque de Cambrai en 1106. C'était à-la-fois un dialecticien, un mathématicien et un poète. Il

(1) Dachery, *Spicilegium*, tom. II, pag. 888; *Histoire littéraire*, tom. IX, pag. 583.

avait écrit plusieurs ouvrages qui ne se trouvent plus; l'un intitulé *le Sophiste*, l'autre le *livre des Complexions*, le troisième *de la Chose et de l'Être*. Tant qu'il fut à la tête de l'école de Tournay, c'est-à-dire avant 1092, il y enseigna le réalisme, pendant qu'à Lille un nommé Raimbert enseignait la nouvelle doctrine de Roscelin. Mais de ces deux écoles, soit à cause de la supériorité d'Odon, soit à cause de la défaveur que les opinions théologiques de Roscelin répandirent sur sa philosophie, l'école de Tournay effaça bientôt celle de Lille. Nous ne savons en quoi consistait précisément le réalisme de maître Odon. La chronique dit seulement qu'il n'enseignait pas la dialectique d'après les nouveaux professeurs nominalistes, mais à la manière de Boëce et des anciens docteurs réalistes (1). Or, nous avons vu quel était le réalisme de Boëce, au moins dans son second commentaire sur l'Introduction de Porphyre. Ce n'était guère qu'un péripatétisme équivoque, plus voisin du nominalisme que de la doctrine de Guillaume de Champeaux.

Le réalisme de Bernard de Chartres nous est

(1) Dachery, *ibid.* « Sciendum tamen de eodem magistro quod eandem dialecticam non juxta quosdam modernos in voce, sed more Boethii antiquorumque doctorum in re discipulis legebat. Unde et magister Raimbertus qui eodem tempore in oppido Insulensi, dialecticam clericis suis in voce legebat..... »

beaucoup mieux connu, et il est tout autrement prononcé. Bernard enseigna très-longtemps avec le plus grand succès à Chartres, dans l'école illustrée par Fulbert. Contemporain de Guillaume de Champeaux, il lui survécut et poussa sa carrière jusqu'au milieu du XII^e siècle (1). L'auteur du *Metalogicus* nous apprend que Bernard avait formé l'entreprise difficile de concilier Aristote et Platon (2). Mais il penchait du côté de ce dernier. Il adoptait la théorie des idées, qu'il identifiait avec les genres et les espèces (3). Il admettait l'éternité des idées (4); mais il n'osait pas les dire coéternelles à Dieu, la coéternité ne pouvant exister qu'entre ce qui a même pouvoir et même dignité, par exemple entre les trois personnes de la Trinité. L'idée n'est donc qu'éternelle : elle est postérieure à Dieu, comme l'effet est postérieur à la cause; mais, pour être, elle n'a besoin que de Dieu et ne relève d'aucune

(1) *Histoire littéraire*, tom. XII, pag. 263.

(2) *Metalogicus*, lib. II, c. 17. « Egerunt operosius Bernardus Carnotensis et ejus sectatores ut componerent inter Aristotelem et Platonem; sed eos tarde venisse arbitror et laborasse in vanum ut reconciliarent mortuos qui, quamdiu in vita licuit, dissenserunt. »

(3) *Ibid.*, lib. IV, c. 35. « Ille ideas ponit, Platonem æmulatus et imitans Bernardum Carnotensem, et nihil præter eas genus dicit esse vel speciem. »

(4) *Ibid.* « Ideam vero æternam esse consentiebat, admittebat æternitatem Providentiæ. »

cause extérieure (1). Bernard avait développé cette doctrine dans une exposition de Porphyre que nous n'avons plus (2). Il l'avait aussi développée dans un poème dont Jean de Salisbury nous a conservé quelques vers (3). En effet, Bernard de Chartres était poète aussi bien que philosophe, et la Bibliothèque royale possède plusieurs exemplaires d'un traité de cet auteur, divisé en deux parties, le grand monde et le petit monde, *Megacosmus* et *Microcosmus*, ouvrage mêlé de prose et de vers, à l'imitation de Boèce. C'est un système de l'univers à la manière de Platon, et qui atteste un esprit nourri de Macrobe et peut-être même du Timée. *L'Histoire littéraire* a fait connaître cette composition singulière et en a donné quelques extraits. Nous l'avons étudiée à notre tour, dans le beau manuscrit du fonds du Roi, n° 6415, et nous en tirerons un petit nombre de passages relatifs à notre sujet. Selon Bernard de Chartres, les deux éléments primitifs et éternels sont la matière et l'idée. La Providence

(1) *Ibid.* « Ideam vero, quia ad hanc parilitatem non surgit, sed quodammodo natura posterior est, et velut quidam effectus, manens in arcano consilii, extrinseca causa non indigens, sicut æternam audebat dicere, sic coæternam esse negabat. »

(2) *Ibid.* « Ut enim ait in expositione Porphyrii..... »

(3) *Ibid.* « Bernardus quoque Carnotensis perfectissimus inter Platonicos sæculi nostri, hanc fere sententiam metro complexus est. »

applique l'idée à la matière, et la matière s'anime et prend une forme (1). Dans l'intelligence divine étaient d'avance les exemplaires de la vie, les notions éternelles, le monde intelligible et la prescience des choses qui doivent arriver un jour. Or, ce qui est dans l'intelligence suprême lui est conforme, et l'idée est divine de sa nature (2). Dans la formation des choses la Providence a été des genres aux espèces, des espèces aux individus, et des individus elle revient à leurs principes dans un cercle perpétuel. Le monde est éternel ; il ne connaît ni vieillesse ni décrépitude. Du monde intelligible est sorti le monde sensible, production parfaite d'un principe parfait. Celui qui a produit était plein, et sa plénitude devait

(1) « Yle (ὕλη) cæcitatibus sub veterno quæ jacuerat obvoluta vultus vestivit alios idæarum signaculis circumscripta. »

(2) « In qua vitæ viventis imagines, notiones æternæ, mundus intelligibilis, rerum cognitio præfinita. Erat igitur videre velut in speculo tersiore quicquid operi Dei secretior destinaret affectus. Illic in genere, in specie, in individuali singularitate conscripta quicquid yle, quicquid mundus, quicquid parturiunt elementa ; illic exarata supremi digito dispunctoris textus temporis, fatalis series, dispositio sæculorum ; illic lacrymæ pauperum, fortunaque rerum ; illic potentia militaris ; illic philosophorum felicior disciplina ; illic quicquid angelus, quicquid ratio comprehendit humana ; illic quicquid cælum sua complectitur curvatura. Quod igitur tale est, illud æternitati contiguum, idem natura cum Deo, nec substantia est disparatum. »

produire la plénitude. Le monde est complet parce que Dieu l'est. Il est beau parce que Dieu est beau; il est éternel dans son exemplaire éternel. Le temps a sa racine dans l'éternité et il retourne dans le sein de l'éternité. C'est le temps qui de l'unité tire le nombre et de la stabilité le mouvement. Le temps est le mouvement même de l'éternité. Le monde est gouverné par le temps, mais le temps est gouverné par l'ordre. Tout ce qui paraît est l'enfantement de la volonté divine et des exemplaires éternels qu'elle porte dans son sein (1).

(1) « Sic igitur Providentia de generibus ad species, de speciebus ad individua, de individuis ad sua rursus principia repetitis anfractibus rerum originem retorquebat..... Mundus nec invalida senectute decrepitis nec supremo est obitu dissolvendus..... Ex mundo intelligibili mundus sensibilis perfectus natus est ex perfecto. Plenus erat qui genuit, plenumque constituit plenitudo. Sicut enim integrascit ex integro, pulchrescit ex pulchro, sic exemplari suo æternatur æterno. Ab æternitate tempus initians, in æternitatis resolvitur gremium, longiore circuitu fatigatum. De unitate ad numerum, de stabilitate digreditur ad momentum..... Has itaque vias ita semper redituque continuat, cumque easdem totiens totiensque itineribus æternitatis evolverit, ab illis nitens et promovens, nec digreditur nec recedit..... Ea ipsa in se revertendi necessitate et tempus in æternitate consistere et æternitas in tempore visa est commoveri. Suum temporis est quod movetur. Æternitas est ex qua nasci, in quam et resolvi habet; quod in immensum porrigitur. Si fieri possit ne decidat in numeros, ne defluat in momentum, idem tempus est quod

Ces extraits, que nous aurions pu multiplier, prouvent quel essor avait pris le réalisme au commencement du XII^e siècle. Obscur encore et indécis dans saint Anselme, il se dessine nettement dans Guillaume de Champeaux; et dans Bernard il va jusqu'à un platonisme où sont même d'assez fortes teintes alexandrines (1). L'imagination s'y mêle à la raison, une poésie barbare colore le style et la pensée, et dans ce professeur de Chartres il y a quelque chose de Jordano Bruno. Le commencement du XII^e siècle est donc le moment

æternum. Solis successionum nominibus variatur, quod ab ævo nec continuatione nec essentia separatur. Æternitas igitur, sed et æternitatis imago tempus, in moderando mundo curam et operam partiuntur. Mundus igitur tempore, sed tempus ordine dispensatur. Sicut enim divinæ semper voluntatis est prægnans, sic exemplis æternarum quas gestat imaginum Noys Endelychiam, Endelychia Naturam, Noys Ymarmenem, quid mundo debeat informavit. Substantiam animis Endelychia subministrat; habitaculum animæ corpus artifex natura de initiorum materiis et qualitate componit; continuatio temporis ymarmenem, quæ continuatio temporis est, sed ad ordinem constituta disponit, textit et retexit quæ complectitur universa. »

(1) Dans un manuscrit de la Bibliothèque royale, fonds de Sorbonne, n^o 526 A (olim R 580 c.), parmi un grand nombre d'opuscules de toute espèce, se trouve un ouvrage de Bernard de Chartres dont nul auteur et nul catalogue ne font mention; c'est un commentaire sur l'Énéide, où l'esprit alexandrin est plus manifeste encore que dans le *Mégacosme*. Tout y est présenté sous un point de vue allégorique.

le plus brillant de l'école réaliste dans la première époque de la philosophie scholastique. A peine alors rencontre-t-on quelques traces de l'école nominaliste. Roscelin l'avait sans doute élevée très-haut; mais il l'avait précipitée bien vite, en faisant tomber sur elle le poids de sa propre condamnation. Après le concile de Soissons en 1092 ou 1093, le nominalisme demeura longtemps abattu. Jean de Salisbury nous dit que de son temps il était presque (*fere*) (1) éteint, et qu'après Roscelin, ceux qui restaient attachés à cette doctrine désavouaient son auteur, et n'osaient pas aller jusqu'au bout de leur opinion (2). L'école nominaliste subsistait donc, mais dans l'ombre et presque entièrement éclipcée, et l'école opposée était à-peu-près maîtresse du champ de bataille. Mais cette école restée seule se fût perdue dans son triomphe, si la lutte à laquelle elle devait sa naissance se fût arrêtée. La victoire absolue, c'est la mort en philosophie : un système rival est nécessaire au meilleur système, et la critique est la vie de la science. Il fallait donc au réalisme, dans son intérêt même, une contradiction puissante : il la trouva dans son propre sein. Le nominalisme, battu et flétri sous son nom propre, s'amenda dans sa défaite, se métamorphosa, s'insinua dans le cœur même du réa-

(1) *Metalogicus*, lib. II, c. 17.

(2) *Polycraticus*, lib. VII, c. 12.

lisme, et y fomenta des dissensions qui éclatèrent bientôt par de nouveaux combats. Déjà cette lutte intérieure du réalisme victorieux se trahit dans la modification que Guillaume de Champeaux dut apporter à sa doctrine. Ce premier succès était le signal d'une école nouvelle qui, sortie du nominalisme, tout en l'abandonnant dans ses conclusions extrêmes, prétendait retenir ce qu'il pouvait avoir de sain et de bon, et, en adoptant le réalisme, n'en pas épouser non plus les exagérations, et qui, participant ainsi et s'écartant de l'un et de l'autre, aspirait à les comprendre et à les surpasser tous les deux : cette école nouvelle est celle d'Abélard.

Entreprise
d'Abélard.

Telle est la place d'Abélard dans la philosophie du XII^e siècle. Formé d'abord, nous l'avons démontré, à l'école de Roscelin, il assiste ensuite au premier enseignement de Guillaume de Champeaux à l'école de Notre-Dame; il y étudie et y reçoit la doctrine réaliste. Il était donc en possession des deux doctrines contraires. Il pouvait les comparer, les critiquer l'une par l'autre, et il n'était pas homme à y manquer. S'il commence par se montrer disciple docile et même zélé de son nouveau maître, il n'oublie pas pour cela les leçons de l'ancien; car, encore élève à Notre-Dame, il propose déjà contre la doctrine enseignée des objections, probablement empruntées au nominalisme, qui embarrassent le célèbre

professeur; et dans le second enseignement de Guillaume, à l'école de Saint-Victor, l'écolier n'embarrasse plus seulement le maître, il le fait reculer, il lui arrache une concession importante, et lève enfin un nouvel étendard. Cet étendard nouveau appelle la foule, et au bout de quelque temps le nouveau système est victorieux à son tour; il prend possession de l'école du cloître; et à travers les fortunes les plus diverses, tantôt dans la gloire et tantôt dans la persécution, par ses principes et par ses conséquences, par ses erreurs comme par ses vérités, surtout à l'aide de l'esprit d'indépendance et de critique qu'elle représente et qu'elle propage, l'école d'Abélard éclipe toutes les autres écoles à Paris et dans toute la France, pendant la première moitié du XII^e siècle, et, par ses disciples et ses adversaires, prolonge son influence à travers la seconde moitié de ce siècle, jusqu'à la fin de la première époque de la philosophie scholastique.

Il y a trois choses dans l'entreprise d'Abélard : 1°. une polémique contre les deux écoles qui l'avaient précédé; 2°. l'établissement d'une école nouvelle; 3°. l'application de la nouvelle philosophie à la théologie, application qui faisait alors l'intérêt et l'éclat d'un système, comme le font aujourd'hui son caractère social et ses conséquences politiques. Or, de ces trois points, jusqu'ici un seul nous est bien connu, la théologie

d'Abélard; mais sur le premier et sur le second, c'est-à-dire sur le fond même de l'entreprise, tout nous manque, et nous ne possédons d'Abélard que la phrase toute négative de l'*História calamitatum*. Là, il nous apprend qu'il attaqua et renversa le réalisme de Guillaume de Champeaux, « patentissimis argumentorum disputationibus. » Mais quels étaient ces arguments évidents? il ne nous en dit pas un mot; pas un mot non plus de son opinion sur l'école nominaliste; pas la moindre mention du système qu'il établissait sur les ruines des deux écoles rivales; et nous en sommes réduits sur tout cela à une tradition incertaine et au témoignage équivoque de Jean de Salisbury. Grâce à Dieu, nos manuscrits nous permettent aujourd'hui de combler toutes ces lacunes, de reproduire la polémique de notre philosophe contre les deux écoles qu'il voulait remplacer, et de faire connaître pleinement et d'après lui-même son propre système. Nous allons établir et développer ces deux points essentiels de l'entreprise d'Abélard avec tout le soin et toute l'étendue qu'ils réclament.

I. Polémique d'Abélard contre les deux écoles réaliste et nominaliste.

Réfutation
du réalisme.

Abélard lui-même, dans le fragment du manuscrit de Saint-Germain, signale et décrit les deux écoles qu'il trouva aux prises l'une contre

l'autre. La première était l'école nominaliste, qui prétendait que les genres et les espèces ne sont que des mots pris dans un sens universel ou dans un sens particulier, et qu'il n'y a en réalité ni genres ni espèces; la seconde était l'école réaliste, qui soutenait que les genres et les espèces existent réellement. Mais cette dernière école se divisait elle-même en deux écoles : l'une qui imaginait certaines essences universelles qu'elle considérait comme étant essentiellement et intégralement dans chaque individu; l'autre, d'après laquelle les espèces et les genres, les plus élevés comme les plus inférieurs, sont les individus eux-mêmes, considérés sous divers points de vue. (Fol. 42 recto c. 2-42 verso c. 4) (1). « De generibus et speciebus diversi diversa sentiunt. « Alii namque voces solas genera et species universales et singulares esse affirmant, in rebus vero nihil horum assignant. Alii vero res generales et speciales universales et singulares esse dicunt; sed et ipsi inter se diversa sentiunt. « Quidam enim dicunt singularia individua esse species et genera, subalterna et generalissima, alio et alio modo attendita. Alii vero quasdam essentias universales fingunt, quas in singulis individuis totas essentialiter esse credunt. »

La première école que combat Abélard dans

(1) De l'édition in-4°, pag. 513.

notre manuscrit n'est pas l'école nominaliste; c'est l'école réaliste, et dans celle-ci l'école particulière à laquelle se rapporte la première doctrine de Guillaume de Champeaux, qui est en effet l'expression la plus rigoureuse et la plus élevée du réalisme.

Cette polémique est fort étendue : on sent qu'Abélard a devant lui une école puissante et nombreuse. Aussi, tout en rapportant précédemment à Guillaume de Champeaux quelques traits de la doctrine ici combattue, lorsque des indications positives nous y autorisaient, nous n'avons pas osé lui attribuer cette doctrine dans sa totalité; car Abélard ne cite aucun nom, et il y a un passage qui évidemment ne s'applique pas à Guillaume de Champeaux, mais à Bernard de Chartres (1). C'est donc l'école réaliste elle-même; non pas dans tel ou tel de ses représentants, mais dans ses principes les plus généraux et dans ses arguments les plus accrédités, qu'Abélard entreprend de réfuter, et qu'il nous fait connaître en la réfutant. Sous ce rapport nous répétons que le fragment de Saint-Germain est du plus grand prix. Mais c'est surtout l'argumentation d'Abélard qui doit nous occuper.

Avant d'attaquer l'école réaliste, il rappelle d'abord la thèse qu'elle soutenait : « L'humanité

(1) Voyez plus bas, pag. 200.

« est une chose essentiellement une, qui ne possède pas en elle-même mais à laquelle adviennent certaines formes qui font Socrate. Cette chose, en restant essentiellement la même, reçoit de la même manière d'autres formes qui font Platon et les autres individus de l'espèce homme; et hormis ces formes qui s'appliquent à cette matière pour faire Socrate, il n'y a rien en Socrate qui ne soit le même en même temps dans Platon, mais sous les formes de Platon (1). »

La polémique d'Abélard contre cette doctrine est longue et serrée, et il est bien difficile d'en détacher quelques anneaux; mais les divers arguments dont elle se compose tiennent à un premier et fondamental argument, qui la représente presque tout entière, et dont les autres ne sont guère que des développements. Cet argument est en quelque sorte la protestation du sens commun contre le réalisme; et, comme tout argument tiré du sens commun, il attaque par le ridicule, et il a l'air irrésistible. Aussi Abélard le présente-t-il avec la plus grande confiance : il déclare que nulle réplique n'est possible. Le voici, dans sa plus simple expression : Si le genre est l'essence de l'individu, et s'il est tout entier dans chaque individu, de sorte que la substance entière de Socrate est en même temps la substance entière de

(1) Voyez plus haut, pag. 167.

Platon, il s'ensuit que, quand Platon est à Rome et Socrate à Athènes, la substance de l'un et de l'autre est en même temps à Rome et à Athènes, et par conséquent en deux lieux à la fois. Autre forme de l'argument : La substance de Socrate, l'homme universel dans Socrate, l'homme devenu Socrate, c'est l'homme socratique, ou en d'autres termes Socrate lui-même : or, l'homme universel, en revêtant la forme de Socrate, l'a admise tout entière dans son essence, et la transporte partout où il est ; donc, quand l'homme universel dans Platon et dans Socrate est à Rome et à Athènes, l'homme socratique, c'est-à-dire Socrate, est à la fois à Athènes et à Rome ; et de même pour Platon, et pour les autres hommes. « S'il en est ainsi, « dit Abélard, comment pourra-t-on nier que So- « crate soit dans le même temps à Rome et à « Athènes ? En effet, là où est Socrate, là est aussi « l'homme universel, qui a dans toute sa quantité « revêtu la forme de la socratité ; car tout ce que « prend l'universel, il le prend en toute sa quan- « tité. Si donc l'universel qui est tout entier af- « fecté de la socratité est à Rome dans le même « temps tout entier dans Platon, il est impossible « qu'en même temps et au même lieu ne se trouve « pas la socratité qui contenait cette essence tout « entière. Or, partout où la socratité est dans « un homme, là est Socrate ; car Socrate est « l'homme socratique. A cela un esprit raison-

« nable n'a rien à répondre. » (Fol. 42 verso, c. 1) (1). « Quod si ita est, quis potest solvere
 « quin Socrates eodem tempore Romæ sit et
 « Athenis? Ubi enim Socrates est, et homo uni-
 « versalis ibi est, secundum totam suam quantita-
 « tem informatus socratitate. Quicquid enim res
 « universalis suscipit, tota sui quantitate retinet.
 « Si ergo res universalis, tota socratitate affecta,
 « eodem tempore et Romæ est in Platone tota,
 « impossibile est quin ibi etiam eodem tempore
 « sit socratitas, quæ totam illam essentiam conti-
 « nebat. Ubicumque autem socratitas est in ho-
 « mine, ibi Socrates est; Socrates enim homo
 « socraticus est. Quid contra hoc dicere possit,
 « rationabile ingenium non habet. »

Peut-être cet argument n'est-il point aussi irrésistible que le croit Abélard, et un esprit raisonnable pourrait y faire plus d'une réponse solide. Toute la force de cet argument repose sur la confusion, dans Socrate, du genre et de l'individu, de l'homme universel et de l'homme particulier, de l'humanité et de Socrate. Mais cette confusion, c'est Abélard qui l'impose gratuitement à l'école réaliste, dont le principe au contraire est la distinction en chaque chose d'un élément général et d'un élément particulier. Ici, les deux extrémités également fausses sont ces deux hypothèses : où la dis-

(1) De l'édition in-4^e, pag. 513.

inction de l'élément général et de l'élément particulier portée jusqu'à leur séparation, ou leur non-séparation portée jusqu'à l'abolition de leur différence ; et la vérité est que ces deux éléments sont à la fois essentiellement distincts et inséparablement unis. Toute réalité est double : le lien de cette dualité est l'organisation, et son résultat la vie. Abélard suppose toujours qu'un universel, pour parler ce langage, ne peut prendre une forme sans la retenir constamment dans toute sa quantité : « quicquid res universalis » suscipit, tota sui quantitate retinet, » proposition très-équivoque qui implique que, quand le genre humanité a pris la forme de Socrate et qu'il vient à prendre une autre forme, celle de Platon, il garde la première, ce qui est absurde ; et qu'une substance ne peut prendre successivement plusieurs formes et rester identiquement la même, ce qui pourtant est incontestable. Prenons l'exemple le plus évident et le plus voisin de nous, à savoir, nous-mêmes. Ce moi identique et un que nous sommes, est essentiellement tout entier dans chacune de ses manifestations. C'est essentiellement et intégralement le même moi qui raisonne, qui se ressouvient, qui veut, qui pense, etc. Le sens commun le dit et la conscience l'atteste ; le moi ne change ni ne s'altère, ne diminue ni ne s'agrandit dans la diversité et la mobilité de ses manifestations ; nulle d'elles ne l'épuise et n'est

absolument adéquate à son essence; il ne prend aucune forme pour la garder à toujours et dans tout son développement; car il est essentiellement distinct de chacun de ses actes, même de chacune de ses facultés, quoiqu'il n'en soit pas séparé. Le genre humain soutient le même rapport avec les individus qui le composent; ils ne le constituent pas : c'est lui au contraire qui les constitue. L'humanité est essentiellement tout entière et en même temps dans chacun de nous, comme nous sommes essentiellement, intégralement et simultanément dans nos différents actes et nos différentes facultés. L'humanité n'existe que dans les individus et par les individus; mais, en retour, les individus n'existent, ne se ressemblent et ne forment un genre que par l'unité de l'humanité, qui est en chacun d'eux. Voici donc la réponse que nous ferions au problème de Porphyre, *πότερον χωριστὰ (γένη) ἢ ἐν τοῖς αἰσθητοῖς*: distincts, oui; séparés, non; séparables, peut-être; mais alors nous sortons des limites de ce monde et de la réalité actuelle. Dans le véritable réalisme, le genre n'absorbe pas plus l'individu que l'individu n'absorbe le genre; il n'y a donc pas de contradiction à prétendre que le même genre est à-la-fois tout entier dans deux individus qui demeurent l'un à Athènes et l'autre à Rome; car deux individus qui participent du même genre, de la même essence, ne forment pas pour cela un seul

et même individu; et par conséquent il ne faut pas dire que cet individu existe en deux lieux à la fois, quand les deux individus sont loin l'un de l'autre. S'il y a en effet du ridicule à supposer que Socrate soit en même temps en deux lieux différents, c'est Abélard qui tombe dans ce ridicule, puisqu'il confond dans Socrate l'espèce et l'individu. Ou si, en se moquant de l'homme universel, il n'admet dans l'individu que l'individu même, alors il tombe dans un bien autre ridicule, celui de faire des individus qui n'appartiendraient à aucune espèce, et, par exemple, un Socrate et un Platon qui, comme individus, étant absolument différents, et habitant d'ailleurs des lieux différents, n'auraient rien d'identique entre eux, et seulement quelques ressemblances qui se perdent sous mille différences. Nous lui demanderons si c'est bien là l'humanité, si, à ces traits, le genre humain se reconnaît, et si l'adversaire de Guillaume de Champeaux n'a pas à son tour contre lui l'argument du ridicule et le sens commun de l'espèce humaine.

Nous avons insisté sur le premier argument d'Abélard contre l'école réaliste, parce que cet argument est celui qui revient sans cesse dans le cours de la discussion. Ainsi ce qu'Abélard a dit tout à l'heure du rapport de l'individu Socrate et de l'individu Platon au genre humain, il le dit de la santé et de la maladie par rapport à l'ani-

mal, et du blanc et du noir par rapport au corps. Nous nous contenterons de traduire presque littéralement ce morceau; on y pourra juger de la manière d'Abélard.

« Si (1) l'animal qui existe tout entier en So-
 « crate est affecté de maladie, il l'est tout en-
 « tier, puisque tout ce qu'il prend, il le prend
 « dans toute sa quantité, et dans le même mo-
 « ment il n'est nulle part sans maladie; or ce
 « même animal universel est tout entier dans
 « Platon; il devrait donc y être malade aussi;
 « mais il n'y est pas malade. Il en est de même
 « pour la blancheur et la noirceur, relativement
 « au corps. Que nos adversaires ne pensent pas
 « échapper en disant : Socrate est malade, mais
 « non pas l'animal; car s'ils accordent que So-
 « crate est malade, ils accordent que l'animal est
 « malade aussi dans l'individu.... S'ils s'imagi-
 « nent (2) que l'animal universel n'est point ma-

(1) Fol. 42 verso, c. 1; page 514 de notre édition. « Quod
 « si animal totum existens in Socrate languore afficitur, et
 « totum, quia quicquid suscipit, tota sui quantitate suscipit,
 « eodem et momento nusquam est sine languore; est autem
 « in Platone totum illud idem; ergo etiam ibi langueret; sed
 « ibi non languet. Idem de albedine et nigredine circa cor-
 « pus. Ad hæc enim non refugiant ut dicant ita: Socratem
 « languere, animal non languere *; si enim Socratem; et
 « animal concedunt in inferiori. »

(2) Fol. 42 verso, c. 2; page 514 de notre édition. « Si

* Cod. *languet*.

« lade quand l'individu l'est, ils se trompent
 « bien; car l'animal universel et l'animal indivi-
 « duel sont identiques. Ils ajoutent : l'animal
 « universel est malade, mais non pas en tant
 « qu'universel. Plaise à Dieu qu'ils s'entendent
 « eux-mêmes ! S'ils veulent dire : l'animal n'est
 « pas malade en tant qu'universel, c'est-à-dire
 « que ce n'est pas de son universalité qu'il tient
 « d'être malade, qu'ils disent donc aussi : il
 « n'est pas malade en tant qu'individu, puisqu'il
 « ne tient pas de son individualité d'être malade.
 « S'ils disent : il n'est pas malade en tant qu'uni-
 « versel, c'est-à-dire que son universalité l'em-
 « pêche d'être malade; il ne sera jamais ma-
 « lade, puisqu'il est toujours universel. Et sem-
 « blablement son individualité l'empêche d'être
 « malade, puisqu'aucun individu n'est ma-

« attendunt animal in universalitate, id est animal univer-
 « sale, non languere, falsi sunt, cum languet in inferiori,
 « cum idem sit animal universale et ipsum in inferiori. Ad-
 « dunt : animal universale languet, sed non in quantum est
 « universale. Utinam se videant ! si enim id intelligunt :
 « animal non languet in quantum est universale, id est, hoc
 « quod est universale, non confert illi languere, idem di-
 « cant : in quantum est singulare non languet, quia hoc
 « quod est singulare non confert. Si id dicant : in quantum
 « est universale non languet, id est hoc quod est universale
 « aufert, nunquam languet, quia semper est universale, si-
 « militer hoc * et singulare aufert in quantum est singu-

* Cod. est.

« lade en tant qu'individu..... S'ils ont recours
 « à l'expression d'état (*status*), et qu'ils disent :
 « l'animal en tant qu'universel, n'est pas ma-
 « lade dans l'état universel, qu'ils nous expliquent
 « ce qu'ils veulent dire par ces mots : dans l'état
 « universel. S'agit-il d'une substance ou d'un
 « accident ? Si c'est d'un accident, nous accor-
 « dons que rien n'est malade dans l'accident ; si
 « d'une substance, c'est de la substance animal
 « ou de quelque autre substance. Si c'est d'une
 « autre, nous accordons encore que l'animal n'est
 « pas malade dans une substance autre que la
 « sienne. Si enfin il s'agit de l'animal, il est faux
 « que l'animal ne soit pas malade dans l'état uni-
 « versel, c'est-à-dire que l'animal en soi ne soit
 « pas malade quand l'animal est malade. Je ne vois
 « pas qu'il y ait ici moyen d'échapper. »

« lare, quod nullum singulare languet in quantum est singu-
 « lare, et ita bis habemus in quantum, ita : in quantum est
 « universale non languet in quantum est universale. Si ad
 « status se transferant, dicentes : animal in quantum est
 « universale non languet in universali statu ; respondeant de
 « quo velint agere per has voces : *in statu universali* ? utrum
 « de substantia an accidenti ? si de accidenti, concedimus
 « nihil languere in illo accidenti. Si de substantia agitur,
 « aut de animali, aut de alia. Si de alia, et hoc quoque con-
 « cedimus quod animal in substantia alia a se non languet.
 « Si de animali agitur, falsum est animal in universali statu
 « non languere ; id est animal in se languorem cum habeat.
 « Nec enim hoc video illis refugium. »

Vient ensuite une argumentation à peu près semblable sur le rapport des espèces aux genres. Il s'agit de savoir si la différence qui en s'ajoutant au genre fait l'espèce, a ou non son fondement dans le genre, et plus particulièrement quel rôle joue dans l'homme la raison, la rationalité.

« Toute (1) différence qui advient au genre
 « prochain fait une espèce, comme par exemple
 « la rationalité dans l'animal. En effet, dès que
 « la rationalité touche cette nature, à savoir
 « l'animal, aussitôt se forme une espèce où la
 « rationalité trouve son fondement. Elle donne
 « donc sa forme à l'animal tout entier; car tout
 « ce que prend le genre, il le prend en toute sa
 « quantité. Mais, de la même manière, l'irrationalité donne sa forme dans le même temps à
 « l'animal tout entier. On a donc deux opposés
 « en un même sujet et relativement à la même
 « chose. Et que nos adversaires ne disent point

(1) Fol. 42 verso, c. II; 43 recto, c. I. De l'édition in-4°, p. 515-517. « Item omnis differentia veniens in proximum genus speciem facit, ut rationalitas in animali. Quam statim enim rationalitas illam naturam tangit, scilicet animal, tam statim species efficitur, et in ea rationalitas fundatur. Illa ergo totum informat animal. Quicquid enim genus suscipit, tota sui quantitate * suscipit. Sed eodem modo irrationalitas totum animal informat eodem tempore. Ita duo opposita sunt in eodem secundum idem. Nec hoc dicant : non est inconveniens duo opposita esse in eodem universali, quia ad hæc

* Cod. *totam sui quantitatem.*

« qu'il n'y a pas d'absurdité à admettre deux
 « opposés en un même universel; car Porphyre
 « réclame et nie qu'en un même universel se
 « trouvent deux opposés. « L'animal (dit-il en
 « parlant du genre) n'a point les différences op-
 « posées; car on aurait alors des opposés en une
 « même chose (a). » Puis il ajoute : « rien ne se
 « fait de ce qui n'est pas, et des opposés ne se
 « rencontrent pas dans le même (b). » Qu'ils ne
 « croient pas échapper en disant que Porphyre
 « ne voit pas d'absurdité à ce que deux opposés
 « se rencontrent dans le même, pourvu qu'ils ne
 « soient pas dans la constitution du sujet où ils
 « se rencontrent; car alors il n'y aurait pas d'ab-
 « surdité à ce que dans le même sujet se trou-
 « vassent ensemble la blancheur et la noirceur,
 « parce qu'elles ne le constituent pas. Il est donc
 « plus simple de dire, comme le font quelques-

reclamat Porphyrius negans in eodem universali esse op-
 posita : « neque enim opposita habet; nam in eodem simul
 habebit opposita; » atque in solutione hac sic : « neque ex
 his quæ non sunt, aliquid fiet, nec opposita circa idem sunt, »
 cum de genere loquitur. Nec ad hoc refugiant, ut dicant
 Porphyrium ibi non habere pro inconvenienti duo opposita
 esse in eodem, dum * non sint in actu constitutionis illius
 in quo sunt; alioquin non est inconveniens albedinem et
 nigredinem esse in eodem, que non hoc constituunt. Illud

(a) Porphyr. *Isagog.*, c. 3, ed. Bakke, t. 1, pag. 391.

(b) *Ibid.*

* Dum supplevimus.

« uns, que les différences adviennent au genre,
 « mais qu'elles n'ont pas leur fondement dans le
 « genre; et c'est pour cela que le genre est dit
 « être par lui-même, parce qu'il est à lui-même
 « son propre sujet. Mais je dis : l'espèce est faite
 « du genre et de la différence substantielle; et
 « comme dans une statue l'airain est la matière
 « et la figure est la forme, de même le genre est
 « la matière de l'espèce, et la différence en est la
 « forme. La matière est ce qui prend la forme.
 « Ainsi, dès que l'espèce est constituée, elle y
 « sert de substrat à la forme; car dès qu'elle est
 « constituée, elle est composée de matière et de
 « forme, c'est-à-dire de genre et de différence,
 « et nous voilà ramenés à cette proposition que
 « la différence elle-même est fondée dans le
 « genre. A cela nos adversaires répondent : la
 « rationalité a son fondement dans le corps, dans
 « la chair qui est un genre en dehors de l'es-
 « pèce, mais non pas dans l'espèce elle-même.

ergo majoris simplicitatis quod dicunt quidam, quia differen-
 tiæ quidem adveniunt generis sed in genere non fundantur.
 Unde et per se dicitur quia sibi ipsi facit subjectum, sed
 dico : facta est species ex genere et substantiali differentia,
 et sicut in statua æs est materia, forma autem figura, similiter
 genus est materia speciei, forma autem differentia. Materia
 est quæ suscipit formam. Ita genus in ipsa specie constituta
 formam sustinet. Nam et postquam constituta est, ex materia
 et forma constat, id est ex genere et differentia. Et ita redi-
 mus ad idem, quia ipsa differentia in genere fundatur. Sed

« Ils admettent ainsi deux impossibilités; la première, que le genre est en dehors de l'espèce et de ses individus, tandis que Boèce dit : le genre (a) résulte de la ressemblance d'espèces différentes, laquelle ressemblance ne peut se trouver que dans des espèces et dans leurs individus; la seconde, qu'il y a dans l'espèce quelque chose qui est identique dans le même moment avec le genre en dehors de l'espèce, et qui pourtant n'est pas le genre. Ensuite, si la forme a son fondement dans l'espèce, elle a son fondement en une chose qui est constituée par elle-même et par le genre; de sorte que ce qu'elle constitue lui sert de fondement. L'intelligence pourrait alors séparer le fondement et la forme; car c'est le pouvoir de l'esprit d'unir ce qui est séparé et de séparer ce qui est uni. Mais quel est l'esprit qui pourrait séparer

dicunt: *rationalitas quidem fundatur in carne quæ extra speciem genus est, sed non in ipsa specie, et sic duo impossibilia concedunt, alterum, quod genus extra speciem sit et ejus individua, cum dicat Boethius: « specierum diversarum similitudo, quæ nisi in speciebus et individuis earum esse non potest, efficit genus; » alterum vero, quia concedunt quidam esse existens in specie * illam rem quæ eodem momento est genus extra speciem, et illud primum tantum non esse genus. Item si forma fundatur in specie, fundatur in constituto ex se et genere, et ita ipsum constitutum est ei*

(a) Boeth. opp., pag. 56.

* Cod. in specie esse.

« de l'homme la rationalité? De plus, si la rationalité est quelque chose, elle doit être contenue dans quelqu'un des membres de cette division d'Aristote : une chose se dit d'un sujet et n'est pas en un sujet, ou bien elle est en un sujet et ne se dit pas d'un sujet, ou elle se dit d'un sujet et elle est en un sujet, ou elle n'est pas en un sujet ni ne se dit d'un sujet (a). On la rangera, je pense, parmi les choses qui se disent d'un sujet et sont en un sujet; car la rationalité s'affirme d'un sujet qui est telle ou telle rationalité, et elle est en un sujet qui est l'homme. Si elle est dans l'homme comme en un sujet, elle n'y est pas comme une partie, mais elle ne peut jamais en être séparée; car c'est là la définition que donne Aristote de ce qui est en un sujet; cependant elle est une partie formelle de l'homme, et par là elle est une partie;

fundamentum; unde et intellectu posset disjungi fundamentum et forma. Animi enim potestas hæc est, et disjuncta conjungere, et conjuncta disjungere. Sed quis animus rationalitatem disjungeret ab homine, cum in homine claudatur rationalitas? Item cum rationalitas aliquid sit, sub aliquo membro Aristotelicæ divisionis continebitur, hujus scilicet: « aut dicitur de subjecto et non est in subjecto, etc. » Credo, huic aptabunt: « quod dicitur de subjecto et est in subjecto. » Nam rationalitas de subjecto dicitur hac rationalitate. In subjecto autem est homine. Quod si est in homine aut in subjecto, non est ibi sicut quædam pars, etc.;

(a) Aristot., *Categ.*, ed. B., pag. 447.

« il faut donc lui chercher un autre sujet dont
 « elle ne soit pas une partie. Nos adversaires di-
 « ront : la rationalité est dans l'homme comme
 « en un sujet ; elle n'y est point comme partie
 « intégrante ; et c'est tout ce que demande Aris-
 « tote. Mais je nie que l'animal puisse être dans
 « l'homme comme en un sujet sans y être comme
 « partie intégrante. S'ils disent que la dernière
 « partie de la définition, ce qui ne peut jamais
 « être séparé de ce en quoi il est, ne convient pas
 « à l'animal, parce que l'animal peut être sans
 « l'homme et sans aucune des espèces inférieures,
 « en prenant être dans un sens large et non dans
 « le sens de l'existence actuelle, j'en dirai au-
 « tant de la rationalité ; car, suivant eux, lors
 « même que la rationalité ne serait pas en quelque
 « individu, elle n'en subsisterait pas moins réel-
 « lement.... »

sic enim diffinitur ibidem esse in subjecto ; sed hominis est
 pars formalis, et sic est pars, querendum ergo est illi aliud
 subjectum cujus ipsa non sit pars. Sed dicent : rationalitas
 est in homine ut in subjecto, nec in eo est ut pars integralis,
 quod solum negavit Aristoteles ; et hoc contradico. Animal
 in homine est ut in subjecto, nec est ibi sicut pars integralis.
 Quod si dicant quia ultima pars diffinitionis illi non conve-
 nit : « quod enim impossibile est esse, etc. » Nam pos-
 sibile est esse animal sine homine et sine aliis inferioribus,
 esse large, non actualiter ; sed idem dicas de rationalitate.
 Nam, secundum eos, etsi rationalitas non esset in aliquo, ta-
 men in natura remaneret. »

Voici maintenant un autre argument qui, comme le premier dont nous avons rendu compte, a été depuis mille fois répété. Il est ici principalement dirigé contre Bernard de Chartres. Celui-ci avait ramené les espèces et les genres aux Idées de Platon ; or les Idées sont éternelles ; elles semblent donc de la même nature que Dieu ; et c'est pour prévenir cette objection ou y répondre que Bernard, selon le témoignage déjà cité de Jean de Salisbury dans le *Metalogicus*, avait admis l'éternité des Idées, mais non pas leur co-éternité avec Dieu (1). Dans un autre endroit du même ouvrage (2), Jean de Salisbury, sans nommer Bernard, combat sa doctrine et rappelle un dilemme qu'on opposait alors à la théorie des Idées : tout ce qui est, est ou créateur ou créature. Ces diverses indications sont éclaircies et développées par le passage suivant d'Abélard : « Les (3) genres et les espèces sont ou créateur
« ou créature. S'ils sont créature, le créateur a
« dû être avant sa créature. Ainsi Dieu a été

(1) Voyez plus haut, pag. 114.

(2) *Metalog.*, lib. iv, c. 37.

(3) Fol. 43 recto, c. 2 ; de l'édition in-4°, pag. 517.
« Item genera et species aut creator sunt aut creatura. Si creatura sunt, ante fuit suus creator quam ipsa creatura. Ita ante fuit Deus quam justitia et fortitudo, quas quidam esse in Deo non dubitant et aliud a Deo. Itaque ante fuit Deus quam esset justus vel fortis. Sunt autem qui negant illam divisionem esse sufficientem : quicquid est, aut est creator aut

« avant la justice et la force, que quelques-uns
 « n'hésitent pas à considérer comme étant en
 « Dieu, et comme quelque chose de différent de
 « Dieu; de sorte que Dieu aurait été avant d'être
 « juste ou fort. Mais il y en a qui ne considèrent
 « pas comme suffisante cette division : tout ce
 « qui est, est créateur ou créature, et qui vou-
 « draient y substituer celle-ci : tout ce qui est,
 « est ou engendré ou inengendré. Or, on appelle
 « les universaux inengendrés; par conséquent,
 « il faudrait les appeler coéternels; de sorte que,
 « suivant ceux qui avancent cette proposition,
 « l'âme (ce qu'on ne peut dire sans sacrilège)
 « n'est soumise en rien à Dieu puisqu'elle a tou-
 « jours été avec Dieu, et ne tire son origine que
 « d'elle-même. Et Dieu n'a fait aucune chose,
 « car Socrate est composé de deux choses coéter-
 « nelles à Dieu. Il n'y a donc rien eu de nouveau
 « qu'une réunion; il n'y a pas eu de création (a):
 « car la forme est universelle comme la matière,
 « et comme elle coéternelle à Dieu. Combien

creatura; sed sic faciendam esse dicunt: quicquid est; aut
 genitum est aut ingenitum. Universalia autem ingenita di-
 cuntur et ideo coæterna, et sic secundum eos qui hoc dicunt,
 animus, quod nefas est dictu, in nullo est obnoxius Deo, qui
 semper fuit cum Deo nec ab alio incoepit, nec Deus aliquorum
 factor est. Nam Socrates ex duobus Deo coæternis conjunctus.
 Nova ergo prima fuit conjunctio, non aliqua nova creatio.

(a) Voyez plus haut, l'extrait du *Megacosmus*, pag. 177.

« cela est loin du vrai, c'est ce qu'il est facile de
« voir..... »

Telle est l'argumentation d'Abélard contre cette partie de l'école réaliste qu'on pourrait appeler la branche platonicienne de cette école. Il nous reste à faire connaître les combats qu'il a livrés à l'autre branche de la même école, celle qu'on en pourrait appeler la branche péripatéticienne, par opposition à la première, et qui considérait les espèces et les genres comme des manières d'être des individus, lesquelles manières d'être n'ayant aucune différence entre elles dans les différents individus y constituent les universaux; d'où la théorie de la non-différence, *indifferentia*. Cette école nous est comme révélée par le fragment du manuscrit de Saint-Germain. Le seul vestige qu'on en pouvait trouver avant notre publication est la variante *indifferenter* pour *individua-liter* dans la phrase de l'*Historia calamitatum*. Voici comment Abélard expose cette théorie avant de la discuter :

« Examinons maintenant, dit-il (1), la théorie de la non-différence, qui met en avant la thèse suivante : Il n'y a rien autre chose que

Nam æque ut materia, ita et forma universalis est et ita Deo coæterna, quod quantum a vero deviet, palam est. »

(1) Fol. 43 recto, c. II, 43 verso, c. I. De l'édition in-4^o, pag. 518. « Nunc itaque illam quæ de indifferentia est sententiam perquiramus. Cujus hæc est positio : Nihil omnino est

« l'individu ; l'individu , considéré sous différents
 « points de vue , devient l'espèce , le genre , et ce
 « qu'il y a de plus général. Ainsi Socrate est un
 « individu , parce qu'il est une chose dont la pro-
 « priété ne se retrouverait jamais tout entière en
 « une autre ; car , s'il y a d'autres hommes , il n'y
 « en a pas d'autre que Socrate où se trouve la so-
 « cratité. Mais on peut quelquefois penser à So-
 « crate sans penser à tout ce que désigne ce mot
 « de Socrate ; on peut négliger la socratité pour
 « ne considérer dans Socrate que ce que signifie le
 « mot *homme* , c'est-à-dire l'animal raisonnable
 « mortel , et sous ce rapport il est espèce ; car il
 « peut s'affirmer comme essence de plusieurs cho-
 « ses. Si on abstrait encore la rationalité et la
 « mortalité , pour ne considérer que ce qu'ex-
 « prime le mot *animal* , à ce nouvel état c'est le

præter individuum ; sed et illud aliter et aliter attentum spe-
 cies et genus et generalissimum est. Itaque Socrates in ea
 natura in qua subjectus est sensibus , secundum illam naturam
 quam significat adesse * Socrati , individuum est ideo quia
 tale est proprietas cujus nunquam tota reperitur in alio. Est
 enim alter homo , sed socratitate nullus homo præter Socra-
 tem. De eodem Socrate quandoque habetur intellectus non
 concipiens quicquid notat hæc vox Socrates ; sed socratitatis
 oblitus , id tantum perspicit de Socrate quod notat idem
homo , id est animal rationale mortale , et secundum hoc spe-
 cies est ; est enim prædicabilis de pluribus in quid de eodem
 statu. Si intellectus postponat rationalitatem et mortalitatem ,

* Cod. *deesse*.

« genre. Si enfin, négligeant toutes les formes,
 « on ne considère Socrate que dans ce qu'exprime
 « le mot *substance*, c'est ce qu'il y a de plus gé-
 « néral. On peut en dire autant de Platon sous
 « tous ces rapports. Si on oppose que la pro-
 « priété de Socrate, en tant qu'homme, n'est
 « pas plus en plusieurs choses que la propriété
 « de Socrate en tant que Socrate, attendu que
 « l'homme socratique n'est en aucun autre homme
 « que Socrate, pas plus que Socrate lui-même, ils
 « l'accordent, mais avec l'explication suivante :
 « Socrate, en tant que Socrate, n'a rien en soi
 « qui se retrouve en un autre sans aucune diffé-
 « rence; mais en tant qu'homme, il a plusieurs
 « qualités qui se retrouvent non différentes en
 « Platon ou en d'autres individus. Car Platon est
 « un homme comme Socrate est un homme, quoi-
 « qu'il ne soit pas essentiellement le même homme

et id tantum sibi subjiat quod notat hæc vox *animal*, in hoc statu genus est. Quod si, relictis omnibus formis, in hoc tantum consideremus Socratem quod notat *substantia* generalissimum est. Idem de Platone dicas per omnia. Quod si quis dicat proprietatem Socratis in eo quod est homo non magis esse in pluribus quam ejusdem Socratis in quantum est Socrates; æque enim homo qui est socraticus in nullo alio est nisi in Socrate, sicut ipse Socrates; verum quod concedunt; ita tamen determinandum putant: Socrates in quantum est Socrates nullum prorsus indifferens habet quod in alio invenitur; sed in quantum est homo plura habet indifferentia quæ in Platone et in aliis inveniuntur. Nam et Plato similiter

« que Socrate. Le même raisonnement s'appli-
« quera à l'animal et à la substance. »

Abélard divise en deux parties son argumen-
tation contre cette théorie. Il l'attaque 1°. par
l'autorité, 2°. par le raisonnement.

1°. (1) « Porphyre dit : « Il y a (a) dix genres ;
« les espèces sont en un certain nombre, mais
« qui n'est pas infini ; les individus sont en nom-
« bre infini. » Au contraire, dans l'hypothèse que
« nous examinons, tous les individus, par cela
« seul qu'ils existent, sont des genres ; d'où il
« suit que les genres sont aussi nombreux que les
« individus. Nos adversaires se tirent de cette
« difficulté en disant : que les genres sont, il est
« vrai, infinis en nombre sous le rapport de l'es-
« sence, mais qu'ils ne sont que dix sous celui de
« la non-différence. Car autant d'individus exi-
« stants, autant d'essences générales ; mais tous

homo est, ut Socrates, quamvis non sit idem homo essentia-
liter qui est Socrates. Idem de animali et substantia. »

(1) Fol. 43 verso, c. I, 43 verso, c. II. De l'édition in-4°,
p. 519-520. « Porphyrius dicit : « decem quidem genera-
lissima ; specialissima quidem in numero quodam, non
tamen * indefinito ; individua vero infinita sunt. » Positio
vero hujus sententiæ hoc habet : singula individua substan-
tiæ, in quantum sunt substantia, generalissima esse. Itaque
non potius individua infinita sunt quam generalissima. Sol-

(a) Porph. *Isagog.*, ed. B., p. 381.

* Cod. tantum.

« ces genres ne forment qu'un seul et unique
 « genre, parce qu'ils sont non-différents entre
 « eux. En effet, Socrate, en tant que substance,
 « n'est pas différent à l'égard de toute substance
 « en tant que substance. Porphyre ajoute un peu
 « après (a) : « L'espèce rassemble plusieurs choses
 « en une seule et même nature, et le genre en-
 « core plus que l'espèce. » C'est ce qu'on ne peut
 « pas raisonnablement dire de Socrate; car So-
 « crate ne communique pas à Platon quelque na-
 « ture qui soit en lui, puisque ni l'homme qui
 « est Socrate, ni l'animal qui est en lui ne sont en
 « aucun autre qu'en Socrate. Cependant ils re-
 « courent à leur *non-différence*, et disent que
 « Socrate en tant qu'homme réunit Platon et
 « tous les hommes; d'où il suit que, l'essence
 « n'étant pas différente dans l'homme, Socrate

vunt tamen illi dicentes : generalissima quidem infinita esse essentialiter, sed per indifferentiam decem tantum; quot enim individua substantiæ, tot et sunt generalissimæ substantiæ. Omnia tamen illa generalissima generalissimum unum dicuntur, quia indifferentia sunt. Socrates enim in eo quod est substantia, indifferens est cum qualibet substantia in eo statu quod substantia est. Item paulo post dicit Porphyrius : « collectivum enim multorum in unam naturam species est, et magis id quod genus est; » quod de Socrate rationabiliter dici non potest. Neque enim Socrates aliquam naturam quam habeat Platoni communicat, quia neque homo qui Socratis est neque animal in aliquo extra

(a) Porph. *Isagog.*, ed. B., p. 382.

« est Platon. Porphyre dit encore (α) : « Le genre
 « est ce qui s'affirme, relativement à l'essence ,
 « de plusieurs choses différentes d'espèce; l'es-
 « pèce, ce qui s'affirme de plusieurs choses nu-
 « mériquement différentes. » Si donc Socrate en
 « tant qu'animal est un genre, il se trouve en
 « plusieurs choses d'espèces différentes; si en tant
 « qu'homme il est une espèce, il s'affirme de plu-
 « sieurs choses numériquement différentes; ce
 « qui est absolument faux, car ni l'animal ni
 « l'homme qui est Socrate n'est en un autre qu'en
 « Socrate. Mais nos gens répondent : Socrate en
 « aucun état n'est essentiellement en un autre
 « qu'en lui-même; mais à l'état d'homme il est
 « dit être en plusieurs individus, parce que ces
 « individus sont des hommes qui ne diffèrent pas

Socratem est. Ipsi tamen * ad indifferentiam currentes ,
 dicunt quia Socrates in eo quod est homo colligit Platonem
 et singulos homines, proinde quia indifferens essentia ho-
 mini , Socrates ** est Plato. Item Porphyrius : « genus
 est quod prædicatur de pluribus differentibus specie in eo
 quod quid sit, species quidem de pluribus differentibus nu-
 mero. » Si ergo Socrates in statu animalis genus est, pluribus
 differentibus speciebus inhæret; si in statu hominis species
 est, pluribus differentibus numero. Quod minime est verum,
 neque enim vel animal vel homo qui Socrates est, alii quam
 Socrati inest. Sed et hi dicunt : Socrates in nullo statu alieni
 inhæret nisi sibi essentialiter; sed in statu hominis pluribus

(a)⁹Porph., *Isagog.*, ed. B., p. 373.

* Cod tantum. — ** Cod. quia Socrates.

« de lui; et il en est de même pour l'animalité.
 « Boèce réfute en plusieurs endroits l'opinion
 « que nous attaquons ici : « On ne doit, dit-il (a),
 « entendre autre chose par espèce qu'une concep-
 « tion collective, qui se forme en vertu d'une
 « ressemblance substantielle sur des individus
 « différents en nombre. » Ce qui ne s'accorde
 « pas avec l'opinion que Socrate en tant qu'hom-
 « me serait une espèce; car on ne peut le recueil-
 « lir en tant qu'espèce en plusieurs individus,
 « s'il n'est pas en plusieurs. Cependant, ils rap-
 « portent encore cela à leur *non-différence*, et
 « disent : Socrate en tant qu'homme se recueille
 « en lui-même, en Platon, et en tous les autres
 « hommes; tout individu en tant qu'homme peut
 « être recueilli de lui-même. Il est facile de voir

*dicitur inhære, quia alii sibi indifferentes inhærent; eodem modo in statu animalis. Boethius quoque huic sententiæ multis refragatur * locis. In secundo commentario super Porphyrium sic ait : « Nihilque aliud species putanda est, nisi cogitatio collecta ex individuorum dissimilium numero, substantiali similitudine; genus vero est cogitatio ex specierum similitudine. » Quod in hac sententia non convenit : Socrates, in quantum homo est, species est, qui tamen nullo modo de pluribus colligitur, quia in pluribus non est. Quod tamen ipsi ad indifferentiam referentes, dicunt ita : Socrates, in quantum est homo, de se colligitur et de Platone cæterisque; unumquodque individuum in quantum est homo*

(a) Boeth. opp., p. 56.

* Cod. *refrangitur*.

« combien cette explication est ridicule, si l'on
 « remarque que de toute chose on pourrait dire
 « également qu'elle est un homme, par cela seul
 « qu'elle contient quelque chose de non-différent
 « à l'égard de l'homme. Nous lisons aussi dans le
 « commentaire sur les Catégories : « Les (a)
 « genres et les espèces ne résultent pas de la con-
 « sidération d'un seul individu ; ce sont des con-
 « ceptions que l'esprit recueille en tous les indi-
 « vidus pris ensemble. » Boëce déclare formelle-
 « ment dans ce passage, que le mot homme
 « exprime une essence qui n'est pas tirée de So-
 « crate tout seul, mais recueillie en tous les hom-
 « mes. Or, ceux qui disent que Socrate en tant
 « qu'homme est une espèce, tirent l'espèce d'un
 « seul individu. Il serait fatigant d'accumuler
 « toutes les autorités qui sont contraires à cette
 « opinion. »

de se colligitur. Quod quam ridiculum sit, inde patet quod eodem modo dici potest de quolibet et quod ipse fuit homo quia quoddam indifferens illi ibi est. Item in commentario super Categorias : « genera et species non ex uno singulo intellecta sunt, sed ex omnibus singulis mentis ratione collecta vel concepta. » Hic plane confirmat *homo* unam essentiam, sicut hominem non ex solo Socrate collectum, sed quod ex omnibus colligitur. Qui vero Socratem in eo quod est homo esse speciem dicunt, ex solo individuo colligunt speciem. Omnes apponere auctoritates quæ hanc sententiam abnuunt, gravaremur. »

(a) Boeth. opp., p. 129.

2°. (1) « Dans ce système, chaque individu
 « humain, en tant qu'homme, est une espèce.
 « D'où il suit que l'on pourrait dire de Socrate :
 « cet homme est une espèce. Il est certain que
 « Socrate est cet homme ; donc on peut conclure
 « avec toute raison, suivant les règles de la troi-
 « sième figure du syllogisme : Socrate est une
 « espèce. Car si une chose s'affirme d'une autre,
 « et qu'il y ait encore un autre sujet au sujet,
 « le sujet du sujet sert de sujet au prédicat du
 « prédicat : c'est ce que personne ne peut raison-
 « nablement nier.

« Je poursuis. Si Socrate est une espèce, So-
 « crate est un universel, et s'il est universel, il
 « n'est pas singulier ; d'où cette conséquence : il
 « n'est point Socrate. Ils se refusent à cette con-

(1) Fol. 43 verso, c. II, 44 recto, c. I. De l'édition in-4°, p. 520-522. « Sed nunc ut rationi sit consentanea videamus. Unumquodque individuum hominis, in quantum est homo, speciem esse hæc sententia asserit. Unde vere possit dici de Socrate : hic homo est species ; sed Socrates est hic homo vere dicitur ; itaque secundum modum primæ figuræ rationabiliter concluditur : Socrates est species. Si enim aliquid * prædicatur de aliquo et aliud subjiciatur subjecto, subjectum subjecti subjicitur prædicato prædicati. Hoc nemo rationabiliter denegabit. Procedo. Si Socrates est species, Socrates est universale ; et si est universale, non est singulare ; unde sequitur : non est Socrates. Negant hanc consequentiam : si est universale non est singulare. Nam impositione suæ sen-

* Cod. si enim est species aliquid.

« séquence : s'il est universel , il n'est pas singulier ; car , dans leur système , tout universel est singulier , et tout singulier est universel sous des rapports différents. Cependant lorsqu'on dit : toute substance est universelle ou singulière , personne , je pense , ne niera qu'une division semblable ne soit une division par l'accident , comme dit Boëce , dans le livre des Divisions : « La règle (a) commune à toutes les divisions de cette nature , c'est qu'elles se partagent en opposés. » Ainsi , si nous partageons un sujet en ses accidents , nous ne dirions pas : les corps sont ou blancs ou doux , car ce ne sont pas là des opposés ; mais bien : les corps sont ou blancs ou noirs , ou ni blancs ni noirs. Il faut de même considérer comme selon

*tentiæ habetur : omne universale est singulare , et omne singulare est universale diversis respectibus. At contra cum dicitur : substantia alia universalis , alia singularis , talem divisionem , credo , nemo negat esse secundum accidens. Sed , ut dicit Boethius in libro Divisionum : « harum commune est præceptum : quicquid eorum dividitur in opposita segregari ; » ut si subjectum in accidentia separemus , non dicamus : corporum alia sunt alba , alia dulcia , quæ non opposita sunt , sed : corporum alia sunt alba , alia nigra , alia neutra. Ecce eodem modo negare possumus hanc non esse divisionem secundum accidens : substantia alia universalis , alia singularis ; hæc * non magis opposita sunt , universale et singulare ,*

(a) Boeth. opp. , pag. 541.

* Cod. hæc non magis.... Lisez : hæc enim magis....

« l'accident cette division : toute substance est
 « universelle ou singulière ; car universel et sin-
 « gulier sont plus opposés que blanc et doux.
 « Ils répondent que Boëce n'a pas voulu parler de
 « toutes les divisions par l'accident ; mais seule-
 « ment de celles qui sont régulières. Si vous leur
 « demandez quelles sont celles qui sont régulières,
 « ils répondent : celles auxquelles cela s'applique.
 « Voyez quelle impudence ! ce que l'autorité
 « affirme d'une manière si explicite, lorsqu'en
 « parlant des divisions par l'accident, elle dit :
 « c'est là la règle commune de toutes ces divi-
 « sions, ils nient, contre toute évidence, que ce
 « soit un précepte universel. Mais ils ne pourront
 « tenir dans cette position ; car l'autorité s'ex-
 « prime d'une manière formelle sur l'universel et
 « le singulier : Aucun universel n'est singulier,
 « et aucun singulier n'est universel. En effet,

quam album et dulce. Dicunt illi non esse dictum de omnibus
 divisionibus secundum accidens, sed de regularibus. Si
 quæras quæ sunt regulares, aiunt : quibus illud convenit.
 Videte quantæ impudentiæ sint ! quod tam plane dicit auc-
 toritas, cum de divisionibus secundum accidens loqueretur,
 « harum omnium commune præceptum est, etc., » non
 dictum universaliter mentiuntur. Sed in hoc non consistent.
 Nam de his specialiter, id est universali et singulari, negat
 auctoritas : nullum universale est singulare, et nullum sin-
 gulare est universale. Boethius enim in Commentario super
 Categorias, cum de hac divisione loqueretur ; substantia alia

« Boèce, dans son commentaire sur les Catégo-
 « ries, dit, en parlant de cette division (a) :
 « Toute substance est universelle ou singulière.
 « Il est impossible qu'un accident prenne la na-
 « ture d'une substance, ou une substance la na-
 « ture d'un accident. Or, la particularité et l'u-
 « niversalité ne s'impliquent pas, car l'universa-
 « lité peut bien s'affirmer de la particularité,
 « comme, par exemple, l'animal de Socrate ou
 « de Platon, et la particularité reçoit l'universa-
 « lité comme son prédicat ; mais il est impossible
 « que l'universalité soit particularité, ni que ce
 « qui est particularité devienne universalité. »
 « Universalité et particularité sont pris ici pour
 « universel et particulier ; c'est ce que prouvent
 « les exemples qui sont donnés ensuite, comme
 « l'animal dans son rapport à Socrate.

universalis, alia singularis, ait : ut autem accidens in natura substantiæ transeat esse non potest, vel ut substantia in naturam accidentis transeat haberi non potest. At vero nec particularitas nec universalitas in se transeunt. Nainque universalitas potest prædicari de particularitate, ut animal de Socrate vel Platone, et particularitas suscipit prædicationem universalitatis ; sed non ut universalitas sit particularitas, nec quod particulare est, universalitas fiat. » *Universalitas* et *particularitas* hæc nomina pro universali et particulari accipi notant exempla, ut animal de Socrate. Contra hoc rationabiliter nihil dici potest. Illi tamen non quiescunt, sed dicunt : nullum singulare in quantum est singulare, est uni-

(a) Boeth. opp., pag. 120.

« A cela on ne peut faire aucune réponse raisonna-
 « ble. Cependant ceux à qui nous avons
 « à faire ne se tiennent pas en repos. Ils disent :
 « Aucun singulier, en tant que singulier, n'est
 « universel, et réciproquement ; mais pris comme
 « universel, le singulier est universel, et récipro-
 « quement. A quoi je réponds : Ces mots : « au-
 « cun singulier en tant que singulier » semblent
 « vouloir dire : aucun singulier demeurant sin-
 « gulier n'est un universel demeurant un univer-
 « sel : ce qui est certainement faux ; car Socrate,
 « tout en demeurant Socrate, est un homme qui
 « demeure homme. Il se pourrait encore que l'on
 « voulût dire : L'universel ne dérive, dans aucun
 « singulier, de sa singularité, ou bien c'est la
 « singularité qui interdit l'universalité à l'homme
 « singulier ; ce qui est absolument faux, dès que
 « l'on considère le rapport de Socrate et de
 « l'homme ; car, dans Socrate, cela même qui est

versale, et e converso; et cum universale est, singulare est
 universale, et e converso. Contra quod dico verba ista : nul-
 lum singulare in quantum est singulare, hunc sensum vide-
 tur habere : nullum singulare, manens singulare, est uni-
 versale manens universale, quod utique falsum est. Nam
 Socrates manens Socrates est homo manens homo. Item hunc
 sensum habere posset : nulli singulari confert hoc quod est
 singulare esse universale ; vel homini singulari aufert hoc
 quod est singulare esse universale, quod totum fallit inter
 Socratem et hominem. Nam in Socrate hoc quod est Socrates

« Socrate exige la présence de l'homme. Et d'ailleurs rien n'empêche aucun singulier d'être universel, s'il est vrai, comme ils le prétendent, que tout singulier est universel. De même, s'ils disent : Socrate, en tant que Socrate, c'est-à-dire dans toute la propriété qui est désignée par ce mot de *Socrate*, n'est pas un homme en tant qu'homme, c'est-à-dire dans la propriété qu'exprime le mot d'*homme*; cela est encore faux; car Socrate désigne l'homme socratique et par conséquent l'homme..... »

Avant de quitter la polémique du manuscrit de Saint-Germain contre l'école réaliste, peut-être conviendrait-il de rechercher aussi dans le manuscrit de Saint-Victor et de reproduire tous les passages qui se rapportent à cette polémique. Dans l'impuissance d'accumuler tant de citations, nous voulons du moins signaler les fol. 193 recto (1), 195 verso et 196 recto (2), 198 verso (3),

exigit hominem, et nulli singulari aufert aliquid esse universale; nam secundum eos omne singulare est universale. Item si dicant: Socrates in quantum est Socrates, id est in tota illa proprietate in qua notatur ab hac voce quæ est *Socrates*, non est homo in quantum est homo, id est in illa proprietate in qua notatur ab hac voce: *homo est*; hoc quoque falsum est. Nam Socrates notat hominem socraticum, in quo et hominem, quod scilicet notat *homo*. »

(1) De l'édition in-4°, p. 458. — (2) *Ibid.*, p. 477-478. — (3) *Ibid.*, p. 485 sqq.

surtout le fol. 168 verso (1) et le chapitre entier du livre de la Division sur le tout et les parties (2). Ces documents réunis font connaître suffisamment l'opinion d'Abélard sur l'école réaliste, considérée dans ses deux grandes divisions, et nous croyons pouvoir passer à l'argumentation de notre auteur contre l'école nominaliste. Nous l'emprunterons encore au manuscrit de Saint-Germain.

réfutation du
nominalisme.

Cette argumentation est bien plus brève que celle dont nous venons de rendre compte; on s'aperçoit qu'elle est dirigée contre une école qui est loin d'avoir la même puissance et le même crédit que la première. Toutefois, la formule qui revient sans cesse : *Exponunt.... dicunt.... ipsi qui hanc sententiam tenent*, etc., fait assez voir que cette école n'était pas tout entière dans Roscelin; et c'est ce qui nous a empêché, en parlant de ce dernier, de lui attribuer toutes les propositions nominalistes ici mentionnées; mais il est probable que la plupart lui appartiennent, et certainement le fond de toutes lui appartient. On y reconnaît l'esprit d'indépendance qui caractérise l'école nominaliste. Elle ne craignait pas d'affirmer que, si Aristote et Boèce ne sont point allés jusqu'au nominalisme, c'est que, par dissimulation et par mensonge, ils n'ont pas osé proclamer cette

(1) *Ibid.*, p. 399 sqq. — (2) *Ibid.*, p. 460-479.

conséquence de leur doctrine; et elle soutenait que toutes les expressions d'Aristote et de Boèce qui ont une apparence réaliste ne sont que des figures sous lesquelles est véritablement renfermé le nominalisme. Voici ce morceau dans son intégrité :

« Examinons (1) cette opinion suivant laquelle
 « les genres et les espèces ne sont pas des choses,
 « mais des mots, universels et particuliers, pris
 « comme prédicats et comme sujets. »

« L'autorité affirme que les genres et les espèces
 « sont des choses. Boèce dit dans son second com-
 « mentaire sur Porphyre (a) : « On ne doit enten-
 « dre par espèce qu'une conception recueillie en
 « vertu d'une ressemblance substantielle sur une
 « multitude d'individus dissemblables; par genre,
 « une conception qui résulte de la ressemblance

(1) Mss. de Saint-Germain, fol. 44 recto, c. 11; 44 verso, c. 1. De l'édition in-4°, p. 522-524. « Nunc illam sententiam quæ voces solas genera et species universales et particulares prædicatas et subjectas asserit et non res, insistamus. »

« Res quidem genera et species esse auctoritas affirmat et Boethius qui in secundo commentario super Porphyrium : « Nihil aliud species esse putanda est, nisi cogitatio collecta ex individuorum dissimilium numero substantiali similitudine; genus vero collecta cogitatio ex specierum similitudine. » Quod autem has similitudines res appellet, paulo superius aperte demonstrat : « sunt igitur hujusmodi res in corporalibus atque in sensibilibus. Intelligentur autem præ-

(a) Boeth. in Porphyr., pag. 56.

« des espèces. » Que ces ressemblances soient ap-
 « pelées par lui des choses, c'est ce que démontre
 « clairement un passage qui se trouve un peu plus
 « haut : « Il y a donc des choses de cette nature
 « dans les objets corporels et sensibles, mais elles
 « sont conçues indépendamment des objets sen-
 « sibles. » Le même Boèce dit encore dans son
 « commentaire sur les Catégories (a) : « Puisqu'il
 « y a dix premiers genres des choses, il fallait
 « qu'il y eût aussi dix mots simples que l'on pût
 « appliquer aux choses simples. » Mais nos adver-
 « saires entendent par genres des manières de
 « parler (b). Pendant Aristote, dans l'Interpré-
 « tation (c), reconnaît des choses universelles :

ter sensibilia. » Item idem Boethius, in commentario super
 Categorias, dicit : « quoniam rerum decem genera sunt
 prima, necesse fuit decem quoque esse simplices voces quæ
 de simplicibus rebus dicerentur. » Hi tamen * exponunt
 genera, id est manerias. Quasdam autem res universales ait
 Aristoteles in Peri ermenias : « rerum aliæ sunt univer-
 sales, aliæ sunt singulares. » Hi tamen exponunt rerum, id
 est vocum. Boethius quoque in commentario super Catego-
 rias : « cum dico animal, talem substantiam significo quæ

(a) Boeth. in Prædicam., pag. 113. — (b) « Hi tamen exponunt
 genera, id est manerias. » Faute de passages analogues, il est très-
 difficile de déterminer avec certitude le sens du mot *manerias*, et
 nous ne donnons notre interprétation que comme une conjecture.
 — (c) Aristot. edit. B, t. II, de Interpret., pag. 23.

* Cod. *tantum*.

« Parmi les choses, les unes sont universelles, les autres sont singulières. » Mais ils expliquent « choses par mots. Nous lisons encore dans le « commentaire de Boèce sur les Catégories (a) : « Quand je dis animal, je désigne une substance « qui s'affirme de plusieurs. » Cette autorité affirme donc qu'il y a des universaux, puisqu'elle « parle d'une chose affirmée de plusieurs; ce qui « est la définition de l'universel. Que ce soient « aussi des choses que l'on prend pour prédicats « et pour sujets, c'est ce que Boèce atteste en ces « termes, dans les Hypothétiques (b) : « La proposition catégorique énonce que la chose dont « elle fait le sujet, prend le nom de celle qui est « le prédicat. » Ne pouvant donc nier avec quelque raison des autorités si formelles, ou bien

de pluribus prædicatur. » Hæc auctoritas res esse universales asserit, cum dicat : de pluribus prædicari, quæ est diffinitio universalis *. Quod autem res et prædicatæ et subjectæ sint, dicit Boethius in Hypotheticis, his verbis : « Itaque prædicativa rem quam subjicit prædicatæ rei nomen suscipere declarat. « His autem tam apertis auctoritatibus rationabiliter obviare non valentes, aut dicunt auctoritates mentiri, aut exponere laborantes, quia excoriare nesciunt, pellem incidunt. »

« Item voces nec genera sunt nec species nec universales

(a) Boeth. in Prædicam., pag. 131. — (b) Boeth. de Syllog. hypoth., pag. 607.

* Cod. addit. : et prædicari cum dicat de pluribus prædicatur.

« on accuse l'autorité de mensonge, ou bien en
 « s'efforçant de l'expliquer on lui fait violence et
 « on l'écorche. »

« Les mots ne sont ni des genres ni des espèces,
 « ni universels ni singuliers, ni prédicats ni su-
 « jets, puisqu'ils ne sont aucunement; car ce qui
 « est purement successif ne forme pas un tout
 « réel; nos adversaires sont d'accord avec nous
 « sur ce point. Si donc les mots ne sont pas, ils
 « ne sont ni genres ni espèces, ni universels ni
 « singuliers, ni prédicats ni sujets. Mais ils disent
 « qu'en tout cela l'autorité ne s'est pas trompée,
 « mais qu'elle a menti. En outre, de même que la
 « statue est composée d'airain, qui en est la ma-
 « tière, et d'une figure, qui en est la forme, de
 « même l'espèce a pour matière le genre et la dif-

nec singulares nec prædicatæ nec subjectæ, quia omnino non sunt. Nam ex his quæ per successionem fiunt, nullum omnino totum constare ipsi qui hanc sententiam tenent, nobiscum credunt. Si ergo non sunt nec genera nec species nec universales nec singulares nec prædicatæ nec subjectæ, et in omnibus his dicunt auctoritatem mentitam, sed non deceptam esse. Amplius: quemadmodum statua constat ex ære materia, forma autem figura, sic * species ex genere materia, forma autem differentia, quod assignare in vocibus impossibile est. Nam cum animal genus sit hominis, vox vocis nullo modo est altera alterius materia; nam neque in qua sit neque de qua sit. Nam de hac voce *animal* non fit hæc vox *homo*,

* Cod. *sicut*.

« férence pour forme : ce qu'on ne peut dire de
 « simples mots ; car l'animal est bien le genre de
 « l'homme, mais il n'y a point de mot qui soit
 « la matière d'un autre mot ; l'un ne pouvant
 « être dans l'autre ni être fait de l'autre. Le mot
 « *hômme* n'est pas fait du mot *animal*, et n'est
 « pas en ce mot. Mais ils disent que toute cette
 « locution n'est qu'une figure ; que cette propo-
 « sition : le genre est la matière de l'espèce, ne
 « veut rien dire autre chose sinon : ce que signifie
 « le genre est la matière de ce qui est signifié par
 « l'espèce ; mais cela, suivant eux-mêmes, est in-
 « soutenable (a). En effet, puisque, suivant eux,
 « il n'y a rien que des individus, et que cependant
 « ces individus sont exprimés tant par des mots
 « universels que par des mots singuliers, *animal*
 « et *homme* signifieront absolument la même

neque in ea. Sed aiunt figuram totam * esse locutionem :
 genus est materia speciei, id est : significatum generis mate-
 ria est significati ** speciei. Sed hoc secundum eos stabile
 est. Nam cum habeat eorum sententia nihil esse præter indi-
 vidua, et hæc tamen significari a vocibus tam universalibus
 quam singularibus, idem prorsus significabit animal et homo ;
 unde hoc e converso vere dici potest : significatum speciei
 esse materiam significati generis. Quod si ipsi concedant,
 cum rationabiliter negare non possint, læduntur à Boethio

(a) Le manuscrit : *Sed hoc secundum eos stabile est. Lisez : non stabile est.*

* Cod. totum. — ** Cod. pro materia est significati, habet tantum : significatum.

« chose; d'où il suit que l'on pourra renverser la
 « proposition énoncée plus haut, et dire : que ce
 « qui est signifié par l'espèce est la matière de ce
 « qui est signifié par le genre. S'ils l'accordent,
 « et ils ne pourront raisonnablement s'y refuser,
 « ils sont contredits par Boëce, qui, au traité des
 « Divisions, donne pour marque de la différence
 « du genre et du tout (*a*), que le genre est la ma-
 « tière des espèces, tandis que le tout a pour ma-
 « tière les parties. Or, si les espèces sont la matière
 « des genres, comme les parties le sont du tout,
 « il n'y a plus là différence : il y a identité. De
 « plus, ce que signifie le genre ne peut être la
 « matière de ce que signifie l'espèce, si le genre
 « et l'espèce ont le même sens, ce que l'on a
 « appelé *non-différence*; car ce n'est pas la même
 « chose qui se constitue elle-même en prenant la
 « forme. Mais, nous dit Boëce (*b*), « le genre, en
 « prenant la différence, passe à l'espèce. » Une
 « même chose n'est pas partie d'elle-même; car

in Divisionibus, qui in hoc ostendit differentiam divisionis generis et totius, quod genus materia est speciebus, totius vero materia sunt partes. Quod si æque ut partes totius, ita species sunt materia generum, non utique in hoc differunt, imo conveniunt. Amplius : significatum generis significati speciei materia esse non potest, cum prorsus idem sint in sententia, quod indifferentia dictum est. Nam idem formam non suscipit ad se ipsum constituendum; sed, ait Boethius,

(*a*) Boeth. de Divis., pag. 640. — (*b*) Boeth. *ibid.*

« si la même chose était à elle-même tout et partie, le même serait opposé à lui-même. En voilà assez sur cette opinion. »

Ces dernières lignes sur le tout et les parties nous rappellent l'argumentation de Roscelin que nous a conservée le manuscrit de Saint-Victor. Nous avons déjà cité cette argumentation (1), et nous la reproduisons ici, en y joignant la réfutation d'Abélard.

« Mon maître Roscelin, dit-il, professait cette opinion insensée, qu'aucune chose n'est formée de parties; il réduisait à de purs mots les parties, comme il faisait les espèces.

« Si quelqu'un disait que cette chose, qui est une maison, consiste en d'autres choses, savoir les murs et les fondements, il lui opposait cette argumentation : Si cette chose qui est un mur est une partie de cette chose qui est une maison, comme la maison n'est rien que le mur lui-même, le toit et le fondement, il en résulte que le mur sera une partie de lui-même et du reste. Or, comment pourrait-il être une partie de lui-même? De plus, toute partie précède naturellement son tout. Or, comment le mur peut-il se précéder lui-même et le reste, puis-

« *genus accepta differentia transit in speciem.* » *Nec idem est pars sui ipsius. Nam si idem sibi esset totum et pars, idem esset sibi oppositum : et de his hactenus.* »

(1) Voyez plus haut, p. 126.

« que rien ne peut en aucune manière se précéder
« soi-même? »

Abélard réfute Roscelin en ces termes :

« On peut dire du mur qu'il fait partie de lui-
« même et du reste, mais en tant que réunis et
« pris ensemble. Lorsqu'on dit que la maison est
« ces trois choses, le mur, le toit et le fonde-
« ment, on ne veut pas dire qu'elle est chacune
« d'elles prise à part, mais toutes trois unies et
« prises ensemble; de même le mur est une par-
« tie de lui-même et du reste réunis, c'est-à-dire
« de la maison entière, mais non pas de lui-même
« tout seul : il précède lui et le reste réunis, mais
« il ne se précède pas pour cela lui-même, car le
« mur a été avant d'être réuni au reste. Il faut
« semblablement que chaque partie existe avant
« de former la collection où elle sera comprise. »

II. Exposition du système d'Abélard.

Conceptualis-
me d'Abélard.

Nous pouvons maintenant nous faire une idée exacte de la polémique d'Abélard contre les deux écoles qu'il rencontra au commencement du XII^e siècle : sa tactique est de les combattre l'une par l'autre. Au nominalisme, il emprunte son principe fondamental, que rien n'existe que le particulier et l'individu, et ce principe il l'oppose au réalisme. La première division du réalisme, l'école de Guillaume de Champeaux, disait : L'universel, le genre et l'espèce sont l'es-

sence même de l'individu, et l'individu, la forme; la différence n'est qu'un accident. Abélard répond avec le nominalisme qu'au contraire l'individu est sa propre substance à lui-même. La seconde division de l'école réaliste, la doctrine de la non-différence, en acceptant le principe que rien n'existe que l'individu, trouvait dans l'individu même l'espèce, le genre, l'universel, comme états divers de l'individu, lesquels états étant absolument les mêmes au sein de toutes les différences, sont les fondements des espèces ou des genres. Abélard répond encore avec le nominalisme que dans l'individu tout est individuel, et qu'il n'y a point d'état universel dans aucune chose particulière. Ainsi l'espèce, le genre, l'universel ne sont pas l'essence des individus, et ils n'en sont pas non plus des états, des éléments intégrants. D'un autre côté, sont-ce de purs mots, comme le veut l'école nominaliste? Ici Abélard, après avoir tourné les principes du nominalisme contre le réalisme, invoque les arguments de celui-ci contre celui-là; il soutient que les universaux ne sont pas non plus de purs mots, car de purs mots ne sont rien, et assurément les universaux sont quelque chose. Voilà pour le raisonnement. Quant aux autorités, il oppose au platonisme traditionnel de l'école réaliste les inductions qui se tirent de l'*Organum* d'Aristote et les explications positives de Boèce; et contre le péripatétisme de l'école nominaliste,

il s'arme encore de ce même Aristote, et de son interprète Boèce, qui, en effet, n'a jamais dit que les universaux ne sont que des mots. Mais entre ces deux écoles qui se réfutent et se détruisent réciproquement, quel système élèvera donc Abélard? Un seul est possible encore. Si les universaux ne sont ni des choses ni des mots, il reste qu'ils soient des conceptions de l'esprit. C'est là toute leur réalité; mais cette réalité est suffisante. Il n'existe que des individus, et nul de ces individus n'est en soi ni genre ni espèce; mais ces individus ont des ressemblances que l'esprit peut apercevoir, et ces ressemblances, considérées seules et abstraction faite des différences, forment des classes plus ou moins compréhensives qu'on appelle des espèces ou des genres. Les espèces et les genres sont donc des produits réels de l'esprit: ce ne sont ni des mots, quoique des mots les expriment, ni des choses en dehors ou en dedans des individus; ce sont des conceptions. De là ce système intermédiaire qu'on a nommé le *conceptualisme*.

Tout ce que les historiens de la philosophie ont avancé sur le conceptualisme d'Abélard est emprunté aux témoignages plus ou moins fidèles d'écrivains postérieurs; mais jusqu'à présent nous ne possédions pas une seule ligne d'Abélard lui-même sur son propre système, et le fragment de Saint-Germain est à cet égard un monument

unique. Nous sommes presque embarrassés de l'abondance des documents qu'il nous fournit. Et ici encore, il n'est pas facile d'abrégé; car notre manuscrit ne contient pas une simple exposition, mais toujours une polémique, non plus contre le nominalisme et le réalisme en eux-mêmes, mais contre les objections que ces deux écoles opposaient à la nouvelle doctrine. Ces objections et les réponses d'Abélard forment une longue discussion dont, sans doute, toutes les parties n'ont pas pour le XIX^e siècle la même clarté et la même importance, mais on n'en peut retrancher aucune sans nuire à la vérité de l'ensemble et sans affaiblir la fidélité historique du tableau de cette grande controverse. Au risque donc de fatiguer quelquefois le lecteur, nous donnerons ce morceau presque en entier, et nous laisserons le plus possible Abélard s'expliquer lui-même, comme il l'a fait pour ses contemporains, pour ses partisans et ses adversaires. Nous abrègerons quelquefois, nous traduirons presque toujours, et nous nous effacerons nous-même pour faire assister directement le lecteur à une polémique des écoles de Paris au XII^e siècle.

Commençons par dégager l'opinion d'Abélard : cette opinion fait de l'espèce et du genre une simple notion collective qui se forme par comparaison et par abstraction.

« Puisque (1) nous avons réfuté par le raisonnement et par l'autorité les doctrines dont il a été question jusqu'ici, il nous reste à exposer, avec l'aide de Dieu, l'opinion que nous croyons devoir adopter.

« Tout individu est composé de forme et de matière. Socrate a pour matière l'homme et pour forme la socratité. Platon est composé d'une matière semblable qui est l'homme, et d'une forme différente qui est la platonité, et ainsi des autres hommes. Et de même que la socratité, qui constitue formellement Socrate, n'est nulle part hors de Socrate, de même cette essence d'homme qui est, en Socrate, le substrat de la socratité, n'est nulle part ailleurs qu'en Socrate; et ainsi des autres individus. J'entends donc par espèce, non pas cette seule

(1) Fol. 44 verso, c. 1. De l'édition in-4°, p. 524. « Quoniam supradictas sententias rationibus et auctoritatibus confutavimus, quid nobis potius tenendum videatur de his, Deo annuente, modo ostendemus.

« Unumquodque individuum ex materia et forma compositum est, ut Socrates ex homine materia et socratitate forma; sic Plato ex simili materia, scilicet homine, et forma diversa, scilicet platonitate, componitur; sic et singuli homines. Et sicut socratitas, quæ formaliter constituit Socratem, nusquam est extra Socratem, sic illa hominis essentia, quæ socratitatem sustinet in Socrate, nusquam est nisi in Socrate. Ita de singulis. Speciem igitur dico esse non illam essentiam hominis

« essence d'homme qui est en Socrate ou en quel-
 « que autre individu, mais toute la collection
 « formée de tous les individus de cette nature.
 « Toute cette collection, quoique essentiellement
 « multiple, les autorités l'appellent une espèce,
 « un universel, une nature, de même qu'un peu-
 « ple, quoique composé de plusieurs personnes,
 « est appelé un. Ensuite chaque essence parti-
 « culière de cette collection que l'on appelle hu-
 « manité est composée de forme et de matière ;
 « la matière est l'animal ; la forme n'est pas une,
 « mais plusieurs ; c'est la rationalité, la mortalité,
 « la bipédalité, et tous les autres attributs sub-
 « stantiels de l'homme. Et ce que nous avons dit
 « de l'homme, savoir, que cette portion d'homme
 « qui est le sujet de la socratité n'est pas essen-
 « tiellement celui de la platonité, cela s'applique

*solum quæ est in Socrate, vel quæ est in aliquo alio indivi-
 duorum, sed totam illam collectionem ex singulis aliis hujus
 naturæ conjunctam. Quæ tota collectio, quamvis essentialiter
 multa sit, ab auctoritatibus tamen una species, unum uni-
 versale, una natura appellatur, sicut populus, quamvis ex
 multis personis collectus sit, unus dicitur. Item unaquæque
 essentia hujus collectionis quæ humanitas appellatur, ex
 materia et forma constat, scilicet ex animali materia, forma
 autem non una, sed pluribus, rationalitate et mortalitate et
 bipedalitate, et si quæ sunt ei aliæ substantiales. Et sicut de
 homine dictum est, scilicet quod illud hominis quod sustinet
 socratitatem, illud essentialiter non sustinet platonitatem,*

« également à l'animal. Car cet animal, qui est le
 « substrat de la forme d'humanité qui est en moi,
 « ne peut être essentiellement ailleurs.... »

Vient ensuite la discussion proprement dite ; elle est divisée en deux parties, l'une au nom du raisonnement, l'autre au nom de l'autorité.

Dans la première partie de cette discussion, Abélard a bien l'air de répondre la plupart du temps non pas à des objections qu'il se fait à lui-même, mais aux objections que lui faisaient ses adversaires, et surtout l'école réaliste, qui paraît jouer le plus grand rôle dans ce débat.

La doctrine d'Abélard était que l'espèce, l'humanité par exemple, est une collection d'individus semblables entre eux. Or, disait l'école réaliste, l'espèce est la matière des individus ; d'où il suit que, la matière étant ce qui prend la forme, c'est l'espèce homme qui prend la forme de la socratité ; argument qui tend à réduire la socratité, c'est-à-dire l'individu, à une accidentance et qui réserve la substantialité à l'espèce. Mais Abélard nie la conséquence. « Ce qui prend la forme de la socratité, dit-il (1), ce n'est pas l'humanité en

ita de animali. Nam illud animal quod formam * humanitatis quæ in me est, sustinet, illud essentialiter alibi non est. »

(1) Fol. 44 verso, c. II. De l'édition in-4^o, p. 526. « Illud

* Cod. *lapides*.

« soi, mais ce qu'il y a d'humanité en Socrate.
 « Or, l'espèce n'est pas cette portion seule d'hu-
 « manité, mais son rapport, sa réunion avec
 « toutes les humanités semblables. Faites atten-
 « tion. Toute espèce est la matière de son indi-
 « vidu et en prend la forme; oui : mais ce n'est
 « pas que tous les individus de cette espèce pren-
 « nent cette forme. Un seul la prend; mais comme
 « il est semblable par sa composition à tous les
 « autres individus de cette nature, les auteurs
 « veulent que tout ce qu'il prend soit pris en
 « même temps par toute la collection qui se com-
 « pose de cet individu et des autres. Ils n'ont pas
 « considéré cet individu qui fait partie de la col-
 « lection comme différent de la collection elle-
 « même; ils les ont pris comme identiques, non
 « pas que l'un soit l'autre, mais parce que l'un
 « et l'autre sont de même nature pour la forme
 « comme pour la matière. Le langage commun
 « prouve encore qu'il en est ainsi. Lorsque nous
 tantum humanitatis informatur socratitate quod in Socrate
 est. Ipsum autem species non est, sed illud quod ex ipsa et
 cæteris similibus essentiis conficitur. Attende. Materia est
 omnis species sui individui et ejus formam suscipit, non ita
 scilicet quod singulæ essentiæ illius speciei informentur illa
 forma, sed una tantum, quæ tamen quia similis est composi-
 tionis, prorsus cum omnibus aliis ejusdem naturæ essentiis,
 quod ipsa suscipit compactum, ex ipsa et cæteris suscipere
 auctores voluerunt. Neque enim diversum judicaverunt unam
 essentiam illius concollectionis a tota concollectione, sed

« voyons une masse de fer dont on doit fabri-
 « quer un couteau et un stylet, nous disons : ceci
 « sera la matière d'un couteau et d'un stylet ;
 « quoique la masse ne doive pas prendre tout en-
 « tière chaque forme, mais une partie celle du
 « stylet, et l'autre celle d'un couteau.

« Nouvelle objection (1) : L'espèce est ce qui
 « s'affirme de plusieurs choses, selon leur carac-
 « tère fondamental. S'affirmer d'une chose, c'est
 « être en elle; mais la collection qui fait l'espèce
 « n'est pas en Socrate; car de toute cette collec-
 « tion, il n'y a qu'une seule essence particulière
 « qui touche Socrate. Écoutez et faites attention.
 « On dit qu'être affirmé d'une chose, c'est être en
 « elle. Je sais que cette proposition est en usage,

idem, non quod hoc esset illud, sed quia similis creationis
 in materia et forma hoc erat cum illo. Sic autem esse et *
 usus loquendi approbat. Nam massam aliquam ferream de
 qua faciendi sunt cultellus et stylus, videntes, dicimus : hoc
 futurum materia cultelli et styli, cum tamen nunquam tota
 suscipiat alterutrum, sed pars styli, pars cultelli. »

(1) *Ibid.* « Item species est quæ de pluribus in quid prædi-
 catur. Prædicari autem est inhærere; sed illa multitudo So-
 crati non inhæret; Socratem enim non tangit nisi una essen-
 tia illius multitudinis. Audi et attende : prædicari quidem
 inhærere dicunt. Usus quidem hoc habet; sed ex auctoritate
 non inveni; concedo tamen; inhærere autem dico humanita-
 tem Socrati, non quod tota consumatur in Socrate, sed una
 tantum ejus pars socratitate informatur. Hoc enim dicitur

* Cod. est.

« mais je ne l'ai point trouvée dans les autorités :
 « je l'admets cependant ; mais, tout en accordant
 « que l'humanité est en Socrate, je n'accorde pas
 « qu'elle soit épuisée en Socrate ; il n'y en a
 « qu'une partie qui prenne la forme de la socra-
 « tité. Ainsi on dit que je touche à un mur sans
 « que pour cela toutes les parties de mon corps
 « soient appliquées à ce mur, pourvu que j'y tou-
 « che seulement du bout du doigt ; de même on
 « dit d'une armée qu'elle touche à un mur ou à
 « un endroit quelconque, sans que tous les indi-
 « vidus de cette armée y touchent ; il suffit d'un
 « seul. Il en est de même pour l'espèce, quoique
 « l'identité soit plus grande entre un être de la
 « collection et la collection totale qu'entre l'ar-
 « mée et une personne de l'armée ; car chaque être
 « de la collection est identique avec son tout, tan-
 « dis qu'il n'en est pas de même pour l'armée.

« On ajoute (1) : L'espèce s'affirme de l'individu
 « selon son caractère fondamental. Or, s'affirmer

*tangere parietem, non quòd singulæ partes mei parieti hæ-
 reant, sed forsitan sola summitas digiti, qua hærente, dicor
 tangere. Eodem quoque modo exercitus aliquis dicitur hære-
 re muro vel alicui loco, non quod singulæ personæ exercitus illi
 hæreant, sed aliquis de exercitu. Similiter de specie, quamvis
 major sit identitas alicujus essentiæ illius collectionis ad to-
 tum quam alicujus personæ ad exercitum ; illud enim idem
 est cum suo toto, hoc vero diversum. »*

(1) Fol. 44 verso, c. II. De l'édition in-4°, p. 527. « Item
 species in quid prædicatur de individuo ; prædicari autem in

« selon le caractère fondamental, c'est s'affirmer
 « selon l'essence; et s'affirmer selon l'essence,
 « c'est être identique. Lors donc que l'on dit :
 « Socrate est un homme, l'espèce s'affirmant ici
 « de Socrate selon l'essence, le sens de cette pro-
 « position est : Socrate est cette multitude d'êtres;
 « ce qui est absolument faux. Et nous retombons
 « dans la même absurdité que les autres doctri-
 « nes : le singulier est universel. Car Socrate
 « étant homme, est cette multitude : or l'homme
 « est une espèce; d'où il suit que le singulier est
 « universel. Écoutez bien : s'affirmer selon le ca-
 « ractère fondamental, c'est, dit-on, s'affirmer
 « selon l'essence. Je le veux bien, mais je nie que
 « l'identité en suive. Car, selon Boëce (a), s'af-
 « firmer selon l'essence, c'est s'affirmer d'un su-

quid, ut aiunt, est prædicari in essentia ; prædicari autem in
 essentia est hoc esse illud. Cum ergo dicitur : Socrates est
 homo, cum hic species prædicetur de Socrate in essentia, hic
 est sensus : Socrates est illæ multæ essentiæ ; quod plane fal-
 sum est. Et habebimus illud idem inconveniens quod in aliis
 sententiis, scilicet : singulare est universale. Nam Socrates
 homo est illa multitudo, homo autem species ; quare singu-
 lare est universale. Audi vigilanter. Prædicari, inquiunt, est
 prædicari in essentia. Hoc consentio prædicari in essentia di-
 cere, hoc esse illud nego. Nam prædicari in substantia dicit
 Boethius idem esse cum prædicari de subjecto ; prædicari
 autem de subjecto dici de inferiori cuius sit essentia. Hoc

(a) Boeth. in Prædicam., pag. 124.

« jet ; or ce qui s'affirme d'un sujet, c'est ce qui
 « s'affirme d'une chose qu'il contient et dont il
 « est l'essence. Cela est commun aux genres, aux
 « espèces et aux différences substantielles, à l'é-
 « gard des choses qui en tiennent leur essence.
 « Car l'homme et la rationalité s'affirment égale-
 « ment de Socrate selon l'essence et comme d'un
 « sujet. On ne dit pas pour cela : Socrate est ra-
 « tionalité, mais Socrate est raisonnable, c'est-
 « à-dire qu'il est une chose en laquelle est la
 « rationalité. De même encore l'espèce homme
 « s'affirme de Socrate : on dit Socrate est un
 « homme, c'est-à-dire Socrate est une chose où
 « l'humanité est en substance ; et l'on ne dit pas
 « pour cela : Socrate est l'espèce homme, mais
 « bien : Socrate est un des individus où se trouve
 « cette espèce.

« A cela on répond (1) : la comparaison n'est
 « pas légitime, car *raisonnable* est le nom d'une

commune est generibus et speciebus et substantialibus differentiis, respectu illorum quibus conferunt essentiam. Nam et homo et rationalitas æque prædicantur de Soerate, ut de subjecto et in substantia. Nec tamen dicitur : Socrates est rationalitas, sed Socrates est rationalis, id est res in qua est rationalitas. Eodem modo homo species prædicatur de : Socrates est rationalis, id est res in qua est rationalitas in substantia. Nec tamen dicitur : Socrates est homo illa species, sed Socrates est unum de his quibus inhæret illa species. »

(1) Fol. 45 recto, c. 1. De l'édition in-4°, p. 527. « Sed, dicunt, similitudo non procedit. Nam rationale alterius no-

« chose à laquelle il est imposé, c'est-à-dire de
 « l'animal, et il y a une autre chose qu'il exprime
 « par son sens principal, savoir la rationalité,
 « dont il fait un prédicat et un sujet. Mais l'*homme*
 « n'exprime et ne signifie autre chose que l'espèce
 « homme. Ce raisonnement est inadmissible ; non-
 « seulement raisonnable et homme, mais tout
 « universel, est le nom substantif d'une chose à
 « laquelle s'applique ce qu'il exprime principa-
 « lement. Par exemple, les noms de raisonnable
 « ou blanc ont été donnés à Socrate, ou à un
 « objet sensible quelconque, par rapport aux for-
 « mes que ces mots expriment principalement ;
 « de la même manière, le nom d'homme a été
 « donné à tout être matériellement constitué par
 « l'homme, pour le désigner par rapport à sa
 « matière, c'est-à-dire par rapport à l'espèce que

men est, pro impositione scilicet animalis, et aliud est quod principaliter significat, scilicet rationalitas quam prædicat et subicit; homo vero nihil aliud vel nominat vel significat quam illam speciem. Absit hoc ; imo sicut rationale et homo, sic et quodlibet aliud universale substantivum alterius nomen est; per impositionem quidem ejus quod principaliter significat. Verbi gratia : rationale vel album impositum fuit Socrati vel alicui sensibilium ad nominandum propter formas, id est rationalitatem et albedinem, quas principaliter significant. Eodem modo homo impositum fuit cuilibet materialiter constituto ex homine ad nominandum, propter eorum materiam, scilicet speciem quam principaliter significaret. Itaque cum dicitur : Socrates est homo, hic est sensus : So-

« ce nom désigne principalement. Lors donc que
 « l'on dit : Socrate est un homme, le sens est :
 « Socrate est un des individus qui ont l'homme
 « pour matière, et pour ainsi parler, Socrate est
 « un des humains. De même quand on dit : So-
 « crate est raisonnable, cela ne veut pas dire : le
 « sujet est le prédicat, mais bien : Socrate est un
 « des sujets de cette forme qui est la rationalité.
 « Que le nom d'homme ait été imposé à ceux qui
 « sont matériellement constitués par l'homme,
 « c'est-à-dire aux individus et non pas à l'espèce,
 « c'est ce que dit Boèce dans ce passage du com-
 « mentaire sur les Catégories (a) : « Celui qui le
 « premier a dit *homme* n'avait pas en pensée
 « l'homme qui résulte de la collection des indi-
 « vidus, mais un homme individuel et singulier
 « auquel il voulait donner ce nom d'homme. »

crates est unus de materialiter constitutis ab homine, vel, ut
 ita dicam, Socrates est unus de humanis. Sicut cum dicitur :
 Socrates est rationalis, non iste est sensus : res subjecta est
 res prædicata, sed Socrates est unus de subjectis huic formæ
 quæ est rationalitas. Quod autem homo impositum sit his
 quæ materialiter constituuntur ab homine, id est individuis,
 et non speciei, dicit Boethius in commentario super Catego-
 rias, his verbis : « qui enim primus hominem dixit, non
 illum qui ex singulis conficitur in mente habuit, sed hunc
 individuum atque singularem cui nomen hominis impo-
 neret. » Et nota quod nomina illa tantum dicuntur substan-

(a) Boeth. in Prædicam., pag. 129.

« Et notez qu'on appelle substantifs ces noms-là
 « seuls qui sont donnés à quelqu'un pour le dési-
 « gner, soit par rapport à sa matière, comme
 « *homme* et tous les autres substantifs universels,
 « soit par rapport à son essence expresse, comme
 « Socrate; car Socrate désigne une chose une et
 « identique, le composé de l'homme et de la so-
 « cratité. On appelle adjectifs les noms qui sont
 « donnés à quelque chose à cause de la forme
 « qu'ils désignent principalement; ainsi raison-
 « nable et blanc nomment les choses où se trou-
 « vent la *rationalité* et la *blancheur*. Car de dire,
 « comme on le fait ordinairement, que l'adjectif
 « est ce qui signifie l'accident, et le substantif ce
 « qui signifie l'essence, c'est une définition ridi-
 « culé ou même dépourvue de sens.....

« On objecte encore : Si l'homme, qui est le
 « nom des individus, désigne dans son sens prin-
 « cipal l'espèce, et si l'espèce n'est autre chose

tiva quæ imponuntur ad nominandum aliquem propter ejus
 materiam, ut homo et cætera universalia substantiva, vel
 propter expressam essentiam, ut Socrates; idem enim nomi-
 nat et significat, scilicet compositum ex humanitate et socra-
 titate; adjectiva vero illa dicuntur quæ imponuntur alicui
 propter formam quam principaliter significat, ut rationale
 et album res illas nominant in quibus inveniuntur rationalitas
 et albedo: Nam quod dici solet adjectivum esse quod signifi-
 cat accidens, secundum quod adjacet, et substantivum quod
 significat essentiam, ut essentiam, ridiculum est vel sine in-
 tellectu. »

« qu'une collection d'individus, l'homme ex-
 « prime une multitude ; l'esprit de celui qui en-
 « tend ce mot d'homme embrasse donc dans sa
 « conception cette multitude, et ainsi il conçoit
 « ou un seul individu de cette collection ou plu-
 « sieurs, ou il en conçoit la totalité : toutes hy-
 « pothèses également fausses ; car celui qui en-
 « tend dire *homme* ne descend pas par la pensée à
 « aucun individu de la collection que ce mot ex-
 « prime. Cela est vrai, je l'avoue ; car souvent
 « nous avons la conception d'une multitude
 « d'hommes que nous voyons de loin, sans en
 « connaître aucun individu. Nous ne descendons
 « pas pour cela par la pensée à un individu ou à
 « plusieurs ou à tous, et cependant notre pensée
 « se porte sur la multitude entière. Ainsi nous
 « voyons souvent un monceau (1), sans diriger
 « notre esprit sur aucune partie de ce monceau.

(1) Fol. 45 recto, c. II ; 46 verso, c. I. De l'édition in-4°, p. 529-530. « Item opponitur : si homo, cum nomen sit inferiorum, principaliter significat speciem, species autem nihil aliud sit quam illa essentialium collectio, homo autem illam multitudinem significat ; et sic anima alicujus audiens hanc vocem *homo*, concipiendo operatur in illa multitudine, et ita vel unam tantum essentialium illius collectionis vel plures vel omnes concipit ; quæ singula falsa sunt. Audiens enim *homo*, in nullam essentialium illius collectionis auditor per hoc nomen descendit. Verum quidem istud concedo. Nam sæpe intellectum habemus de aliqua hominum multitudine quam a longe videmus cujus forte nullum cognosci-

« C'est là, ce me semble, ce que Boèce a voulu
 « dire dans ce passage de son second commen-
 « taire sur l'Interprétation (a) : « Lorsque nous
 « considérons quelque chose de ce genre, notre
 « pensée ne se promène pas sur chaque personne,
 « mais, sous ce nom d'*homme*, elle embrasse tous
 « les individus qui participent à la définition de
 « l'humanité. » Et ailleurs (b) : « L'humanité, re-
 « cueillie dans les natures des différents individus,
 « se résume en une seule et même conception,
 « en une seule et même nature. »

« On nous fait encore l'objection suivante (1) :
 « Si l'espèce n'est autre chose qu'un composé de
 « plusieurs individus, toutes les fois que le com-

mus, et neque tamen in unum vel in plures vel in omnes
 cogitatione descendimus, et tamen in tota multitudine cogi-
 tando laboramus, ut de aliquo acervo quem aliquando viden-
 mus, neque tamen ad aliquam essentiam illius acervi animum
 dirigimus. Hoc autem voluisse mihi plane videtur Boethius
 in secundo commentario super Peri ermenias, his verbis :
 « cum enim tale aliquid animo speculamur, non in unam-
 quamque personam mentis cogitatione deducimur, sed per
 hoc nomen quod est homo, scilicet in omnes * quicumque
 definitionem humanitatis participant ; » et alibi : « humani-
 tas ex singulorum hominum collecta naturis in unam quo-
 dam modo redigitur intelligentiam atque naturam. »

(1) Fol. 45 verso, c. 1. De l'édition in-4°, p. 530-531.
 « Item contra dicitur : si nihil aliud est species... quam illud

(a) Boeth. opp., pag. 33g. — (b) *Ibid.*, pag. 340.

* Cod. *homines*.

« posé changera, l'espèce changera aussi : or ce
 « composé change à toute heure. Par exemple,
 « supposons que l'humanité soit constituée par
 « dix hommes seulement, qu'un homme vienne
 « à naître, voilà une autre humanité ; car dix
 « individus et onze individus ne constituent pas
 « la même collection. Bien plus : les individus
 « humains qui avaient formé l'espèce *homme* ont
 « certainement péri tous, il y a plus de mille ans,
 « et de nouveaux ont paru, dont est formée
 « l'espèce actuelle de l'humanité. Par conséquent,
 « si l'on ne change à tout instant le sens du mot
 « *homme*, on ne peut pas dire deux fois de suite :
 « *Socrate est un homme* ; en effet, lorsqu'on le
 « dit pour la seconde fois, si l'on parle de l'hu-
 « manité dont il était question auparavant, on
 « émet une proposition fautive ; car cette humanité
 « n'est déjà plus. Faites attention. Il est vrai que

quod conficitur ex multis essentiis, quotiens et illud mutabitur, mutabitur etiam species. Illud autem singulis horis mutatur. Verbi gratia : ponamus humanitatem constare tantum ex decem existentiis, in momento nascetur aliquis homo, et jam conficietur alia humanitas. Non est idem acervus constans ex undecim existentiis, et decem et, ut plus dicam, singulæ essentiæ humanitatis quæ illam speciem confecerunt, ante mille annos modo prorsus perierunt, et novæ subereverunt quæ humanitatem quæ hodie species est, conficiunt. Ita que nisi singulis momentis significatio hujus vocis *homo* mutetur, non potest vere dici bis : *Socrates est homo*. Nam cum iterum dixeris : *Socrates est homo*, si dicas esse de hu-

« cette humanité qui existait il y a mille ans ou
 « même hier n'est pas celle qui existe aujourd'hui,
 « mais elle est identique avec elle, c'est-à-dire
 « d'une nature semblable ; car tout ce qui est
 « identique avec une chose n'est pas pour cela
 « cette chose même : ainsi l'homme et l'âne sont
 « identiques dans le genre, et l'un n'est pourtant
 « pas l'autre. Socrate homme fait est composé de
 « plus d'atomes que Socrate enfant, et cependant
 « il est le même. La signification du mot ne
 « change pas non plus parce que le sujet change :
 « ainsi César désigne encore la même chose après
 « que César est mort, quoiqu'il ne soit plus vrai
 « de dire : César est César. Lorsqu'on dit aujourd'hui :
 « César a vaincu Pompée, on pense à la
 « même chose qu'on l'eût pu faire du vivant de
 « César, et cependant César aujourd'hui n'est plus

manitate quam prius dixeris, falsum est ; nam illa jam non est. Attende. Verum est quod illa humanitas quæ ante mille annos fuit vel quæ heri, non est illa quæ hodie est ; sed tamen est eadem cum illa, id est creationis non dissimilis. Non enim quicquid idem est cum alio, idem est illud ; homo enim et asinus idem sunt in genere, nec tamen hoc est illud. Socrates quoque ex pluribus atomis constat vir quam puer, et tamen idem est. Vocis quoque significatio non mutatur quamvis hoc non sit illud, ut patet in hac voce *Cæsar* quæ idem significat mortuo Cæsare, quamvis non sit verum dicere : Cæsar est Cæsar ; cum enim dicitur hodie : Cæsar vincit Pompeium, de eadem re habetur intellectus de quæ vivente Cæsare ; hodie tamen Cæsar non est Cæsar. Similiter

« César. Semblablement le mot homme nomme
 « quelque chose qui a pour matière l'homme,
 « c'est-à-dire l'humanité ; mais ce mot n'exprime
 « pas par lui-même si c'est une humanité formée
 « de dix individus ou de plusieurs. Il sera donc
 « vrai de dire : Socrate est un homme, aussi
 « longtemps qu'il aura sa matière dans l'humani-
 « té, de quelque nombre d'individus humains
 « qu'elle soit composée.

« En outre (1) : l'espèce est ce qui s'affirme de
 « plusieurs choses différentes en nombre, selon
 « leur caractère fondamental ; en d'autres termes,
 « c'est ce qui est matériellement en plusieurs cho-
 « ses. Or, s'il est vrai que tout ce qui s'affirme de
 « cette manière est une espèce, l'humanité ne sera

homo nominat aliquid materiatum ab homine, scilicet huma-
 nitate ; sed non ex vocis significatione est utrum ex huma-
 nitate constante ex decem sive ex amplioribus. Tamdiu ergo
 verum est dicere : Socrates est homo , quamdiu est materia-
 tum ab humanitate , ex quantislibet essentiis humanitatis
 constante. »

(1) Fol. 45 verso, c. I, c. II. De l'édition in-4°, p. 531-
 533. « Amplius : species est quæ de pluribus differentibus
 numero in eo quod quid est, prædicatur, id est quæ pluribus
 inhæret materialiter. Quod si verum est etiam * dicere quod
 omne quod sic prædicatur, sit species, non una tantum erit
 species humanitas, sed multæ. Ponamus enim decem tantum
 essentias esse humanitatis quæ illam speciem faciunt. Dico

* Cod. etiam Socrates.

« pas une seule espèce, mais plusieurs. Supposons,
 « en effet, que dix individus humains constituent
 « l'humanité, je dis que cinq de ces individus
 « formeront une espèce, et les cinq autres une
 « seconde. Car cette collection de cinq s'affirme
 « de plusieurs, c'est-à-dire est comme matière en
 « plusieurs, en cinq individus qu'elle constitue
 « matériellement; et il en est de même de l'autre
 « collection de cinq. Mais vous devez savoir que
 « l'autorité ne dit nulle part clairement ce que
 « c'est que s'affirmer d'une chose. Car de dire
 « que s'affirmer d'une chose c'est être en elle,
 « c'est une définition usuelle, mais qui ne pro-
 « cède d'aucune autorité. Pour moi il me semble
 « que s'affirmer d'une chose, c'est être la signifi-
 « cation principale du mot qui sert de prédicat;
 « et qu'être sujet, c'est être la signification prin-

quod quinque illarum erunt una species et quinque alia. Nam illud confectum ex quinque prædicatur, hoc est inhæret materialiter pluribus, id est quinque individuis ab eis materialiter constitutis, et eodem modo illud quod ex aliis quinque efficitur. Nosse debes quod nusquam quid sit prædicari plane dicit auctoritas. Nam quod solet dici quod prædicari est inhærerere, usus est ex nulla auctoritate procedens. Mihi autem videtur quod prædicari est principaliter significari per vocem prædicatam; subjici vero, significari principaliter per vocem subjectam, et hoc quodammodo videor habere a Prisciano, quod in tractatu orationis ante nomen dicit præpositiones et conjunctiones *syncategoremata*, id est consignantia. Scimus autem *syn* apud græcos *cum* præpositionem significare,

« cipale du mot qui sert de sujet..... Revenons,
 « et voyons si cette simple collection de cinq in-
 « dividus s'affirme, comme on l'a dit, de plusieurs
 « choses selon le caractère fondamental. Lorsque
 « l'on dit : *Socrate est un homme*, on n'affirme
 « de lui que ce qui est constitué par tous les
 « individus réunis de l'humanité; car le nom
 « d'homme n'a pour signification principale que
 « cette collection tout entière; il ne désigne pas
 « d'une manière actuelle un seul individu pris à
 « part ou une collection partielle d'un certain
 « nombre de ces individus. Il ne faut pas, du
 « reste, dans la définition de l'espèce, prendre à
 « la rigueur cette expression : *s'affirmer actuel-*
 « *lement* ; autrement, si personne ne parlait, il
 « n'y aurait plus d'espèce, car rien alors ne serait
 « expressément signifié : il faut entendre par là

categorare * autem *prædicari* ; unde *categoriæ prædicamenta*
 dicuntur. Si ergo idem est *categoriæ* quod *significantiæ*,
 idem erit *prædicari* quod *significari* principaliter, quam solam
significationem recepit Aristoteles **, juxta illud : « album
 nil significat, nisi qualitatem. » Cum enim album subjectum
 albedinis nominando significet, illam solam *significationem*
 notavit Aristoteles, in qua intellectus constituitur per vocem.
 Revertamur ergo et videamus an illud constitutum tantum
 quinque essentiis, prædicetur in quid de pluribus, ut dictum
 est. Cum enim dicitur : *Socrates est homo*, non prædicatur
 nisi quod ex singulis humanitatis essentiis constituitur.
 Neque enim principaliter aliud significatur per hoc nomen

* Sic cod. — ** Aristot. *Categ.*, pag. 459.

« être en état d'être affirmé d'une chose , c'est-à-
 « dire , d'être la signification principale du pré-
 « dicat ; ce qui ne peut s'appliquer à une collec-
 « tion de cinq individus. En effet , on ne pourrait
 « imaginer deux noms dont l'un signifiât l'une
 « des deux collections , et l'autre la seconde ; car
 « on ne pourrait concevoir aucune diversité de
 « matière , ni de forme , ni même d'effets ; et les
 « deux mots ne produiraient qu'une seule et
 « même conception , comme glaive et épée. On
 « peut nous dire aussi : Cette collection de cinq
 « individus est en état d'être affirmée de plusieurs
 « choses ; demain peut-être elle le sera sous le
 « nom d'homme : car il peut arriver que l'huma-
 « nité , qui est formée aujourd'hui de dix indivi-
 « dus , le soit demain de cinq seulement. Il n'en
 « est rien. Cette collection de cinq individus , si

*homo quod est homo , quam tota multitudo , nec aliqua una
 essentia nec aliquid constitutum ex pluribus essentiis illius
 multitudinis , juxta illud Boethii quod dictum est « humani-
 tas * , etc. , » utique actualiter significatur **. Nec ita acci-
 piendum est in diffinitione speciei prædicari actualiter ; alio-
 quin omnibus tacentibus nulla species esset ; nam nil signifi-
 icaretur ; sed aptum ad prædicandum , id est ad principaliter
 significandum per vocem prædicatum , quod convenit collecto
 ex quinque essentiis. Possent enim duo nomina poni quorum
 alterum daret intellectum de uno collecto , et alterum de
 altero ; hoc falsum est , per nullum enim nomen talis habere-
 tur intellectus de illo conjuncto discernens ab alio conjuncto.*

* Cod. *humanitatis*. — ** Cod. *non significatur*.

« elle fait partie de l'ensemble d'une humanité
 « constituée par un nombre d'individus plus con-
 « sidérable, n'est pas en état de former une con-
 « ception unique, quoiqu'elle doive en former
 « une dès que l'humanité sera réduite au nombre
 « de cinq individus. Comme un mot, avant d'a-
 « voir reçu son application, a la puissance de
 « signifier, mais n'est pas pour cela en état de le
 « faire; et comme une plume a la puissance d'é-
 « crire avant d'être taillée, et n'est cependant pas
 « encore en état de le faire, de même la collection
 « de cinq individus, tant qu'elle fait partie d'une
 « humanité constituée par un plus grand nom-
 « bre, a la puissance, il est vrai, d'être signifiée

Non enim conciperet vel diversam materiam vel diversam formam vel res diversorum effectuum, quod quale sit post dicetur, sed sicut ensis et gladius eundem generant intellectum, ita illa duo nomina facerent. Item opponi potest: illud constitutum ex quinque essentiis aptum est prædicari de pluribus; quare cras forsan prædicabitur per hoc nomen *homo*. Contingere enim potest ut humanitas quæ hodie ex decem essentiis constat, ex quinque tantum essentiis cras constitutur; falsum est. Illud constitutum ex quinque essentiis, dum sit in constitutione humanitatis constitutæ ex amplioribus, non est aptum ut de ea habeatur intellectus, quamvis paulo post habebitur, cum ad numerum quinque essentialium humanitas redigetur. Sicut enim vox aliqua ante impositionem potest quidem significare, sed tamen non est apta ad significandum, licet post impositionem significet, et sicut penna potens est ut per eam scribatur ante incisionem, nec tamen

« par le mot humanité, mais n'est pas encore en
 « état de l'être. Que si l'on prend *être affirmé*
 « d'une chose pour *être* en cette chose, ce que
 « nous admettons, car nous ne voulons pas abolir
 « un bon usage, il faut s'exprimer ainsi : Toute
 « nature qui est matériellement en plusieurs in-
 « dividus est une espèce. »

« Si l'on nous oppose (1) que la collection de
 « cinq individus est une espèce, puisqu'elle est
 « matériellement en plusieurs individus, répon-
 « dez seulement : cela ne fait rien à l'affaire,
 « parce que ce n'est pas une nature; or il ne s'agit
 « ici que de natures. Vous me demanderez ce que
 « j'entends par nature; écoutez : j'appelle nature
 « toute chose essentiellement différente de tout

apta est, sic * illud constitutum ex quinque essentiis, dum
 manet pars humanitatis ex pluribus constitutæ, potens qui-
 dem est significari per vocem, sed non est aptum, dum sit
 pars humanitatis ex pluribus constitutæ. Quod si prædicari
 quidem pro inhære accipiatur, quod et nos concedimus,
 neque enim bonum usum abolere volumus, sic ** dicendum
 est : omnis natura quæ pluribus inhæret individuis materiali-
 ter, species est. »

(1) Fol. 46 recto. De l'édition in-4°, p. 533. « Quod si
 quis opponat : ergo constitutum ex quinque essentiis species
 est; ipsum enim pluribus inhæret materialiter; responde
 modo : nil ad rem, quia non est natura; hic autem tantum
 agitur de naturis. Si autem quæras quid appellem naturam,
 exaudi : naturam dico quicquid dissimilis creationis est ab

* Cod. *sicut*. — ** Cod. *sicut*.

« ce qui n'est pas cette chose ou ne se rapporte
 « pas à cette chose, qu'elle soit du reste un seul
 « individu ou plusieurs; ainsi, Socrate est une
 « chose essentiellement différente de tout ce qui
 « n'est pas Socrate. De même l'espèce homme est
 « une chose essentiellement différente de toutes
 « les choses qui ne sont pas cette espèce ou quel-
 « que individu de cette espèce; ce qui n'est pas
 « vrai d'une collection quelconque, d'un nombre
 « quelconque d'individus de l'humanité. Mais
 « cette collection partielle n'est pas une chose
 « essentiellement différente des autres individus
 « compris dans l'espèce.

« On demande (1) encore si cette propriété de
 « s'affirmer de plusieurs choses, selon leur carac-
 « tère fondamental, s'applique à toute espèce. Si
 « nous répondons affirmativement, on objecte
 « que cela s'applique pourtant au phénix, qui

omnibus quæ non sunt vel illud vel de illo, sive una essentia sit sive plures, ut Socrates dissimilis creationis ab omnibus quæ non sunt Socrates. Similiter et homo species est dissimilis creationis ab omnibus rebus quæ non sunt illa species vel aliqua essentia illius speciei; quod non convenit cuilibet collecto ex aliquot essentiis humanitatis. Nam illud non est dissimilis creationis a reliquis essentiis quæ in illa specie sunt *.

(1) *Ibid.* « Amplius quæritur utrum omni speciei conveniat prædicari in quid, etc. Quod si concedatur, dicunt quod convenit phœnici quæ ex pluribus essentiis collecta non est,

* *Cod. species.*

« n'est pas le résultat de la collection de plusieurs
 « individus, mais bien un seul et unique indi-
 « vidu, et qui ne peut être en plusieurs choses,
 « ni être une signification principale comme ma-
 « tière de plusieurs sujets, puisqu'étant une seule
 « essence indivisible, il ne peut se trouver dans
 « le même temps en plusieurs individus. Nous
 « répondons avec Boëce (a) : « il y a beaucoup de
 « choses qui sont en essence sans être en acte : »
 « ainsi, quoique le phénix ne s'affirme pas ac-
 « tuellement de plusieurs individus, cependant il
 « est en état d'en être affirmé; ce que je n'en-
 « tends pas, à moins que l'on ne dise : cette ma-
 « tière qui est le sujet de la forme de ce phénix
 « peut la perdre, et, en prenant une autre forme,
 « constituer un autre individu; et de la sorte,
 « la même matière, qui n'est autre chose que l'es-

*sed una tantum est essentia, sed ista nec pluribus est apta
 inhærere nec principaliter significari, pluribus existentibus
 subjectis quorum sit materia, quia, cum una indivisibilis es-
 sentia sit, pluribus eodem tempore esse non potest. Respon-
 demus : Boethius hanc facit oppositionem, et solvit quia
 illa diffinitio non convenit omni speciei, sed a majori parte
 data est. Sed aliter solvit. Multa dicuntur secundum naturam
 quæ non sunt secundum actum, ita phœnix, quamvis actua-
 liter non prædicetur quidem de * pluribus, apta est tamen **
 prædicari, quod qualiter verum sit non video, nisi dica-
 tur : illa materia quæ sustinet formam hujus phœnicis, potest*

(a) Boeth. in Prædicam., pag. 71.

* De supplevimus. — ** Cod. *tantum*.

« pèce, peut, mais dans différents temps et non
 « pas dans le même temps, être en plusieurs
 « individus. Voici donc comment il faut prendre la
 « définition en question : l'espèce est cette nature
 « qui peut être affirmée de plusieurs indivi-
 « dus, etc., soit dans le même temps, soit en des
 « temps différents. On dira peut-être : puisque la
 « matière du phénix est une seule et unique
 « essence, ce phénix pourrait être considéré avec
 « raison comme sa matière à lui-même ; ce qui
 « ne peut se dire des individus humains et de
 « l'espèce, c'est-à-dire de l'homme ; Socrate
 « n'est pas ces différents individus qui sont l'es-
 « pèce. Mais je le nie ; autrement nous tombe-
 « rions dans cette contradiction que le singulier
 « serait l'universel, par le raisonnement que
 « voici : ce phénix est sa matière même ; or, cette
 « matière est un universel, donc ce phénix est

*illam amittere et, alia accepta forma, aliud individuum
 constituere ; et sic eadem materia quæ species est, diversis
 temporibus et non eodem pluribus potest inhærere. Ita ergo
 intelligenda est diffinitio : species est illa natura quæ de plu-
 ribus apta est prædicari, etc., sive eodem tempore sive di-
 verso. Forsitan dicetur : cum una tantum essentia sit phœni-
 cis materia, poterit vere dici hæc phœnix sua materia, quod
 non poterit dici inter individua hominis et speciem, hominem
 scilicet ; neque Socrates est illæ multæ essentiæ quæ sunt spe-
 cies. Hoc negamus ; alioquin haberemus inconveniens, quod
 singulare est universale, hoc modo ; hæc phœnix est phœnix
 sua materia ; sed illa est universale ; ergo hæc phœnix est*

« un universel. Au contraire, nous disons d'une
 « manière générale que toute matière est opposée
 « à ce dont elle est la matière, de sorte que l'une
 « n'est pas l'autre. »

« On dira encore (1) : cette essence d'homme
 « qui est en moi est quelque chose ou rien ; si elle
 « est quelque chose, elle est substance ou acci-
 « dent ; si elle est substance, elle est substance
 « première ou seconde ; substance première, elle
 « est individu ; substance seconde, elle est genre
 « ou espèce. Nous répondons que cette sorte d'es-
 « sence n'a pas reçu de nom ni d'une manière di-
 « recte, ni par métaphore. Car les auteurs n'ont
 « donné de noms qu'aux natures véritables ; or,
 « nous avons montré que cette essence n'est pas
 « une nature. On ne peut donc dire propre-
 « ment que ce soit quelque chose ni que ce soit
 « une substance. Si cela semble absurde, nous

*universalis. Generaliter autem dicimus omnem materiam op-
 positam esse suo materiato, ita scilicet ut hoc non sit
 illud. »*

(1) Fol. 46 recto, c. I, c. II. De l'édition in-4^o, p. 534.
 « Amplius opponetur : illa essentia hominis quæ in me est,
 aliquid est aut nihil ; si aliquid est, aut substantia aut acci-
 dens ; si substantia, aut prima aut secunda ; si prima, indivi-
 duum est ; si secunda, aut genus aut species. Respondemus
 tali essentiæ nullum nomen esse datum, nec per impositio-
 nem nec per translationem. Neque enim auctores dederunt
 nomina nisi naturis ; hanc autem ostensum est non esse na-
 turam. Itaque nec aliquid nec substantia potest appellari

« accorderons que ce soit quelque chose, une
 « substance, mais nous n'accordons pas que, si
 « elle est une substance, elle est une substance
 « première ou une substance seconde; car cette
 « division n'a été faite que pour les natures véri-
 « tables. Et si en effet nous nous y soumettions
 « ici, nous tomberions dans cette difficulté de
 « faire de l'essence dont nous parlons, ou bien
 « un individu, ou bien un genre ou une espèce;
 « car les secondes substances sont les espèces et
 « leurs genres, comme dit Aristote (a). Et que
 « l'on ne s'étonne pas de nous voir avancer que
 « toute substance n'est pas nécessairement pre-
 « mière ou seconde; d'autres font de même, lors-
 « qu'ils disent qu'homme blanc est une sub-
 « stance et n'est pourtant ni une substance pre-
 « mière ni une substance seconde. »

proprie. Quod si absurdum videatur, concedimus aliquid vel substantiam esse. Sed hoc * non concedimus: si est substantia vel prima vel secunda, hæc divisio non est facta nisi de naturis. Quam si concederemus, duceremur in arcum, scilicet ut vel individuum esset vel genus vel species. Secundæ enim substantiæ sunt species et earum genera, ut ait Aristoteles. Nec cui mirum videatur nos concedere non esse omnem substantiam vel primam vel secundam; hoc idem alii faciunt; concedunt enim hominem album esse substantiam, nec tamen primam vel secundam. »

(a) *Categ.*, pag. 451.

* *Cod. hanc.*

Après avoir ainsi parcouru les objections de ses adversaires et opposé à ces objections les réponses que nous venons de rapporter, Abélard passe à l'autre partie de la discussion, l'examen des autorités. Comme il y a un peu de tout dans Boèce, les adversaires d'Abélard avaient essayé de tourner contre lui plusieurs passages de Boèce, qu'il s'attache à expliquer ici dans un sens favorable à sa doctrine. Nous traduirons encore ce morceau, parce qu'il est court et que cette partie de la discussion avait, au XII^e siècle, une importance égale ou supérieure même à la première.

« Boèce (1) dit dans son second commentaire sur Porphyre (a) : « Quelque nombreuses que soient les espèces, il y a en toutes un seul et unique genre : non pas que chaque espèce en prenne une partie, mais de telle sorte que chacune le contient tout entier dans le même temps. » Ici il semble nier formellement ce que nous disons. Car dans notre opinion une partie des individus qui constituent le genre animal, prend la forme de la rationalité pour

(1) Fol. 46 recto, c. II ; 46 verso, c. I, c. II. De l'édition in-4^o, p. 535-537. « Boethius in secundo commentario super Porphyrium dicit : « quantæcumque enim sint species, in omnibus genus unum est ; non quod de eo singulæ species quasi partes aliquas carpant, sed quod singulæ uno tempore totum genus habent. » Hic plane videtur negare quod dici-

(a) Boeth. in Porph. , pag. 54.

« constituer l'homme; une autre partie prend
 « celle de l'irrationalité pour constituer l'âne,
 « et jamais la quantité totale n'est dans quel-
 « qu'une des espèces. Or, Boèce dit tout au con-
 « traire que ce n'est jamais la partie, mais le
 « tout qui est en chacune. Voici notre solu-
 « tion : Boèce s'exprime ainsi dans le traité où il
 « prouve que les genres et les espèces ne sont
 « pas; ce qui ne pouvait se prouver que par un
 « sophisme. Nous soutenons donc que ce qu'il
 « dit est faux; et il n'y a rien d'impossible à ce
 « qu'en faisant un sophisme il glisse une propo-
 « sition fautive; car on ne peut prouver l'absurde
 « que par le faux. On peut dire encore : lorsque
 « Boèce nie que les espèces prennent des parties
 « du genre, il ne parle pas des individus qui
 « composent la collection, mais des parties de la
 « définition. Par exemple, l'animal, qui est un

mus; hoc enim habet nostra sententia quod pars essentialium animalis quæ illud genus faciunt, informatur rationalitate ad faciendum hominem; pars vero irrationalitate ad faciendum asinum, et nunquam illa tota quantitas in aliqua specierum est. Boethius autem e contra dicit nunquam partem, sed totum esse in singulis. Hoc solvimus. Boethius dicit hoc in eo tractatu ubi probat genera et species non esse; quod si non sophismate probari non poterat. Dicimus ergo illud esse falsum quod dicit; nec est inconveniens si, dum sophisma facit, falsum interserit. Inconveniens enim uisi per falsum probari non potest. Potest et aliter dici: cum negat Boethius species partes generis carpere, non de essentiis illam multitu-

« genre, est composé d'un corps qui en est la
 « matière et de la sensibilité qui en est la forme—
 « Lors donc qu'il passe dans les espèces, une des—
 « espèces ne prend pas la matière sans la forme,
 « et l'autre la forme sans la matière; mais dans—
 « chacune des espèces est la forme et la matière—
 « du genre. De même dans le traité de la diffé—
 « rence, à propos de ce passage : « La différence (a)
 « est ce par quoi l'espèce surpasse le genre. »
 « Boèce dit (b) : « En effet, il n'en est pas du
 « genre comme d'un corps, où une partie est
 « blanche et une autre noire; car le genre, con—
 « sidéré en lui-même, n'a point de parties, si
 « on ne le rapporte aux espèces. Ainsi tout ce
 « qu'il possède, il le possède en toute sa grandeur,
 « c'est-à-dire en toute sa quantité. » Cela sem—
 « ble contre nous; car, selon nous, l'animal,
 « qui est le genre prend en une partie de lui-

dinem conjungen̄ibus agebat, sed de partibus diffinitivis.
 Verbi gratia, animal genus ex corpore constat materia, ex
 sensibilitate forma. Cum ergo per partes suæ quantitatis
 transit in species, non arripit una de speciebus materiam et
 non formam, et alia materiam et non formam, sed in singulis
 speciebus materia et forma generis est. Item in tractatu dif-
 ferentiæ super hunc locum : « Differentia est quæ abundat
 species a genere » sic ait Boethius : « neque enim sicut in
 corpore solet esse alia pars alba, alia nigra, ita fieri in genere
 potest. Genus enim per se consideratum partes non habet,

(a) Porphyr. *Isag.*, pag. 391. — (b) Boeth. in *Porph.*, pag. 87.

« même la rationalité et en une autre l'irrationalité, et il est impossible que la partie affectée de la rationalité prenne l'irrationalité; car c'est par là que nous échappons à l'absurdité d'admettre des opposés en une même chose; absurdité que ne peuvent éviter ceux qui tiennent pour la doctrine que nous combattons. Voici notre solution : Boèce dit cela dans un passage où il prouve que les différences ne sont rien, ou bien que deux opposés se rencontrent en une même chose; ce qui est faux et ne peut être prouvé que par un sophisme. Il a donc glissé dans son argumentation cette proposition fautive, et il n'est pas pour cela dans l'erreur; car il voyait bien la fausseté de sa proposition, mais il ne l'en a pas moins avancée pour mener à fin son sophisme. Vous pourriez dire encore qu'il n'appelle pas quantité celle qui est

nisi ad species referatur. Quicquid igitur habet, non partibus sed tota sui magnitudine » quantitate « retinebit. » Et hoc esse contra nos videtur. Hoc enim habet nostra sententia, quod animal illud genus in parte sui suscipit rationalitatem et in parte irrationalitatem. Nec aliquo modo pars illa quæ rationalitate tangitur, irrationalitate efficitur, vel e converso. Hoc enim per quod vitamus duo opposita non esse in eodem, quod scilicet inconueniens effugere non possunt qui grandis asini sententiam tenent. Solvimus hoc : hoc dicit Boethius in eo loco in quo probat aut differentias nil esse aut duo opposita esse in eodem, quod utique falsum est, nec si non sophismate probari potest. In hac ergo probatione falsum hoc

« formée des individus qui composent le genre ,
 « mais celle qui est constituée par les parties de
 « la définition ; et sous ce rapport on pourrait
 « dire : chaque individu de ce genre a la quantité
 « du genre. Quant à cette proposition , que le
 « genre et l'espèce ne sont pas composés de par-
 « ties intégrantes , nous la déclarons absolument
 « fausse ; à moins que l'on ne veuille admettre
 « que les auteurs n'ont appelé parties intégrantes
 « que celles qui sont de nature différente : et dans
 « ce cas ils n'auraient pu appeler parties les indi-
 « vidus dont se composent les genres ou les es-
 « pèces ; car ces individus sont de nature tout-à-
 « fait semblable. Boèce dit encore dans le même
 « commentaire (a) : « De même que la même li-
 « gne est convexe et concave , de même c'est une
 « même chose qui est le sujet de l'universalité et
 « de la particularité. » Boèce semble vouloir dire

interserit, et tamen non fallitur. Sciebat enim falsum esse, interseruit tamen, ut ad finem suum sophisma perduceret. Vel dicas eum quantitatem appellare non illam quæ essentiis genus illud jungentibus conficitur, sed illam quæ ex definitivis partibus. Ut secundum hoc dici possit: unaquæque essentia illius generis quantitatem generis habet. Quod autem dicitur genus et species ex partibus integralibus non constare, plane falsum esse dicimus, nisi hoc concedamus quia auctores partes integrales non appellaverunt, nisi essent dissimilis creationis; unde essentias genus vel species conficientes recte partes appellare non potuerunt; ipsæ enim sunt

(a) Boeth., pag. 56.

« que le singulier est universel. Mais au fond
 « nous ne sommes pas en contradiction avec lui ;
 « il suffit de se rendre compte de ses paroles. Il
 « n'a pas pris particulier pour singulier, comme
 « on se l'imagine, mais pour espèce ; car il a dit :
 « Les genres et les espèces, c'est-à-dire l'univer-
 « salité et la particularité, ont même sujet. Il a
 « donc entendu par universalité le genre, et par
 « particularité l'espèce de genre. Voici donc quel
 « est le sens de ce passage : de même qu'une
 « seule et même ligne est le sujet de la concavité
 « et de la convexité, considérées comme ses ac-
 « cidents, de même Socrate est le sujet du genre
 « et de l'espèce, de l'homme et de l'animal, con-
 « sidérés comme ses prédicats. Ou bien autre-
 « ment : la matière de ce phénix et l'individu
 « sont même chose, c'est-à-dire ne diffèrent pas
 « substantiellement. Mais la matière est le sujet

similis prorsus creationis. Item in eodem commentario dicit Boethius : « quemadmodum eadem linea curva et cava est, ita et universalitati et particularitati idem subjectum est. » Hoc videtur Boethius voluisse, singulare esse universale. Sed nulla est oppositio, tantum vide quod dixerit. Non enim accepit particulare pro singulari, ut æstimant, sed pro specie ; dixit enim : « generibus et speciebus ; id est universalitati et particularitati idem subjectum est ; » per universalitatem genus et particularitatem speciem generis. Sic ergo intelligendum est : quemadmodum cavitati et curvitati eadem linea subjecta est, ut accidentibus, sic idem Socrates generi et speciei, scilicet homini et animali, subjectum est ut præ-

« de l'universalité, et l'individu de la singularité ;
 « et cependant le singulier n'est pas l'universel ;
 « quoique l'un soit identique avec l'autre , ainsi
 « qu'il a été dit plus haut.

« Voilà les autorités qui semblent le plus con-
 « traire à notre opinion. Mais il serait fastidieux
 « d'énumérer toutes celles qui l'appuient. Citons-
 « en seulement quelques-unes. Porphyre dit (a) :
 « L'espèce est ce qui exprime la collection de plu-
 « sieurs choses en une même nature , et le genre
 « encore davantage. » Boëce dit dans son second
 « commentaire sur Porphyre (b) : « Lorsque l'on
 « pense aux genres et aux espèces, on en recueille
 « la ressemblance dans les individus où ils se trou-
 « vent, et ainsi d'hommes dissemblables entre
 « eux se forme la ressemblance de l'humanité.
 « Cette ressemblance, envisagée et achevée par
 « l'esprit, devient l'espèce. De la ressemblance

dicatis. Vel aliter : materia hujus phœnicis et ipsum indivi-
 duum idem sunt, id est non substantialiter differunt. Materia
 vero subjecta est universalitati, individuum singularitati
 subjectum est. Nec tamen singulare est universale, quamvis
 hoc sit idem cum illo sicut supra dictum est.

« Et hæ quidem sunt auctoritates quæ maxime huic senten-
 tiæ videntur contrariæ. Illas autem omnes enumerare quæ
 ipsi firmamentum conferunt, gravaremur. Dicamus modo
 aliquas de multis quæ hanc confirmant. Videamus * : Porphy-

(a) Porph. *Isag.*, pag. 382. — (b) Boeth. in Porph., pag. 56.

* Cod. *videamur*.

« de ces espèces, qui ne peut se trouver que
 « dans les espèces elles-mêmes ou dans leurs in-
 « dividus, résulte à son tour le genre. Il ne faut
 « voir dans l'espèce autre chose qu'une concep-
 « tion qui résulte, en vertu d'une ressemblance
 « substantielle, d'une multitude d'individus dis-
 « semblables. » De même dans le commentaire
 « sur les Catégories (a) : « Les genres et les espè-
 « ces ne résultent pas de la considération d'un
 « seul individu; l'intelligence les tire de la col-
 « lection de tous. » Cela est évidemment contre
 « la doctrine de la non-différence. Nous lisons
 « encore dans le même ouvrage : « Celui (b) qui
 « le premier dit *homme* n'avait pas en pensée
 « l'homme général, qui se forme de tous les in-

rius dicit : « collectivum in unam naturam species est et magis id quod genus. » Collectionem vero in alia sententia non reperies. Boethius in secundo commentario super Porphyrium : « Cum genera et species cogitantur, tunc ex singulis in quibus sunt, eorum similitudo colligitur, ut ex singulis hominibus inter se dissimilibus humanitatis similitudo. Quæ similitudo cogitata animo veraciterque perfecta fit species. Quarum specierum diversarum rursus similitudo considerata, quæ nisi in speciebus aut earum individuis esse non potest, efficit genus. Nihilque aliud species esse putanda est, nisi cogitatio collecta ex * individuorum dissimilium numero, similitudine substantiali. Genus vero collecta cogi-

(a) Boeth. in Prædicam., pag. 129. — (b) *Ibid.*

* Cod. *quidem.*

« *dividus*, mais tel ou tel individu particulier au-
 « quel il voulait donner ce nom d'homme. »
 « Ainsi dans le second commentaire sur le traité
 « de l'Interprétation (a) : « Le nom d'homme ne
 « promène pas notre pensée sur chaque homme
 « en particulier, mais sur tous ceux en général
 « qui participent à la définition de l'humanité. »
 « Et dans le même commentaire (b) : « L'uma-
 « nité, recueillie dans les natures différentes des
 « différents hommes, est résumée en quelque
 « sorte en une même conception, en une même
 « nature. » On pourrait à peine compter toutes
 « les autorités que l'on trouverait à l'appui de

tatio ex specierum similitudine. » Item in commentario super
Categorias : « genera et species non ex uno singulo in-
 tellecta sunt, sed ex omnibus singulis mentis ratione con-
 cepta. » Hoc plane est contra sententiam de indifferentia.
 Item in eodem : « qui primus hominem dixit, non illum
 qui ex singulis conficitur in mente habuit, sed hunc indivi-
 duum atque singularem cui nomen hominis imponeret. »
 Aliquem voluit confici ex singulis. Item in secundo com-
 mentario super *Peri ermenias* : « Cum tale aliquid animo
 speculamur, non in unam quamque personam mentis cogi-
 tatione deducimur per hoc nomen quid est homo, sed in
 omnes quicumque humanitatis diffinitione participant. »
 Item in commentario eodem : « Humanitas ex singu-
 lorum hominum collecta naturis in unam quodam modo
 reducitur intelligentiam atque naturam. » Vix numero com-

(a) Boeth. in *Prædicam.*, pag. 339.

(b) *Ibid.*, pag. 340.

« notre opinion en feuilletant attentivement les
« traités de logique. »

Il semble que la discussion pourrait être considérée comme épuisée, mais Abélard a réservé pour la fin l'objection la plus épineuse, qui transforme en quelque sorte la question des universaux, et lui donne une face nouvelle. La doctrine d'Abélard repose sur ce principe qu'il n'existe que des individus et dans l'individu rien que d'individuel. Dans l'individu Socrate il n'y a pas autre chose que la forme qui le fait être Socrate, la socratité; et le sujet de cette forme, n'est pas l'humanité en soi, mais ce quelque chose de la nature humaine qui est la nature de Socrate. La matière dans l'individu Socrate est donc tout aussi individuelle que sa forme. Or, cette conséquence soulève l'objection suivante : mais est-il possible que dans ce composé qu'on appelle l'individu il n'y ait rien que d'individuel, et ne reste-t-il pas à chercher d'où viennent et cette forme et cette matière tout individuelles auxquelles l'analyse s'est arrêtée? Il y a dans tout composé des éléments antérieurs à ce composé ; par exemple, le feu, la terre, l'eau, l'air, ou bien le sec, l'humide, etc. Ces éléments eux-mêmes supposent un sujet, un sujet corporel ou

prehendi poterunt firmamenta sententiæ hujus quæ diligens
logicorum scriptorum inquisitor inveniet. »

incorporel. Et si, au terme de l'analyse, on est forcé de supposer quelque chose de simple au delà de quoi il n'y a plus rien à chercher, ce quelque chose de simple, cette substance, cette essence pure est alors le fondement de tout le reste, le substratum de tous les accidents ultérieurs et de toutes les formes; le sujet véritable dans lequel s'opérera plus tard la merveille de l'individualisation; or, ce sujet dans cet état n'est-ce pas l'universel? Ainsi la doctrine des éléments appliquée à la question des universaux, conduit Abélard à la question de l'origine et de la formation des individus.

« C'est là (1), dit-il, une dure question dont
 « aucun de nos maîtres (a), à mon sens, n'a donné
 « une solution raisonnable. Voici cependant ce
 « qui me semble le plus vrai. Les physiciens,
 « faisant de la nature l'objet de leurs recherches,
 « s'occupèrent primitivement des objets visibles
 « qui tombaient sous leurs sens. Mais il leur était

(1) Fol. 46 verso, c. 11; 47 recto, c. 1, 11. De l'édition in-4°, p. 538-541. « Dura est hæc provincia, nec ab ullo magistrorum nostrorum antehac, ut intellexi, dissoluta rationabiliter. Tamen quod mihi verius videtur hoc est. Physici, rerum naturas investigantes, visibiles res quas subjectas sensibus habebant, primitus inquisierunt. Eorum vero naturam utpote integraliter compositorum cognoscere non poterant plane, nisi ipsorum componentium proprietatem

(a) Ici Abélard reconnaît qu'il a eu plusieurs maîtres.

« impossible de connaître la nature de ces com-
 « posés sans connaître les propriétés des parties.
 « Ils s'attachèrent donc à subdiviser les parties
 « composantes , jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus
 « à la partie la plus petite qu'il fût possible de con-
 « cevoir, et qui ne fût plus divisible en parties
 « intégrantes. Le terme de la division des parties
 « intégrantes une fois atteint, ils se mirent à
 « chercher si un pareil petit être était composé
 « de forme et de matière, où s'il était absolument
 « simple. Le raisonnement trouva que c'était un
 « corps chaud ou froid, ou de toute autre forme ;
 « car c'est là, je pense, ce que Platon a nommé
 « les éléments purs. Laissant donc la forme, il se
 « demanda si la matière du moins était simple. Il

cognovissent. Institerunt ergo ipsas partes componentes subdividendo, usque dum ad illam partem minutissimam intellectu venirent, quæ in partes integrales dividi non poterat. Integralium vero partium deficiente divisione, investigare cœperunt an talis essentiola ex materia constaret et forma, an omnino simplex esset. Invenit itaque ratio illa corpus esse calidum vel frigidum vel alterius formæ. Hujus modi enim puto a Platone appellata esse pura elementa. Relicta itaque forma, consideravit materiam, an et illa simplex esset. Invenit eam corpus, et ita constare ex corporeitate et substantia. Relicta itaque forma consideravit materiam, sed et ipsam invenit constare ex susceptibilitate contrariorum forma, materia autem mera essentia. Quam item materiam undique speculantes simpliciter omnino invenerunt, nec omnino ex aliqua materia vel forma constantem. Hanc itaque meram

« trouva que c'était un corps, et que par consé-
 « quent elle était constituée par la corporéité et
 « par la substance. Pour la substance, il la trouva
 « encore constituée par une forme, la faculté de
 « recevoir les contraires, et par une matière,
 « l'essence pure. En considérant cette matière de
 « tous les côtés, on la trouva absolument simple,
 « et non plus constituée par une forme et une
 « matière. Cette essence pure, avec tous les au-
 « tres sujets essentiels des formes sensibles, on
 « l'appela universel, c'est-à-dire sans forme, non
 « qu'elle ne soit pas le sujet des formes, mais
 « parce qu'elle n'est pas constituée par des formes.
 « Vous direz peut-être : l'âme est donc constituée
 « par un universel ; si en effet elle est constituée
 « par une substance, constituée elle-même par

essentiam cum aliis quæ essentialiter rerum sensilium formas * sustinebant, universale appellavit, id est informe, non scilicet quod formas non sustinet, sed quod ex formis non constaret. Sed dices : constabat itaque anima ex universali. Si enim materialiter constat ex substantia, quæ materialiter constaret ex mera essentia, quæ universale appellatur, ex universali constare necesse est. Quicquid enim materialiter constat, ex materiato et ex ejus materia, ut animal, quia materialiter constat ex corpore et ex substantia. At contra, qui sic opponit, non intellexit quod dixeram. Neque enim universale appellata est tota illa collectio essentialium omnium quæ, susceptibilitate contrariorum informata, partim distribuitur in corpus, partim in spiritum, sed illud tantum

* *Formas* supplevimus.

« l'essence pure que l'on appelle universelle, il
 « faut bien qu'elle soit constituée par un uni-
 « versel.

« Si vous voulez savoir comment se fait la
 « constitution des choses corporelles, faites at-
 « tention.... Prenons pour exemple Socrate, afin
 « que ce que le raisonnement nous fera découvrir
 « en lui, nous n'hésitions pas à l'appliquer à
 « d'autres. Il y a donc dans Socrate une pure
 « essence que l'on appelle universelle.... Il faut
 « de plus la faculté de recevoir les contraires, qui
 « donne la forme, et il en résulte alors une es-
 « sence réelle. Mais la faculté de recevoir les con-
 « traire, qui advient à toute l'essence, advient
 « aussi à chacune de ses parties. Ensuite ce résulte

de illa multitudine quod susceptibilitate contrariorum informante essentialiter sustinet corporeitatem; in quo essentia non communicat spiritus.

« Nec adhuc cessat oppositio. Dicitur enim: impossibile est parti illius multitudinis impositum esse nomen et non alii parti quæ ei indifferens est, sicut supra in speciem dictum est; sed contra verum quidem est nullum dari illi nomen dans intellectum rem dissimilis creationis concipientem ab illa quæ illi est indifferens; hoc autem dictum est in tractatu speciei. Illud vero nemo poterit cogere hujus vocabuli impositionem æque in animo habuisse essentias quæ informantur in spiritum, ut illas quæ informantæ erant in corpus; neque enim ab insensibilibus ascendit ad intellectualia, sed ab sensibilibus tantum. Illi * ergo materiæ tantum, quam essen-

* Cod. *ille*.

« tat de l'essence pure qui est en Socrate et de la
 « faculté de recevoir les contraires, prenant la
 « forme de la corporéité, il s'en fait une certaine
 « essence de corps. Mais dès l'instant où le tout
 « est affecté de la corporéité, toutes les différentes
 « parties de ce tout sont affectées de corporéités
 « particulières, et forment des êtres corporels.
 « L'animation advient à ce tout de la même ma-
 « nière, et donne une essence de corps animé.
 « Mais l'animation n'advient pas pour cela à

tialiter offendit cogitatio means a sensibilibus ad intellectualia; physicus nomen imposuit, et non cuilibet quod erat indifferens cum illa, quod forsitan vel non cogitavit vel non curavit. Neque enim officium ejus est simulare vel dissimulare, ut dialectici; unde et Plato de hac ante tempus suum nullum egisse dicit. Ut igitur clare appareat qualiter incorporalium rerum constitutione suboriantur elementa, quamvis omnia ex generali et speciali constent materia vel forma, sic attende. Unumquodque individuum corporis quantum est, tantum in se habet fructum; habiles formæ enim supervenientes quantitates non auxerunt, sed aliam naturam fecerunt. Ponamus ergo Socratem nobis in exemplum, ut quod in eo ratio inveniet, in aliis quoque idem esse non dubitet. Est igitur in Socrate quædam pars meræ essentiæ quæ universale appellatur, quæ integraliter ex essentia constat quæ in se quoque partes habet; sed * hæc non est substantia, sed susceptibilitas contrariorum; eam informant, et ex his constituitur quædam essentia substantiæ. Hoc autem sciendum quod, sicut illi toti adventit susceptibilitas contrariorum, ita singulis particu-

* Cod. partes habiles sunt hæc.

« toutes les parties de ce tout, mais bien son con-
 « traire, l'inanimation ; car, tandis que le tout
 « est animé, ses parties sont inanimées. De même
 « advient au-tout la sensibilité, qui donne une
 « essence d'animal, et aux parties d'autres formes
 « qui donnent des essences d'espèces, dont les
 « noms ne me viennent pas maintenant à l'esprit.
 « De même encore advient au tout la faculté
 « d'apprendre, qui constitue l'homme, et aux
 « différentes parties d'autres formes qui donnent

lis illius essentiæ ; sed et illud constitutum ex mera essentia quæ in Socrate est, et susceptibilitate contrariorum et corporeitate efficitur, et ex his quædam essentia corporis efficitur. Sed quam statim corporeitas illud totum afficit, tam statim suæ corporeitates singulas illius totius particulas afficiunt, et faciunt corporeas essentias. Ita illa toti advenit animatio, et facit quamdam essentiam animati corporis. Sed non jam aliquibus partibus illius totius advenit animatio, sed contrarium illius, inanimatio ; cum enim totum animatum sit, singulæ particulæ illius inanimatæ sunt. Item toti advenit sensibilitas, et facit essentiam quamdam animalis, partibus vero ejus aliæ formæ quæ faciunt aliquas essentias specierum in animatis, quarum nomina in promptu non habeo. Item toti advenit perceptibilitas disciplinæ, et facit hominem ; singulis vero particulis adveniunt formæ quædam, et faciunt alias essentias in animatis. Tandem socratitas totam illam essentiam humanitatis informat, et Socratem facit. Tam statim vero alios atomos illius essentiæ humanitatis afficiunt colores et formæ ignis et ignem faciunt, alias formæ aeris et acra faciunt, alias terræ et terram faciunt, et sic singulæ particulæ vel ignis sunt vel aqua vel aer vel terra. Ita non plus est

« d'autres essences animées. Enfin la socraté
 « donne sa forme à toute cette essence d'humana-
 « nité, et il en résulte Socrate. Mais au même
 « instant d'autres atomes de cette essence de
 « l'humanité sont affectés des couleurs et des
 « formes du feu, d'où résulte le feu ; d'autres des
 « formes de l'eau, d'où résulte l'eau ; d'autres
 « des formes de l'air, d'où résulte l'air ; d'autres
 « des formes de la terre, d'où résulte la terre ; et
 « de la sorte toutes les différentes particules sont
 « feu, eau, air ou terre. Ainsi il n'est pas plus
 « impossible que Socrate soit formé de quatre
 « éléments, qu'il ne l'est qu'il soit formé de pieds
 « et de mains ; car ces éléments sont aussi des par-

impossibile Socratem constare ex quatuor elementis, quam constare ex manibus et pedibus ; sicut enim sunt partes componentes, ita et illa. Nota quia hic ortum elementorum assignavimus et ortum individuorum, ne absurdum videatur generales et speciales essentias ex elementis constare. Quod tamen si diceretur, quam statim animatio afficit corpus, tam statim singulas essentias illius corporis informari formis elementorum, vel saltem quam cito sensibilitas afficit animatum corpus, tam cito singulas partes illius effici elementa, non multum male diceretur, cum dicit Aristoteles ignis, animal, et aqua, et alia hujus modi, ex quibus ipsum animal constat, ante sunt quam animal omnino. Et nota quod dicit Plato ex hyle * prius fieri elementa et ex elementis cætera. Nos autem e converso videmur fecisse. Alia via incedit quod dicit Plato : generalis est regula simplicia priora esse compositis ; unde Plato prius consideravit compositionem simplicium, quibus

* ΤΑΝ.

« ties composantes. Nous avons expliqué l'origine
« des éléments et l'origine des individus »....

Nous doutons fort que ces explications satisfassent le lecteur et éclaircissent à ses yeux le mystère de l'individualisation. Du moins faut-il convenir que cette discussion est l'antécédent de celle qu'instituèrent sur ce profond sujet les maîtres les plus célèbres du siècle suivant. La question *de principio individuationis*, tant agitée au XIII^e siècle, n'est pas autre chose que le point de vue métaphysique et ontologique du problème général de Porphyre; point de vue qui remplit toute la seconde époque de la philosophie scholastique, de même que le côté logique de ce problème remplit la première. L'histoire a marché comme la raison. La raison, la méthode, veulent qu'on graviſſe successivement les hauteurs de l'ontologie et de la métaphysique, par les degrés de la psychologie et de la logique. Aussi la première époque de la philosophie scholastique a-t-elle été toute dialectique; et c'est dans la seconde que sont arrivées toutes les grandes questions et les grandes solutions, sous la double inspiration de la physique et de la métaphysique d'Aristote, enfin connues, et de la théologie chrétienne, interrogée avec une indépendance suffisante et une

conjunctis res corporeas subjectas sensibus constantes dixit.
Et hæc hactenus. »

admirable intelligence. Le problème de Porphyre s'est développé régulièrement à travers ces deux époques; mais dans la première même, où il se réduit en général au point de vue dialectique, on peut dire qu'il a eu aussi son progrès. Les écoles carlovingiennes l'exhument pour ainsi dire et le livrent à la discussion. On commence par répéter en bégayant les solutions équivoques qu'en avait laissées Boèce. Enfin Roscelin le soumet à une critique indépendante; mais il est évident qu'il ne l'envisagea d'abord que sous le point de vue logique, puisqu'il arriva à une solution toute grammaticale. Guillaume de Champeaux le considéra sous un point de vue plus relevé. Sa première opinion est déjà métaphysique; la seconde est presque un retour à la psychologie et à la logique. Abélard embrassa les différents points de vue de ses devanciers et les agrandit encore. La polémique que nous venons de reproduire est sans contredit le mot le plus avancé et le plus compréhensif du XI^e siècle et de la première époque de la philosophie scholastique. Toutes les manières d'envisager le problème fondamental sont, dans Abélard, plus ou moins développées; mais Abélard est de son siècle, et la face du problème de Porphyre qu'il a le plus considérée est sa face logique; et la solution qu'il en a donnée, élevée à sa formule la plus générale, a reçu un nom qui témoigne assez de son caractère essentiel, un nom

psychologique et dialectique en quelque sorte, le conceptualisme.

Maintenant quelle est la valeur de cette solution et de l'école intermédiaire que prétendit élever Abélard entre le réalisme et le nominalisme? Cette école est-elle en effet également éloignée des deux écoles qu'elle combattait? A-t-elle un caractère qui lui soit propre? et quel service a-t-elle rendu à la philosophie et à l'esprit humain? Ce sont là des questions auxquelles aboutit naturellement cette longue exposition des faits.

Il ne faut pas s'y tromper : l'école que fonda Abélard n'est pas une école éclectique; c'est même précisément tout le contraire. Le drapeau de l'éclectisme est ce grand mot de Leibnitz : « Tous
« les systèmes sont vrais en grande partie par
« ce qu'ils affirment ; ils sont faux par ce qu'ils
« nient. » L'éclectisme, s'il est profond, doit donc être positif; il doit emprunter aux écoles rivales toutes leurs parties positives, et ne leur laisser que leurs parties négatives, leurs contradictions et leurs querelles. L'éclectisme, au XII^e siècle, dans la querelle des universaux, eût consisté à discerner dans le réalisme et le nominalisme les vérités essentielles sur lesquelles ces deux systèmes reposaient, et à les réunir et à les organiser dans le sein d'un système plus vaste. Ce n'est point là le moins du monde ce que fit Abélard. Au lieu de mettre à profit les trésors de l'école réaliste, dé-

positaire de tant de vérités, toujours anciennes et toujours nouvelles, il se borna à la combattre, et il ne lui emprunta aucune maxime positive : il n'eut guère de réaliste que la négation du nominalisme. Il est vrai qu'il emprunta davantage à l'école nominaliste : il y avait été formé, et s'il était d'un parti, il était de celui-là. A l'égard du réalisme, il n'est qu'adversaire ; à l'égard du nominalisme, il est adversaire sans doute, car il le combat dans ses conséquences excessives ; mais il en garde l'esprit et le principe fondamental, à savoir que rien n'existe que l'individu et dans l'individu rien que d'individuel. On pourrait donc avancer que l'école fondée par Abélard est une branche nouvelle, un développement du nominalisme ; développement où les principes nominalistes, dégagés des extravagances qui les décriaient, ont pu reparaître à la lumière, se soutenir contre les principes de l'école opposée, et faire leur chemin à travers les siècles. Ce rapport du prétendu système intermédiaire d'Abélard avec le nominalisme est attesté par l'histoire ; car dans l'histoire le rôle le plus marqué d'Abélard, comme philosophe, est sa querelle avec Guillaume de Champeaux : or, l'adversaire public et constant et sans réserve de Guillaume de Champeaux était, qu'il le sût ou qu'il l'ignorât, un allié de Roscelin ; et c'est peut-être par le sentiment confus de cette vérité qu'à une certaine distance, et quand le

temps eut mis en oubli les intentions et fait paraître les choses sous leur véritable jour, plus d'un historien (1) a rangé Abélard dans l'école nominaliste.

En effet, examinons le conceptualisme en lui-même, et nous reconnaitrons aisément que ce n'est pas autre chose qu'un nominalisme plus sage et moins conséquent. D'abord, le nominalisme renferme nécessairement le conceptualisme. Abélard argumente ainsi contre son ancien maître (2) : Si les universaux ne sont que des mots, ils ne sont rien du tout ; car les mots ne sont rien ; mais les universaux sont quelque chose : ce sont des conceptions. Roscelin aurait très-bien pu répondre : Qui a jamais songé à nier cela ? Assurément, quand la bouche prononce un mot, l'esprit y attache un sens, et ce sens qu'il y attache est une conception de l'esprit.

Je suis donc conceptualiste comme vous. Mais vous, pourquoi n'êtes-vous pas nominaliste comme moi ? Dire que les universaux ne sont que des conceptions de l'esprit, c'est dire implicitement qu'ils ne sont que des mots ; car, dans mon langage, les mots sont les opposés des choses, et, n'admettant pas que les universaux soient des choses, j'ai dû en faire des mots. Je n'ai

(1) Entre autres, les auteurs de l'*Histoire littéraire*, t. XI, p. 359.

(2) Voyez plus haut, p. 220.

rien voulu dire de plus ; rejetant le réalisme , j'ai conclu au nominalisme, en sous-entendant le conceptualisme.

Bien plus ; ces conceptions de l'esprit , auxquelles vous avez réduit les universaux , sont, comme vous l'avez démontré , des abstractions, des généralisations , nées de comparaisons plus ou moins étendues. Or, la comparaison, l'abstraction, la généralisation , exigent et supposent un plus ou moins long emploi de la mémoire ; et un emploi quelque peu long de la mémoire exige et suppose des signes , un langage , des mots ; car les mots ne servent pas seulement à s'entendre avec les autres , mais ils servent d'abord à s'entendre avec soi-même. Pour abstraire et généraliser au point d'arriver à cette conception que vous appelez une espèce , il faut des mots , et ces mots-là sont nécessaires pour permettre à l'esprit de s'élever à une abstraction et à une généralisation plus haute encore , celle du genre. Vous me dites que , si les espèces et les genres sont des mots , comme les genres sont la matière des espèces , il s'ensuit qu'il y a des mots qui sont la matière d'autres mots (1). Au langage près , qui vous appartient , tout cela n'est pas si déraisonnable. Comme c'est avec des idées moins générales que , dans la doctrine du conceptualisme , qui nous est commune , on arrive à des idées plus générales , de même c'est avec des

(1) Voyez plus haut , p. 221.

mots moins abstraits qu'on fait des mots plus abstraits encore. Il est incontestable que, sans l'artifice du langage, il n'y aurait pas d'universaux, en entendant les universaux comme nous l'entendons tous les deux, à savoir : de pures notions abstraites et comparatives. Donc, encore une fois, les universaux, précisément parce qu'ils ne sont que des notions, des conceptions abstraites, ne sont que des mots; et, si le nominalisme part du conceptualisme, le conceptualisme doit aboutir au nominalisme.

Nous ne savons trop ce qu'Abélard aurait pu répliquer à cette réponse de son premier maître, et nous ne connaissons qu'un seul moyen de le faire, c'est de se placer dans la doctrine de son second maître, Guillaume de Champeaux. Si le réalisme est faux, le nominalisme est vrai; mais si le réalisme est vrai, le nominalisme est faux. Or, le conceptualisme est le principe du nominalisme; c'est le nominalisme lui-même, sauf la conclusion, qui pourtant est nécessaire, et qui, dans sa nécessité à-la-fois et dans son extravagance, trahit le vice du conceptualisme.

Il y a un rapport si intime entre le conceptualisme et le nominalisme que, selon les temps et les circonstances, et le plus ou moins de force et de hardiesse des esprits, le nominalisme, sans se détruire, se réfugie et se métamorphose dans le conceptualisme, ou le conceptualisme se déve-

loppe en nominalisme. Ainsi, après l'orage qui, au concile de Soissons, éclata sur Roscelin, le nominalisme, proscrit et couvert d'anathèmes, se réduisit au conceptualisme, perdant ainsi de sa rigueur, mais sauvant ses principes, où sont déposées toutes ses conséquences. Et quand le conceptualisme, après avoir laissé passer l'orage et le règne de l'orthodoxie et du réalisme, eut fait ainsi quelque temps son chemin dans l'ombre, dès qu'il trouve au quatorzième siècle de meilleures circonstances, il reprend sa forme et son nom de nominalisme. Avancez dans l'histoire ; entrez dans la philosophie moderne : le nominalisme y passe tour à tour par les mêmes métamorphoses. Il se montre dans Hobbes à visage découvert ; mais Hobbes décrie le nominalisme au commencement du xvii^e siècle, comme Roscelin à la fin du xi^e. Aussi, entre les mains du sage et inconséquent auteur de l'Essai sur l'entendement humain, le nominalisme s'efface un peu sans cesser d'être, et redevient une sorte de conceptualisme. L'esprit plus libre du xviii^e siècle lui restitue son caractère et son nom : Condillac et, après lui, M. de Tracy l'érigent en une doctrine régulière et complète, avec tous ses principes et toutes ses conséquences, sans aucune limite, mais aussi sans aucun contre-poids. On ne peut pas s'arrêter au conceptualisme ; il faut ou remonter jusqu'au réalisme ou descendre

jusqu'au nominalisme. Il y a cinquante ans, le judicieux Reid (1) rencontre sur son chemin cette vieille querelle des universaux, et rejetant tout d'abord le réalisme sans accepter pourtant le nominalisme, il témoigne une certaine sympathie pour le conceptualisme. L'école écossaise fait un pas. Dugald Stewart (2) développe la doctrine de son maître, et il ne s'arrête plus au point fixé par Reid : il s'avance jusqu'au nominalisme. Quelquefois aussi, quand le conceptualisme se rencontre dans une doctrine qui incline à l'idéalisme, alors ne pouvant suivre la pente qui d'ordinaire l'entraîne au nominalisme, et ne pouvant pas non plus s'arrêter à ce point indécis et mobile qui est, à proprement parler, le conceptualisme, il remonte invinciblement jusqu'au réalisme. C'est ainsi qu'en Allemagne, nous avons vu le conceptualisme de Kant s'élever successivement jusqu'au système le plus réaliste et le plus objectif qui ait été depuis Platon. Au fond, Abélard est un nominaliste qui s'ignore ou qui se cache. Moins conséquent et moins hardi, il ne révolte plus le sens commun, et il regagne en bonne apparence tout ce qu'il perd en profondeur. Plus faible dans la doctrine, il est plus fort

(1) *Essais sur les facultés de l'esprit humain*, Essai v, ch. vi.

(2) *Philosophie de l'esprit humain*, ch. iv, sect. 2, avec les notes.

dans la polémique, il prête moins le flanc aux attaques du réalisme et le combat avec plus d'avantage. Quand Abélard descendit dans l'arène, le nominalisme ne pouvait plus soutenir la lutte, et le réalisme était victorieux sur tous les points. Abélard renouvela la lutte; il força le parti vainqueur de compter avec le parti vaincu; il maintint sous un autre nom les droits du nominalisme; il le sauva en le tempérant; et d'un autre côté, sans le vouloir, en combattant le réalisme il l'épura. On ne peut donc nier qu'il n'ait par là servi d'une manière mémorable la cause de la philosophie et celle de l'esprit humain.

III. Application de la philosophie d'Abélard à la théologie.

Nous avons reconnu le rapport du réalisme et de l'orthodoxie chrétienne dans saint Anselme et dans Guillaume de Champeaux. Roscelin nous a montré la tendance hétérodoxe du nominalisme; nous retrouvons cette même tendance dans Abélard et dans toute son école. Abélard est en théologie ce qu'il est en philosophie : ni tout-à-fait orthodoxe, ni tout-à-fait hérétique, mais beaucoup plus près de l'hérésie que de l'orthodoxie, et cela par une conséquence nécessaire de l'esprit du nominalisme.

Méthode théologique d'Abélard. Du *Sic et non*, d'après les manuscrits

Roscelin, au lieu de se borner à l'exposition fidèle du dogme chrétien, avait tenté de l'expliquer, et en l'expliquant dans le sens du nomina-

lisme, il l'avait détruit. Abélard entra d'un pas ferme dans la route frayée par Roscelin, et ce qui n'avait été jusqu'alors qu'une tentative incertaine, il l'érigea en un principe général, il en fit une méthode. Partout dans ses ouvrages imprimés, il proclame l'introduction de la philosophie dans le domaine de la foi (1). Mais on ne démontre que ce qui est ou paraît douteux, et pour convertir les dogmes en démonstrations, il faut d'abord en faire des problèmes; et il faut poser ces problèmes avec le pour et le contre, avec des solutions contraires tirées d'autorités presque égales, avant d'établir soi-même la véritable solution. C'est ce qu'Abélard a fait dans un ouvrage original et hardi qui représente et résume toute sa méthode théologique. Cet ouvrage est le fameux *Sic et non*, le *oui* et le *non*, que nous avons retrouvé et que nous publions ici pour la première fois. Il convient donc à tous égards de faire connaître en détail ce curieux monument.

Guillaume de Saint-Thierry en dénonçant à saint Bernard la théologie d'Abélard, déferée plus tard et condamnée au concile de Sens, en 1140, lui

(1) Abæl. opp. *Invectiva in quemdam ignarum dialectices*, pag. 238; le début de l'*Introductio in theologiam christianam*, pag. 974, et le second et le troisième livre de la *Theologia christiana* dans le *Thesaurus anecd. noviss.* de Pez, tom. v.

parle du *Sic et non* comme d'un ouvrage suspect qui circulait mystérieusement parmi les élèves et les partisans d'Abélard (1). C'est là la seule mention qu'on rencontre du *Sic et non* dans tout le moyen âge. Cependant l'ouvrage oublié n'avait point péri. Martène et Durand (2) nous apprennent qu'il existait encore de leur temps à Saint-Germain, et que leur confrère Dachery avait songé à le mettre au jour ; mais qu'après l'avoir examiné sérieusement, il n'avait osé le publier de peur de scandale (3). Ce que les historiens de la philosophie ont dit du *Sic et non* n'a pas d'autre fondement que ce peu de lignes des deux savants bénédictins (4). L'auteur de l'article Abélard,

(1) S. Bernard. opp., tom. I, p. 301. « Sunt autem, ut audio, adhuc alia ejus opuscula, quorum nomina sunt : « *Sic et non*, *scito te ipsum*, et alia quædam de quibus ti-
« meo ne, sicut monstruosi sunt nominis, sic etiam sint
« monstruosi dogmatis ; sed, sicut dicunt, oderunt lucem,
« nec etiam quæsitæ inveniuntur. »

(2) Préface du tome IV du *Thesaur. nov. anecd.*

(3) *Ibid.* « Est penes nos ejusdem Abælardi liber in quo,
« genio suo indulgens, omnia christianæ religionis mysteria
« in utramque partem versat, negans quod asseruerat et as-
« serens quod negaverat ; quod opus aliquando publici juris
« facere cogitaverat noster Dacherius, verum serio examina-
« tum æternis tenebris potius quam luce dignum de virorum
« eruditorum consilio existimavit. »

(4) Brucker, tom. III, page 763 ; Tiedemann, tome IV, page 286, et Tennemann, tome VIII, page 190.

dans l'*Histoire littéraire de la France*, D. Clément, en parle seulement sur les notes laissées par ses prédécesseurs; car il déclare qu'il n'a pu retrouver à Saint-Germain le manuscrit qu'avaient eu entre les mains Dachery, Martène et Durand; il suppose que ce manuscrit n'appartenait pas à Saint-Germain et que c'était l'un des deux exemplaires qui se voyaient de son temps, à ce qu'il assure, à la bibliothèque de Marmoutiers et à celle du mont Saint-Michel (1). En effet, le *Sic et non* n'est point aujourd'hui dans le fonds de Saint-Germain conservé à la bibliothèque royale de Paris. Il n'est pas non plus et il ne passe point pour avoir jamais été dans l'ancien fonds du Roi, ni dans ceux de Saint-Victor, de Sorbonne et de Notre-Dame. Toutes nos espérances se reportaient donc sur Marmoutiers et sur Saint-Michel; et elles n'ont pas été trompées.

De la dévastation de la bibliothèque du mont Saint-Michel pendant la révolution, nous savions qu'il était échappé un bon nombre de manuscrits qui avaient été transportés au chef-lieu du département, à Avranches. Un écrit récent (2) donne une sorte de catalogue de ces manuscrits, fait par M. de Saint-Victor. On y trouve l'indication

(1) *Hist. littér. de la France*, tome XII, page 131.

(2) *Histoire pittoresque du Mont-Saint-Michel*, par Max. Raoul. Paris, 1833, in-8°.

suivante : *Commentarius in psalterium ac in Sic et non*, sans nom d'auteur. Il n'était pas bien difficile de soupçonner sous ce titre le *Sic et non* d'Abélard ; et ayant obtenu la communication de ce manuscrit par l'entremise de M. le ministre de l'instruction publique, en l'ouvrant nous y lûmes d'abord en caractères rouges, parfaitement formés : *Incipit prologus Petri Abælardi in Sic et non*. Et la preuve incontestable que ce manuscrit est bien celui de Saint-Michel, c'est que sur le dernier feuillet est écrit d'une main ancienne : *Iste liber est monasterii montis sancti Michaelis in periculo maris*.

Sur le dos de la couverture est le titre suivant : *In psalterium ac in Sic et non*, avec le n° 2384, qui est probablement celui de la bibliothèque d'Avranches, tandis qu'à l'intérieur sur la marge du premier feuillet, est marqué, d'une écriture beaucoup plus ancienne, le n° 237, qui doit avoir été celui de la bibliothèque de Saint-Michel.

Le manuscrit est in-4°, en parchemin, réglé, écrit avec soin, mais avec beaucoup d'abréviations ; il appartient certainement au XIII^e siècle.

Il contient deux ouvrages : le commentaire de Bruno de Segni sur le psautier, qui a été publié (1), et le *Sic et non* sans autre titre que celui-ci : *Incipit prologus Petri Abælardi in Sic et*

(1) Voyez Fabricius, *Bibl. med. lat.*, art. Bruno.

non ; ce dernier ouvrage occupe 176 feuillets, qui forment le tiers du manuscrit.

Cependant notre parfaite confiance dans l'exactitude de Dom Clément nous laissait convaincu que le *Sic et non* devait se trouver aussi parmi les manuscrits de l'abbaye de Marmoutiers, et par conséquent à la bibliothèque publique de la ville de Tours où ces manuscrits sont déposés aujourd'hui. Aussi, au premier examen, et sur les indications que nous avons transmises, le *Sic et non* fut-il trouvé sous le n° 99, dans un in-folio intitulé : *Glossæ in sacram scripturam* ; et nous parvîmes à obtenir de la ville de Tours que ce manuscrit nous fût envoyé, afin de le collationner avec celui d'Avranches, et de tirer de l'un et de l'autre un texte plus sûr.

Nul doute que ce manuscrit ne soit celui de l'abbaye de Marmoutiers ; car on lit sur le premier feuillet : *Glossæ in scripturam sacram majoris monasterii congr. S. Mauri*. C'est un in-folio en parchemin, d'une écriture qui appartient, comme celle du manuscrit d'Avranches, au XIII^e siècle.

Ce manuscrit est une collection d'un grand nombre de pièces de toutes sortes. Un savant bénédictin, peut-être Dachery, Martène ou Durand, en a fait un examen approfondi et a déterminé le sujet et le titre de chacune de ces pièces, dans un index placé en tête du volume.

Le *Sic et non* occupe dans le manuscrit de Tours vingt-sept feuillets, à deux colonnes.

Quand on compare ce manuscrit à celui d'Avranches, on le trouve plus complet sous certains rapports et moins complet sous quelques autres. L'ouvrage comprend d'abord une préface, appelée prologue, *prologus*, exactement de la même étendue dans les deux manuscrits. Puis vient l'ouvrage lui-même, composé d'un certain nombre de chapitres, sous la forme de questions. Chacune de ces questions a son titre soigneusement marqué en encre rouge dans le manuscrit d'Avranches, tandis que les titres manquent assez souvent dans celui de Tours. Souvent aussi plusieurs questions sont réunies en une seule dans ce dernier manuscrit; celui d'Avranches divise d'avantage. Quelquefois l'ordre des chapitres ou questions n'est pas le même dans tous les deux, et il y a une foule de morceaux qui dans celui-ci se rapportent à telle question et dans celui-là à telle autre; et dans chaque question, l'ordre des paragraphes n'est pas le même non plus. Enfin les dernières questions manquent entièrement dans le manuscrit de Tours. Mais, en revanche, il contient de fort longs extraits de Bède le Vénérable, qui peuvent très-bien avoir été faits par Abélard dans le même but que le reste de l'ouvrage; à la suite de ces extraits viennent encore d'autres extraits du livre des *Retractationes* de saint Augustin,

que le *prologus* promettait formellement dans l'un et l'autre manuscrit, et que celui d'Avranches ne donne point.

Si maintenant on examine ces deux manuscrits sous le rapport de la pureté du texte, celui de Tours nous paraît en général préférable. Il présente rarement de ces fautes grossières qui trahissent un copiste sans intelligence. Nous avons donc pris pour base de notre travail le manuscrit d'Avranches, à cause de son ordonnance, de ses divisions bien marquées, de ses titres commodes, et nous l'avons fréquemment rectifié dans le détail sur le manuscrit de Tours.

Mais il est temps d'arriver à l'ouvrage lui-même. Expliquons-en d'abord le sujet et le titre.

Le dialecticien Abélard, en entrant dans la théologie, y transporta d'abord ses habitudes philosophiques. Il conçut l'idée très-simple en elle-même, mais très-féconde, d'établir sur tous les points de quelque importance le pour et le contre, à l'aide de passages des saintes Écritures et des saints Pères qui semblent se combattre et dire le oui et le non, le *sic et non*.

Au premier coup d'œil, c'est donc ici une pure compilation d'autorités contraires; mais, en réalité, c'est une construction de problèmes et d'antinomies théologiques puissamment établis, qui condamnent l'esprit à un doute salutaire, le

prémunissent contre le danger de toute solution étroite et précipitée, et le préparent à des solutions meilleures. Mais ces solutions ne sont pas même indiquées, et elles ne devaient pas l'être; car Abélard eût fait alors un traité de théologie, et non pas ce qu'il voulait faire, une préparation critique à la théologie. Et il ne faut point s'effrayer ici, avec Dachery, Durand et Martène, de l'apparence du scepticisme; car ce scepticisme n'est que provisoire : Abélard se réservait de lever ensuite les contradictions qu'il avait d'abord amassées, et de reconduire à la foi et à l'orthodoxie chrétienne à travers le doute et par la puissance même de la dialectique.

Les questions du *Sic et non* embrassent la théologie tout entière, et forment en quelque sorte la table des matières des traités dogmatiques de théologie et de morale composés par Abélard. Chaque question ou chapitre suppose une assez grande lecture, et le choix des autorités une érudition bien entendue. Les auteurs le plus fréquemment employés sont, avec les saintes Écritures, les pères et les docteurs de l'Église latine, surtout saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Hilaire, saint Isidore, saint Grégoire, Bède le Vénérable. Les pères de l'Église grecque sont bien plus rarement invoqués, et on se sert toujours des traductions latines. Boèce revient souvent et comme théologien et comme

philosophe. Des autorités profanes sont mêlées aux autorités sacrées. Aristote est cité plusieurs fois, et dans la traduction latine de Boëce. A côté de Boëce et d'Aristote, sujets habituels des études d'Abélard, on rencontre quelquefois Sénèque et Cicéron. Un seul poète est cité, et ce poète est Ovide, et Ovide dans l'*Art d'aimer*.

Quant aux questions elles-mêmes, elles sont posées avec une grande indépendance. Par exemple, les questions suivantes contiennent et renouvellent les vieilles controverses de l'arianisme et du sabellianisme : Q. 6. *Quod sit Deus tripartitus? et contra.* 7. *Quod in trinitate non sunt dicendi plures æterni? et contra.* 9. *Quod non sit substantia? et contra.* 11. *Quod divinæ personæ ab invicem differunt? et contra.* 12. *Quod in trinitate alter sit unus cum altero? et contra.* 13. *Quod Deus sit causa filii? et contra.* 14. *Quod sit filius sine principio? et contra.* 15. *Quod Deus non genuit se.* 17. *Quod solus pater dicatur inginitus? et contra.* 18. *Quod æterna generatio filii narrari vel sciri vel intelligi possit? et contra.* Voici des questions qui ne sont pas sans rapport au nestorianisme : 62. *Quod Deus personam hominis non susceperit, sed naturam? et contra.* 63. *Quod filius Dei mutatus sit suscipiendo carnem? et contra.* En voici d'autres qui remuaient les cendres du pélagianisme : Q. 27. *Quod prædestinatio Dei in bono tantum sit accipienda?*

et contra. 35. *Quod nihil fiat Deo nolente? et contra*. 54. *Quod homo liberum arbitrium peccando amiserit? et contra*. Je veux encore signaler la question 23. *Quod philosophi quoque trinitatem seu verbum Dei crediderint? et non*; question qui peut nous faire comprendre cette autre accusation portée contre Abélard, qu'il était trop favorable à la philosophie païenne et surtout à Platon (1). Du reste, il est impossible de donner une idée plus précise du travail d'Abélard : ce serait citer des citations; nous renvoyons à l'ouvrage lui-même (2). Nous avons publié intégralement toutes les questions qui présentent encore aujourd'hui quelque intérêt, et nous avons eu soin de donner le titre de toutes les autres et de marquer leur place, afin qu'on eût une idée exacte de l'ensemble de cette singulière composition.

Mais la partie la plus curieuse du *Sic et non*, celle qui lui donne son vrai caractère, c'est l'introduction, le *prologus*, où Abélard indique lui-même le but qu'il s'est proposé, et découvre de loin en loin l'indépendance de ses vues. Il s'y rencontre plus d'un germe, faible encore, que le temps a développé.

1°. Abélard commence par remarquer l'ex-

(1) Epistol. ad papam Innocentium. S. Bern. opp. tom. 1, pag. 650.

(2) De l'édition in-4°, pag. 3-160.

trême difficulté de l'interprétation des textes sacrés, et il en énumère plusieurs raisons; celle sur laquelle il insiste davantage, est le caractère particulier du langage des saintes Écritures et même de la plupart des saints Pères. Ce langage n'était pas destiné aux doctes; il a été fait pour les ignorants, et il en est d'autant mieux approprié aux besoins du peuple. A cette occasion Abélard prend vivement le parti de cette façon d'écrire et de parler, et, en manière d'apologie des saints Pères, et par la bouche de saint Augustin il adresse aux professeurs de son temps les conseils de la sagesse la plus ingénieuse et la plus hardie.

2°. La seconde difficulté d'une bonne interprétation est la corruption des textes, et la multiplicité des ouvrages apocryphes. Ici Abélard est encore plus en avant de son temps. Il n'hésite pas à déclarer que souvent — « on a mis parmi les livres « sacrés bien des ouvrages qui ne le sont pas, afin « de leur donner de l'autorité. ».... « Et dans « les ouvrages authentiques, et qu'il faut vérita- « blement attribuer à l'Esprit saint, beaucoup de « passages sont corrompus. » Il ne s'en tient point à cette assertion générale; il l'explique et il donne un assez bon nombre d'exemples décisifs. Or, « s'il en est ainsi dans le texte des saintes Écri- « tures, à plus forte raison en est-il de même dans « les ouvrages des Pères. La source de ces alté- « rations est l'ignorance des copistes. Les églises

« primitives étaient composées de gentils igno-
 « rants, et le copiste qui ne comprenait pas tel
 « ou tel mot, tel ou tel tour de phrase, croyait
 « faire merveille en les changeant; et pour corri-
 « ger de prétendues erreurs, il en introduisait de
 « véritables (1). »

3°. Une condition essentielle d'une saine in-
 terprétation, est de rechercher si le passage de tel
 ou tel Père, dont on s'autorise, n'a pas été ré-
 tracté par lui; par exemple, il y a beaucoup d'as-
 sertions de saint Augustin, sur lesquelles on pour-
 rait être tenté de s'appuyer, si on ne connaissait
 pas ses Rétractations.

4°. Il y a dans les Pères bien des choses qui se
 sentent de leur érudition profane, et qu'ils ont
 avancées sans y attacher une grande importance.

5°. Ils parlent quelquefois selon le sens appa-
 rent, et d'après les opinions reçues de la multi-
 tude à laquelle ils s'adressent.

6°. Leurs contradictions apparentes viennent
 souvent de la diversité du sens que les différents
 Pères attachent quelquefois au même mot.

7°. Quand les contradictions ne peuvent pas
 être résolues de cette manière, il faut s'en rap-
 porter aux témoignages les plus accrédités; et
 pour les passages dont on ne peut pas se rendre
 compte, il faut les abandonner en se disant, non

(1) Et ut errorem emendaret, fecit errorem.

que tel Père a tort, mais que le manuscrit dont on se sert est défectueux, ou telle autre raison qui n'ôte rien à l'autorité générale de ce Père.

8°. Distinguer les écritures canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament, où tout est nécessairement vrai, d'avec tous les autres écrits ecclésiastiques, qu'il faut consulter sans qu'on soit tenu de les suivre. Faire exception en faveur des apôtres, mais des apôtres seuls, et bien se garder encore de confondre les commentaires avec les textes.

Ces dernières règles sont exposées par Abélard avec beaucoup de réserve et entourées d'une foule d'autorités. On voit qu'il redoute de passer pour un téméraire, et de paraître trop donner à la raison ; aussi va-t-il jusqu'à recommander de porter dans l'interprétation sacrée l'esprit d'humilité et cette charité « qui croit tout, espère tout, supporte tout, et ne soupçonne pas aisément les défauts de ceux qu'elle aime. » Il faut avouer que, sous cet appareil de précautions et de citations, la pensée d'Abélard fléchit au milieu de ce prologue, et le style avec la pensée ; mais l'un et l'autre se relèvent à la fin, quand Abélard arrive au but du *Sic et non*. Là il proclame hautement, que la vraie clef de la sagesse est le doute. « Hæc quippe prima sapientiæ clavisa definitur, assidua scilicet seu frequens interrogatio.... Dubitando enim ad inquisitio-

« *nem venimus ; inquirendo veritatem percipimus (1).* » Il s'appuie sur Aristote. Il cite le témoignage de la Vérité elle-même, qui a dit : *Cherchez, et vous trouverez ; frappez, et on vous ouvrira.* Il invoque et présente à ses auditeurs l'exemple de Jésus-Christ lui-même, qui dès l'âge de douze ans s'asseyait parmi les docteurs, interrogeait, étudiait et faisait l'office d'écolier. C'est précisément, dit Abélard, parce que les saintes Écritures sont inspirées qu'il faut s'efforcer davantage d'en pénétrer le sens caché.

Il resterait à rechercher l'époque à laquelle a pu être composé le *Sic et non*. On voit par la lettre de Guillaume de Saint-Thierry qu'il parut dans le monde vers le même temps que les deux traités de théologie et de morale, et quelques autres ouvrages, par lesquels probablement il faut entendre l'*Hexameron* et surtout le commentaire sur les épîtres de saint Paul, commentaire évidemment écrit après l'*Introduction à la théologie*, qui y est citée, et avant la *Théologie morale*, qui y est annoncée. Le *Sic et non* parut donc ou plutôt commença à être connu en même temps que ces différents ouvrages ; mais nous regardons comme assez vraisemblable qu'il aura été composé auparavant. En effet, il semble impliquer qu'on pose des questions après les avoir

(1) De l'édition in-4°, pag. 16.

résolues. Il eût été aussi inutile pour Abélard que pour les autres de revenir sur des contradictions qu'il aurait déjà levées ; et c'est un homme au début de la carrière, et non pas un athlète consommé, qui fait ainsi provision de passages et d'autorités. Par cette même raison, on pourrait penser que cet écrit est même antérieur au concile de Soissons ; car on ne conçoit guère que notre auteur ait pu entreprendre un traité dogmatique de la Trinité, avant les études d'érudition et de critique que représente le *Sic et non*. Nous inclinons donc à le placer avant le concile de Soissons, c'est-à-dire avant 1124. Dans ce cas, il ne resterait que deux époques à choisir : ou, lorsque après les malheurs qui résultèrent de sa liaison avec Héloïse, retiré à Saint-Denis, Abélard donna dans un lieu voisin de cette abbaye ces leçons qui attirèrent tant d'auditeurs, lui firent tant d'ennemis, et frayèrent la voie à sa première condamnation ; c'est l'époque certaine de la publication du traité sur la Trinité (1) ; ou lorsque, avant de connaître Héloïse, à son retour de Laon, il commença à appliquer la dialectique à la théologie, et que, en possession de l'école du cloître, il faisait, comme il le dit lui-même, des leçons de philosophie et de théologie (2), avec des succès incroyables, attestés par la lettre de Foul-

(1) Abæl. opp., p. 19, 20. — (2) *Ibid.*, p. 9.

ques (1). Cette dernière hypothèse semble préférable, parce qu'il est difficile d'admettre aucune publication ni aucun enseignement théologique régulier d'Abélard avant ce premier travail, en quelque sorte préparatoire. Il y a une analogie frappante entre notre prologue et un opuscule du même auteur, inséré dans la collection de d'Amboise (2), contre un ignorant en dialectique, qui prétendait qu'elle était contraire à la théologie. Une grande partie des citations que renferme ce petit écrit sont celles dont se compose la première question du *Sic et non* : *Quod fides humanis rationibus sit adstruenda* ? Aristote y est cité comme dans le prologue, avec le titre de *Peripateticorum princeps*, presque à l'égal de Jésus-Christ. Sans doute on reconnaît dans ces deux écrits un homme qui se tient en garde contre les interprétations fâcheuses ; mais son aventure de Laon, à l'occasion de son début en théologie et de son commentaire sur Ézéchiél (3), suffit à expliquer ces précautions ; et les écrits qu'Abélard a composés depuis sa première condamnation, entre le concile de Soissons et celui de Sens, contiennent des précautions bien autrement fortes et une apologie bien plus explicite. Le *Sic et non* serait donc de la même époque que l'*Invec-*

(1) *Ibid.*, p. 218. — (2) *Ibid.*, p. 238-252. — (3) *Ibid.*, p. 9.

tiva ; ce serait le premier ouvrage théologique d'Abélard, ouvrage qui n'aurait pas été d'abord fort répandu dans le monde : ce qui explique la plainte tardive de Guillaume de Saint-Thierry ; parce qu'il avait été composé pour les besoins personnels du professeur, comme une compilation commode d'autorités diverses, où il pouvait puiser dans l'occasion, et peut-être aussi comme un texte à son enseignement. Par tous ces motifs, et sans prétendre donner ces conjectures pour des démonstrations, il nous semble que le *Sic et non* peut être considéré comme l'ouvrage de théologie le plus ancien que nous possédions d'Abélard, et comme un monument précieux de la première application de sa méthode théologique.

Maintenant à quelle théologie cette méthode Doctrine théologique d'Abélard. l'a-t-elle conduit ? Le *Sic et non* ouvrait une voie périlleuse ; comment Abélard y a-t-il marché ? A-t-il vraiment expliqué la foi chrétienne, ou, comme Roscelin, a-t-il détruit ce qu'il entreprenait d'expliquer ? Ici les écrits d'Abélard et tous les monuments du XII^e siècle parlent assez haut. On sait qu'Abélard, dès ses premiers pas dans la théologie, y rencontra le dogme de la Trinité, ce fondement de la foi chrétienne, et qu'il y échoua comme avait fait avant lui Roscelin. On sait qu'en 1121, traduit à un nouveau concile de Soissons comme Roscelin l'avait été en 1092 à un concile du même nom, il fut obligé de désavouer

l'explication qu'il avait donnée du redoutable mystère; et que, malgré ses rétractations, ayant persévéré dans sa doctrine, il fut vingt ans plus tard traduit à un autre concile, celui de Sens, condamné de nouveau et relégué dans la solitude. Le premier écrit sur la Trinité, qu'il fut contraint de brûler lui-même en 1124, n'a laissé aucune trace; mais les écrits condamnés au concile de Sens subsistent et sont imprimés. Ce sont, avec le *Sic et non*, l'*Introductio ad theologiam* et la *Theologia christiana*. Nous avons donc le corps du délit en quelque sorte, et l'acte d'accusation préparé par Guillaume de Saint-Thierry, dressé et soutenu par saint Bernard; car saint Bernard a été pour Abélard ce que saint Anselme avait été pour Roscelin. « Habemus in Francia, « dit saint Bernard, novum de veteri magistro « theologum qui ab ineunte ætate sua in arte dia- « lectica lusit et nunc in scripturis sanctis inasa- « nit.... Et dum paratus est de omnibus reddere « rationem, etiam quæ sunt supra rationem, et « contra rationem præsumit et contra fidem. (1). » En effet, quand on lit aujourd'hui les deux ou-

(1) Epistol. ad pap. Innocent. — Opp. S. Bern. tom. 1, pag. 644, sqq. Guillaume de Saint-Thierry s'exprime de même (*ibid.*, tom. 1, pag. 301), ainsi que Gautier de Mortagne (Dachery, *Spicilegium*, tom. III, pag. 524). Voyez aussi une lettre d'un anonyme dans le *Thesaurus anecd. noviss.* de Pez, tom. v, pag. 551.

vrages incriminés, *l'Introduction à la théologie et la Théologie chrétienne*, on y trouve la dialectique, placée à la tête de la théologie, et l'esprit caché du nominalisme y minant les bases du christianisme, au lieu de les attaquer directement. C'est là la seule différence qui sépare ici comme ailleurs le disciple du maître. Le principe fondamental du nominalisme est que rien n'existe qui ne soit individuel, c'est-à-dire un. Mais le mystère de la Trinité est bien difficile à concilier avec ce principe, et Roscelin n'avait pu se tirer de cette alternative : ou Dieu seul, qui est un, existe, et les trois prétendues personnes de la Trinité n'ont pas d'existence propre et ne sont que des points de vue de notre esprit, ou les trois personnes existent réellement, et alors ce sont trois réalités non-seulement distinctes pour l'esprit, mais séparées entre elles et formant chacune une unité indépendante, et dans ce cas l'unité qui les comprend est une chimère. Abélard, qui part du même principe et qui est imbu du même esprit, rencontra la même alternative, et il y succomba également, mais différemment. Roscelin avait sacrifié la réalité de l'unité de Dieu à la réalité des trois personnes ; Abélard paraît avoir sacrifié la réalité des trois personnes à l'unité de Dieu. Il est certain, du moins, que les interprétations qu'il a données des trois personnes ont bien l'air de substituer des distinctions logiques à

de véritables existences. Tantôt il compare les trois personnes de la Trinité aux divers termes d'un syllogisme (1); tantôt à l'empreinte d'un cachet relativement à ce cachet lui-même, ou bien encore à la forme relativement à la matière (2). Plus d'une fois il assimile les rapports des trois personnes entre elles au rapport dialectique de l'espèce et du genre (3), analogie dont il résultait une subordination de rangs, une hiérarchie entre les trois personnes (4). Il aime à comparer

(1) *Introd.*, lib. II, pag. 1078. « Idem igitur est propositio quomodo conclusio, sed differunt, etc., etc. » *Theolog. christ.*, lib. III, pag. 1281; lib. IV, pag. 1295.

(2) *Introd.*, lib. II, pag. 1081. *Ibid.*, lib. IV, pag. 1305 et 1317.

(3) *Ibid.*, lib. II, pag. 1083.

(4) S. Bern. opp., tom. XI, pag. 647 : « Execranda illa de genere et specie non similitudo sed dissimilitudo.... quoniam cum genus quidem et species quod ad se invicem sunt, alterum superius, altera inferior sit, Deus autem unus.... Absit ut huic acquiescamus dicenti hoc esse filium ad patrem quod speciem ad genus, quod hominem ad animal, quod æreum sigillum ad æs, quod aliquam potentiam ad potentiam.... *Ibid.*, pag. 648. Tenemus autem te docente ad hominis positionem poni animal, sed non e converso, secundum regulam dialecticæ tuæ qua non quidem posito genere ponitur species, sed posita specie ponitur genus. Cum ergo patrem ad genus, filium ad speciem referas, nonne id oratio similitudinis postulat ut similiter posito filio, patrem poni ostendas et non converti : ut quomodo qui homo est, necessario animal est, sed non con-

la Trinité chrétienne à celle de Platon, et dans cette comparaison le Saint-Esprit est l'âme du monde (1). Mais, dans cet abaissement du Saint-Esprit, le dogme augustinien de la grâce devait nécessairement recevoir quelque échec; de sorte qu'à parler sincèrement, saint Bernard était assez fondé à lancer contre Abélard ces formidables paroles (2) : « Cum de trinitate loquitur sapit « Arium, cum de gratia sapit Pelagium, cum de « persona Christi sapit Nestorium. » On peut le dire aujourd'hui, si Roscelin était trithéiste, Abélard était sabellien. Car, encore une fois, dès qu'on admet que rien n'existe que ce qui est individuel et un, ou la Trinité se résout en trois dieux, ou les trois personnes ne sont plus que ce que sont les genres et les espèces, c'est-à-dire des ressemblances mêlées de différences, c'est-à-dire des points de vue divers de la même chose, des conceptions distinctes de notre esprit, que le langage personuifie. Le conceptualisme, en philosophie, donne le sabellianisme en théologie, et le conceptualisme n'est pas autre chose que le nominalisme dans son principe, moins ses consé-

« vertitur; ita quoque qui filius est necessario pater sit, et
 « æque non convertatur? Sed contradicit tibi in hoc catholica
 « fides. »

(1) *Introd.*, lib. II, pag. 1015. *Theol. christ.*, lib. I, pag. 1186. S. Bernard. opp., *ibid.*

(2) S. Bern. opp., tom. I, pag. 185, epistol. ad Guidonem de Castello.

quences extrêmes qui en révèlent toute la portée (1).

sion Tel fut Pierre Abélard. Il est, avec saint Bernard, dans l'ordre intellectuel, le plus grand personnage du XII^e siècle. Comme saint Bernard représente l'esprit conservateur et l'orthodoxie chrétienne, dans son admirable bon sens, sa profondeur sans subtilité, sa pathétique éloquence, mais aussi dans ses ombrages et dans ses limites parfois trop étroites, de même Abélard et son école représentent en quelque sorte le côté libéral et novateur du temps, avec ses promesses souvent trompeuses et le mélange inévitable de bien et de mal, de raison et d'extravagance. Il exerça sur son siècle une sorte de prestige. De 1108 à 1140, il obtint dans l'enseignement des succès inouïs jusqu'alors, et qui, s'ils n'étaient attestés par d'irrécusables témoins, ressemblent

(1) Ce jugement est celui qu'a porté de la théologie d'Abélard un de ses contemporains les plus éclairés, Othon de Freisingen, *de Gestis Frid.*, lib. 1 : « Sententiam vocum seu « nominum in naturali tenens facultate non caute theologiæ « admiscuit. Quare de sancta theologia docens et scribens, « tres personas quas sancta ecclesia non vacua nomina tantum, sed res distinctas suisque proprietatibus discretas hactenus et pie credidit et fideliter docuit, nimis attenuans, « non bonis usus exemplis, inter cætera dixit : sicut eadem « oratio est propositio, assumptio et conclusio, ita eadem « essentia est pater et filius et spiritus sanctus. »

raient à des inventions fabuleuses. Il avait trouvé à Paris deux écoles célèbres, celle du cloître et celle de Saint-Victor, et il en suscita une foule d'autres pour soutenir ou pour combattre son système, et c'est de là qu'est née l'Université de Paris. Malgré ses erreurs et les anathèmes de deux conciles, sa périlleuse mais féconde méthode est devenue la méthode universelle de la théologie scholastique. Les erreurs s'effacèrent, et la méthode resta, comme une conquête de l'esprit d'indépendance. Pierre le Lombard est le fondateur reconnu de la théologie scholastique ; or, Pierre le Lombard est un élève direct d'Abélard, et l'héritier sinon de sa doctrine, au moins de sa méthode épurée et perfectionnée : le *Sic et Non* est l'antécédent du livre des *Sentences* (1). Voilà pour la théologie. En philosophie, l'école que fonda Abélard eut un succès presque universel par le moyen terme commode qu'elle avait l'air de présenter à toutes les opinions. Chose assez rare, la modération du conceptualisme fit sa fortune. Toute son originalité consistait peut-être à ne pas aller jusqu'au bout de ses principes : cette retenue lui conquit les esprits prudents, et l'autorité de Boëce lui donna la foule. Il resta bien encore quelques nominalistes, mais sans aucun crédit ; le réalisme se soutint honorablement ;

(1) *Hist. litt.*, tom. XII, page 588.

mais les esprits les plus distingués passèrent sous les drapeaux d'Abélard. Le conceptualisme est en possession du sceptre des écoles, il joue le principal rôle dans le curieux et frappant tableau que Jean de Salisbury (1) nous trace du mouvement des études et des luttes des écoles à Paris au milieu du XII^e siècle. Jean de Salisbury, sans contredit le plus bel esprit de son temps, libre penseur, élégant écrivain, est un disciple fidèle d'Abélard (2), et partout, dans le *Policraticus* (3) et dans le *Metalogicus* (4), il expose ouvertement son opinion sur les universaux, et cette opinion est celle d'Abélard, c'est-à-dire le conceptualisme.

(1) Mort vers 1180. *Hist. littér.*, tome XIV, page 89.

(2) *Metalog.*, II, 10. Ibi ad pedes ejus prima artis hujus (la dialectique) rudimenta accepi, et pro modulo ingenio mei, quidquid excidebat ab ore ejus, tota mentis aviditate excipiebam.

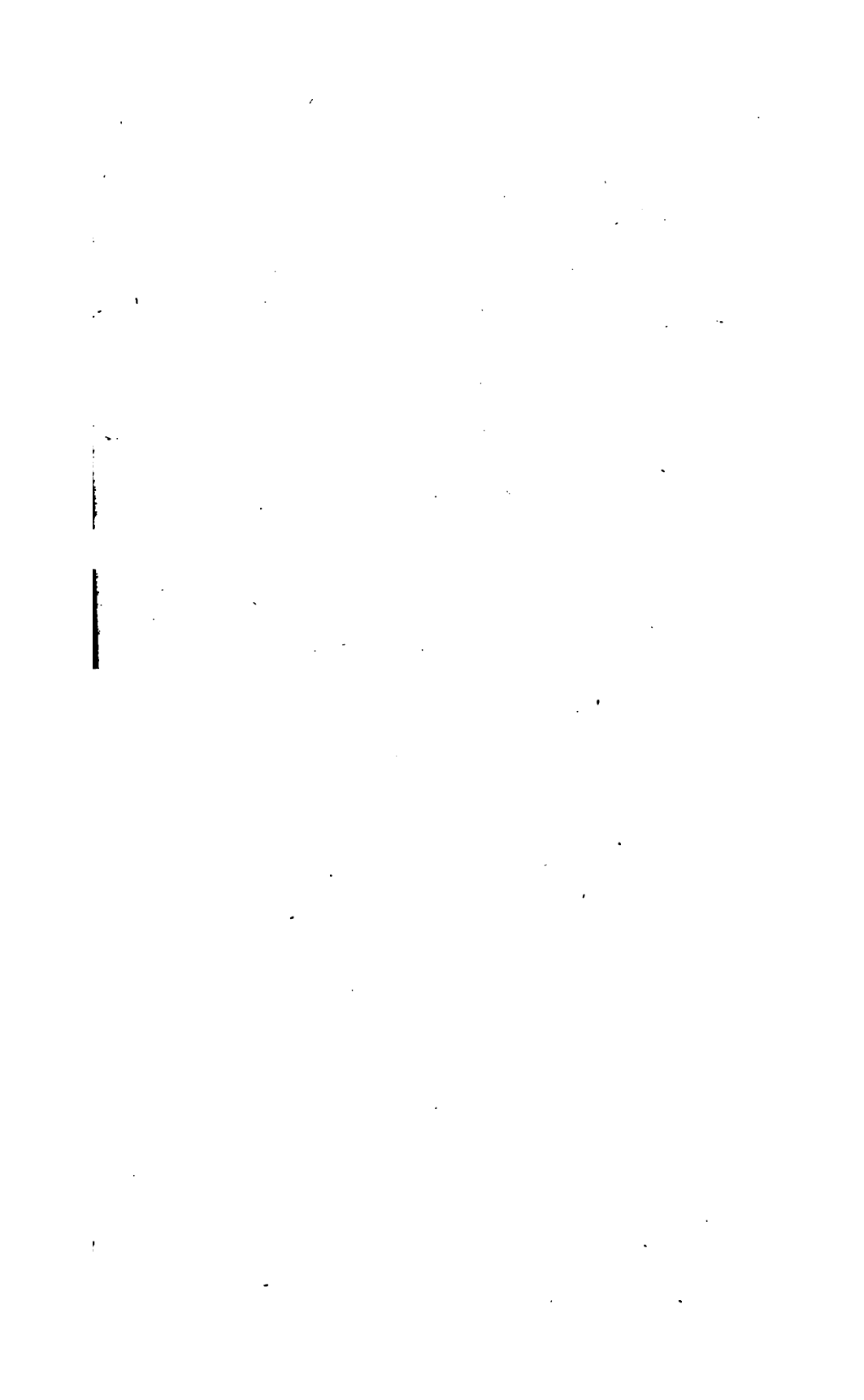
(3) *Policratic.*, lib. II, c. XVIII. Quod (universale) forte facilius in intellectu quam in natura rerum poterit inveniri, in quo genera et species, differentias, propria et accidentia, quæ universaliter dicuntur, planum est invenire, eum in actu rerum substantiam universalium quærere exiguus fructus sit et labor infinitus, in mente vero utiliter et facillime reperiantur.....

(4) *Metalog.*, II, 17. Alius sermones intuetur et ad illos detorquet quidquid alicubi de universalibus meminit scriptum. In hac autem opinione deprehensus est Peripateticus Palatinus Abælardus noster, qui multos reliquit et adhuc quidem aliquos habet hujus sectatores. Amici mei sunt.....

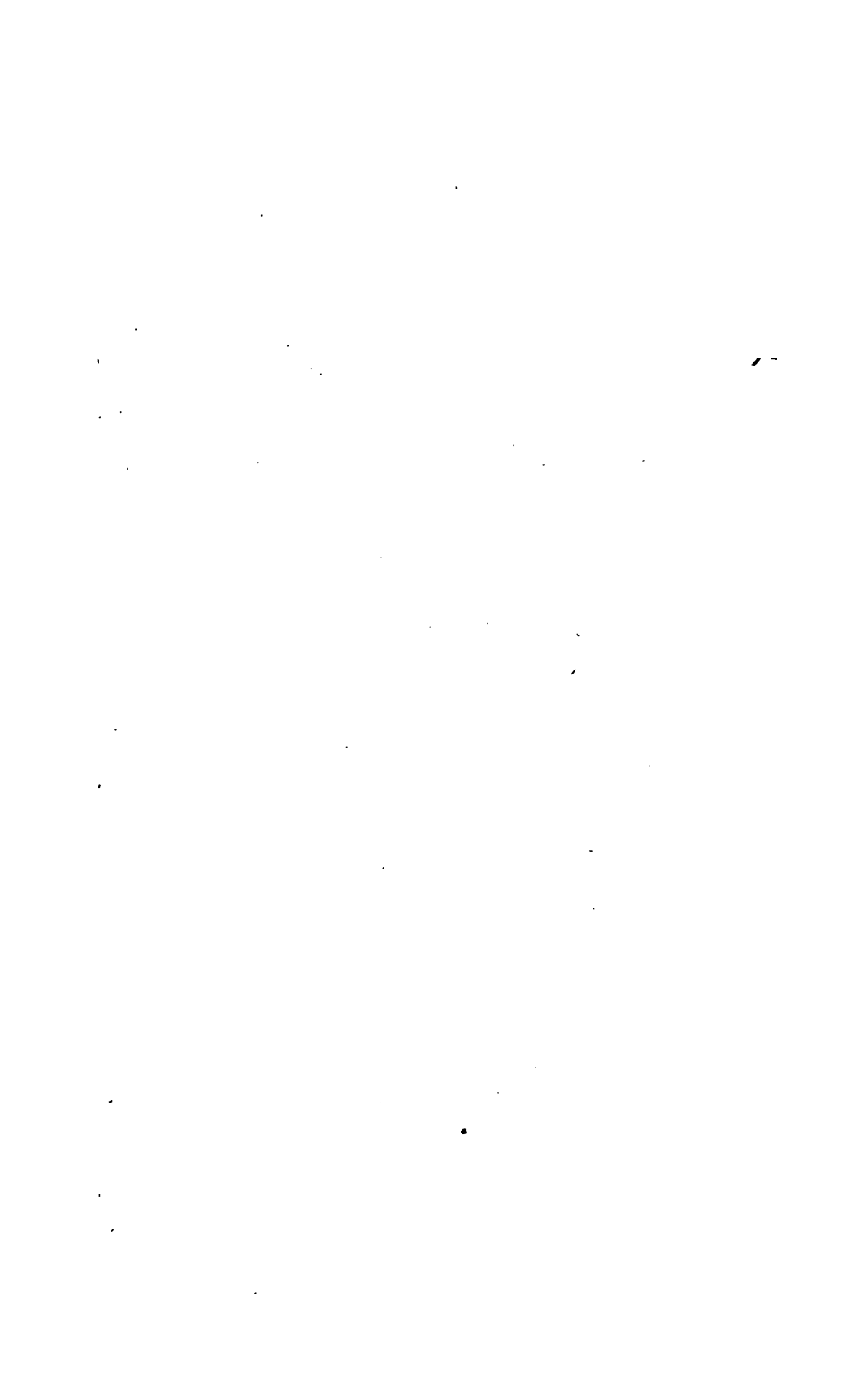
Ainsi finit la première époque de la philosophie scholastique. Cette première époque s'est formée et développée sur le problème antique de la nature des universaux, transmis par Boèce à l'Europe chrétienne. Les diverses solutions de ce problème ont fait toute la philosophie de ce temps et les trois systèmes qui la partagent, à savoir, le nominalisme, le réalisme et le conceptualisme; nous avons vu aussi comment ces trois systèmes philosophiques, dans leur application à la théologie, ont engendré autant de systèmes théologiques, dont chacun porte les caractères du principe qui l'a produit et qui le domine toujours. Et c'est ici qu'il faut se donner le spectacle de la puissance des principes. Un problème, digne à peine, ce semble, d'occuper les rêveries des philosophes, donne naissance à divers systèmes de métaphysique. Ces systèmes troublent les écoles; mais d'abord ils ne troublent que les écoles. Bientôt de la métaphysique ils passent dans la religion, et de la religion dans l'État. Les voilà sur la scène de l'histoire; ils interviennent dans les événements de ce monde, suscitent des conciles, occupent des rois. Un Guillaume le Conquérant est mis en mouvement par le clergé d'Angleterre contre le nominaliste Roscelin, et Louis VII préside l'assemblée où saint Bernard, le héros du siècle, porte la parole contre le conceptualiste Abélard, le maître d'Arnaud de Brescia. Encore

n'est-ce là qu'un prélude. Laissez marcher le temps : le conceptualisme, qui pendant près de deux siècles a retenu dans son sein le nominalisme, le laisse échapper enfin, et cette nouvelle conséquence, ou plutôt cette conséquence renouvelée du même principe, trouvant des temps plus favorables, jette un bien autre éclat, soulève de bien autres tempêtes. Un autre Roscelin, Occam, en appliquant encore une fois le nominalisme à la théologie et par la théologie à la politique, fait échec au Pape, met dans sa querelle un roi et un empereur, et s'abritant contre les foudres de Rome sous les ailes de l'aigle impériale, il peut dire avec un légitime orgueil au chef du saint empire : « Défends-moi avec ton épée; moi, je te défendrai avec ma plume ». « Tu me defende gladio, ego te defendam calamo. » Abandonné par le roi de France, secouru par l'empereur d'Allemagne, l'indompté franciscain, échappé au cachot de Roger Bacon, meurt dans l'exil à Munich; mais il a enseigné à Paris; et cette terre n'a jamais laissé périr aucun des germes qui lui ont été confiés. L'université de Paris embrasse la doctrine proscrite; le nominalisme victorieux répand l'esprit d'indépendance; cet esprit nouveau produit les conciles de Constance et de Bâle, où siègent les grands nominalistes, Pierre d'Ailly, Jean Gerson, ces pères de l'Église gallicane, sages réformateurs dont la voix n'est pas écoutée, et

que remplace bientôt cet autre nominaliste, qui s'appelle Luther. Il ne faut donc pas tant plaisanter avec la métaphysique ; car la métaphysique ce sont les principes premiers et derniers de toutes choses. La philosophie scholastique a donc aussi sa grandeur : elle mérite l'intérêt de l'histoire et par elle-même et par les événements auxquels elle se lie ; et quelque chose de cet intérêt doit se réfléchir jusque sur son enfance, si obscure et si négligée. La première époque de la philosophie scholastique est une époque de barbarie à la fois et de lumière : c'est Charlemagne qui l'ouvre ; ce sont les écoles carlovingiennes qui la remplissent ; tout son trésor est l'Aristote de Boèce, tout son travail est la glose, et son résultat une première polémique où luttent déjà toutes les opinions. Abélard résume cette polémique et couronne cette époque. A ce titre, il méritait d'être sérieusement étudié, et nous croyons avoir jeté quelques lumières nouvelles et sur l'école qu'il a fondée et sur celles qui l'ont précédé, à l'aide des manuscrits que nous avons retrouvés, et que la munificence nationale nous a permis de tirer de la poussière des bibliothèques et de livrer à l'étude des amis de la philosophie.



APPENDICE. .



APPENDICE.

I.

Pages 23 et 24. — Page 76. — Pages 104-110. — **RABAN MAUR.**

POUR en finir avec les écrits de Raban que contient le manuscrit de Saint-Germain, et que, dans notre Introduction, nous avons considérés seulement par rapport au problème de Porphyre, nous croyons devoir en donner ici une notice régulière et complète.

Le manuscrit de Saint-Germain 1310, autrefois 635, renferme deux gloses de Raban Maur, et, entre ces deux gloses, un fragment d'une troisième sans aucun titre et qui peut bien être du même auteur. Nous allons examiner successivement ces trois morceaux.

I. Au fol. 86 r°, col. 1, se présente une glose de Raban Maur sur l'Introduction de Porphyre, avec ce titre : *Rabanus super Porphyrium*.

Elle commence par un long prologue, qui occupe sept colonnes et demie, et qui est divisé en deux parties : la première où Raban détermine l'objet du traité de Porphyre, et la place qu'il

doit occuper dans l'ensemble de la logique; la seconde (fol. 83 v°, col. 2), où il examine le préambule du traité en question.

Ce prologue commence ainsi :

« Intentio Porphyrii est in hoc opere facilem
 « intellectum ad Prædicamenta præparare, trac-
 « tando de quinque rebus vel vocibus, genere
 « scilicet, specie, differentia, proprio et acci-
 « dente, quorum cognitio valet ad Prædicamen-
 « torum cognitionem. Licet Porphyrius in hoc
 « tractatu de rebus innumeralibus agat, de om-
 « nibus scilicet rebus generalibus et omnibus
 « speciebus et differentiis propriis et accidentibus,
 « de quinque tamen agere dicitur, quia de his
 « omnibus secundum quinque proprietates trac-
 « tat, secundum has scilicet quod vel genera vel
 « species vel differentiæ vel propria vel acciden-
 « tia ea omnia dicuntur. Dicitur etiam Porphy-
 « rius de propositis duobus modis tractare, sci-
 « licet secundum proprium esse et secundum hoc
 « quod ad aliquid referuntur.... »

L'auteur discute ensuite la question de savoir si Porphyre, dans son Introduction, traite de mots ou de choses. Nous avons cité ce passage page 106.

Après avoir montré, d'après Boèce, l'utilité de l'Introduction de Porphyre pour l'intelligence des Catégories, et aussi pour la Division et la Démonstration, Raban examine à quelle partie de

la Logique cette Introduction doit être rapportée.

« Quæritur (fol. 86 r°, col. 1) autem cui parti
 « philosophiæ supponatur. Dividitur enim philo-
 « sophia in tres partes, Physicam, Ethicam, Lo-
 « gicam. Physicæ non supponitur nec ethicæ,
 « cum neque de rerum naturis tractet, quod ad
 « physicam pertinet, neque de moribus, quod ad
 « ethicam pertinet, loquatur. Restat ergo ut lo-
 « gicæ supponatur. Post quam vero partem logi-
 « cæ supponatur, quærendum est. Habet enim
 « logica tres partes, grammaticam, rhetoricam,
 « dialecticam. Post grammaticam, non enim de
 « genere secundum grammaticam tractat, quia
 « neque quomodo genus declinetur ostendit, ne-
 « que si sit primitivum an derivativum, quæ
 « omnia ad grammaticam pertinent. Neque in hoc
 « tractatu docemur quomodo causas debeat dis-
 « ponere orator, quod ad rhetoricam pertinet.
 « Relinquitur igitur ut per dialecticam logicæ
 « supponatur. Quæritur post quam partem dia-
 « lecticæ. Dialecticæ enim duæ sunt partes, una
 « scilicet scientia inveniendi, alia scientia judi-
 « candi, etc. »

Raban aborde alors le préambule de Porphyre :
Cum sit necessarium. « Talis est descensus ad
 « litteram, etc. »

Nous voyons dès la première colonne que Ra-
 ban ne connaissait pas les Analytiques d'Aristote.

« Vel in demonstratione, id est ad librum de-
 « monstrationum. Volunt enim quemdam librum
 « esse qui vocetur *liber demonstrationum*, qui
 « apud nos in usu non est. »

De la fin de la 2^e col. du fol. 86 v^o, jusqu'au milieu de la 2^e col. du fol. 87 v^o, s'étend le commentaire sur la phrase célèbre *Mox de generibus et speciebus*. Nous avons cité ce morceau dans notre Introduction, pag. 107 et 108.

On arrive ainsi à la partie de la glose qui porte sur le corps même de l'ouvrage de Porphyre.

Fol. 87 v^o, col. 2. *Explicit prologus*. Puis vient le commentaire sur le premier chapitre de Porphyre : *De genere*.

Fol. 89 r^o, col. 2. *Explicit de genere. Incipit de specie*.

Fol. 90 v^o, col. 2. *Explicit de specie. Incipit differentia*.

Fol. 92 v^o, col. 1. *Incipit de proprio*.

Fol. 93 r^o, col. 1. *Incipit de accidenti*.

Ici les titres et les divisions manquent dans la glose de Raban. Cependant, pour plus de clarté, nous continuons de la diviser suivant les chapitres de l'édition de Buhle.

Fol. 93 r^o, col. 1. *De communitate et discrimine generis et differentia*.

Fol. 93 v^o, col. 1. *De convenientia et discrimine generis et speciei.*

Ibid. *De convenientia et discrimine generis et proprii.—Generis et accidentis.*

Ibid. *De convenientia et discrimine speciei et differentia.*

Fol. 93 v^o, col. 2. *De convenientia et discrimine proprii et differentia.*

Il faut remarquer dans cette glose l'emploi de formes qui se reproduisent dans les gloses d'Abélard avec plus de suite et d'uniformité. Ainsi Raban indique quelquefois le *lieu commun* auquel peut se ramener l'argument de Porphyre. Par exemple, fol. 88 r^o, col. 1, *genus enim*. « Probat quod genus non dicitur simpliciter, sic : « si genus dicitur tripliciter, tunc non dicitur « simpliciter. Locus ab apposis, maxima propositio : si aliquid oppositum convenit alicui, « suum oppositum removetur ab eodem. » On trouve aussi la forme *vere.... quia*, si fréquente dans Abélard. Fol. 88 r^o, col. 2 init. : « Vere « ille qui genuit et locus in quo quis genitus est, « vocatur genus, quia Tantalus et Hercules, et « Thebæ et Athenæ. » Ces rapprochements établissent l'existence d'une espèce de tradition de formes chez les glossateurs, au moins du ix^e siècle au xiii^e.

Du reste, la glose de Raban n'offre rien qui mérite d'être cité. Nous indiquerons seulement,

folio 89 r^o, col. 1, un passage où il examine une contradiction apparente entre Porphyre et Aristote dans les *Catégories*. Porphyre avait dit : « Eorum enim quæ prædicantur, alia quidem de uno dicuntur sqlo, sicut individua. » Raban ajoute : « Videtur etiam Porphyrius esse contrarius Aristoteli, quia concedit individuum substantiæ de aliquo prædicari; Aristoteles autem dicit nullum individuum substantiæ de aliquo prædicari : ibi a principali substantia nulla est prædicatio. Sed respondendum est ibi Aristotelem agere tantum de prædicatione ut de inferiori. Hic vero Porphyrius accipit prædicationem vel ita quod superius prædicetur de inferiori, vel etiam ita quod idem de se ipso prædicetur. »

II. De la feuille 94 r^o, col. 1, à la feuille 95 r^o, col. 1, inclusivement, se trouve un fragment de glose sur le *De differentiis Topicis*, lequel commence au milieu de l'explication de cette phrase de Boëce : « Aliquoties enim quæ dividuntur simul esse possunt, ut si vocem in significationes dividamus, omnes simul esse possunt, veluti cum dicimus : *amplector*, aut actionem significat aut passionem, utrumque simul significare potest ; » c'est-à-dire vers la fin du II^e livre de l'ouvrage de Boëce (ed. 1546, in-fol., Bâle, pag. 870-1). Au tiers environ de la 2^e colonne du fol. 94 r^o, commence le commentaire sur le III^e livre. La

dernière phrase du texte qui soit citée est celle-ci (page 879) « *nam multorum in multis similitudo* « *proportio est.* » La glose se termine ainsi : « *Nam multorum. Vere locus a proportione est* « *locus a simili, quia proportio est similitudo* « *multorum in multis. Locus a causa, et hoc est:* « *nam multorum in multis, etc.* » Il manque donc la glose sur les dernières lignes du III^e livre ; et il n'est pas question du IV^e, qui traite des lieux de rhétorique et ne se rapporte plus à l'étude de la dialectique.

Dans cette glose, comme dans celle de Raban sur Porphyre, nous retrouvons souvent cette forme qui se rencontre sans cesse dans Abélard, *locus a causa, a pari, etc.*, pour indiquer le lieu d'où est tiré l'argument. Dans la dernière phrase que nous venons de citer, elle est suivie de la forme *et hoc est* qui annonce la citation du texte original. Mais cette forme, si familière à Abélard, est ici très-rare. En revanche celle de *vere... quia* est très-fréquente.

Ce fragment ne présente rien en lui-même d'où l'on puisse tirer quelque conclusion sur l'époque à laquelle il a pu être composé, ou sur l'auteur auquel il faut le rapporter ; mais comme il se trouve placé entre deux ouvrages qui portent le nom de Raban, et qu'il est de la même écriture que le second et finit sur la même feuille où celui-

ci commence, il est naturel de l'attribuer également à Raban.

III. Après ce fragment vient un commentaire de Raban, qui s'étend du fol. 95 r°, col. 2 init., au fol. 100 v°, col. 2, après quoi il est brusquement interrompu.

Ce commentaire a pour titre : *Rabanus super terencivaa*; ce dernier mot n'a pas de sens, et, comme nous l'avons dit, pag. 105, il cache probablement *Periermenias*, car cet écrit est un commentaire sur le Traité de l'Interprétation.

La version latine qui sert de texte est celle de Boëce.

En tête sont d'assez longs prolégomènes, qui s'étendent depuis le commencement de la 2^e colonne du feuillet 95 r°, jusqu'au tiers de la 1^{re} colonne du v° de ce même feuillet, ce qui fait trois ou quatre pages in-4°, au moins.

Voici le début : « Intentio Aristotelis est in hoc
« opere de simplici enuntiativa interpretatione
« et de ejus elementis, nomine scilicet atque
« verbo, gratia ipsius simplicis enuntiativæ in-
« terpretationis pertractare, in tantum in quan-
« tum animi cogitationes intellectusque signi-
« ficant. »

Cette introduction est calquée sur celle de Boëce dans son second commentaire sur le Traité de

l'Interprétation. Raban rapporte d'après Boëce les opinions des différents commentateurs, d'Andronicus de Rhodes, d'Aspasius, d'Alexandre d'Aphrodisée. C'est par les mêmes arguments et dans les mêmes termes qu'il défend l'authenticité de l'ouvrage original, contestée par Andronicus; c'est dans les mêmes termes encore qu'il en assigne la place et le rôle dans l'ensemble de la logique d'Aristote.

Par l'extrême subdivision du texte, le commentaire de Raban finit par se rapprocher de la forme de la glose. En voici le contenu.

Fol. 96 v°, col. 1 : explication du premier chapitre du traité de l'Interprétation : *De nomine*.

Fol. 96 r°, col. 1. *De verbo*.

Fol. 96 v°, col. 1. *De oratione*.

Fol. 96 v°, col. 2. *De enuntiatione*.

Fol. 97 v°, col. 1. *De affirmatione et negatione*.

Fol. 97 v°, col. 2. *De affirmationum et negationum contrarietatibus et contradictionibus*.

Fol. 98 r°, col. 2. *De oppositione quando non est una affirmatio aut negatio*.

Ibid. *De oppositionibus in futuris continentibus*.

Fol. 100 r°, col. 1. *De oppositione enuntiationum tertii adjacentis* (Boëce : *De enuntiationibus infinitis*). Le manuscrit s'interrompt sur ce

chapitre à la moitié environ du commentaire. Vient ensuite une paraphrase des Psaumes d'une écriture différente.

II.

Page 110. — GLOSES DU X^e SIÈCLE SUR LES CATÉGORIES, ETC.

Le manuscrit de Saint-Germain n° 1108, autrefois n° 442, est évidemment celui dont parlent Mabillon et l'*Histoire littéraire*. Voici d'abord ce qu'en dit Mabillon (*Nouv. Traité de diplom.* tome III, page 319) : « Dès le x^e siècle, on com-
 « mençait à conjecturer qu'il pouvait y avoir des
 « antipodes. Dans une note marginale sur la Dia-
 « lectique et les Prédicaments renfermés dans le
 « manuscrit 613 de Saint-Germain-des-Prés, qui
 « est de ce siècle-là, on lit : Manifestum est quod
 « antipodes supra se coelum habent. Ferunt qui-
 « dam esse antipodes homines in alio orbe, quos
 « dividit a nobis Oceanus, quos etiam dicunt vi-
 « vere more et cultu Persarum. Quod autem vi-
 « vere possint subtus terram, non repugnat fidei,
 « quod hoc agit natura terræ quæ spheroides
 « (sphaeroides) est. » En effet nous trouvons cette
 note marginale dans le manuscrit 1108, fol. 30^ro.

Ce manuscrit contient un assez grand nombre d'opuscules latins :

1°. *Traité de l'Interprétation d'Aristote : Incipiunt Periermenia Aristotelis.* C'est la traduction de Boëce. Sur les marges et entre les lignes de la première page, on lit le commencement d'une glose, évidemment empruntée au premier commentaire de Boëce sur le *Traité de l'Interprétation*. En voici les premières lignes : « Iste liber
« inscribitur Periermenias, id est de interpreta-
« tione. Est autem interpretatio vox significativa,
« per se ipsa aliquid significans. Hoc facit nomen,
« ut homo; hoc et verbum, ut currit, etc. » La glose ne s'étend pas au delà de la première page, et elle s'arrête à la sixième ligne du chapitre *de nomine* (Boeth. ed. p. 221). F° 11 v°, fin. *Explicit liber Periermeniarum Aristotelis.*

2°. F° 12 r°. La dialectique, attribuée à saint Augustin, « Aurelii Augustini de Dialectica incipit liber, » accompagnée d'une glose marginale et interlinéaire, et précédée d'un prologue, sans nom d'auteur, que nous donnerons tout entier :

« Aurelius vocatur dompnus Augustinus ab
« aura, id est favore populari; Augustinus item
« propter amplificatus, eo quod amplificaverit
« rem publicam in libris scribendis. Episcopus
« Hipponæ segregat eum ab alio Augustino qui
« fuit doctor in Anglis. Nam scimus hunc Augus-

« tinum esse episcopum de Hippona civitate. *Dia*
 « enim, quando per iota scribitur, significat *de*
 « vel *ex* præpositionem; quando vero per y, si-
 « gnificat duo, sicut est *dyalogus*; *dya* enim
 « duo, *logos* sermo dicitur, unde et *dyalogos*
 « duorum sermocinatio exponitur. Sed omisso
 « isto nomine, transferamus nos ad dialecticam,
 « de qua nunc nobis loqui oportet. *Dyalectica*
 « autem proprie *de dictione* quum in ea rationa-
 « biliter de dictis disputatur. Ne quidem videre-
 « tur *de* per appositionem dici, quemadmodum
 « dicimus *de monte, de domo*; junctim profe-
 « renda est *dyalectica*. Secundum vero Joannem
 « Scottum, est *dyalectica* quædam fuga et inse-
 « cutio, ut cum quis dicit: omnis honestus est,
 « et insequitur alius dicendo: omnis honestus
 « non est, talis hæc disputatio fugæ et insecu-
 « tioni videtur esse consimilis. Dicitur *microloga*,
 « id est *parviloga*, sicut *rhetorica macrologa*, id
 « est *longiloga* dicitur. *Macron* enim dicunt
 « græce longum. Est autem *dialectica* disciplina
 « rationalis diffiniendi, disserendi, ac vera de fal-
 « sis discernendi potens.

« Hunc libellum edidit dompnus Augustinus de
 « origine, etymologia verborum, partim quidem
 « ad imminutionem Stoicorum, partim vero ad
 « confusionem. Nam Stoici dicebant nullum ver-
 « bum esse quod non habeat originem, aut scia-
 « tur, aut lateat. Quibus ille contradicit, innu-

« merabilia inquiens verba quorum ratio reddi
« non possit. »

La glose commence en prenant pour point de départ cette phrase du prologue où la dialectique est dite *microloga* et la rhétorique *macrologa*. « Dialectica nempe est pugnus astrictus, sicut et « rhetorica palma quædam extensa. Unde raros « et studiosos requirit magistros. Pauci enim « sunt qui eam diligentissime ac plenissime scire « et investigare possunt. Rhetorica autem in tur- « bas populorum procedit vehementissime, sicut « videtur in legislatoribus et reliquis viris qui « optime sciunt rhetorizare, et longe lateque « verba sua extendendo fundere. »

On trouve dans le courant de cette glose un assez grand nombre de mots latins traduits en grec et écrits en caractères grecs. On n'avait à cette époque qu'une connaissance fort superficielle du grec, comme on a pu le voir par le prologue, où *dialogus* et *dialectica* sont dérivés de *δύο* et même de *δύα*, qui n'est pas grec. De même, à la marge du feuillet 16 v°, nous lisons : *Bonus, agatos; melior, agatotos*.

3°. F° 24 v°-22 r°. Deux courts fragments, sans nom d'auteur, sur le rapport de l'être à la forme et au bien. Comme les morceaux de métaphysique sont rares au x^e siècle, nous donnons ces deux fragments.

I. « Nonnulli differentiam quæruunt inter esse

« nostrum et id quod est in forma. Quibus scien-
 « dum est esse nostrum in Deo esse simplex. Id
 « vero quod est et apparet in forma. Licet ab
 « esse Dei quod est nostrum esse procedat, com-
 « positum tamen esse non simplex, et ideo parti-
 « ceps est accidentium dum in forma consistit
 « cui subjecta est materia. Ipsum vero esse nos-
 « trum nullum accidens admittit, quippe in Deo
 « est, et, ut dicam, Deus ipsum est, cui nihil
 « extrinsecus accidit, sed idem ei est esse quod
 « est ens, nobis autem longe aliter. Quanto enim
 « longius in ipsa creationis mutabilitate ab ejus
 « esse recessimus, tanto amplius nostrum ens
 « compositum ejus simplici dissimile est.

II. « Omnia quæ sunt bona sunt in eo quod
 « sunt, id est in hoc quod esse habent bonum;
 « non tamen sunt substantialia bona, quia non
 « per se ipsa bona sunt, sed a Deo qui est esse
 « omnium sumpserunt ipsum bonum. Posset au-
 « tem aliquis dicere : quia ergo dicis non a se
 « ipsis habent bonum, sed aliunde, id est ab esse
 « suo acceperunt, bonum quod habent participa-
 « tione habent, id est per accidens. Boethius
 « occurrit ei argumentando, dicens nec partici-
 « patione ipsa bonum habere. Nam si participa-
 « tionem haberent, tale esset in eis bonum par-
 « ticipatione bonitatis quale est album in his
 « quæ alba sunt participatione albedinis, id est
 « accidens. Non sunt igitur participatione bona,

« quia in eo quod sunt, id est quod subsistunt, a
 « bono esse suo habent bonum. Alba vero quæ
 « sunt non sunt alba in eo quod sunt, quia non
 « ab esse suo hoc acceperunt quod alba sunt : hoc
 « enim non habent albedinem in essentia sua, sed
 « extrinsecus acceperunt eam, per accidens, id
 « est per eventum aliquem contingentem substan-
 « tiæ. Ideo etiam alba non sunt alba in eo quod
 « sunt, id est in eo quod subsistunt, quia ille qui
 « albus non est ea esse alba voluit. Sed nec justa
 « sunt in eo quod sunt, id est in sua essentia ea
 « quæ justa sunt, licet justus sit ille qui ea justa
 « esse voluit. Hoc enim differt bonitas a justitia
 « quod bonitas ab esse procedit, justitia ab actu.
 « Omne igitur quod est bonum est, sed non omne
 « quod est justum est; ac per hoc bonum gene-
 « rale est, justum vero speciale; ideoque omne
 « justum bonum, non omne bonum justum. »

Le dernier de ces deux fragments est évidemment une sorte de résumé du traité de Boëce intitulé *An omne quod est bonum sit*.

4°. Entre le feuillet 23 v° et le feuillet 24 r°, est intercalée une petite feuille de parchemin qui contient quelques vers de différents auteurs, savoir : de Jean Scot, de Bède, de Juvencus, de Prudence, de Virgile, de Perse, et enfin quelques vers d'anonymes, entre autres une épitaphe de saint Augustin.

Nous ne rapporterons que les deux vers de Jean

Scot, que caractérise le mélange bizarre du grec avec le latin :

Si vis uranias sursum volitare per auras,
Ommate glaucivido lustrabis templa sophyæ.

5°. F° 24 r°. Le traité sur les Catégories, attribué à saint Augustin, avec le prologue en vers d'Alcuin imprimé dans les œuvres de saint Augustin, t. 1, appendix, et une glose marginale et interlinéaire. L'auteur de cette glose, d'ailleurs insignifiante, paraît avoir été un certain Henri, professeur à Reims; car on lit au haut de la quatrième page, f° 25 v° : « Henricus, magister « Remigii, fecit has glossas. »

A la fin du texte se trouvent ces vers :

Explicit ampla suum stringens dialectica pugnam.
Augustine, tonas divini fulmina verbi,
De quibus humanos præterebras animos.

6°. Entre les feuillets 32 v° et 33 r° est intercalée une petite feuille de parchemin contenant une épigramme en vers, sans nom d'auteur, sur Diogène le cynique :

Dic, canis, hic cujus tumulus. Canis. O canis, inquit,
Diogenes obiit? non obiit, sed abit;
Diogenes, cui parva penus, cui dolia sedes,
Ad manes abiit, Cerberus unde vetat.
Parva polenta, tripos, baculus, scyphus, arta supellex
Ista fuit cynico; deputat hoc nimium.

C'est l'épigramme de l'*Anthologie* citée par

Ménage, notes sur Diogène de Laerte, tom. II, lib. VI, pag. 254.

7°. F° 38 v°. Dissertation anonyme, d'une demi-page environ, sur le rapport et la différence de l'*image*, de la *similitude* et de l'*égalité*.

8°. *Ibid.* Dissertation anonyme, adressée à un abbé qui en avait fait la demande par l'entremise d'un certain Fredilo, sur le mélange d'huile et de cire dont les athlètes se frottaient avant le combat.

9°. Sur la marge et au bas de la seconde page de la petite dissertation dont nous venons de parler, se trouvent les noms des Muses avec leurs attributions, le commencement d'une fable en vers, l'Homme, le Serpent et le Sanglier, et quelques phrases détachées de saint Augustin, etc.

10°. F° 40 r°. 1°. Fragment d'un auteur ecclésiastique, désigné par ces seuls mots : *Johannis episcopi* ; probablement saint Jean - Chrysostôme.

2°. Glose sur quelques passages de la seconde épître de saint Paul aux Corinthiens. Il y est fait mention d'une copie de cette épître, qu'un évêque Chuduin avait apportée d'Angleterre en Bretagne, et qui était ornée de miniatures. Il s'agit de ce verset : « A Judæis quinquies quadragenas
« una minus accepi »... « Præceptum namque
« erat legis, ut qui delinquentem verberarent, ita
« modum vindictæ temperarent, ut plagarum

« modus quadragenarium numerum minime tran-
 « scenderet. Quod ita ab antiquis intellectum
 « testatur etiam pictura ejusdem libri quem reve-
 « rentissimus ac doctissimus vir Chuduinus,
 « orientalium Anglorum antistes, veniens a Ro-
 « ma, secum Britanniam detulit, in quo videlicet
 « libro omnes pene ipsius apostoli passiones sive
 « labores per loca opportuna erant depicta. Ubi
 « hic locus ita depictus est quasi denudatus jace-
 « ret apostolus, laceratus lacrimisque p̄rfusus,
 « superastaret ei tortor quadrifidum habens fla-
 « gellum in manu, sed unam e fidibus in manu
 « sua retentam, tres vero reliquas solum ad fe-
 « riendum habens exertas. »

11°. F° 40 v°. 1°. Explication d'un certain nombre de mots grecs et hébreux, et étymologie de quelques mots latins.

2°. Fragments du commentaire de saint Jérôme sur le traité d'Origène, *περὶ ἀρχῶν*.

12°. F° 41 r°-41 v°. Tables du cours de la lune, par Bède. C'est une partie de l'Embolismus imprimé dans le 1^{er} volume de ses œuvres.

13°. F° 42 r°. Table des lettres dominicales composée à ce qu'il paraît par un frère de Jean Scot, nommé Aldelmus : on lit au haut de la page :
 « Frater Johannis Scotti Aldelmus fecit istam
 « paginam; anno Domini DCCCXCVI, etc. »
 C'est ici la seule mention que nous connaissions d'un frère de Jean Scot.

14°. F° 42 v°. Table de saint Jérôme, pour trouver la lune de chaque jour.

15°. F° 43 r°. Fragment d'un traité de musique, sur les sons que donnent deux flûtes qui sont entre elles dans différents rapports de diamètre et de longueur.

16°. F° 43 r°-44 r°. Fragment sur les quatre classes d'hommes qui seront jugées au jugement dernier, sur la nature de l'âme, sur les vertus, etc.

17°. F° 44 r°. Liste des noms de nombre cardinaux en grec, avec la traduction latine, et pour titre, ce vers :

Græcorum latio produntur grammata rythmo.

18°. F° 44 v°. Fragment sur les vies des premiers philosophes; les sept sages, Phérécyde, Thalès, Anaximandre, Anaximène, Xénophane, Parménide, Pythagore, Empédocle et Héraclite. Ce fragment n'occupe que treize lignes, et est tout-à-fait insignifiant.

19°. F° 45 r°. Fragment anonyme d'un sermon sur la nécessité de la pénitence.

20°. F° 45 v°-52 v° fin. Introduction de Porphyre aux Catégories, avec glose marginale et interlinéaire. Cette glose est précédée d'un prologue, calqué sur le prologue du second commentaire de Boèce, et qui, par conséquent, ne nous a pas paru mériter d'être publié. Nous avons donné, pages 113-118, les

passages qui se rapportent à la phrase célèbre du texte de Porphyre sur la nature des genres et des espèces. F° 52 v°. *Explicitus est liber Porphyrii.*

Scripturæ finem sibi quærunt hic Isagogæ;
Parva quidem moles, magna sed utilitas.
Jepa (?) hunc scripsi glossans utcunque libellum;
Quod logicæ si sit, scire legens poterit.

21°. F° 52 v°. Fragment du commentaire de Boèce sur les Catégories, chapitre des Oppositions (pag. 196-7 de l'édition de 1546).

22°. F° 53 r°-57 r°. « Anitii Manlii Severini
« Boethii viri clarissimi et illustris exconsulis or-
« dinarii patritii incipit liber : Quomodo Trini-
« tas unus Deus ac non tres dii, ad Quintum
« Aurelium Memmium Symmachum et illustrem
« virum clarissimum exconsulem ordinarium at-
« que patritium socerum » (édit. de 1546, pag. 957-962).

23°. F° 57 r° fin.-58 r°. « Boethii de sancta Tri-
« nitate liber explicit. Anitii Manlii Severini Boe-
« thii viri clarissimi et illustris exconsulis ordinarii
« patritii ad Johannem diaconum : Utrum pater
« et filius et spiritus sanctus de divinitate substan-
« tialiter prædicentur » (édit. de 1545, pag. 957-962). Il y a un commencement de glose à la marge de la première page.

24°. F° 58 r°-60 r°. « Item ejusdem ad eundem :

« *Quomodo substantiæ in eo quod sint bonæ sint, cum non sint substantialia bona* » (édit. 1546, pag. 963-965).

25°. F^o 60 r^o-62 v^o. *Traité, sans nom d'auteur et sans titre, sur la foi chrétienne et ses principaux dogmes, contre les Sabelliens, les Manichéens, les Pélagiens et les Nestoriens. Ce morceau ne se trouve dans aucun des ouvrages imprimés de Boèce. Par les pensées et par le style il ne s'éloigne pas de la manière de cet auteur.*

26°. F^o 62 v^o. *Ticilpxe (explicit renversé). « Boethii adversus Nestorium et Eutychem pro persona et natura Christi; Domino sancto ac venerabili patri, Joanni diacono Boethius filius »* (édit. de 1546, pag. 948-957). Il y a quelques gloses sur les marges.

27°. F^o 71 r^o-80 r^o. *Traité d'Apulée sur l'Interprétation. « De Periermeniis. Sequitur dehinc liber periermenias subtilissimus et per varias formas iterationesque cautissimus, de quo dicitur Aristoteles : quando periermenias scripti- tabat, calamum in mente tingebat. »* F^o 80 r^o. « *Periermeniaë Apulei expliciunt, in quibus continentur categorici syllogismi.* »

28°. F^o 80 v^o. *Commencement du premier commentaire de Boèce sur le Traité de l'Interprétation. Ce fragment occupe deux pages (fol. 80 v^o-81 r^o) qui terminent le manuscrit.*

En résumé, voici les données que fournit le

manuscrit de Saint-Germain n° 1108 pour l'histoire de la philosophie scholastique :

1°. Une glose du x^e siècle sur le traité de Porphyre;

2°. Quelques renseignements sur Jean Scot Eri-gène : de cet auteur célèbre deux vers sur la philosophie, et une sentence sur la Dialectique. Nous apprenons qu'il avait un frère nommé Adélme, versé dans les mathématiques;

3°. Une glose d'un écolâtre de Reims, nommé Henri, sur les Catégories attribuées à saint Augustin.

III.

Page 155. — GUILLAUME DE CHAMPEAUX.

Le manuscrit de Notre-Dame coté 222, petit in-4°, d'une écriture du XII^e ou XIII^e siècle, renferme une collection d'opuscules ou d'extraits relatifs à la théologie, parmi lesquels se trouvent deux écrits de Guillaume de Champeaux, l'un déjà publié, l'autre inédit. C'est par celui-ci que commence le manuscrit que nous allons parcourir.

1°. F^o 1-23 r^o. « Incipiunt sententiæ Guillelmi
« Cathalaunensis episcopi. Symoniaca hæresis a
« Simone mago non habuit principium. Multi
« enim ante Symonem eadem hæresi peccaverunt;

« ut ille qui dixit domino Jesu : Magister, sequar
« te quocumque ieris, etc. »

Ce livre n'est pas, comme on pourrait le penser d'après l'analogie du titre avec celui de l'ouvrage de Pierre le Lombard et de tous les livres de sentences qui ont suivi, et comme le dit l'abbé Lebeuf (*Dissert.*, II, 130), un cours de théologie et de morale chrétienne ; c'est un assemblage de petits chapitres détachés contenant des dissertations ou explications sur des points spéciaux de doctrine, sur des vertus ou des vices, et sur des passages de l'Écriture sainte : ainsi, f° 1-3 r°, de la simonie; f° 3 v°-7 r°, du mariage; f° 7 r°, du sens de cette sentence : « Que l'homme est conçu et engendré dans le péché; » f° 7 v°-8 v°, de la prophétie; f° 11 v°-12 r°, de la charité; f° 12 r°-13 r°, de l'orgueil; f° 20 r°, du péché, etc. Ces passages sont souvent très-courts, et de quelques lignes seulement. Ils sont mêlés de citations des Pères, principalement de saint Augustin et de saint Grégoire le Grand. Voici les dernières lignes : « Voventibus virginitatem vel viduitatem vel ca-
« stitatem, non solum nubere, sed etiam velle
« damnabile est. Omnis enim hujusmodi similis
« est uxoris Loth, quæ retro aspexit. Si quis ta-
« men talis alicui nupserit, non solvatur conju-
« gium, nisi sacrata vel a sacerdote fuerit velata;
« sed pro voto fracto injungetur pœnitentia. »

2°. F°s 23 r°-25 v°. « De origine animæ, se-

« cundum magistrum Guillelmum. » C'est l'ouvrage que Martène a imprimé dans le tome v (p. 884) de son *Thesaurus anecdotorum*.

3°. F^{os} 25 v^o–86 r^o. Collection d'extraits d'auteurs ecclésiastiques, principalement de saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise et saint Grégoire le Grand, et de dissertations ou interprétations théologiques analogues à celles dont se composent les sentences de Guillaume de Champeaux. Cette compilation commence par une lettre du pape Melchisedech sur le baptême et la confirmation, et se termine par un passage de saint Augustin. Les dissertations ont pour objets principaux les sacrements, les cérémonies de l'Église, l'excommunication, et surtout les allégories et figures de l'Ancien Testament.

4°. Du feuillet 86 r^o jusqu'à la fin du manuscrit, f^o 107 r^o : « Incipit altercatio cujusdam christiani et judæi de fide catholica. » On trouve aux XII^e et XIII^e siècles un assez grand nombre d'ouvrages théologiques sous la forme d'une controverse entre un juif et un chrétien. Celui-ci, qui ne porte pas de nom d'auteur dans notre manuscrit, est dédié à Alexandre, évêque de Lincoln. Ce n'est ni l'écrit de Gislebert Crispin, abbé de Westminster, qui est imprimé dans les œuvres de saint Anselme sous ce titre : *Disputatio Judæi cum Christiano* ; ni l'*Altercatio Ecclesiæ et Sinagogæ*, publiée par Martène (*Thes. anecd.*, tom. v,

pag. 1497). Voici le prologue de cette petite composition ; l'auteur nous y apprend dans quel but et à quelle occasion il a écrit et publié son dialogue :

« Reverentissimo Alexandro , Dei gratia Lin-
« colnensi episcopo, quidam fidei christianæ pro-
« pugnator et servus in spiritu Dei recta sapere
« et de ejus semper consolatione gaudere. Quo-
« niam plurimum litteris estis instructus, et non
« solum humanis sed etiam divinis legibus erudi-
« tus, et personalis gratiæ honore prælatus, mitto
« vobis disputatiunculam parvam vestro exami-
« nandam judicio, quam nuper cum quodam ju-
« dæo confligens edidi. Quidam mihi cum cogni-
« tus esset judæus cujusdam negotii causa, tandem,
« cogente amore, frequenter illi suadebam qua-
« tenus judaismo relicto christianus efficeretur.
« Cui etiam multimodas erroris sui vias veritatis
« luce monstraveram, et quod dicebam suæ legis
« et nostræ testimoniis approbavam. Sed cum
« obdurato corde in sua infidelitate persisteret ;
« et errorem suum ineptis quæstionibus vel ar-
« gumentationibus tueretur, tandem amicabili
« conventionne convenimus et disputandi gratia
« resedimus. Igitur rogaverunt me auditores ut
« hoc pro utilitate fidei litteris traderem; quibus
« libenter obaudiens, pro capacitate ingenioli
« mei sub persona Judæi et Christiani disputantis
« apicibus annotavi. In quo si quid bene dictum

« est, Dei gratiæ tribuatur; si quid otiosum vel
 « inutile, vestra prudentia noverit resecaere, sive
 « totum sive partem; libentissime fecerim quic-
 « quid vobis inde placuerit facere. Ergo judæus
 « ille plurimum sua lege peritus, nostrarumque
 « etiam litterarum non incisus, sic incipit : *Ju-*
 « *dæus*. Si patienter me velles audire, etc. »

Le dialogue se termine par ces paroles du chrétien : « Inde quoque venturus est ad judicium
 « quo singulis reddet secundum suum meritum,
 « malos mittens in ignem æternum, bonos autem
 « in vitam æternam, quam nobis tribuat qui fecit
 « eam. Amen. »

IV.

Pag. 175-178. — BERNARD DE CHARTRES.

Les deux poèmes du *Megacosmus* et du *Microcosmus* sont déjà connus par l'analyse étendue qu'en a donnée l'Histoire littéraire de la France. Nous ne voulons pas refaire ici ce travail, mais y ajouter seulement, d'après le manuscrit 6415 in-f^o, de la bibliothèque royale, quelques extraits qui puissent servir à donner une connaissance plus complète de la philosophie de Bernard de Chartres.

On sait que les deux poèmes en question sont un mélange de prose et de vers, que le sujet du

premier est la création du monde, et celui du second la création de l'homme.

MEGACOSMUS.

Le Megacosmus commence par un dialogue entre l'Intelligence, *noys*, et la Nature, *natura*. Ces deux personnages allégoriques s'entretiennent ensemble de la nécessité de tirer le monde du chaos, *sylva*, où il est encore enseveli; puis ils se mettent à l'œuvre. La matière dont toutes choses doivent être tirées est la matière première :

« Erat yle vultus antiquissimus, generationis
 « uterus indefessus, formarum prima subjectio,
 « materia corporum, substantiæ fundamentum.
 « Ea siquidem capacitas nec terminis nec limitibus
 « circumscripta tantos sinus tantumque a
 « principio continentiam explicavit quantam rerum
 « universitas exposcebat.... Illud igitur in-
 « consistens et convertibile hujus et illius condi-
 « tionis, qualitatis et formæ cum propriæ des-
 « criptionis judicium non expectet, elabitur vul-
 « tus vicarios alternando, et quod figurarum
 « omnium susceptione convertitur, nullius suæ
 « formæ signaculo specialius insignitur. »

C'est à cette matière que la Providence applique les empreintes des Idées : « Cumque quam
 « fert silva grossitiem elimatius expurgasset, ad
 « æternas introspicens notiones, germana et

« proximate similitudine rerum species reformavit. Yle cæcitatibus sub veterno quæ jacuerat obvoluta, vultus vestivit alios, idearum signaculis circumscripta. »

De la masse primitive sortit d'abord le feu, puis la terre, ensuite l'eau, enfin l'air.

Après la création des éléments vient la création de l'âme du monde, que Bernard de Chartres appelle *endelychia*, par une corruption de l'*ἑτέλειχια* d'Aristote. Elle émane de l'intelligence divine : « Ea igitur Noys summi et exsuperantisimi Dei est intellectus et ex ejus divinitate nata natura, in qua vitæ viventis imagines, notionæ æternæ, mundus intelligibilis, rerum cognitio præfinita. Erat igitur videre velut in speculo tersiore quicquid operi Dei secretior destinaret affectus. Illic in genere, in specie, in individuali singularitate conscripta quicquid yle, quicquid mundus, quicquid parturiunt elementa. Illic exarata supremi digito dispunctoris textus temporis, fatalis series, dispositio sæculorum. Illic lacrymæ pauperum fortuneque regum; illic potentia militaris; illic philosophorum felicior disciplina; illic quicquid angelus, quicquid ratio comprehendit humana; illic quicquid coelum sua complectitur curvatura. Quod igitur tale est, illud æternitati contiguum, idem natura cum Deo, nec substantia est disparatum. Hujusce igitur sive luce,

« sive lucis origine vita jubarque rerum Endely-
 « chia quadam velut emanatione defluxit.....

« Comparuit igitur exporrectæ magnitudinis
 « globus, terminatæ quidem continentiæ, sed
 « quam non oculis verum solo provideas intel-
 « lectu. Ejus admodum clara substantia liquentis
 « fluidique fontis imaginem præferbat, inspec-
 « torem suum qualitatis ambiguo præconfun-
 « dens, cum plerumque aëri, plerumque cœlo
 « cognator videretur. Quis enim tuto diffinivit
 « essentiam quæ consonantiis vel quæ numeris
 « careret (cod. *emoveret*)? Cum igitur quodam
 « quasi præstigio veram imaginem fraudaretur,
 « non erat in manibus inspectantis unde fomes
 « ille vivificus sic maneat ut proire non possit,
 « cum speciatim singulis totus et integer refun-
 « datur. Hæc igitur endelychia propinquis conti-
 « guis ad Noym natalibus oriunda. Mundum silva
 « matre progenitum ne maritum sponsa glorio-
 « sior imparem recusaret, cujusdam foederis pac-
 « tiones providentia cûravit, quibus silvestris
 « cœlestisque natura congruo per congruos nu-
 « meros modulamine convenirent. Quod enim
 « spontanea obtusitati subtilitas non accedit, ap-
 « plicior numerus in virtute complexionis me-
 « dius intercessit, qui corpus animamque quo-
 « dam quasi glutino copulisque conjugibus illi-
 « gavit. Ergo moribus ad gratiam immutatis,
 « cum alteri in altero complaceret, consensus

« amicitiam peperit, amicitia fidem, quod hac-
 « tenus approbatur. Pulsationibus et molestiis
 « ægritudinum quas patitur plerumque mundus
 « indoluit, quotiens vel de calore pyrosis, vel de
 « humore nimio cataclysmus, cursum naturæ so-
 « litum perturbavit. Ad id endelychia totius auxi-
 « lio celeritatis occurrit, et resarcire citius sedes
 « quas incolit, elaborat. Fide quidem hospitii
 « reservata, cum expugnatore tabernaculi sui nec
 « participat nec consentit. Ubi igitur animæ
 « mundique de consensu mutuo societas inter-
 « venit, vivendi mundus nactus originem, quod
 « de spiritus infusione suscepit, mox de toto
 « reportavit ad singula, eo vitæ vel vegetationis
 « genere cui pro captu proprio fuerant aptiora.
 « Ætherea æthereis, pura puris conveniunt. Ni-
 « mirum consentaneum natura fidelius amplexa-
 « tur. Cum coelo, cum syderibus endelychiæ vis
 « et germanitas invenitur. Unde pleneque nec
 « decisa potentiis ad confortanda coelestia supera
 « regione consistit. Verum in inferioribus virtus
 « ejus degenerat. Quippe imbecillitas corporum
 « tarditatem importat, quo se minus talem exe-
 « rat, qualis est per naturam. Itaque viventis
 « animæ beneficio confortata, de nutricis silvæ
 « gremio se rerum series explicavit. »

Après avoir décrit en vers toutes les espèces
 d'êtres, Bernard ajoute :

« Eam igitur generatorum sobolem multifor-

« mem cum ignita coeli substantia levitate qua
« trahitur circuiret in gyrum, secutum est ut
« elementa, partes mundi primarias partesque
« partium porrectiore contineret circulo circum-
« ferentia firmamenti. Quicquid enim ad essen-
« tiam sui generis promotione succedit, ex coelo
« tanquam ex Deo, vitæ substantiæ suæ causas
« suscipit et naturam.... Sic igitur providentia
« de generibus ad species, de speciebus ad indi-
« vidua, de individuis ad sua rursus principia re-
« petitis anfractibus rerum originem retorque-
« bat. Ex eo incipientis vitæ primordio cum
« volvente cœlo de motu quoque siderum sub-
« stantia temporis nasceretur, quæ successerunt
« sæcula simplici æternitatis initiata principio
« cum sua numerus varietate suscepit. Rerum
« porro universitas mundus, nec invalida senec-
« tute decrepitis nec supremo est obitu dissol-
« vendus, cum de opifice causaque operis, utris-
« que sempiternis, de materia formaque materiæ,
« utrisque perpetuis, ratio cesserit permanendi.
« Usia namque primaria, æviterna perseveratio,
« fœcunda pluralitatis simplicitas. Una est, sola
« est ex se vel in se tota natura Dei, cujus quic-
« quid loci est nec essentiæ nec majestatis infini-
« tile circumscribit; hujus modi, si virtutem,
« si salutem, si vitam diffiniendo dixeris, non
« errabis. Ex ea igitur luce inaccessiblei splendor
« radiatus emicuit, imago nescio dicam an vultus

« patris imagine consignatus. Hæc est Dei sa-
« pientia, vivis æternitatis fontibus vel nutrita
« vel genita, de sapientia consilium, voluntas de
« consilio, nascitur de divina mundi molitio vo-
« luntate. Porro Dei voluntas omnis est bonitas.
« Dei ergo vel voluntas vel bonitas summi patris
« est, ejusque mentis in eadem operatione con-
« sensus. Quisnam ergo mundo et æternitati ejus
« audeat derogare, ad cujus continentiam causas
« æternas videat convenisse, Dei quidem de vo-
« luntate consensum, de sapientia consilium, de
« omnipotentia causas pariter et effectum? De
« stabilitate, de æternitate sibi mundus conscire
« præsumit, quod gradatim firmoque dispositis
« causarum sibi succedentium ordinibus mundus
« sensilis integrascit. Præcedit yle, natura sequi-
« tur elementanti naturæ elementa, elementis
« elementata conveniunt; sic principia princi-
« piis; sed a principe principio cohæserunt. Nisi
« coelum, nisi motus sydereus illis quas importat
« varietatibus afficiat elementa, pigra jaceant,
« jaceant otiosa luminaria sol et luna, et qui di-
« cuntur erratici, quorum conversio non quies-
« cit; elementa quæ subjacent non præferunt
« non moveri. Est igitur elementans natura cœ-
« lum, stellæque signifero pervagantes, quod
« elementa commoveant ingenitas actiones. Sua
« igitur in mundo non fatiscunt ligamina nec
« solvuntur, quod universa a cardine, nexu sibi

« continuo, deducuntur. Verum incolumitas vi-
« taque mundi causis quidem principalibus et au-
« tiquis, spiritu, sensu, agitatione, ordinatione
« consistit. Vivit Noy, vivunt exemplaria, sine
« vita non vivit et rerum species æterna. Præ-
« jacebat yle, præjacebat in materia, præjacebat
« in spiritu vivacitatis æternæ. Neque enim cre-
« dibile est sapientem opificem insensatæ materiæ
« nec viventis originis fundamina prælocasse.
« Mundus quidem est animal; verum sine anima
« substantiam non invenias animalis. De terra
« porro pleraque consurgunt; sed sine vegeta-
« tione non stirpea, non plantaria, non cætera
« compubescunt. Ex mentis igitur vita, silvæ
« spiritu, anima mundi, mundialium vegeta-
« tione rerum æternitas coalescit. In Deo, in
« Noy scientia est, in cœlo ratio, in syderibus
« intellectus; in magno vero animali cognitio
« viget, viget et sensus, causarum præceden-
« tium fomitibus enutritus. Ex mente enim cœ-
« lum, de cœlo sydera, de syderibus mundus
« unde viveret, unde discerneret, linea conti-
« nuationis exceptit. Mundus igitur quiddam con-
« tinuum; et in ea catena nihil vel dissipabile vel
« abruptum; unde illum rotunditas, forma per-
« fectior, circumscribit. Si se igitur plerumque
« influentis silvæ necessitas vel turbidius vel im-
« pensius importabit, qui multiplex inest mundo
« vel sensus vel spiritus malitiam non patitur

« ultra lineas excursare. Quicquid extenditur
 « spatiis, vel annosum vel sæculare vel perpe-
 « tuum vel æternum. Annosum senio, sæculare
 « dissolvitur ævitate; æterno perpetuum durabi-
 « litate concertat, sed, quia quandoque cœperit,
 « ad supremam æternitatis eminentiam non as-
 « pirat. Mundus igitur quædam annosa, quædam
 « sæculari, quædam agitatione perpetua vel con-
 « tinuat vel evolvit. Æquæva namque genera-
 « tione mundus et tempus quibus innascuntur
 « principiis eorum imagines propinquas et simil-
 « limas æmulantur. Ex mundo intelligibili mun-
 « dus sensibilis, perfectus natus est ex perfecto.
 « Plenus erat qui genuit, plenumque constituit
 « plenitudo. Sicut enim integrascit ex integro,
 « pulchrescit ex pulchro, sic exemplari suo æter-
 « natur æterno. Ab æternitate tempus initians,
 « in æternitatis resolvitur gremium, longiore
 « circuitu fatigatum. De unitate ad numerum, de
 « stabilitate digreditur ad momentum. Momenta
 « temporis præsentis instantia, excursus præte-
 « riti. Has itaque vias ita semper redituque conti-
 « nuat; cumque easdem totiens totiensque itineri-
 « bus æternitatis evolverit, ab illis nitens et pro-
 « movens, nec digreditur nec recedit. Quando-
 « que ubi finiunt, inde renascuntur, relinquuntur
 « ad ambiguum quænam præcessio in tempore,
 « ut non eadem consecutio videatur. Ea ipsa in se
 « revertendi necessitate, et tempus in æternitate

« consistere et æternitas in tempore visa est com-
 « moveri. Suum temporis est quod movetur.
 « Æternitas est ex qua nasci, in quam et resolvi
 « habet; quod in immensum porrigitur. Si fieri
 « possit ne decidat in numeros, ne defluat in
 « momentum, idem tempus est quod æternum.
 « Solis successionum nominibus variatur, quod
 « ab ævo nec continuatione nec essentia separa-
 « tur. Æternitas igitur, sed et æternitatis imago
 « tempus, in moderando mundo curam et ope-
 « ram partiuntur. Ignes sidereos æternitas natu-
 « ræque ætherea purioris utraque vegetanda sus-
 « cepit. Depressas et ab ære subtus inclinatas
 « materias vel continuat vel evolvit agitatio tem-
 « poralis. Mundus igitur tempore, sed tempus
 « ordine dispensatur. Sicut enim divinæ semper
 « voluntatis est prægnans, sic exemplis æterna-
 « rum quas gestat imaginum Noys endelychiam,
 « endelychia naturam, natura ymarmenem, quid
 « mundo debeat, informavit. Substantiam ani-
 « mis endelychia subministrat, habitaculum ani-
 « mæ corpus artifex natura de initiorum materiis
 « et qualitate componit; continuatio temporis
 « ymarmenem, quæ continuatio temporis est,
 « sed ad ordinem constituta disponit, textit et
 « retextit quæ complectitur universa.

Explicit megacosmus. »

MICROCOSMUS.

Le monde créé, Noys se félicite de son œuvre auprès de la déesse Nature : «... Ecce mundus
 « operis mei, excogitata subtilitas, gloriosa con-
 « structio, rerum specimen prædecorum, quem
 « creavi, quem formavi sedula, quem ad æter-
 « nam ydeam ingeniosa circumtuli, mentem
 « meam propiore vestigio subsequuta. Ecce mun-
 « dus cui Noys vita, cui ydeæ forma, cui mate-
 « ries elementa. »

Suit une description pompeuse du monde. Ensuite les deux déesses se mettent en route afin d'aller implorer le secours d'Uranie pour la création de l'homme.

Ce voyage, dont on trouve dans l'*Histoire littéraire* (t. XII, page 268) une analyse exacte, sauf l'orthographe du mot *Anestros*, l'une des régions célestes, qui est écrit *Anastros* dans notre manuscrit, n'offre guère de remarquable que l'hypothèse de la préexistence des âmes.

« Cancri circa confinium turbas innumeras,
 « vulgus aspicit animarum; quæ quidem omnes
 « vultibus quibus itur ad cœlum et quibusdam
 « quasi lacrymis exturbatæ. Quippe de splendore
 « ad tenebras, de coelo ditis ad imperium, de
 « æternitate ad corpora per cancri domicilium
 « quæ fuerant descensuræ, sicut puræ, sicut

« simplices obtusum cæcumque corporis quod
 « apparari prospiciunt habitaculum exhorre-
 « bant. »

Arrivée au dernier cercle du firmament, *Noys* y rencontre le dieu *Pantomorphos* et le génie subordonné à *Pantomorphos*, *Oyarsès* :

« Hoc igitur in loco *Pantomorfos* persona
 « deus venerabili, et decrepitæ sub imagine se-
 « nectutis occurrit. Illic *Oyarses* idem erat et
 « genius in artem et officium pictoris et figuran-
 « tis addictus. In subterjacente enim modo rerum
 « facies universa coelum sequitur, sumptisque de
 « coelo proprietatibus ad imaginem quam con-
 « versio contulit figuratur. Namque impossibile
 « est formam unamquamque alteri simillimam
 « nasci, horarum et climatum distantibus punc-
 « tis. *Oyarses* igitur circuli quem *pantomorfon*
 « græcia, latinitas nominat omniformem, for-
 « mas rebus omnes et associat et adscripsit. »

Uranie déclare à *Nature* que ce n'est pas à elle de construire un corps à l'homme, mais qu'elle instruira l'âme humaine dans les choses du ciel, dont le souvenir lui restera dans sa vie terrestre :

Mens humana mihi tractus ducenda per omnes
 Æthereos, ut sit prudentior.
 Parcarum leges et ineluctabile fatum,
 Fortunæque vices variabilis;
 Quæ sit in arbitrio res libera, quidve necesse,
 Qui cadat ambigui sub casibus;

More recordatis quam multa reducet eorum
 Quæ cernet penitus non immemor.
 Ingeniis animoque deos cœlumque sequetur ;
 Ut regina suum vas incolet.
 Quæ stellis virtus et quanta potentia cœlo,
 Et quis sydereis vigor axibus ,
 Quid valeant radiis duo lumina , quinque planetæ ,
 Sentiet ingrediens vas corporis.
 De cœlo speciem , vultus animique tenorem ,
 Et morum causas sibi contrahet.
 Legibus astrorum vivendi tempora nactus ,
 Extremique viam discriminis ,
 Corpore jam posito cognata redibit ad astra ,
 Additus in numero superum Deus.

Les trois déesses partent ensemble pour aller
 trouver la déesse Physis, qui peut seule con-
 struire le corps humain.

Arrivée aux confins de la région de la Lune,
 Uranie décrit à Nature les divers ordres d'esprits
 qui peuplent les régions supralunaires, lunaires
 et sublunaires; les anges, les démons, les Pans,
 les Sylvains, les Néréides, etc. Cette idée d'une
 hiérarchie de génies chargés de fonctions diffé-
 rentes dans les différentes parties du monde,
 dérive des doctrines du Timée. Bernard de
 Chartres désigne aussi le Dieu suprême, Dieu
 le père, par la dénomination platonicienne de
Tagaton.

« E sedibus quidem quas Tagaton suprema
 « divinitas habitatrix insistit, splendor emicat
 « radiatus. — In sublimiori igitur fastigio, si

« quod cœlo sublimius tabernaculum, Tagaton
« suprema divinitas collocatur. »

Uranie et Nature aperçoivent Physis dans
un jardin fleuri : « Eo igitur in loco Physim
« residem superaspiciunt, theoricæ et practi-
« cæ individuo filiarum consortio cohærentem.
« Studiosa rerum in seposito et tranquillo ubi
« nichil offenderet mansitabat, naturarum om-
« nium origines, proprietates, potentias, effec-
« tus, postremo universam omuemque Aris-
« totelis categoricam materiam cogitationis ef-
« fecerat. »

Lorsque les quatre déesses sont enfin réunies,
Noys leur adresse sur la créature à la formation
de laquelle elles vont procéder, un discours en
vers qui n'est pas dépourvu de noblesse et d'har-
monie :

Pignora cara, Deæ, quas ante creata creavi
Sæcula, de partu gloriæ ipsa meo.
Summa voluntatis hæc est : venistis ad istas
Consilii partes propositique mei.
In rebus formisque suis si defuit orbi,
Suppleat id nostro numine vestra manus.
Plena minus, perfecta minus, minus esse decora
Quæ feci totiens est mihi turpe nimis.
Sensilis hic mundus, mundi melioris imago,
Ut plenus plenis partibus esse queat,
Effigies cognata deis et sancta meorum
Ac felix operum clausula fiet homo,
Qualis ab æterno, sub mundo principe, vivit
Digna nec inferior mentis ydea meæ.

Mentem de cœlo , corpus trahet ex elementis ,
 Ut terras habitet corpore , mente polum.
 Mens , corpus , diversa licet , jungentur ad unum ,
 Ut sacra complacitum nexio reddat opus.
 Divus erit , terrenus erit , curabit utrumque ,
 Consiliis mundum , religione Deos ;
 Naturis poterit sic respondere duabus ,
 Et sic principiis congruus esse suis ,
 Ut divina colat , pariter terrena capessat ,
 Et geminæ curam sedulitatis agat.
 Cum superis commune bonum rationis habebit ;
 Distrahet a superis linea parva hominem.
 Bruta patenter habent tardos animalia sensus ,
 Cernua dejectis vultibus ora ferunt ;
 Sed majestatem mentis testante figura ,
 Tollet homo sacrum solus ad astra caput ,
 Ut cœli leges inflexosque meatus
 Exemplar vitæ possit habere suæ.
 Dii superi stellæque sibi cœlumque loquuntur.
 Consilium Lachesi notificante suum ,
 Viderit in lucem mersas caligine causas ,
 Ut natura nihil oculuisse queat.
 Aërios tractus , tenebrosa silentia ditis ,
 Alta poli , terræ lata , profunda maris
 Viderit ; unde vices rerum , cur æstuat æstas ,
 Siccitat autumnus , ver tepet , alget hyems ;
 Viderit unde suum Phœbo jubar , unde sorori ,
 Unde tremit tellus , unde marina tument ;
 Cur longis æstiva dies extenditur horis ,
 Parvaque contrahitur nox breviora mora.
 Ut sua sint elementa , volo sibi ferveat ignis ,
 Sol niteat , tellus germinet , unda fluat ,
 Terra sibi fruges , pisces sibi nutriat unda ,
 Et sibi mons pecudes , et sibi silva feras.
 Omnia subjiciat , terras regat , imperet orbi ;
 Primatem rebus pontificemque dedi.
 Sed cum nutarit , numeris in fine solutis ,
 Machina corporeæ collabefacta domus ,

*Æthera scandet homo, jam non incognitus hospes,
Præveniens stellæ signa locumque suæ.*

Pour guider chacune de ses trois compagnes dans la part qu'elle doit prendre à la formation de l'homme, Noys leur donne à l'une le miroir de la Providence, à l'autre la table du Destin, à la troisième le livre de Mémoire. Dans la description du miroir de la Providence, il est encore question des Idées.

« Providentiæ speculum Uraniæ; tabulam Fati
« Naturæ; et tibi, Physi, librum Recordationis
« exhibeo. Trina hæc est, ut verum fatear, con-
« siliorum Dei notitia, veritas et purgatissima
« certitudo. Erat igitur speculum Providentiæ,
« cujus magna admodum circumferentia, inter-
« minata latitudo, extensa semper facies, perspi-
« cuus introspectus, ut quas olim contineret
« imagines non rubigo detereret, non deleteret
« antiquitas, non turbaret incursus. Vivebant
« ideæ; vivebant exemplaria, nullo nata tempore,
« nulloque in tempore desitura. Speculum igitur
« Providentiæ, mens æterna, in qua sensus ille
« profundissimus, in qua rerum genitor extor-
« torque omnium intellectus. Erat in exempla-
« ribus invenire simulacrum, cujus vel generis,
« quale, quantum, quando et quomodo proven-
« turum. »

La table du Destin est d'une grandeur finie, faite de bois; le temporel y est représenté comme

l'éternel dans le miroir de la Providence : « Ea
 « speculi tabulæque differentia quod in speculo
 « specialiter status naturarum coelestium inde-
 « flexus, in tabula quidem quam maxime tempo-
 « rales qui permutantur eventus. »

Enfin le livre de Mémoire représente le contenu du miroir de la Providence et de la table du Destin, mais sous la forme seulement de la probabilité : « Erat quoque et liber Recordationis, « non communibus litteris, verum caractere « notisque conscriptus, brevis ad sententiam, et « pagina pauciore contentus. In ea quidem bre- « vitate res Providentiæ Fatigue congestæ sub- « notari poterant, non poterant provideri. Liber « enim Recordationis non aliud quam qui de rebus « se ingerit et compellat memoriam intellectus, « ratione sæpe veridica, sed probabili sæpius « conjectura. »

Les trois déesses se mettent à l'œuvre, et combinent les éléments pour en former l'homme. Nous ne suivrons pas Bernard de Chartres dans la longue description du corps humain, par laquelle il termine son poème.

Le Microcosmus est suivi dans notre manuscrit d'un poème de huit cent quarante-huit vers élégiaques, intitulé *Mathematicus*.

Les auteurs de l'Histoire littéraire en font mention sans en donner le titre, mais en citant les deux premiers vers :

Semper ut ex aliqua felices parte querantur,
Leges humanæ conditionis habent.

Ce poëme, qui est incomplet, semble fait pour prouver que nul ne peut échapper à sa destinée, qui est écrite dans les astres.

Deux époux accomplis se désolent de n'avoir pas d'enfants. La femme consulte un astrologue. Il lui annonce qu'elle accouchera d'un fils qui deviendra le maître de l'univers, mais qui tuera son père. Le père, instruit par sa femme de cette prédiction, lui donne ordre de faire périr son enfant dès qu'il viendra au monde. Elle le sauve, et le fait élever loin d'elle. Ce fils devient en effet général, puis empereur de Rome. Lorsqu'il apprend de sa mère la prédiction qui pèse sur lui, il assemble le peuple romain, et demande la permission de se donner la mort pour éviter le crime que le destin le condamnerait à commettre. Quelques orateurs cherchent à le détourner de son dessein. Le poëme en reste à un discours fort obscur d'un certain Camille :

.....
Pone citus trabeam, verum citus exue regem.
Liber et explicitus ad mea vota meus.

Explicit mathematicus.

Le dernier vers est probablement une addition de quelque copiste qui a cru le poëme achevé. Du reste, la perte de la fin de ce poëme ne peut

donner lieu à beaucoup de regrets : ce qui nous en reste est plein de longueurs et de déclama-tions.

A la suite du *Mathematicus* vient un petit poème de quatre-vingt-huit vers hexamètres, rimés deux à deux. C'est celui dont les auteurs de l'Histoire littéraire (p. 273) citent le premier vers :

Roma duos habuit, res est non fabula vana,

et qui, d'après l'Histoire littéraire, est intitulé : *De gemellis* dans le manuscrit 370 du Vatican. Dans notre manuscrit ce poème n'a point de titre.

La courte analyse qu'en donne l'Histoire littéraire n'est pas exacte. Il ne s'agit pas, dans ce poème, de « deux jumeaux dont l'un aurait été très-heureux et l'autre très-malheureux pendant tout le cours de leur vie, et cela par la force du destin et l'influence des astres. » Les deux frères, parfaitement semblables l'un à l'autre, sont atteints en même temps de la même maladie. Les médecins déclarent que tous deux périront si l'on ne prend le parti d'en ouvrir un pour chercher le principe du mal, et sauver l'autre. Le père y consent : un des jumeaux est sacrifié et l'autre guérit. La mère accuse le père devant le tribunal; le père se défend sur ce qu'il valait mieux sauver

un de ses fils que de les perdre l'un et l'autre. Le poème se termine ainsi :

Res ubi facta fuit et disceptatio talis,
Diffinivit eam sententia judicialis.

Le *De gemellis* est suivi d'un troisième poème intitulé : *De quodam qui pro paupertate se suspendit*. L'Histoire littéraire en fait mention sous le titre *De paupere ingrato*. Il commence ainsi :

Mœsta parens miseræ paupertas anxietatis
Afflictis satis est dura superque nimis.

Il est composé de quatorze distiques rimés. C'est l'histoire d'un homme que la misère détermine à se pendre, et qu'un soldat sauve de la mort et nourrit pendant onze mois. Puis il l'abandonne, croyant avoir assez fait pour lui. Le pauvre lui intente un procès, soutenant qu'il fallait ou le laisser mourir ou continuer de lui fournir les moyens de vivre. Ici encore nous ne savons pas ce que décident les juges; le dernier vers est celui-ci :

Res hæc iudicibus discutienda datur.

Enfin notre manuscrit se termine par deux petites pièces, l'une de sept vers, la seconde de huit, la première en hexamètres, la seconde en distiques rimés. Il n'en est fait aucune mention dans l'Histoire littéraire.

Le premier de ces petits poèmes est intitulé *De forma vivendi*. Nous allons le transcrire.

Formula vivendi præsto est tibi : pauca loquaris ,
 Plurima fac ; sit utrisque comes modus, utile, pulchrum.
 Sobrius a mensis, a lecto surge pudicus.
 Obsequiis instes ; ea pro te præmia poscant
 Ut decet et prodest. Et amabis et oderis idem.
 Stans casum metuas, speres prostratus et illum.
 Quem colis in titulis, miserum abjectumque tuere.

Ces vers pourraient bien avoir fait partie du *Liber dictaminum* dont il est fait mention dans un ancien catalogue de la bibliothèque de Saint-Benoît de Burn en Bavière (Pez, *Anecdotes*. III, pag. 3, pag. 62), et auquel les auteurs de l'histoire littéraire (pag. 274) inclinent à rapporter ces trois vers cités par Jean de Salisbury :

Mens humilis, studium quærendi, vita quieta,
 Scrutinium tacitum, paupertas, terra aliena,
 Hæc reserare solent multis obscura legendo.

Les quatre distiques qui suivent le *De forma vivendi* ne portent pas de titre, et commencent par

Esse quidem dicam rem prosperitatis amorem.

Le sens en est que les dangers qui accompagnent les aventures amoureuses en empoisonnent les plaisirs. Cette pièce est de tout point indigne de Bernard de Chartres, et il nous semble très-douteux qu'il en soit l'auteur.

Le Megacosmus et le Microcosmus se trouvent

aussi dans les manuscrits de la Bibliothèque royale cotés 6752 A, 7994, 8808 A, 8320, 8754 C.

Dans le manuscrit 8754 C, du XIII^e siècle, le *Megacosmus* porte le titre de *Cosmographia* : « Incipit cosmographia magistri Bernardi Sylvestris, seu mundi descriptio. » Il se termine par *explicit megacosmus*.

Dans le manuscrit 6752 A, il est intitulé *Cosmographus* : « Incipit cosmographus Bernardi Sylvestris. »

Dans deux manuscrits, l'un du XII^e siècle (8808 A), l'autre du XIII^e (7994), les deux mots grecs qui forment les titres des deux poèmes sont suivis d'une explication de leur signification : *Megacosmus, id est major mundus; Microcosmus, id est minor mundus*.

Dans les deux manuscrits 6752 A et 8808 A, l'épître dédicatoire adressée à Thiéri (Terricus) est placée à la suite des poèmes.

Dans les manuscrits 6752 A, 8808 A, et 7994 se trouve, soit en tête, soit à la suite des poèmes, un sommaire en prose des matières qui y sont traitées. Dans le manuscrit 8808 A ce sommaire a été ajouté par une main plus récente de près de deux siècles que celle qui a copié les deux poèmes.

Dans le manuscrit 8320, du XIII^e siècle, le *Microcosmus* est incomplet : il en manque plusieurs feuillets, vers la fin.

Dans le manuscrit 8751 C, il est suivi du *Formula vitæ honestæ* qui a été imprimé parmi les œuvres de saint Bernard.

Nous n'avons trouvé dans tous ces manuscrits aucun des petits poèmes qui suivent le *Microcosmus* dans le manuscrit 6415.

COMMENTAIRE DE BERNARD DE CHARTRES SUR LES SIX
PREMIERS LIVRES DE L'ÉNEÏDE.

Dans le manuscrit du fonds de Sorbonne, 526 A, autrefois R, 580 C, in-fol., de plusieurs écritures, toutes du xv^e siècle, parmi un grand nombre d'ouvrages de différents auteurs et sur différents sujets, se trouve, au feuillet 38 r^o, et à la suite d'un traité de mythologie par lequel commence le volume (*Poetria magistri Alberici*), un fragment d'un commentaire de Bernard de Chartres, sur l'Énéide, qui comprend vingt-quatre feuillets et demi.

Il n'est fait aucune mention de cet ouvrage dans l'*Histoire littéraire* de France, et aucun auteur que nous sachions n'en a parlé. Il n'est donc pas sans intérêt de le faire connaître par quelques extraits. En voici le prologue :

« Incipit commentum Bernardi Silvestris su-
« per sex libros Æneidos Virgilio.

« Geminæ doctrinæ observationem perpendi-
« mus in sola Æneide Maronem habuisse, teste
« namque Macrobio qui et veritatem philosophiæ

« docuit, et figmentum poeticum non præter-
« misit. Si quis vero Æneida legere studuerit ita
« ut ejusdem voluminis lex deposcit, hæc in
« primis oportet unde agat et qualiter et cur de-
« monstrare, et geminam observationem in his
« præmonstrandam non relinquere. Quoniam
« autem in hoc opere et poeta et philosophus
« perhibetur esse Virgilius, primo poetæ inten-
« tionem et modum agendi et cur agat breviter
« exponemus. Intendit itaque casus Æneæ alio-
« rumque Trojanorum pariter exulantium labo-
« res evolvere. Itaque hoc non secundum histo-
« riæ veritatem quam Phrygius Dares descripsit,
« sed utique ut Augusti gratiam lucretur, Æneæ
« facta figmentis extollit. Scribit autem Virgilius,
« latinorum poetarum maximus, imitando Ho-
« merum, græcorum poetarum maximum. Quem-
« admodum namque ille in Iliade trojanum exi-
« tum, in Odyssa vero Ulixidis exilium enarrat, ita
« et iste in secundo libro breviter enarrat Trojæ
« subversionem, in cæteris autem Æneæ labo-
« rem. Notandum est quidem in hoc loco gemi-
« num esse narrationis ordinem, naturalem et
« artificialem. Naturalis est quando narratio se-
« cundum rerum et temporum seriem describi-
« tur, quod fit dum ordine quo gesta est enar-
« ratur, dumque quid tempore primo, quid se-
« cundo, quid ultimo gestum sit distinguitur.
« Hunc ordinem habuerunt Lucanus et Statius.

« Artificialis vero est quando a media narratione
 « incipimus atque inde ad principium récurrimus.
 « Hoc ordine scribit Terentius atque in hoc opere
 « Virgilius. Tum enim iste foret ordo naturalis
 « si primo excidium Trojæ describeret, atque
 « inde Trojanos in Cretam, a Creta in Siciliam,
 « a Sicilia vero in Lydiam deduceret. Primo eos
 « ad Didonem deducit, atque Æneam subversio-
 « nem trojanam et cætera quæ passus est enar-
 « rantem introducit. Hactenus unde agat et qua-
 « liter ostendimus; deinceps cur agat inspiciamus.
 « Poetarum quidam causa utilitatis, ut satyrici;
 « quidam causa delectationis, ut comoedi; quidam
 « causa utriusque, ut historici. Unde Horatius :

Aut prodesse volunt aut delectare poetæ
 Aut simul et jucunda et idonea dicere vitæ.

« Ex hoc opere ex ornatu verborum et figura
 « orationis et ex variis casibus et operibus ho-
 « minis enarratis quædam habetur declaratio. Si
 « quis vero hæc omnia studeat imitari, maximam
 « scribendi peritiam consequetur; maxima etiam
 « exempla et excitationes aggrediendi honesta,
 « et fugiendi illicita per ea quæ narrantur, ha-
 « bentur. Est itaque lectorum gemina utilitas :
 « una scribendi peritia, quæ habetur ex imita-
 « tione, altera vero recte agendi prudentia, quæ
 « capitur exemplo et exhortatione; verbi gratia,
 « ex laboribus Æneæ tolerantiae exemplum ha-

« bemus; ex affectu ejus in Anchisem et Asca-
« nium, pietatis; ex veneratione quam Diis exhi-
« bebat, et ex oraculis quæ poscebat, ex sacri-
« ficiis quæ offerebat, ex votis et precibus quas
« fundebat, quodammodo ad religionem incita-
« mur; per immoderatum vero Didonis amorem
« ab illicitorum appetitu revocamur. Cum proce-
« mium officii in captanda lectoris vel auditoris
« benevolentia, docilitate et attentione totum
« consistit, relictis septem quæ a plerisque
« nuntiis voluminum quærentur, hæc tantum
« nos considerasse sufficiat: unde agat autor
« ut docilis reddatur lector; qualiter ut sit bene-
« volus; cur ut attentus. Nunc vero hæc eadem
« circa philosophicam veritatem videamus. Scri-
« bit enim in quantum est philosophus humanæ
« vitæ naturam. Modus vero agendi talis est: sub
« integumento describit quid agat vel quid patia-
« tur humanus spiritus in humano corpore tempo-
« raliter positus. Atque in hoc scribendo, naturali
« utitur ordine, atque ita utrumque narrationis
« ordinem observat, artificialem poeta, natura-
« lem philosophus. Integumentum vero est genus
« narrationis, sub fabulosa narratione veritatis
« involvens intellectum, unde et involucrium
« dicitur. Utilitatem vero capit homo ex hoc
« opere secundum sui agnitionem; hominis vero
« magna utilitas est, ut ait Macrobius, si se
« ipsum cognoverit. Unde de cælo descendit:

« noti sheliton (sic cod. γινῶθι σεαυτόν), id est
« cognosce te ipsum.

« Hactenus unde agat et qualiter et cur secun-
« dum utramque doctrinam perspeximus. Ordo
« est deinceps ut singulorum duodecim volumi-
« num integumentum secundum ordinem ape-
« riamus. »

Le commentaire est une explication allégo-
rique. Bernard de Chartres voit dans toutes les
fictions de Virgile des symboles physiques ou
moraux dont il prétend dévoiler le sens. Ainsi il
retrouve dans l'épisode de Junon et de ses nym-
phes, d'Iris et d'Éolé, tous les phénomènes mé-
téorologiques. Énée est l'esprit qui habite le corps.
Les tempêtes qu'il éprouve sur la mer sont les
sécrétions et les excrétions du corps, « influxio-
« nes et effluxiones; » ses sept vaisseaux sont ses
sept volontés; ses compagnons sont les membres
de son corps; sa femme Créuse est le désir du
bien; ses voyages en différentes contrées marquent
les passions que traverse l'âme humaine.

Parvenu au sixième livre, le commentaire, tou-
jours conçu dans le même esprit, devient très-
développé. « *Sic fatur*, etc. Quoniam in hoc
« sexto volumine descensus Æneæ ad inferos enar-
« ratur, idcirco in primis de locis inferorum et
« de descensu intueamur. Et quia profundius phi-
« losophicam veritatem in hoc volumine declarat
« Virgilius, ideo non tantummodo summam, ve-

« rum etiam verba exponendo, in eo diutius in-
« moremur...

« Eorum enim quæ sunt quædam sunt spiri-
« tus, quædam sunt corpora, quædam spirituum
« vel corporum accidentia. Spiritu vero corpus
« esse inferius evidentissimum est, cum spiritus
« sit immortalis, rationabilis, indivisibilis, cor-
« pus vero mortale, irrationale sit atque divisi-
« bile. Iterum spiritus regit, corpus regitur.
« Accidentibus etiam inferius est, cum illa in-
« corporalia sint, ut ait Boethius, immutabilem
« sui substantiam sortita. Itaque corpus inferius
« spiritibus et accidentibus. Corporum iterum
« quædam sunt coelestia, quædam caduca. Sunt
« caduca quæ sunt dissolubilia. Quis non vi-
« deat tamen caduca etiam natura inferiora? Ca-
« ducorum quædam sunt hominum, quædam
« bestiarum et herbarum vel arborum, quædam
« inanimatorum. Humanum vero reliquis est in-
« ferius; bestiali, quia corpora bona majora sunt
« in eo quam in humano. Non enim, ut ait
« Boethius, elephantem mole, tauro robore, tigres
« velocitate præibimus. Arboribus hoc corpus
« inferius est humanum, quia arbor, si præscisa
« fuerit, rursus virescit et rami ejus pullulant.
« Inanimatis quoque inferius est humanum cor-
« pus. Inter inanimata namque quid fragilius est
« vitro? quo humanum corpus est inferius. Cor-
« pus enim humanum et violenta collisione et

« morbo et senectute interire potest. Illud autem
 « collisione , non morbo nec senectute potest
 « deficere. Cumque ita nil inferius humano cor-
 « pore, infernum idem appellatur. Quod autem
 « inferis legimus animas coactione teneri, quæ-
 « dam a spiritibus carceriis, hoc idem dicebant
 « pati animas in corporibus a vitiis. »

La suite est remplie d'interprétations du même genre que celles des livres précédents, et nous croyons inutile de les reproduire. Le seul morceau qui eût pu offrir un intérêt vraiment philosophique eût été l'explication de ces vers célèbres : « Principio coelum ac terras camposque liquen-
 « tes, etc. » Mais le fragment que nous possédons du commentaire de Bernard de Chartres ne s'étend pas jusque là ; il s'arrête au vers 637 : « His
 « demum exactis, perfecto munere divæ. » Nous nous contenterons de citer la dernière page. Elle commence avec le commentaire sur le vers 616 :

Saxum ingens volvunt alii, radiisve rotarum
 Districti pendent.

« *Saxum*, laboriosum conatum. *Radiis*, casi-
 « bus. *Rotarum*, fortunarum, quia fortuna ad
 « modum rotæ volubilis est, ita quod quoslibet
 « sistit summos, quoslibet imos, quosdam de
 « summo ad imum trudit, quosdam de imo ad
 « summum erigit. Unde quidam dixit :

Glorior elatus, descendo minorificatus,
 Imus in axe teror, rursus ad astra feror.

« Ideo per rotam figurantur. *Pendent*, dubii sunt,
 « ut exponit Macrobius. *Theseus*, sapientia.
 « *Infelix*, calamitosa. Miseriæ enim hujus vitæ
 « plurimum philosophos urgent, ut patet per
 « Socratem, Platonem, Senecam, Anaxagoram,
 « Scarios, Soranos, in quibus sapientia ab ipsis
 « est lacessita. *Flegias*, quia flegæia, id est ar-
 « dens, virtus dicitur. *Miserrimus*, quia homo
 « habet proprium omnes labores tolerare. *Voce*,
 « instructione. *Umbras*, bona temporalia. *Di-*
 « *scite*; ecce hortamentum virtutis. *Divos*, scien-
 « tia et virtus. *Fendidit*, hoc est virtutes quas-
 « dam vitiorum notare exemplis. *Non mihi*; quia
 « nefas est castos iurare tartarum, ideo Sybilla
 « non introduxit Æneam; per quod datur intel-
 « ligi quia intelligentia contemplantem spiritum
 « non contaminet. In malam vitam non sistit;
 « pravorum tantum errores ei aperit. Et hoc
 « hactenus. Sybilla Æneam quæ sint in tartaro
 « docuit. *Centum ora* habet Sybilla, quoniam
 « centum probationes habet intelligentia; centum
 « pro infinito numero. *Formas*, species. *Viam*;
 « contemplatione perficere; quia enim agnovistis
 « quæ sint in tartaro, restat requirere quæ sint
 « in Elysiis. *Mænia*; visibilibus peragratis, res-
 « tat invisibilia perquirere, et ideo dicit Sybilla
 « se cernere coelum. *Cyclopum*; quia cyclops
 « polis (sic cod. κύκλος πολύς), id est pluralitas
 « circularum. Per circulos autem fine carentes et

« punctui indivisibili et immutabili adhærentes
 « vel accedentes figurantur spiritus immortales
 « creatori indivisibili et immutabili adhærentes.
 « Cyclops ergo multitudo circulorum, est ordo
 « spirituum; plures Cyclopes, spirituum multi-
 « tudines. Moenia ergo Cycloperum sunt coeli,
 « quæ sunt naturales regiones spirituum. *Con-*
 « *spicis*; patent enim coelestia intelligentiæ.
 « *Educta*, altiora cæteris. *Camini*, igneis taber-
 « naculis quæ sunt duodecim partes coeli; non
 « enim solum zodiacum in duodecim a philoso-
 « phis legimus divisum, sed totum coelum a polo
 « australi usque ad arcticum, unde austrina et...
 « signa nullis partibus dicuntur esse, vel ipsæ
 « superæ stellares; atque fornix est cerebrum
 « humanum testudineum. *Portæ*, cellulæ. Per
 « has enim, ut supra dictum est, exercendo inge-
 « nium, rationem, memoriam, coelestia contem-
 « platione ingredimur. *Adverso*, respicit capite
 « ad coelum. *Hæc ubi*, id est in quibus portis,
 « quia in cellula memoriæ. *Dona*, philosophiam.
 « *Pariter*, socialiter incedunt. *Viarum*, virtu-
 « tum. *Medium*, ipsam virtutem quæ medium
 « est hominum et divinarum substantiarum. *Fo-*
 « *ribus* appropinquant, dum quædam ingenio
 « inveniunt, ratione discernunt, memoriæ com-
 « mendant. *Occupat*, occupat aditum dum exer-
 « cet ingenium. *Corpus spargit recenti aqua*,
 « dum substantia se ipsam scilicet nova irrigat

« doctrina. Hæc enim intelligenda sunt, scilicet
 « ingenium, exercitium, et doctrinæ erudimen-
 « tum. Unde Horatius :

Natura fieret laudabile carmen an arte,
 Quæsitum est.

« Scilicet quia sequitur ingenii inventionem,
 memoriæ commendationem addit. *Ramum*, phi-
 losophiam. *Limine adverso*, cellula postica. »

Expliciuut glosulæ Eneidos secundum integumentum.

V.

PLUSIEURS ÉCRITS DE GERBERT. — COMMENTAIRE ANONYME
 SUR LE TIMÉE.—INTRODUCTION DE PORPHYRE ET CATÉGORIES
 D'ARISTOTE MISES EN VERS.

Nous trouvons à la Bibliothèque du Roi un
 manuscrit de Saint-Germain, coté 4095, qui con-
 tient divers morceaux intéressants pour l'histoire
 de la première époque de la philosophie scholas-
 tique. Nous donnerons d'abord la description
 complète du manuscrit et nous y joindrons des
 extraits des deux morceaux les plus remarqua-
 bles.

1°. F^o 4-f^o 6 v^o. Traité en latin, sans titre et
 sans nom d'auteur, d'une écriture du XIII^e ou XIV^e

siècle, sur un jeu consistant en certaines combinaisons de nombres et que l'auteur appelle *rythmimachia* : « *Rythmimachia græce numerorum* « pugna exponitur, » etc. C'est le même traité dont l'abbé Lebeuf a parlé, d'après le manuscrit de Colbert n° 4001, dans sa Dissertation sur l'état des sciences depuis Charlemagne (page 85), et qu'il attribue à Gerbert. En effet, dans le manuscrit de Colbert, que nous avons examiné, et qui porte aujourd'hui à la Bibliothèque royale le n° 7185, ce traité, ou plutôt le fragment de ce traité qui y est contenu, vient à la suite de la géométrie de Gerbert, et il est d'une écriture du XI^e siècle. Toutefois nous devons faire observer que l'écriture du traité de géométrie est d'un temps postérieur, et que dans le manuscrit de Colbert, comme dans celui de Saint-Germain, la *Rythmimachia* ne porte pas de nom d'auteur, mais bien ce simple titre : *Ludus qui dicitur rythmimachia*. Oudin assure que cet ouvrage a été imprimé.

2°. F° 7 r°-46 v°. De la même écriture que ce qui précède : l'Arithmétique de Boëce; la fin manque.

3°. F° 47 r°-48 v°. D'une écriture du XI^e siècle : fragment d'un traité sur la multiplication et la division appliquées aux mesures.

« Init. : Id de omnibus generaliter tenendum
« est quia singularis quæcumque multiplicaverit

« sive decenum sive centenum sive millenum vel
 « ultiores, in eodem ponet digitum, in se-
 « cundo articulum », etc. Fin. : « Videor in
 « culpam illam incidisse in quam Porphyrius
 « cum de genere tractabat dicitur devenisse. Cum
 « enim omnem demonstrationem ex notioribus
 « oporteat constare, deputant illi in vitium ad
 « generis diffinitionem speciem innotiorem ha-
 « buisse. Ego similiter quoque fecisse compro-
 « bor. Cum enim untiarum comparationes ex
 « notioribus monstrare debuissem, minutias
 « ignotiores, id est sextulam, sicilicum et cæte-
 « ras intermiscui. Sed Boethius Porphyrio suc-
 « currit et mihi, dum dicit nullam rem nisi ab
 « iis in quibus substantiam suam habet posse
 « demonstrari. Sicut enim genus a specie sub-
 « stantiam sumit, sic et untiæ a partibus suis, id
 « est sextula, sicilico et cæteris quibus pereun-
 « tibus ipsa non manebit. Nunc autem, paululum
 « untiis intermissis, aliquantulum non pigeat
 « scribere de minutiis, ut, et minutiis et untiis
 « pleniter cognitis, de utrarumque divisionibus
 « et ductionibus postmodum abunde dicatur. »

4°. F° 48 v°-52 v°. « Regulæ ex libris Ptolemei
 « regis de compositione astrolapsus, » Règles ti-
 rées des livres de Ptolémée, pour la composition
 de l'astrolabe, de la même écriture que le frag-
 ment qui précède. Il n'y a pas non plus de nom
 d'auteur; mais c'est évidemment le même ouvrage

dont l'abbé Lebeuf (1) a fait mention et cité le commencement d'après les manuscrits de la Sorbonne n^{os} 1249 et 1269, et que ces manuscrits attribuent à Gerbert : « Incipit liber Gileberti de Astrolabio. » Voici ce commencement, d'après notre manuscrit; il ne diffère de celui que donne l'abbé Lebeuf que par de très-légères variantes :

« Quicumque astronomicæ peritiâ disciplinæ
 « et coelestium sphærarum geometricaliumque
 « mensurarum altiorem scientiam diligenti veri-
 « tatis inquisitione altius rimari conatur, et cer-
 « tissimas horologiorum quorumlibetve clima-
 « tum rationes et quælibet ad hæc pertinentia
 « industrius discriminare nititur; hanc vualza-
 « coram (2), id est planam sphæram Ptolemei seu
 « astrolapsum solerti indagacione perquirat. »

Tout porte à croire en effet que ce traité est de Gerbert; on y trouve une connaissance de l'astronomie et de la langue scientifique des Arabes, telle que lui seul pouvait la posséder dans ce siècle. Il y a un chapitre intitulé : « De vocabulis
 « latinis et arabicis stellarum et formationibus
 « eorum, etc. » Ce traité, dans notre ms. 1095, étant de la même écriture que le fragment sur les mesures dont il est immédiatement précédé, il se pourrait bien que celui-ci fût aussi de Gerbert,

(1) Lebeuf, État des sciences en France depuis Charlemagne jusqu'au roi Robert (Recueil de divers écrits, etc.), 1738, in-8°, tome II, p. 89.

— (2) Lebeuf: *walzagoram*.

dont le nom se serait trouvé au commencement, que nous n'avons plus.

5°. F° 53 r° - 60 v°. Commentaire anonyme, incomplet, d'une écriture de la fin du XII^e siècle, sur le Timée de Platon.

On sait que le Timée de Platon était connu par le commentaire de Chalcidius, au moins dès le VIII^e et le IX^e siècle, puisqu'on le trouve dans des manuscrits qui remontent à cette époque. On sait aussi que les doctrines qui y sont exposées étaient devenues au XII^e siècle un sujet d'étude et de controverse. L'influence des théories platoniciennes est visible dans Bernard de Chartres. Voici maintenant le premier commentaire régulier sur le Timée, de la main d'un scholastique; l'auteur doit être celui de la *Philosophia mundi*, et de l'*Imago mundi*, attribuées à Honoré d'Autun, et qui pourraient bien être de Guillaume de Conches; car il y a une analogie frappante entre la *Philosophia mundi* et le *de Elementis philosophiæ*; Bedæ, opp. II, II, p. 342. Non-seulement dans le premier livre de l'*Imago mundi* (c. LXXXI et LXXXIII), Honoré ou Guillaume s'occupe de l'explication des fameux nombres du Timée, mais dans le premier livre de la *Philosophia mundi* (l. I, c. xv), après avoir rapporté plusieurs opinions qui avaient cours de son temps sur l'âme du monde, il renvoie, pour l'explication de la doctrine platonicienne sur ce point, à

des gloses qu'il aurait écrites sur Platon : « Hanc
 « dicit Plato ex dividua et individua substantia
 « esse excogitatam et ex eadem natura et diversa :
 « cujus expositionem si quis quærat, in glosulis
 « nostris super Platonem inveniatur. » Il serait donc
 possible que le commentaire contenu dans le
 manuscrit de Saint-Germain, 1195, fût celui qui
 est ici désigné. En effet, l'auteur (f° 60 v°, c. 1)
 nous apprend qu'il avait composé sur la physique
 un livre, qu'il appelle *Nostra philosophia*, et où
 il avait démontré qu'il ne peut y avoir de corps
 situés dans une région supérieure à celle du feu.
 « Nullum ergo naturali aspiratione superius debet
 « esse igne. Quod enim dicunt aquas congelatas
 « esse ibi, ita absurdum quod illud dedignamur
 « refellere. In nostra philosophia satis idem dixi-
 « mus. » Or, nous retrouvons cette idée en
 plusieurs endroits de la *Philosophia mundi*
 (l. III, c. v, vi, etc.). Enfin les auteurs dont il
 est fait mention dans le commentaire que nous
 avons sous les yeux sont précisément les mêmes
 que cite ordinairement l'auteur de la *Philoso-
 phia mundi* et du *de Affectibus solis* : ce sont
 Boèce, Macrobe et Constantin l'Africain.

Nous donnerons tout à l'heure un extrait de
 cet ouvrage; mais continuons la description du
 manuscrit.

6°. F° 64 r°-68 v°. Commentaire anonyme in-
 complet sur le traité de Priscien, De la construc-

tion : « Grammaticalia super Priscianum de constructione. » Ce titre est d'une écriture beaucoup plus récente que celle du corps du traité, laquelle paraît être du XII^e siècle.

7^o. Abrégé en vers, précédé d'une préface, de l'Introduction de Porphyre et des Catégories : écriture du X^e au XI^e siècle.

La préface est adressée à un évêque nommé Bennon, que l'auteur traite comme un personnage éminent, amateur de l'étude des lettres, et qui avait dû subir un exil dont il était revenu. Est-ce Bennon, évêque de Meissen, qui joua un si grand rôle dans les querelles de l'empereur Henri IV, et qui mourut en 1107, âgé de près de 96 ans? Quant à l'auteur de cet opuscule, il est possible que son nom soit caché dans le signe figuré au-



dessus de la ligne où se trouve le nom de Bennon, *Benni*. Faut-il lire *Yvo* ou *Odo*? Rien n'est moins certain, et nous nous contenterons de donner cet écrit comme l'œuvre d'un dialecticien anonyme du X^e ou du XI^e siècle.

Nous allons publier maintenant des extraits du commentaire sur le Timée, et l'abrégé en vers de l'introduction de Porphyre et des catégories d'Aristote, sans essayer de restituer par d'arbitraires conjectures les mots que le mauvais état du manuscrit ne nous a pas permis de déchiffrer,

COMMENTAIRE SUR LE TIMÉE.

« Incipientibus Thimeum Platonis inquiren-
 « dum est quæ compositionis illius causa fuerit,
 « et unde in eo agatur, et qualiter, etc., et cui
 « parti philosophiæ subponatur, et titulus. Causa
 « vero compositionis hujus operis talis fuit : cum
 « inter omnes recte philosophantes justitiam in
 « conservatione reipublicæ principatum obtinere
 « certum sit, circa illius inquisitionem maxima
 « fuit eorum intentio. Quorum Thrasymachus
 « orator sic ipsam definivit : Justitia est quæ
 « plurimum prodest ei (supplevimus *ei*) qui plu-
 « rimum potest, illud attendens quod propter
 « conservationem justitiæ ad illum qui plurimum
 « potest gubernandæ reipublicæ transferuntur.
 « Cujus definitione relata in scholis, Socrates ait :
 « non ; imo justitia est quæ plurimum prodest ei
 « qui minimum potest. Qui enim plurimum po-
 « test, se et sua sine omni justitia conservat ;
 « sed qui minimum, minime. Et quia tam per-
 « fectam de ea dederat sententiam, rogaverunt
 « eum sui discipuli ut de illa tractatum compo-
 « neret. Quorum satisfaciens voluntati, de parte
 « ipsius justitiæ, id est de positiva justitia trac-
 « tavit. Justitia enim alia positiva, alia naturalis.
 « Et est positiva, quæ ab hominibus inventa, ut
 « suspensio latronis, naturalis vero quæ non est
 « ab homine inventa, ut parentum dilectio, et

« similia. Sed quoniam positiva justitia circa in-
« stituta reipublicæ maxime apparet, in tractatu
« de ea ad rempublicam se transtulit, ut circa
« eam justitiã ostenderet. Sed quia in nulla
« republica perfectam potuit invenire justitiã
« quam in exemplum prætenderet, novam secun-
« dum veterem Atheniensium confinxit. Deinde
« Plato, ejusdem discipulus, cum decem volu-
« mina de republica composuisset, volens perfi-
« cere quod magister suus prætermiserat, de
« naturali justitia hoc opus composuit. Sed quo-
« niam illa circa creationem mundi maxime ap-
« paret, ad illam se transfert. Unde possumus
« dicere quod materia hujus libri est naturalis
« justitia vel creatio mundi. De ea enim propter
« naturalem justitiã agit. Agit hoc modo de tali
« materia : ostendendo efficientem, formalem,
« finalem, materialem causam mundi, deinde
« causam excogitationis animæ, et modum et
« conjunctionem ejus cum corpore, et potentias
« quas in eo exercet; postea creationem celestis
« animalis, aërii, aquatilis, reptilis. Deinde agit
« de ætatibus hominis, de officio et utilitate mem-
« brorum ejusdem, ad ultimum de primordiali
« materia. Hac utilitate agit de tali materia tali
« modo, ut, visa potentia divina et sapientia et bo-
« nitate in creatione rerum, timeamus tam poten-
« tem, veneremur tam sapientem, diligamus tam
« benignum. Non uni tantum parti philosophiæ

« supponitur, sed de pluribus aliquid in eo con-
 « tinetur. Quod ut melius intelligatur, partes
 « philosophiæ divisione prodamus. Philosophia
 « igitur eorum quæ sunt et non videntur et eo-
 « rum quæ sunt et videntur vera comprehensio.
 « Hujusmodi duæ sunt species : practica et theorica.
 « Practicæ vero sunt tres : ethica de instructione
 « morum, *ethos* enim mos, ethonomica (*sic*) dis-
 « pensatura, ethonomus enim est dispensator;
 « hæc docet qualiter unusquisque propriam fa-
 « miliam debeat dispensare; politica, civilis, *polis*
 « enim est civitas; hæc docet qualiter respublica
 « tractetur. Theoricæ similiter sunt species tres:
 « theologia, mathematica, physica; et est theo-
 « logia de divinis; *theos* enim est Deus; *logos* est
 « ratio. Mathematica quadrivium continet, dicta
 « mathematica, id est doctrinalis. *Mathesis* cum
 « aspiratione est doctrina, sine ea est vanitas; et
 « dicitur doctrinalis antonomasice, quia scilicet
 « perfectior sit doctrina in quadrivio quam in
 « cæteris artibus. In aliis enim sola voce fit doc-
 « trina; in ista ut et voce, et oculis; ut enim
 « dicitur ab ore regula, ostenditur sub oculis in
 « figura. Mathematicæ sunt quatuor species : arith-
 « metica, musica, geometria, astronomia. Phy-
 « sica vero de naturis et complexionibus corporum
 « est; *physis* enim est natura. Musicæ sunt species
 « tres : instrumentalis, mundana, humana. In-
 « strumentalis tres, melica, metrica, rithmica.

« Melicæ tres : diatonica, enarmonica, cromatica.
 « De omnibus igitur artibus in hoc opere aliquid
 « continetur ; de practica , in recapitulatione po-
 « sitivæ justitiæ ; de theologia , ubi de efficiente ,
 « formali et finali causa mundi et de anima mundi
 « loquitur ; ubi vero de numeris et proportioni-
 « bus, de mathematica ; ubi vero de quatuor ele-
 « mentis et creatione animalium et de primor-
 « diali materia , physicæ. Titulus talis est : *Incipit*
 « *Thimæus Platonis*, dictus a quodam discipulo
 « suo. Mos enim Platoni fuit intitulare volumina
 « a nominibus discipulorum, ut conferret hono-
 « rem discipulo, ut et vitaret arrogantiam et ut
 « subtraheret æmulis occasionem reprehendendi.
 « Vel Thimæus dictus est quasi flos ; *thimio (sic)*
 « enim est floreo, quia in eo est flos philosophiæ.
 « *Isocrates*, etc. Thimæus Platonis diu difficilis
 « habitus est ; non quia tam perfectus auctor
 « aliquid obscure dixisset, sed quia lectores igno-
 « rabant artes quarum ex necessitate facit men-
 « tionem. Cum enim de creatione mundi ageret,
 « de diversis artibus mentionem facere oportuit,
 « juxta uniuscujusque proprietates probationes
 « inducendo. Est igitur ignoratus a latinis usque
 « ad tempus Osii papæ ; qui, cum sciret in eo multa
 « utilia nec fidei contraria contineri, rogavit
 « Chalchidium, archidiaconum suum, in utraque
 « lingua peritum, ut de græco in latinum illum
 « transferret. Cujus auctoritati obediens, primas

« partes illius transtulit. Sed quia ignorabat utrum
 « placeret annon, misit ad illum ut de illis judi-
 « caret, ut, si placerent, cum majori audacia
 « cætera aggredereetur. Et quoniam difficiles erant
 « ad intelligendum, super illas commentum fecit,
 « et cum parte translata et commento has litteras
 « misit, quarum continentia hæc est. In principio
 « excusat se de ignorantia; postea captat ejus
 « benevolentiam; deinde ostendit quare totum
 « illum non transtulit et quare super partem
 « translata[m] commentum fecit.

« Descensus ad litteram talis est. Difficilis res
 « erat transferre librum Platonis de græco in
 « latinum; sed virtus tua et amicitia fecit eam
 « mihi facilem. Sed ad hoc quidem aliquis posset
 « dicere: potestne virtus hoc facere? Probat qui-
 « dem.... auctoritate Isocratis, sic dicens: *Iso-*
 « *crates* (1), ille rhetor de quo in rhetorica legitur,
 « *in exhortationibus suis*, id est in eo libro sic
 « vocato, *laudans virtutem*, virtus est habitus
 « animi modo naturæ rationi consentaneus, *dixit*
 « *penes eam* (virtutem) *consistere causam totius*
 « *prosperitatis*; ex virtute enim omnis prospe-
 « ritas, quia, ut probat Boethius, omnia quæ
 « contingunt bonis bona sunt; quæ vero malis,
 « mala sunt; *et omnium bonorum*, id est tempo-
 « raliū et æternorum. Et cum hæc diceret,

(1) Chalcedii editio (cur. Meursio, Lugd. Batav. 1607) habet *Socrates*; male.

« addidit *eam* (virtutem) *solam esse quæ redige-*
 « *ret ad possibilem facilitatem*, id est faceret
 « *faciles res impossibiles*, non natura sed usu.
 « Et ne putaret aliquis eum mentitum esse, sub-
 « jungit *præclare*, id est aperte et vere. *Quid*
 « *enim*. Probat quod virtuti res difficilis facilis
 « est, removendo a virtute ea quæ generant dif-
 « ficultatem. Hæc sunt invita inceptio, impa-
 « tientia laboris, et hoc est quod dicit : *quid enim*
 « *generosam magnanimitatem*, id est virtutem,
 « et est periphrasis; *aggredi*, id est incipere, ac
 « si diceret nihil honestum. *Vel quid coeptum*,
 « id est inceptum *fatiget*, nihil scilicet. Ante-
 « quam enim incipiat, providet an ad perficien-
 « dum sufficiat. *Ut temperet se a labore*. Sed quia
 « quod caret alterna requie durable non est,
 « subjungit : *tanquam victa difficultatibus*. In-
 « terpolare enim labores naturæ est necessitas,
 « sed vinci fragilitas. *Eadem est*. Probato quod
 « virtus faciat rem difficilem facilem, hoc idem
 « de amicitia, quæ quædam virtus est, dicens :
 « *eadem est vis amicitiae* quæ et virtutis est. Est
 « amicitia voluntas bonorum erga aliquem causa
 « illius ipsius qui diligitur, cum ejus pari volun-
 « tate. Exponit qualiter sit eadem vis, et est *par*
 « *extricatio*, id est expositio, *rerum pene impos-*
 « *sibilium*, id est difficilium. *Tricæ* sunt maculæ
 « retis; inde intricare dicitur involvere, extricare,
 « evolvere. *Cum alter*. Subjungit qualiter ami-

« citia rem difficilem faciat facilem , scilicet *cum*
 « *alter ex amicis* ; inter duos enim ad minus est
 « amicitia re ipsa. Religiose imperare est debita
 « et honesta imperare et possibilia ; *adminicu-*
 « *lentur* , id est subveniant *effectui complaciti*
 « *operis* , id est ad efficientiam operis utrique
 « placiti. *Alter voto parendi* , id est ex voto et
 « voluntate obediendo. Ex voto obedire est sine
 « spe remunerationis , sine coactione timoris ,
 « sine conjunctione sanguinis obedire. *Concepe-*
 « *ras* , etc. Huc usque excusavit se de arrogantia ;
 « modo captat benevolentiam Osii ejusdem , per
 « hoc quod utilem rem prævideat. *Conceperas*
 « *animo* , id est prævideras ; sed antequam os-
 « tendat quidem , ne videretur mala conceptio ,
 « commendat Osium sic : *florente omnibus studiis*
 « *humanitatis*. Studium est vehemens applicatio
 ✓ « animi ad aliquid agendum cum magna volun-
 « tate. Sed studia alia sunt humanitatis , ut prac-
 « ticæ , alia divinitatis , ut theoreticæ. Sed cum
 « iste in omnibus floreret , maxime in studiis
 « humanitatis , quia humanus homo erat. Vel
 « studia humana dicuntur omnia quæ ab homine
 « sciri possunt , in quibus omnibus iste florebat.
 « Sed quia studium sine ingenio non sufficit ,
 « secundum illud Horatii

Ego nec studium sine divite vena ,
 Nec rude quid possit video ingenium.

« addit et ingenium. Ingenium est naturalis vis ad

« aliquid cito intelligendum ; unde dicitur inge-
 « nium quasi intus genitum. Sed quia ingeniorum
 « alia sunt summa, alia minima, alia media, ad cu-
 « mulum laudis addit *excellenti*. Deinde, com-
 « mendato eo, ostendit quod conceperat dignam
 « spem *operis proventu*, id est operis Platonis de
 « græco in latinum proventuri. Sed ne videretur
 « superflua hæc translatio, addit *intentati* ; nullus
 « enim adhuc transtulerat. *Et quanquam*. Alio
 « modo captat ejusdem benevolentiam, scilicet re-
 « movendo ab ea arrogantiam. Continuo, hoc
 « quod mihi injunxisti melius quam ego posses fa-
 « cere. *Et quanquam hoc ipse*, id est hanc trans-
 « lationem posses facere *facilius*, quia doctor,
 « *commodius* quia majoris auctoritatis, tamen *ei*
 « *potius malueris injungere*, id est mihi, *quem*
 « *judicares alterum te*, id est quem ut te dilige-
 « bas. Et tractum est a Tullio qui in libro Ami-
 « citiæ dicit : « amicus meus est alter ego. » Sed
 « ne videretur injunxisse vel propter ignorantiam
 « vel propter indignationem, ait : *credo propter*
 « *admirabilem verecundiam*. Est enim quædam
 « verecundia bona, quædam mala. Mala est quando
 « in bono frigidi malum quod fecimus confiteri
 « vel dimittere erubescimus ; bona est qua malum
 « perpetrare erubescimus, et scientiæ vel virtuti
 « quæ in nobis sunt nos impares judicamus.
 « *Possemne*. Ad hoc quidem aliquis posset dicere :
 « etsi iste imperasset, tamen ex arrogantia incoe-

« pisti, cum te posses excusare; probat quod
 « non posset, et hoc est : *oro te*, o aliquis vel o
 « Osi. *Excusare munus*, id est hoc officium in-
 « *unctum mihi a te, quamvis res*, id est trans-
 « *latio operis illius esset ardua*, ego *de quo ita*
 « *senserat* (1), quem te alterum judicabas, ac si
 « diceret : non. *Et qui nunquam*; probat quod
 « non posset, argumento a minori, quia nec in
 « aliqua parva re voluntati illius unquam con-
 « tradixerat, nedum in ista; et hoc est : et ego
 « contradicerem *huic tanto*; ad quantitatem, quia
 « multa magna vilia sunt, subjungit : *et tam ho-*
 « *nesto desiderio, qui nunquam.....* id est offi-
 « cium ad te pertinens; officium id est congruus
 « actus, quem juxta mores et instituta civitatis,
 « vel ex lege vel ex natura oportet nos adimplere.
 « *Nec etiam in solemnibus*, id est communibus;
 « *solon (sic)* enim est commune; inde solemnia
 « quasi festa communia dicuntur. *Usitatis*, id
 « est quotidianis, in quibus amicus amico quasi
 « in nugis contradicit sæpe, sed in seriis nun-
 « quam. *In quo*. Diceret aliquis : et si ita non
 « posses excusare, diceres te ignorare. Responsio :
 « nolui, quia putaretur callida simulatio scientiæ.
 « Quidam enim sic negantes callide simulant, et
 « hoc est : *in quo*, id est in qua petitione *decli-*
 « *natio*, id est evitatio hujus *speciosi muneris*
 « *excusatione ignorationis*, id est excusando per

(1) Sic cod. Edit. : *censeres*.

« ignorantiam, scilicet dicendo me ignorare fu-
 « tura esset, id est reputari posset callida simu-
 « latio scientiæ. *Itaque*, etc. Non erat conveniens
 « excusatio; *parui*, et maxime quia sciebam te
 « Deo volente hoc imperare, et hoc est : *certus*
 « *id munus*, id est hujus translationis officium,
 « *non injungi mihi a te sine divino instinctu*, id
 « est divina voluntate. *Propterea*, quia non erat
 « causa excusationis et quia non imperabas sine
 « divino instinctu, *aggressus primas partes Thi-*
 « *mæi Platonis alacriore mente* de incoptione,
 « *spe confirmatiore* de perfectione, non solum
 « transtuli, *sed etiam partis ejusdem* translatae
 « commentarium feci. Ut ait Priscianus super
 « exercitationibus puerorum : « comminisci est
 « plura studio vel doctrina in mente habita in
 « unum colligere. » Unde commentum possit dici
 « plurium studio vel doctrina in mente habito-
 « rum in unum collectio; et quia secundum hanc
 « definitionem commentum possit dici quislibet
 « liber, tamen non hodie vocamus commentum
 « nisi alterius libri expository, quod differt a
 « glosa. Commentum enim solum sententiam
 « exequens, de continuatione vel expositione lit-
 « teræ nihil agit. Glosa vero omnia illa exequitur;
 « unde dicitur glosa quasi lingua. Ita enim aperte
 « debet exponere ac si lingua doctoris videretur
 « docere. *Putans*, etc. Huc usque excusavit se
 « de arrogantia, reddiditque benevolum illum

« laudando; deinde docilem, quod transtulit
 « Thimæum Platonis ostendendo. Modo ostendit
 « quare super eas partes commentarium fecerit,
 « scilicet quia per se ad intelligendum erant dif-
 « ficiles, et ita reddit attentum, dicens: feci
 « commentarium et superflue; scilicet *putans*, etc.
 « Est exemplum vel res recondita liber Platonis
 « in græco, simulacrum vero ejusdem in latino.
 « Sed simulacrum est obscurius ipso exemplo,
 « quia obscurior est cujuslibet libri translatio
 « quam ejusdem in prima lingua compositio.
 « *Causa vero*, etc. Quare librum divisit et non
 « totum simul transtulit, ostendit; est *operis*
 « *prolixitas*, et utrum placeret annon dubietas,
 « et hoc est *causa*, etc. »

On pourrait croire, d'après ce début, que notre commentaire ne sera qu'une paraphrase du commentaire de Chalcidius. Mais il n'en est pas ainsi. Chalcidius ne s'est proposé que de donner l'interprétation des passages du Timée qui supposent la connaissance des sciences, telles que l'arithmétique, la géométrie, la musique, etc. Ici au contraire nous avons un commentaire régulier, qui suit le texte pas à pas, et sans rien omettre.

« *Unus, duo, tres*. Plato, tractaturus de naturali justitia, recapitulat ea quæ dixerat de positiva justitia, ut sit unus et continuus justitiæ tractatus, quod facit tali modo, introducendo
 « quatuor personas, Socratem, Thimæum, Her-

« Hermocratem, Critiam, sub tali figmento. Cum
 « esset id moris Atheniensium ut in festa die
 « Palladis in domum alicujus philosophi conve-
 « nirent, ut ab eodem in aliquo instruerentur,
 « confingit Thimæum, Hermocratem et Critiam
 « quartumque, cujus nomen hic reticet, die festo
 « Palladis in domum Socratis convenisse, et ab
 « eodem in positiva justitia instructos esse, fini-
 « toque tractatu, quæsitque ab eis mutuo, id est
 « tractatu de naturali justitia, promissoque, in
 « crastinum venit. Sed quartum de sociis non
 « inveniens, sic incipit narrare: *unus, duo, tres*.
 « Sed quæritur cur Plato, quem constat nihil
 « sine causa fecisse, cur librum suum a numeris
 « incoepit; et si a numeris fuit incipiendus, quare
 « ab istis numeris potius (*supplevimus potius*)
 « quam ab aliis, et quare tres numeros nec plures
 « posuit, et quare per cardinalia nomina, non
 « ordinalia illos vocavit. Primo igitur, ut Pytha-
 « goricus, sciens maximam perfectionem in nū-
 « meris esse, quippe cum nulla scilicet creatura
 « sine numero possit existere, numeris tamen
 « sine quolibet potest existere, ut perfectionem
 « sui operis ostenderet, a perfectis scilicet nū-
 « meris incoepit. Ab istis vero numeris idcirco
 « quia sunt partes perfecti numeri, id est senarii.
 « Perfectus est numerus cujus partes aggregatæ
 « reddent æqualem summam. Pars autem senarii
 « secunda sunt tres, tertia duo, sexta unum, quæ

« aggregata talem summam reddunt, id est sex.
 « Propter ergo perfectionem, a partibus perfecti
 « incoepit. Amplius inter hos numeros inveniun-
 « tur proportionēs quæ musicas reddunt conso-
 « nantias. Inter duo enim et unum est dupla
 « proportio : ex hac nascitur diapason ; inter tres
 « et unum sesquiquarta, ex qua diapente ; inter
 « quatuor et tres sesquitertia, ex qua diatessaron.
 « Quia igitur de creatione rerum, quæ concor-
 « diter et proportionaliter facta est, tractare
 « disposuerat, recte a numeris obtinentibus pro-
 « portiones incoepit. Tres vero tantum numeros
 « ponit, quia de tribus simplici modo, secundum
 « auctoritatem Boethii, agit : de divinis intellec-
 « tualiter, de mathematicis doctrinaliter, de phy-
 « sicis naturaliter. Tractare de divinis intellec-
 « tualiter est, remota omni opinione, quicquid
 « dicatur de divinis certa ratione subjecta con-
 « firmare. De mathematicis doctrinaliter agere,
 « est de eis quæ pertinent ad quadrivium sic trac-
 « tare, ut quod regula dicitur sub oculis in figura
 « ostendatur, ut in quadrivio agitur. De physicis
 « vero naturaliter agere est de naturis corporum,
 « subjecta physica ratione, tractare. Per cardi-
 « nalia nomina illos vocat, non ordinalia, ne uni
 « alium præferre videretur. Et hæc sunt verba
 « Socratis in crastinum venientis, nec omnes so-
 « cios invenientis : *unus, duo, tres ; o Thimæe,*
 « *requiro quartum de numero vestro.* Quartus

« ille Plato fuit, qui quasi ab opere se subtrahit, « dum non sibi, sed Thimæo, propter prædictas « rationes, illud attribuit. *Qui hesterni, etc.* »

L'auteur continue de commenter longuement le préambule du Timée. Il est inutile de le suivre dans ses développements sur le déluge de Deucalion, fondés sur une mauvaise physique, et absolument dépourvus d'intérêt. Ses explications sur l'origine d'Athènes et la fable d'Érichonius n'ont pas plus de valeur.

Le commentaire sur le discours même de Timée commence aux deux tiers de la première colonne du feuillet 56 v°. En voici le début :

« Est (fol. 56 v°, c. 4) igitur Thimæus de « naturali justitia tractatus ad creationem mundi « circa quam maxime apparet se transferre. Ut « eum perpetuitati..... quatuor illius causas, « scilicet efficientem, formalem, finalem, mate- « riale ostendit, ut ex talibus causis quoddam « perpetuum posse creari manifestet. Est efficiens « causa divina essentia, formalis divina sapientia, « finalis divina bonitas, materialis quatuor ele- « menta. Quæ ut melius intelligantur, bitem- « brem proponit divisionem, in cujus altero « membro efficiens, formalis, finalis causa mundi « continetur, in altero materialis, et effectus. « Quæ divisio talis est : quicquid est vel est « carens generatione et semper est, vel habet « generationem nec semper est. Hæc ut melius

« intelligamus, dicamus, quid sit generatio, quid
 « sit habere generationem, quid carere genera-
 « tione, quid semper esse nec semper esse. Gene-
 « ratio igitur, ut ait Boethius in quinto super
 « *Categorias*, est ingressus in substantiam; id
 « est principium existentiae; carere vero genera-
 « tione est carere principio existentiae. Semper
 « esse est sine praeterito et futuro existere; non
 « semper esse est per temporales successiones
 « (fol. 56 v^o, c. 2) transire. caret ergo genera-
 « tione et semper est, quod nunquam incepit
 « esse nec aliquid praeteritum nec futurum ha-
 « bet. Hoc convenit divinae essentiae: ea enim
 « nec habuit principium existentiae nec vices
 « temporis. Hæc est efficiens causa mundi; ipsa
 « enim est omnium creatrix. Hoc idem conve-
 « nit divinae sapientiae. Si enim Deus caret prin-
 « cipio, nec potuit sine sapientia esse; idem est
 « enim illi et esse et sapientem esse. Ergo et
 « ejus sapientia caret principio. Semper vero est
 « quia illi nihil praeteritum, nihil futurum est,
 « sed omnia praesentia. Hæc formalis causa
 « mundi est, quia juxta eam creatione mundum
 « formavit. Ut enim fabricator, volens aliquid
 « fabricare, prius illud in mente disponit, pos-
 « tea, quæsitâ materia, juxta mentem suam ope-
 « ratur, sic creator, antequam aliquid crearet,
 « illud in mente habuit, deinde opere illud adim-
 « plevit. Hæc eadem a Platone dicitur archeti-

« **pus mundus** : mundus, quia omnia continet
 « quæ in mundo sunt; archetipus, id est princi-
 « palis forma. *Archos* (*sic*) enim est princeps,
 « *tipos* (*sic*) forma vel figura. Idem convenit
 « divinæ bonitati; ea enim caret principio et
 « semper est præsens. Illa est finalis causa mundi,
 « quia sola bonitate, ut in sequentibus apparebit,
 « omnia creavit. Ita sub hoc membro, efficiens,
 « formalis, finalis causa mundi continentur; sub
 « alio vero materialis et effectus, et duo ele-
 « menta; et quicquid ex eis est principium ha-
 « bent essentialitatis et per successiones temporales
 « variantur, etc. »

Nous ne croyons pas nécessaire de pousser plus loin ces extraits. Nous ne donnerons plus qu'un passage qui présente un intérêt particulier, puisqu'il y est question des Idées. Il s'agit de cette phrase de Platon : *Sensilem mundum in quo omnia genera et quasi quidam fontes continentur animalium intelligibilem*. — (Fol. 59 r°, c. 2.) « Et hic periphrasis archetipi mundi, id est « divinæ sapientiæ in qua continentur intelli-
 « gabilia animalia. Mos fuit Platonis divinam
 « cognitionem de aliqua re nomine ipsius rei
 « vocare, sed etiam differentiam adungere intel-
 « ligibilem. Unde divinam cognitionem de ho-
 « mine vocat intelligibilem hominem, de lapide,
 « intelligibilem vocat lapidem, quæ eadem voca-
 « bat ideas, id est formas. Ita enim ut cognovi-

« res formavit. In divina igitur mente, quæ est
 « archetipus mundus, genera intelligibilium ani-
 « malium continentur, id est cognitiones de di-
 « versis generibus animalium. *Et quasi quidam*
 « fontes. Ut enim rivus est a fonte, sic omnia ab
 « eis sunt quæ sunt in divina mente, si quidem
 « vere in eo continentur. »

Le commentaire ne s'étend pas dans notre manuscrit au delà du feuillet 60 v°, à la fin duquel il est tout à coup interrompu. Ainsi nous ne possédons de l'ouvrage d'Honoré d'Autun ou de Guillaume de Conches, qu'un fragment qui comprend à peine la moitié de la première partie du Timée. En voici les dernières lignes :

« *Nec vero manus fuerunt ei necessariae cum*
 « *nihil, etc., nec pedes, quia nullus motus ad*
 « *quem pedes sint necessarii ei convenit. Quod*
 « *ut sit facilius, dicamus quod motus alius loca-*
 « *lis, alius non. Et est localis motus cum tota*
 « *res modo in uno loco modo in alio invenitur.*
 « *Sed localis motus species sunt septem : ante,*
 « *retro, sursum, deorsum, dextrorsum, sinis-*
 « *trorsum, in circuitu. Ad hos pedes sunt neces-*
 « *sarii. Sed nullus istorum potest mundo conve-*
 « *nire, extra quem nullus locus est. Motus non*
 « *localis, qui et rationalis dicitur, alius spiritualis,*
 « *alius corporalis est; qui rationalis motus corpo-*
 « *ralis motus in eodem loco est, id est habere par-*
 « *tes aliter simul in eo loco, qui firmamento con-*

« venit quia pars illius modo est in oriente modo
 « in occidente. Spiritualis vero motus animæ est ;
 « moventur enim ad intelligendum, etc. Ita ra-
 « tionalis motus convenit animæ et firmamento,
 « sed corporalis firmamento, spiritualis animæ,
 « et hoc est : *nec pedes duxit ei necessarios quo-*
 « *niam nullo modo motus localis ei compete-
 « ut expositum est, sed rationalis, id est in*
 « eodem loco, qui dicitur rationalis. »

ABRÉCÉ EN VERS DE L'INTRODUCTION DE PORPHYRE ET DES
 CATÉGORIES D'ARISTOTE.



Bennoni. Quod frater fratri vel quod pia mater
 utrisque.

« Postquam, frater dilectissime, litteris dilec-
 « tionis tuæ inspectis, sanum te ab exilio rever-
 « sum et secundum velle tuum scholaribus curis
 « absolutum quæ tibi, frater amande, sæpe
 « tædio erant, tamen quasi usui forent, si bene
 « valeres et non displicerent pro libitu tuo vivere
 « intellexi, Deo gratias egi. Sed enim de magistri
 « mei, patris etiam nostri, avunculi tui infirmi-
 « tate tristitia quanta affectus sim et exanimatus,
 « Deum cui me pro salute ejusdem hostias immo-
 « lare prout meruisset, scriptis tuis hortatus es,
 « contestor; quod..... patris etiam loco qui me
 « advenam et peregrinum pie, ut nosti, laribus

« suis suscepit et ut te ipsum propinquum suum
 « incorruptissimus custos nutrit et docuit. Ad
 « hoc etiam pro et quo illi laus debetur a me et
 « gratia major, quod te talem ac tantum mihi
 « associavit, amicum. Nulla etenim mihi te fors
 « obtulit, sed optimus ille. His pro beneficiis
 « mihi ab illo impensis, cum grates condignas
 « nequeo persolvere ad præsens, hostias, ut mo-
 « nuisti, pro illo Christo quotidie immolavi.
 « Hæc hactenus. Petitionibus vero tuæ caritatis,
 « pro versibus in quibus..... primum per va-
 « cuum imposuisti vestigia, tametsi majora pe-
 « tiisses sanus et adhuc scholarum curis implici-
 « tus, si legatus ille de quo me nihil dubitare
 « suasisti ad me perveniret, statim libens, fidus
 « ut amico, satisfacerem. Tamen ad me non
 « pervenit, et adhuc incertus sum quis esset.
 « H..... mitto petita et promissa majora r.....
 « Quoniam complurium mei ordinis scholasti-
 « corum, præsul venerande, oblatas tibi litteras
 « omni gratiarum alacritate sæpius te audio sus-
 « cepisse, horum licet omnium parvitate ingenii
 « et totius professione virtutis me cognoscam
 « infirmum esse, tuæ confisus tamen pietati ali-
 « qua et ego offerre litterarum jocularia præsumo
 « tuæ majestati. Fert animus, Dei aspirante gra-
 « tia, quam paucissimis oratione metrica absol-
 « vere, quod Porphyrii Isagoge et Aristotelis
 « Categoriæ videntur in se continere. Quod hanc

« ob causam maxime decrevi agere, ut quæ illi
 « latius diffudere breviter collecta per me tenaci
 « diligentius crederem memoriæ. Nomina quo-
 « que græca quædam interposui ubi lege metri
 « constrictus latina non potui; quod cuique
 « facilius liquebit, qui talium notitiam habebit.
 « Id mihi ne ducatur vitio, primum abs te, pater
 « piissime, cui hoc litterarum munere ingenii
 « mei primitias immolo, deinde ab omnibus ve-
 « niam postulo. »

Doctor Aristotiles, cui nomen ipsa dedit res,
 Ingenio pollens miro præcelluit omnes.
 Hic (1), natis post se dialectica ne latuisset,
 Primos componens Analiticos studiose,
 De syllogismis ratio perpenditur in quis,
 Credidit ut sapiens hos planos omnibus esse.
 Sed cum nullus eis (2) intellectu capiendis
 Sufficeret, rursus tentat proferre secundos;
 Quos neque posse capi cum sensit, Topica scripsit;
 Hinc Perihermenias, postremo Cathogorias;
 Post quas finitas, descendere noluit infra.
 Hic genus ac speciem, proprium, distantia (3), stuingens,
 Simbebicos (4) etiam quid sint omnino tacebat.
 Porphyrius tandem cernens, nisi cognita quinque (5)
 Hæc sint, his quinas nesciri cathogorias,
 Cuique suum finem signavit convenientem;
 Dicens esse genus, quod præpositum speciebus;
 At speciem generi subiectam maxime dici
 Ex individuis numero distantibus uno;
 Ordine quæ (6) sequitur post istam (7) quale quid infert,

(1) Suprà lineam, eadem manu: *Scilicet Aristoteles*. — (2) Supr. lin.: *Analyticis*. — (3) Supr. lin. *differentia*. — (4) *Συμβεβηκός*. Supr. lin.: *id est accidens*. — (5) Supr. lin. *genus, species, differentia, proprium, accidens*. — (6) Supr. lin. *scilicet differentia*. — (7) Supr. lin. *scilicet speciem*.

Adsumpta generis vi formatrix specierum.
 Ast hoc est proprium quod soli semper et omni ;
 Cujus (1) id est formæ junctum non deserit illam (2).
 Restat symbebicos (3), varium et mirabile semper,
 Sed non subjecto corrupto, cernitur in quo.
 Ni nimis est longum, communia dicier horum
 Non nos horreret; sed malumus ergo tacere,
 Ne generetur in his tibi nausea discutiendis.

Cathegoriarum liber primus de substantia.

Post hæc, bis quinas pandamus cathegorias,
 In quis vir doctus non ex ipsis quasi rebus,
 Sed signativis de rerum vocibus orans,
 Sumit ab omonymis (4) tractandi synonymisque (5)
 Principium, proprium dicens hoc omonymorum,
 Nomine concordent ut solo, non ratione,
 Ut canis est pictus, latrabilis, atque marinus.
 Synonymis autem nomen dedit et rationem,
 Ut generis ratio (6) speciebus congruat æque.
 Hinc aptum quærit proprium quod paronymis det.
 Concordant etenim re, nomine, prætitulatis (7),
 Hæc extrema (8), nisi disjungit syllabam verbi ;
 Exempli causa pater est ut voxque paterna.
 His ita finitis, insistit cathegoriis,
 Dicens omne quod est usiam (9) symbebicosque (10),
 Quæ generalia sunt aut particularia semper.
 Non tamen est ab re sciri quid cuique sit esse.
 Consonat usiæ generali particularis,
 Non in subjecto sed subjectum simul ut sint.
 Hoc autem distant : de subjectis sibi multis
 Jus generalis habet dici, sed particularis
 Prorsus de nullis, nisi solis ex enarithmis (11).

(1) Supr. lin. *proprii*. — (2) Supr. lin. *formam vel speciem*. — (3) Supr. lin. *id est accidens*. — (4) Supr. lin. *id est æquivocis*. — (5) Supr. lin. *id est univocis*. — (6) Supr. lin. *differentia*. — (7) Supr. lin. *id est denominativis*. — (8) Supr. lin. *id est denominativa*. — (9) *Où via*. Supr. lin. *id est substantiam*. — (10) Supr. lin. *id est accidens*. — (11) Supr. lin. *id est indivisus*.

Symbebricos superest, generale et particulare,
 Coniunctum quibus est subiecto semper inesse.
 At quadam longe distant alia ratione.
 Nam generale potest de subiectis sibi dici.
 Particulare quidem negat ex aliquo potuisse.
 Hinc quidnam dicis post quod nihil inferius sit?
 Quatuor his rerum natura viget variarum
 Quæ fuerat, quæ sunt, quæcumque futura sequentur.
 Adde (1) quod ut denis nequit (2) addi cathégoriis,
 Sic (3) nihil his (4) demi, quod docto cuiquæ liquebit,
 At cur usias cognomine.....
 Est ratio testis, quoniam sunt subdita cunctis,
 Unde quidem species, genus autem.....
 Quæ patet usyas sapientibus esse secundas.
 His (5) nisi subiectis, etiam qui symbebricosis
 Ad subsistendum primum locus eligeretur?
 Nam generalem quis cignum cognosceret album
 Aut corvum nigrum, nisi viso particulari?
 Post hæc usiæ proprium scrutando requirens,
 Primum proponit quod non soli, licet omni (6)
 Congruat, hinc soli quod consonet, haud tamen omni (7);
 Quod sequitur jungi nec soli nec valet omni (8);
 Postremo soli semper concurrat et omni,
 Quod vere proprium dici constat manifestum.
 Hoc tali cupiens usyæ claudere finem,
 Semotis aliis, soli dedit illud et omni,
 Una eademque manens contraria sumat ut in se.
 Hæc super usyam præcepta dedisse pateat.
 Symbebricota novem restant, quibus omnibus esse
 Pendet in hæc sola, sine qua nam sunt nihil ipsa.

(1) Cod. *atque*. — (2) Cod. *ne quid*. — (3) Cod. *si*. — (4) *Supr. lin. scilicet quatuor*. — (5) *Supr. lin. scilicet individuis*. — (6) *Supr. lin. scilicet ut hominem esse gressibilem*. — (7) *Supr. lin. ut hominem grammaticum esse*. — (8) *Supr. lin. ut genera et species de individuis sola pradicantur, quantum et differentia similiter de individuis dicuntur*.

De quantitate.

At post usyam cur statim proxima quanta (1)
 Subjungantur ei, non hoc ratione carebit.
 Nam simul ulla tuis obtutibus objicitur res,
 Primum perspicies hæc: an sit multa vel una;
 Quæ quis quanta neget? Sed nos, cognoscere quærens
 Hujus (2) quot species sint, doctor sic docet ipse:
 Principio ponens discretum continuumque;
 At sub continuo quinas, quarum patet ordo:
 Gramme (3), planities (4), corpus, tempus, locus atque;
 Discreto binas tribuit: logon (5) numerumque.
 His definitis septem, nullam magis addit.
 Quid tamen inter se distent hæc, claret aperte:
 Punctum pes (6) grammes, caput atque, nec est tamen illa
 Qua poteris solum sine lata cernere longum
 Purius et per se, capias licet interius te.
 Haud tamen hæc cuiquam monstras nisi corpore mixtam;
 Totum namque quod est subjecto debita solvit.
 Epiphania (7) quidem cum longo suscipit (8) ipsa
 Latum per spatium mensura quanta vocata;
 Cujus communis medio fit linea finis.
 Juncta simul longum, latum quod cernis, et altum
 Perficiunt corpus dimensum sex periochis (9):
 Præ, post, dextrorsum, læva, sursumque deorsum.
 Terminus hujus item fit gramme planitiesque.
 Nemo negare potest etiam tempusque locumque
 Subdi continuo, cum partes temporis unum
 Finem communem medium teneant et eundem,
 Ad quem perpetua vice se simul ultima jungant,
 Inter præteritum præsens velut estque futurum,
 Hujus (10) perspicue finis, caput illius (11) autem.

(1) Supr. lin. *id est quantitas*. — (2) Supr. lin. *scilicet quantitatibus*. —
 (3) Γραμμῆ. Supr. lin. *id est linea*. — (4) Ἀόχον. Supr. lin. *orationem*.
 — (5) Supr. lin. *id est superficies*. — (6) Supr. lin. *finis*. — (7) Supr. lin.
id est superficies. — (8) Cod. *cosuscipit*. — (9) Supr. lin. *id est circumstan-*
tiis. — (10) Supr. lin. *præteriti*. — (11) Supr. lin. *futuri*.

Dicimus ergo locum qui circumfunditur ipsum
 Corpus, sive supra, laterum vel parte, vel infra.
 Hinc ubi continuum corpus, locus (1) esse probatur.
 Post hæc discretum tractat quot sit specierum,
 Appositis binis, sermone simul numeroque.
 Nam quis secerni non cognoscat duo ternis,
 Aut hoc quis dubitet quod quævis syllaba distet
 Ex alia, numero vel naturæ ratione,
 Cum manifestum sit quia longa sit aut brevis omnis ?
 Horum quantorum fit subdivisio rursum :
 In queisdam situs est, partes numerentur ut cjus,
 In queisdam non est; quibus exemplum dat utrisque.
 Linea cum solido, locus, insuper epiphania,
 Quatuor ista situm retinent, tria cætera nullum,
 Logos, et numerus, tempus. Nam qui (2) potuisses
 Cujusquam numeri dextram vel cernere lævam ?
 De sermone quidem vel tempore daret id ipsum.
 Tempus enim currit, semperque volubile transit ;
 Sermo non dictus nihil est, dictusque peribit.
 His definitis, non sunt plures (3) speciebus.
 At si quæ (4) fuerint aliæ, pro symbebicotis
 Debent apponi. Multum dicitur et album ;
 Non hoc immensum per sese dicitur album,
 Multa superficies sed quod sit, cernitur in qua.
 Restat quod soli quanto propriumque quod omni
 Adsit quærat, quod tale quidem replicatur :
 Aut par aut impar, æquale suumve repugnans (5)
 Suscipit; at numerus solus specialiter illud
 Par imparque tenet proprii meriti ratione ;
 Cætera corporæ naturæ quanta subesse
 Rectius æquali vel inæquali statuuntur.

(1) Supr. lin. *scilicet continuus*. — (2) Supr. lin. *quomodo*. — (3) Supr.
 lin. *scilicet species*. — (4) Supr. lin. *aliquæ*. — (5) Supr. lin. *id est in-*
æquale.

De relatione.

Quale (1) sequi quantum (2) deberet continuatim ;
 Ast in calce (3) quia quanti sunt insita quædam
 Quæ genus in pros ti (4) videantur posse referri ,
 Ceu minus et majus , prius ex hoc dicere mavult ;
 Ut discussis his quæ convenienter utrisque
 Aptentur , tandem dissolvatur chaos omne .
 Dicitur id pros ti cui pendet in alterius vi
 Esse , duplum veluti si sit , præcedere simplum
 Debet ; idem ex aliis poterit cognoscere quivis :
 Thesin (5) , diathesin (6) , episthemin (7) , estesin (8) , exin (9) :
 At non vos turbet spëcies quia dantur eædem
 Pros ti quæ poetas (10) , dum dissimili ratione
 Fiat ; nam sensus cum sensilis esse alicujus
 Dicitur , est pros ti ; cum per se , quale fit illud .
 Addidit hinc aliam veram pros ti rationem ,
 Dicens occasu vel in uno claudier ortu ,
 Servus ut et dominus , qui vel non sunt simul aut sunt .
 Hac tamen ergo via privatim categoriam
 Pros ti (11) designant ad singula singula tantum
 Ut referantur , uti sonat hujus gratia verbi :
 Est Cato Platoni similis Ciceroque Maroni .
 Sed quidam , vires rerum nimis inspicientes ,
 Affirmant quædam pros ti sibi dissociata ,
 Et dant exemplum cum sensu sensile junctum ,
 Hæc in natura dicentes esse priora
 Cuncta quibus constant , ignem , terram , mare , cœlum ,
 Hisque ex sensilibus primis procedere sensus ,
 Dum corpus quodvis subsistere sumit ab illis .
 Queis depellendis melior sententia surgit .

- (1) Supr. lin. *id est qualitas*. — (2) Supr. lin. *id est quantitatem*. —
 (3) Supr. lin. *fine*. — (4) Πρός τι. Supr. lin. *id est aliquid (log. ad aliquid)*.
 — (5) Θέσιν. Supr. lin. *positio*. — (6) Διαθέσιν. Supr. lin. *affectio*. —
 (7) Ἐπιστήμην. Supr. lin. *disciplina*. — (8) Ἔσθῃσιν. Supr. lin. *sensus*.
 — (9) Ἐξίν. Supr. lin. *habitus*. — (10) Ποιότατος. Supr. lin. *vel qualis*.
 — (11) Supr. lin. *id est ad aliquid*.

Dicitur omne quod est vel eneria (1) dinamive (2);
 Quas si dissociet quis, non intelligit (3) ille
 Quod dictum pros ti subsistit in alterius vi.
 Sensile quippe simul sensusque cohæret in unum.
 Non licet eneria dinami.....; hincque remotis
 Omnibus ambignis, verum communiter illud
 In pros ti quædam genitivum perque dativam
 Atque ablativum dici, patris est uti natus,
 Parque pari velut est, nec non vel sensile sensu.
 Antistrophenta (4) quidem grata vice cathegoriæ
 Huic insunt semper, si fiant convenienter.
 Namque chaos (5) fuerit, conversio dum titubabit,
 Imprudenter avis pennam quis dixerit ut si,
 Antistrophen vacuum; nam penna nec est avis omnis;
 Sunt etenim pennæ quas non avium liquet esse,
 Ut mirmicarum, muscarum, vel reliquarum
 Quas dedit ejusdem naturæ forma fuisse.
 Quod si quis pennam pennati dixerit, illa
 Creditur a quæsdam quasi sit conversio vera.
 Sed tamen usiæ partes in symbebicotis
 Ne sic ponantur, meliore via aggrediamur:
 Prætitulamus uti solius sunt ea pros ti,
 Est quibus occasus semper simul unus et ortus,
 Ut domini et servi, conversio recta fit in queis.

De qualitate.

Quale, quod hinc sequitur, ne cursim prætereamus.
 Cui cum bis binæ species numerentur adesse
 Exis (6), diathesis (7), phisices (8) dinamis (9) poetesque (10)
 Passibilis, potius seu pathos (11), scemata (12) morphæ (13),
 Cuique suum finem jungens disterminat a se.
 Exin enim dicit quod longo tempore duret,

(1) Ἐνεργεία. Supr. lin. operatione. — (2) Δυνάμεις. Supr. lin. potestate. — (3) Cod. intellexit. — (4) Supr. lin. id est conversibilis. — (5) Supr. lin. confusio. — (6) Supr. lin. habitus. — (7) Supr. lin. affectio. — (8) Supr. lin. naturalis. — (9) Supr. lin. potestas. — (10) Supr. lin. qualitas. — (11) Supr. lin. passio. — (12) Σχήματα. Supr. lin. figura. — (13) Μορφῆς. Supr. lin. formæ.

Diathesim mentis virtutem quis velat artis
 Cujusquam capiat, valeat quam prodere nunquam
 Corporis hanc gravior forsān perimat nisi langnor.
 Contra diathesis levis est impulsio mentis;
 Inspicit et si quis, vere cognoverit exis
 Ut sit diathesis, tantum permanserit hæc si.
 At phisicen dinamim (1) tradit sic posse videri;
 Ut si quos pueros membrorum molē torosos
 Conspicimus, quoddam mox dicimus inde futurum,
 Vel gladiatores vel cursores fore fortes;
 Non his quod studiis jam sint vel in arte; sed illis
 Cum membris vigeant, promittere magna videntur:
 Passibilis poetas, vel pathos tertia pars est,
 Quale dat albedo nobis signumque nigredo;
 Non ita passive quicquam patiantur ut ipsæ;
 Sed quo quamque pati rem cogant cui sociantur.
 Dulce sit ut nam mel, non a dulcedine passum est,
 Infert sed sensum suavem gustantibus illud.
 Quod tamen has species disjungat percipe paucis:
 Passio jam simul est, confestim desinit esse,
 Quis velut igitam subito sit motus in iram;
 Et mox, hac (2) posita, linguam mentemque refrænat.
 Ast ex adverso poetas passiva, secundum
 Quam quales dici nos convenit, usque (3) manebit;
 Pallidus ut si quis procedens viscere matris,
 Quam longum vitæ spatium sit, palleat omne.
 Quarta dehinc species, cui formæ suntque figuræ,
 Pone sequens, tradi quærit formas animatis;
 Dicimus eumorfos ut quosque viros vel amorfos,
 Atque figuras his quæ non animata vocantur.
 Circulus et trigonus velut est, conusque kylindeus.
 Complures alias huic cum videamus inesse,
 Quid tamen has omnes per singula dicere prodest?
 Sufficiat tantum proprium nunc quale sit ejus
 Scrutari, soli quod consociatur et omni,
 Ut poetas similis dicatur disssimilisve.

(1) Supr. lin. *naturalem potestatem*. — (2) Supr. lin. *ira*. — (3) Supr. lin. *id est semper*.

De facere et pati.

Cum sint bis binæ majores categoriæ
 Late diffusæ, breviter sequimur remanentes :
 Procedunt qualis de stirpe pati facere atque ;
 Ignis enim calidum qui quodque facit, calet ipse ;
 Et calor et calidum quod fit, sunt qualia dicta.
 Confligunt multi quæ non opus est super istis ;
 Quorum quid refert nobis discernere lites ?
 Tantum sufficiat nobis hæc regula certa :
 His commune genus, sed non est una duobus
 Forma. Proinde liquet contraria suscipere in se
 Et magis atque minus ; veluti nam quisque calere
 Plusve minusve potest, ita quantum vult calefiet.
 Non dubitatur et hoc quia passio semper et actus
 Sunt simul ; et neutrum disjungitur alterius vi.
 His quid sit proprium de nobis nemo requirat,
 Cum nec Aristotiles quid id esset diceret ipse.

De situ.

Subsequitur post hæc situs ordine continuato.
 In pros ti quamvis ejus natura sit omnis,
 Ut quisdam placuit, per se tamen est aliud quid ;
 Nam quod (1) stare quidem denominat a statione
 Quisquam non fallit ; sed si contenderit ut sint
 Hæc unum, longe declinabit ratione ;
 Sicut enim sapiens non est sapientia, sic nec
 Stare quod est statio, sed erit cognatio quædam.

De ubi et quando.

Jam videamus Ubi, Cum, Quando, quid sit in illis.
 Quando non tempus, vel ubi locus esse probatur ;
 Temporis atque loci sed certa statuta requirunt.
 Autumat et ratio contraria quod teneant hæc,
 Ut dicatur, ubi velut est, sursumve deorsum ;
 Tempus præteritum, præsens, junctumque futurum,
 Quæ negat inter se contraria nemo fuisse.

(1) *Quod supplevimus.*

De habere.

Restat habere modis bis dinumerare quaternis ;
 Cujus eam speciem primam cognoscimus esse
 Quæ veniens animi monstrat bona vel mala quæ sint ,
 Ut sit in exemplum pietas simul impietasque.
 Inde secunda sequens patet, ex qua corpore quales
 Dicimus, albedo velut est pariterque nigredo.
 Tertia de quanto prodit, domus hæc ut in alto
 Centenos cubitos habet, in longumque ducentos.
 Cognitio quartæ post hanc est, cum quid habere
 Firmamur, toto non corpore, parte sed ejus,
 Ut pedibus pedicas, aut in manibus chirotecas (1).
 Quinta quidem circa corpus consistit et extra,
 Ceu sint vestitus, nostros tegimus quibus artus.
 In sexta partes ipsas narramur habere
 Corporis, ut nares, oculos, digitos, caput, aures.
 Septimus hic gradus est, veluti dicamus habere
 Vas aliquid vinum, genus alteriusve liquoris ;
 Octavus vero, quem limite ponimus imo.
 Cognoscetur in his quæ nostri sunt bona juris,
 Ut quis habere domum, rus dicitur atque paternum.
 Hoc etiam verbum multi firmant male dictum
 Uxor habere virum cum dicitur, ille (2) vel illam (3);
 Quicquid habetur enim non est habeat quod habentem.
 Rectius uxori contendunt esse maritum.

Tandem bis quinque completis cathégoriis,
 Quæ jungi scimus contraria ne taceamus.
 Quorum jugis in his cum mentio facta fuisset,
 Ut quæ suscipiant contraria quæve remittant,
 Quid tamen ipsa forent nihil est quod adhuc patuisset.
 Idcirco nunc est instandum dicere plane
 Hæc et verborum quasdam formas aliorum,
 Teque rogamus sis æquus super his capiendis.

(1) Cod. *cyrotecas* — (2) Supr. lin. *scilicet vir*. — (3) Cod. *illa*. Supr. lin. *scilicet uxorem*.

Oppositum genus est ejus, speciesque quaternæ.
 Prima relativa est, si conferimus duple simplis;
 Inde secunda subest, contraria dicta secundum;
 Quæ sunt inter se longe disjuncta, nec hærent.
 Namque bonum pariterque malum, contraria cum sint,
 Indiget alterius neutrum vi possit ut esse;
 Namque mali bonitas non est conversio nec fit.
 Attamen est horum tripla subdivisio rursus.
 Sunt etenim quædam mediata vel immediata;
 Insuper et quædam quæ, quamvis sint mediata,
 Sed non nomen habent, utriusque negatio ni quid
 Junxerit oppositi; pandetur quid tamen hæc sint.
 Sunt mediata quidem, velut est albedo nigredo,
 Cum permultorum sint, ut claret, mediorum.
 Est nam sandiceus (1), venetum, fuscum rubeumque.
 Immediata quidem medium queis non erit ullum;
 Illud ut est: ægrum quemvis sanumque fuisse;
 Alterum inest quorum subjecto corpore semper.
 At mediata carent quæ nomine lucida clarent,
 Ut cum dico boni mediata malive fuisse
 Hæc quæ nec bona sunt, nec sunt mala; qualiter illud
 Esse potest, quisquam si projicit ore salivam.
 Tertia post prodit species, habitus steresisque (2);
 Id proprium quibus est in tempore reque locoque
 Semper ut uno sint, quod veri luce patebit.
 Stultitia et ratio consistunt in sapiendo,
 Queis idem locus est, animi cordisque sub antris.
 Optatum tempus tamen hæc duo maxime quærunt.
 Calvus enim nemo recte dicetur in illo
 Tempore, ni careat cum debet habere capillos.
 Nuper enim natus prohibetur qui fore calvus,
 Prorsus adhuc nulli cui debent esse capilli;
 At vir si caret his, mox calvi nomen habebit.
 Inter quæ tandem decet hæc et nos meminisse
 Quod non unum sint ratio atque capax rationis;

(1) Supr. lin. *scilicet medium albi et nigri.* — (2) Στήρισις. Supr. lin. *id est privatio.*

Non tamen est ratio (1), sunt idcircoque nec unum.
 Hinc affirmando quartam speciemque negando,
 Declarare licet veri falsique capacem.
 In qua non minimas retinet complexio vires,
 Cum nil firmemus sine qua nihil atque negemus;
 Namque quid est verum vel falsum, nomine solo
 Cum quis ait: Socrates, complexio ni fit adhærens,
 Disputat ut Socrates, Socrates non disputat atque?
 Haud hoc nos etiam tacitos transire licebit
 Opponi mala posse malis contraria; namque
 Sunt mediata mali quædam, velut ecce liquebit
 Inter plusque minus justum. Mediam sibi justum
 Elegit sedem; quod habet nomen mediocre.

De priore.

Quinque modis dici prius ex hoc rite patescit,
 Quorum primus hic est, cum tempore quis prior esse
 Dicitur, ut Sanson præcedit tempore Salmon.
 Ille secundus erit qui debet id omne priori
 Ipse quod est, veluti debet binarius uni.
 Namque duo non sunt, nisi præcedat prior unus.
 Tertius est autem constans, ut in ordine quodam.
 In libris etenim scribendis littera primum,
 Syllaba deinde, locum post dictio quærit habere.
 Ex his sermonum corpus componitur omne.
 Vulgaris quartus nimis a doctis reprobatus,
 Ut re majores cum dicimus esse priores;
 Ut quoties pariter duo sunt, potius tamen hoc est
 Esse quod alterius facit; hinc, uti constat apertum,
 Si sit homo, mox nos animal concedimus esse,
 Quod ratione vigens, risus capax, moriatur,
 Quamvis hæc recte duo convertantur utrinque.
 Sed quoniam ratio constare nequivit aperta,
 Ni verax hominis natura prius patuisset,
 Ex his propterea quæ verti diximus in se,,
 Jure videtur homo sedem retinere prioris.

(1) Supr. liu. scilicet humanum genus.

De simul.

De simul et motu restat nos solvere votum.
 Sed simul in ternas prior (est) divisio formas;
 Quarum prima patet, quantum quimus meminisse,
 Cum duo sunt tempus quibus est communis et ortus,
 Ut calor et splendor solari luce videntur.
 Quæ sequitur species sic discutienda liquescet,
 Cum per naturam simul existunt duo quædam
 Alterius juri quorum neutrum dabit ut sit,
 Ut si sit simplum pariterque duplum liquet esse;
 Illud at his tantum dat sola relatio quod sunt.
 Tertia pone subit, quisquam quotiens ea jungit
 Quæ sunt ejusdem generis manantia fonte,
 Una natura, sed non concordia forma,
 Mulus ut atque caper manant simul ex animali,
 Quorum discordant species, cum sit genus unum.

De speciebus motus.

Post hæc quot species sint motus scire volentes,
 Ex hoc ter binas noscant procedere formas,
 Nomina sola quibus damus, et nihil addimus his plus.
 Quæ quia metrica vis prohibet sermone latino,
 Sit licitum petimus nos saltem promere græco.
 Auxesis (1), megesis (2), genesis (3), ftoas (4), aliusis (5),
 Et kata ton foras (6), metabeles (7) associata,
 Congrua designant bis ternis nomina formis.

Hæc, pater, ex nostro quæ paupere carpsimus horto
 Apposita modica tu clemens suscipe mensa.

(1) Αὐξήσεις. Supr. lin. *augmentum*. — (2) Μεγείσεις. Supr. lin. *diminutio*. — (3) Γένσεις. Supr. lin. *ortus*. — (4) Φθορά. Supr. lin. *interitus*. — (5) Ἀλλοίωσεις. Supr. lin. *commutatio*. — (6) Κατὰ τὸν τόπον. Supr. lin. *secundum locum*. — (7) Μεταβολή. Supr. lin. *transgressio*.

VI.

TRADUCTION INÉDITE DU PHÉDON , DU XII^e OU DU XIII^e SIÈCLE.

Le manuscrit de Sorbonne 1147 du XIII^e siècle, in-4°, renferme une traduction latine du Phédon. C'est ici la seule version que nous connaissions du Phédon avant la renaissance, et la date de cette version serait très-importante à connaître. Nous n'en pouvons rien dire, sinon qu'elle se trouve ici dans un manuscrit du XIII^e siècle, ce qui permettrait de supposer dans les grands docteurs de ce siècle une connaissance assez étendue de la philosophie platonicienne; puisqu'alors on possédait certainement le Timée et le Phédon.

« Ipse, o Fedon, affuisti Socrati illa die qua
 « bibit pharmacum in carcere, sive ab aliquo alio
 « audivisti. (1) *Fedon*. Ipse, o Echecrate. *Eche-*
 « *crates*. Quæ igitur sunt quæ dixit vir ante
 « mortem et quomodo obiit. Libenter enim ego
 « audirem. Namque neque civium Fliasiarum
 « nemo penitus..... nunc Athenas, neque quis
 « peregrinus adventavit a tempore crebro abinde,
 « qui equidem nobis certum quid nunciare qui-
 « ret de hiis, præter quam pharmacum cum bi-
 « bisset expiravit; cæterorum profecto nihil
 « habuit referre. *Fedon*. Neque de judicio igitur
 « percunctatus es quo pacto fuit. *Ehecrates*.

(1) Supr. lin. scilicet judicio.

« Næ ; hæc nempe nobis retulit quiddam et mi-
 « ramur equidem, quoniam pridem lato eo multo
 « posterius visus est mori. Quid igitur erat hoc,
 « o Fedon. *Fedon*. Fors quædam ipsi, o Eche-
 « crate, contigit; accidit enim pridie causam
 « puppis laureata navigii quam in Delum Athe-
 « næi mittunt quotannis. *Echecrates*. Hoc vero
 « quid est? *Fedon*. Hoc est illud navigium, ut
 « aiunt Athenæi, in quo quondam Theseus in
 « Cretam bis septem illos vehebat agens, et sal-
 « vavit equidem et ipse salvatus est. Itaque Apol-
 « lini voverunt, ut fertur, tunc si salvarentur
 « uniuscujusque anni spectaculum actum ire in
 « Delum, quæ utique semper etiam nunc adhuc
 « ex illo quotannis divo mittuntur. Quando
 « quidem ergo inchoant spectaculum, lex est
 « eis in tempore isto expiare urbem et publice
 « nullum interimere priusquam in Delum
 « abeat (1) navigium, et iterum veniat. Hoc
 « autem interdum in multo tempore fit, quo-
 « tiens contingunt venti detinentes eos. Initium
 « certe spectaculi est, cum sacerdos Apollinis
 « coronet puppim navigii. Hoc autem accidit,
 « ut aio, pridie causam actum. Propterea et
 « multum tempus factum est Socrati in carcere,
 « qui inter causam quoque et mortem. »

Voici les dernières lignes :

« Hic vero finis, o Echecrates, amici nobis

(1) Cod. *habeat*.

« fuit, viri, ut nos asserimus, eorumque nunc
 « quorum experientiam habuimus optimi, et
 « aliter prudentissimi atque justissimi.
 « Finit Fedonem Plato. »

VII.

COMMENTAIRE ANONYME DU XII^e SIÈCLE SUR LE TRAITÉ DE L'INTERPRÉTATION.

Parmi un assez grand nombre de pièces de différents siècles et sur toutes sortes de sujets, renfermées dans le manuscrit de Saint-Victor, n^o 456, se trouve un commentaire anonyme, d'une écriture de la fin du XII^e siècle ou du commencement du XIII^e, sur le traité de l'Interprétation. Ce commentaire, écrit sur deux colonnes et en caractères très-fins, s'étend du feuillet 180 r^o au feuillet 199 r^o et n'est cependant pas complet. Il ne va pas au delà du commencement du chapitre d'Aristote sur l'opposition de contradiction. L'auteur fait beaucoup d'usage du commentaire de Boëce, sans le copier servilement. Il rapporte et discute d'après lui avec détail les opinions des anciens commentateurs Aspasius, Herminus, Alexandre d'Aphrodisée etc. ; mais il ne fait pas la moindre mention d'aucun de ceux qui sont venus après Boëce. Ce commentaire, en général,

ne nous a pas paru offrir plus d'intérêt que les gloses du manuscrit de Saint-Victor 844, dont il reproduit toutes les formes, et dont il ne diffère que par l'étendue. Voici le commencement du prologue, et de l'explication du texte.

« *Doctrinæ sermonum huic arti accommodatæ*
 « *in tribus integritas consistit, id est in doctrina*
 « *incomplexorum, propositionum et syllogismo-*
 « *rum nomina. Aristoteles autem hujus artis præ-*
 « *ceptor, ut ex integra sermonum traditione artis*
 « *conferret integritatem, trium præmonstrator,*
 « *perfectam executus est doctrinam. Sed quo-*
 « *niam ex incomplexis propositiones, ex propo-*
 « *sitionibus vero contexuntur syllogismi, ut tam*
 « *doctrinali quam naturali subserviret ordini,*
 « *primo incomplexorum, secundo propositio-*
 « *num, tertio syllogismorum naturas non medio-*
 « *cri investigatione inquirat, sed speculatione*
 « *ipsorum sufficientem faciens traditionem. Com-*
 « *parata si quidem in primis incomplexorum*
 « *doctrina, convenienter propositionum exequi-*
 « *tur naturam, ut eorumdem plenam comparet*
 « *notitiam. Quod autem tractatus iste de propo-*
 « *sitionibus instituatur monstrant tam operis*
 « *inscriptio quam assignatio intentionis. Inscri-*
 « *bitur quidem liber *Periermenias*, id est *de in-**
 « *terpretatione; *peri* enim græce *de* latine, *er-**
 « *menias interpretatio* dicitur. Interpretationis
 « *vocabulum diversas habet significationes. Di-*

« citur enim interpretatio expositio unius dic-
 « tionis per dictionem alterius linguæ, ut idem
 « interpretatur *oblytos* (1). Quandoque dicitur
 « interpretatio vox quælibet ad placitum signifi-
 « cativa, sive sit dictio sive oratio, et in hac qui-
 « dem significatione posteriori accipitur in tali
 « inscriptione. In parte hujus operis agitur de
 « dictionibus, nomine videlicet et verbo, in parte
 « de propositionibus. Sed quia non intendit de
 « qualibet orationis parte, ideo Boetius assignat
 « intentionem. Docet de interpretatione enuntia-
 « tiva simplici et de ejus elementis id est de pro-
 « positione categorica et de ejus partibus princi-
 « palibus, scilicet de nomine et verbo. Circa
 « enim hanc solam orationis speciem tota illius
 « versatur intentio. De nomine et verbo gratia
 « ipsius propositionis agit. Nomen enim et ver-
 « bum ejus partes sunt principales, quia ipsæ
 « prolatae per se significationem habent, et per
 « se junctæ hujusmodi propositionem reddere
 « sufficiunt, et in eas ultima propositionis fa-
 « cienda est solutio. Unde Boetius: Nomen au-
 « tem et verbum dico principales partes, ne quis
 « conetur dividere propositionem in syllogismos
 « quæ in ea significativæ non sunt. Primo itaque
 « loco quantum ad significationem vel inventio-
 « nem de propositione categorica agitur. Secundo
 « loco de partibus ejus, scilicet nomine et verbo.

(1) Sic anon. ὁ ἀβήτος.

« Ignorata enim partium proprietate, ad intel-
 « lectum non venit totius. Sed asserunt quidam
 « de nomine et de verbo hic agi per hoc quod
 « intellectum significant. Cum enim duplex sit
 « significatio vocum, una quidem de rebus, al-
 « tera vero de intellectibus, dicunt hic de voci-
 « bus agi, per hoc quod intellectum significant.
 « Cum enim duplex sit significatio vocum, una
 « quidem de rebus, altera vero de intellectibus,
 « hic de vocibus agi, secundum hoc quod intel-
 « lectum significant, quæ principalior est. Ex
 « quo aperte hujus operis intentio a Prædica-
 « mentorum intentione distare ostenditur. Ibi
 « enim de vocibus incomplexis secundum rerum
 « significationem agitur, quæ secundaria ab
 « intellectu significatione habetur posterior.
 « Primo enim intellectus, secundo res signifi-
 « cantur. Ad nihil enim aliud facta est vocum
 « institutio, nisi ad intellectum. Nil quippe
 « voces in sententia (1) rerum faciunt, sed tantum
 « intellectus de eis excitant. Unde eorum officium
 « ad quod institutæ sunt, significare est, id est
 « intellectum constituere. Unde cum tam res
 « quam intellectus significetur, asserunt hic de
 « vocibus non secundum rerum sed secundum
 « intellectum significationem agi. Hic enim
 « significatio sola ad constitutionem propositio-

(1) Cod. ^a
 5

« nis simplicis quam tractare intendit (fol. 180
 « r^o col. 1) maxime attinere monstratur. Ex ea
 « enim semper dictiones ad constitutionem ora-
 « tionis sufficiunt, quæ ex rerum significatione
 « minime habere possunt. Rerum quippe signifi-
 « catio transitoria est; intellectuum vero stabilis
 « et permanens. Destructis enim rebus sive non,
 « licet rerum significationem non teneant signi-
 « ficatio tamen intellectus non variatur. Sive
 « enim res sint sive non, intellectum semper
 « constituunt. Unde propositionem semper red-
 « dere possunt, et semper ad animi conceptionem,
 « non quantum ad rerum nominationem signifi-
 « care dici possunt. Quare Aristoteles de nomine
 « et verbo ibi agit, propter orationis constitu-
 « tionem, cum maxime in eis attendit significa-
 « tionem, ex qua maxime orationem constituere
 « contrahunt. Quod autem de vocibus hic tantum
 « secundum intellectuum significationem agatur,
 « monstrat bifaria vocum distinctio facta, in
 « nomen et verbum, quibus simplicibus sive con-
 « junctis quilibet intellectus exprimi possunt. In
 « Prædicamentis enim, ubi de vocibus secundum
 « rerum significationem agitur, secundum rerum
 « decem diversitatem denaria vocum incomplexa-
 « rum facta est partitio. Nos autem dicimus quod
 « licet de nomine et verbo secundum intellec-
 « tuum significationem agat Aristoteles, tamen
 « quod de vocum significatione communiter in-

« ducit non est ex intentione sed incidenter, ut
 « inferius demonstrabitur. »

F^o 180 v^o, col. 1. « His prælibatis,
 « accedamus ad ea quæ quidem, nimia ver-
 « borum brevitate constituta et sententiarum
 « subtilitate referta, opus conficiunt Aristotelis
 « inter omnia scripta excellentissimum. Quocirca
 « plus hic quam in aliorum expositione sub-
 « auditur.

« *Primum*. Auctor breviloquus proæmium
 « ponit brevissimum, in quo ea de quibus trac-
 « tabitur in tota serie libri summatim tangit,
 « eorum diffinitiones præmittens. Quorum qui-
 « dem præmissio est quædam docibilitatis et atten-
 « tionis comparatio. Nihil enim est quod tantum
 « alicujus perficiat instructionem quantum diffi-
 « nitio quæ explicite et integre nominis ignoti
 « aperit significationem. Littera sic legitur :
 « *Primum oportet constituere*, id est diffinire,
 « quid nomen et quid verbum sit, id est per
 « diffinitiones proprietates nominis et verbi de-
 « clarare. Recte pro diffinire ait constituere ;
 « unde etiam constitutive diffinire dicuntur quæ
 « in diffinitione apponuntur, de diffinitione vel
 « constitutione demonstranda. Est tamen prius
 « constituere quam diffinire; constituere enim
 « est diffinire quod nondum diffinitum est. »

Nous ne relèverons dans ce qui suit qu'un passage où l'auteur fait mention des *idées*, et se

déclare ouvertement contre l'hypothèse platonicienne :

A l'occasion d'une discussion sur la signification originelle des mots, il réduit les *idées* à des conceptions formées de l'imagination et de la mémoire :

F^o 181 r^o, col. 2. « Si enim propter sensus
 « inventæ essent, ut videlicet per eas non sensus
 « haberemus, sed etiam exercitium eos, pro-
 « fecto omnis vocum significatio ad aliquid
 « sciendum nos pertrahere deberet, quod om-
 « nino falsum est, cum sint voces significativæ
 « insensibilium, ut animæ; veritatis et falsitatis,
 « et aliorum. Si vero propter imaginationem,
 « quæ indiscretæ conceptionis et quiddam im-
 « perfectum est, voces essent repertæ, tunc per
 « voces nulla certa fieret doctrina. Unde Boetius
 « recte ait nominibus et verbis non incerta, id
 « est confusa et imperfecta significari, sed per-
 « fecta et secundum aliquid concepta. Quod au-
 « tem ideæ (1) in corpore nostro meditatæ a
 « Platone a vocibus primo loco non significantur
 « planum erit, si prius quid ipsæ sint inspexe-
 « rimus. Sunt itaque formæ imaginariæ quas
 « sibi pro rebus animus configurat, ut illis res
 « ipsas speculetur et per eas rerum imaginationes
 « sive memoriam retineat, quas quidam ideas
 « sive exemplares formas nominant. Plato vero

(1) Cod. *illæ*.

« eas incorporeas naturas id est insensibiles (1)
 « similitudines nuncupat. Naturam quippe bene
 « dicunt similitudinem rerum nascentium. Sunt
 « autem similitudines quædam in quibus sensi-
 « bilia intelliguntur, sicut statua Achillis, quæ-
 « dam vero in quibus insensibilia percipiuntur,
 « sicut ista rerum simulacra, et cognitioni tan-
 « tum, non sensui subjacent. Unde eas effigies
 « incorporeas id est non tractabiles corporeis
 « sensibus Plato nominat, quas quidem (2) vo-
 « lebat a vocibus primo loco significari; quod
 « Aristoteles (f° 181 v°, col. 4) improbat. Non
 « enim propter rerum vel intellectuum similitu-
 « dines voces repertæ sunt, sed magis propter
 « res ipsas et earum intellectus ut de rebus (3)
 « nobis doctrinam facerent, non de hujus modi
 « figmentis, et intellectum de rebus constitue-
 « rent non de figmentis. »

Voici les dernières lignes par lesquelles se termine ce commentaire dans le manuscrit que nous avons sous le yeux (f° 199 r°, col. 4) :
 « *Quare considerandum est. Quemadmodum est*
 « *in opinione, ut similiter judicet de vocibus et*
 « *propositionibus. A causa, et hoc est : Quare*
 « *considerandum est cui opinioni, utrum ne-*
 « *gativa, scilicet utrum huic affirmationi : Callias*
 « *justus est, sit negatio hæc contraria : Callias*
 « *injustus est. Nota quod æquivocat particula-*

(1) Cod. *inscissibiles*. — (2) Cod. *qui quidam*. — (3) Cod. *rerum*.

« riter, in hoc vocabulo *opinio* particulariter,
 « quia quando dicit opinionem esse falsum in-
 « tellectum, tunc non æquivocat, quia falsus
 « intellectus est opinio. Quando vero accipit
 « verum intellectum pro opinio, æquivocat (1).
 « *Dico autem hoc modo*; ponit opiniones boni
 « diversas, quærens quæ cui sit contraria, ut
 « postea ostendat quod (2) illa quæ prædicat
 « contrarium non est contraria; et hoc est : *dico*.
 « Et hoc modo considerandum est : *est quedam*
 « *opinio boni, quoniam bonum est.* »

La glose que nous venons de faire connaître, n'a point de caractère prononcé et n'est guère qu'une répétition des commentaires de Boèce. Aucune mention des controverses contemporaines, aucune allusion d'où l'on puisse induire à quel auteur ou même à quelle école on pourrait rapporter cet ouvrage. Seulement dans le passage que nous avons cité sur les idées de Platon, on entrevoit une tendance nominaliste. C'est probablement l'ouvrage d'un de ces nombreux professeurs de dialectique qui enseignaient à Paris vers la fin du XI^e siècle, au rapport de Jean de Salisbury.

(1) Cod. non æquivocat. — (2) Cod. quæ.

VIII.

ADAM DU PETIT-PONT.

Le manuscrit de Saint-Victor coté 32, in-folio, d'une écriture du XIII^e siècle, composé de traités philosophiques, traduits pour la grande partie de l'arabe d'Algasel, d'Alkindi, d'Isaac et d'Avicbron, des questions naturelles d'Adélard de Bath, de la logique de Saint-Jean Damascène, etc., renferme aussi un traité de dialectique écrit au milieu du XII^e siècle, par Adam du Petit-Pont.

Adam du Petit-Pont nous est connu par le rapport de Jean de Salisbury qui fut de ses amis, et qui en parle en deux endroits de son *Metalogicus*. Il tenait son école près du Petit-Pont, à Paris, comme l'indique son surnom, et y enseignait la grammaire, la rhétorique et la dialectique. Il fut depuis chanoine de la cathédrale de Paris, et devint enfin évêque de Saint-Asaph. « C'était, dit Jean de Salisbury, un homme d'un esprit fort pénétrant, fort lettré, quoique d'autres en puissent penser, et plus attaché à Aristote que qui que ce fût (1). » Mais on lui reprochait beaucoup d'obscurité. Il disait qu'il n'aurait pas un auditeur s'il exposait la dialectique avec la simplicité d'expressions et la clarté d'idées qui conviendraient à cette science (2). Aussi était-il tombé volon-

(1) *Metalog.* II, 10. — (2) *Ibid.* III, 3.

tairement dans le défaut de ceux qui semblent vouloir, par la confusion des noms et des mots, et par des subtilités embrouillées, troubler l'esprit des autres, et se réserver à eux seuls l'intelligence d'Aristote. « Ce défaut, ajoute Jean de Salisbury était bien sensible dans le livre qu'il avait intitulé *Ars disserendi* (1). Plût à Dieu qu'il eût bien dit ce qu'il a dit de bon. » Ce livre sur l'*Art de la dialectique* est précisément celui qui est renfermé dans le manuscrit de Saint-Victor 32. C'est donc un monument de l'enseignement philosophique au XII^e siècle, qu'il n'est pas sans intérêt de faire connaître avec quelque détail. Nous devons nous attendre à des formes peu attrayantes; mais le fond, à en croire Jean de Salisbury, vaudrait mieux que la forme.

Le *de Arte dialectica* fut composé en l'année 1132, c'est ce que nous apprend le titre : Anno M^o C^o XXX^o II^o ab incarnatione Domini editus liber Adam de Arte dialectica. Ce traité s'étend dans notre manuscrit du feuillet 246 r^o au feuillet 262 r^o; il occupe donc seize feuillets in-folio sur deux colonnes. Il est divisé en deux livres, dont le second commence au feuillet 253 v^o, col. 2 : *explicit liber primus Adam de Arte dialectica. Incipit secundus.*

Nous allons en donner quelques extraits.

(1) Metalog. IV, 3.

F^o 246 r^o, col. 2. « *Incipit ars dialectica.*
« Principium propositi de quo et ad quid et qua-
« liter ars disserendi instituenda dicere; propo-
« situm autem de eo ad id et sic (?) artis rationem
« instituere. Erit autem qualiter artem institui
« conveniat, cognito ejus initio manifestius. Ut
« igitur ab artis initio negotii initium sumi possit,
« sit trium præmonstrandorum primo prius ul-
« timum.

« Innotescat igitur quoniam initium non idem
« scientiæ et artis et facultatis disserendi. Id au-
« tem innotescet, ex quibus horum initia cognito;
« sunt autem ex tribus, ingenio, usu, arte. Tria
« igitur et quorum et ex quibus initia, sed non
« ex singulis singulorum. Scientiæ enim (?) disse-
« rendi ex ingenio absque cæteris initium; artis
« autem ex hoc et usu; facultatis autem ex hiis
« et arte. Cujus enim primi disserere propositum
« solo quidem ingenio ad propositum exequen-
« dum rationes invenire et explicare ejus atten-
« tioni innotuit. Nondum quidem (?) discendi usus,
« nam adhuc tantum (?) initium. Nondum disse-
« rendi ars; prius enim disseri oportuit quam de
« hoc ars fieret, prius enim de quo ars quam
« ipsa. Sic igitur scientiæ hujus initium ex inge-
« nio, non ex usu vel arte. Non autem hoc dicere
« videamur quæ non ex horum quolibet disse-
« rendi scientia. Nam scientia quantum (?) ex uno
« quo eorum; scientiæ autem initium ex uno.

« Non enim ex usu vel arte sed ante utrumque,
 « ut ostensum est; artis autem initium ex ingenio,
 « non sine usu. Cum enim usus scientiam disse-
 « rendi habundantiorem redderet, eo quod plu-
 « ribus scientiis disserebatur, eo plures disserendi
 « varietates patiuntur, ex ingenii quoniam(?) ha-
 « bilissima facilitate et usu disserendi frequenti.
 « Incidit in hoc qualiter dissereret considerantis
 « industria, ut comperiret sicut cæteras scientias
 « arte et disciplina faciliores, sic et de eis disse-
 « rendi et eas intelligendi scientiam arte aliqua
 « certiore et faciliorem posse fieri. Inde igitur
 « ex quo modo jam tunc disserere consuetum at-
 « tentiones industria paulo plus comperiente,
 « artis quasi prima rudimenta comperiri contigit.
 « Sic igitur ex ingenio et usu artis hujus initium.

« Et primo autem de ea re (1) compertis,
 « plurium pluribus notitiam sumentibus, etpos-
 « teriorum singulis inventioni aliquid addenti-
 « bus, diversorum diversis institutionibus, plu-
 « rima de arte ad disciplinam edisseri accidit.
 « Artis igitur ratione plenius innotescente, usu
 « disserendi jam ad plenum augescente, ingenii
 « industria, artis præceptionem usu exequente,
 « aliquid facultatis ad disserendum pervenisse non
 « est dubium, si igitur facultatis ex tribus quæ
 « dicta sunt initium. »

Ce début justifie bien le reproche d'obscurité

(1) Cod. *aere*.

que l'on avait adressé à Jean du Petit-Pont; et ce défaut n'est point racheté ici par une grande originalité de pensée. Nous omettons le reste du prologue, et nous arrivons au corps de l'ouvrage.

F^o 247 r^o. « Principium disserendi ab interrogatione vel enuntiatione quoniam igitur ab ipso
 « disserendi principio docendi disserere propositum inchoari conveniens, sic de eis docendi
 « disserere principium a quibus est disserendi.
 « Quare nunc proposito non sit parum qualiter
 « ad principia prompti disserendo simus, expedire. Sunt autem disserendi principia non ab
 « his quæ dicta sunt sola, ut ab iis solis ne ab
 « hiis omnibus ut ab his omnia. Ab enuntiatione
 « enim vel interrogatione non solum disserendi,
 « sed et omnium pene quæ ad disserendum principia. Quare si qua in disserendo enuntiationes
 « et interrogationes fieri convenit arte docuerimus, quod propositi nunc suscepimus executi
 « erimus, et proposito erit amplior propositi
 « executio. Sic enim et ad principia prompti erimus et ad singula in disserendo, viæ plurimum
 « habebimus.

« Est igitur enuntiatio veri vel falsi dictio, ut
 « ad disserendum. Interrogatio vero quid sit,
 « notius est quam ut diffiniri oporteat. Quoniam
 « autem non nisi de aliquo aliquid enuntiarum vel
 « interrogari contingit, est autem de quoquam

« quid de eo prioris cognitionis, erit de quo ali-
 « quid enuntiari vel interrogari conveniat, et in
 « arte docere, et ex arte attendere, primum quid
 « de eo secundum..... confusa sit ad hoc et in arte
 « institutio et ex arte attentio. Duplicem (1) utrin-
 « que considerationem adhibendam instituimus,
 « alteram eorum de quibus et quæ dicuntur, alte-
 « ram verborum quibus ea de illis. Quoniam enim
 « quæ consideratione percipiuntur verbis desig-
 « nari æque conveniens de quo et quibus enuncie-
 « tur vel interrogetur, ex arte considerato qualiter
 « secundum locutionem utrumque ut ad disseren-
 « dum designari conveniat, non minus attente
 « considerandum. Erit autem utrinque modus
 « attentionis non idem. De quibus enim et quæ
 « enuntiari vel interrogari conveniat nostræ in-
 « stitutionis rationi primo, ut docebitur, perspi-
 « ciendum. Disserentis industria demum non
 « videbitur eligendum. Hujus enim cognitionis
 « ab hac arte principium; reliquum ex arbitrio
 « considerationis. Qualiter autem, de quo et qui-
 « bus enuntietur vel interrogetur designandum,
 « ut a pluribus ex loquendi rudimentis pernosce-
 « tur, ut disserenti conveniat, et ex nimia mul-
 « titudine comperietur. Hujus enim cognitionis
 « ab ea quam loquendi rudimentum vocamus
 « principium, reliquum ex nostræ artis erudi-
 « tione, etc.»

(1) Cod. *duplicationem*.

F° 253 v°. *Explicit liber primus Ada de arte dialectica : incipit secundus.*

« Ad prioris a sequenti libro sit distinctiones
 « quid in hoc dicendum , quid in illo dictum in-
 « terserere. De quo et ad quid et qualiter artis
 « disserendi institutio præmonstravimus. A qui-
 « bus disserendi principium in eorum principiis
 « duplicem, in ipsis dupliciter duplicem disserenti
 « attentionem præscripsimus, de quo dicat et
 « qualiter id designet; post principia item dupli-
 « cem : quid de eo dicat et qualiter id assignat. De
 « quibus autem dicat primo in quatuor, denique
 « distinctius distinximus, et ex hoc principiorum
 « genera quæ sunt et ad quæ docuimus, etc. »

Voici la dernière colonne : f° 262 r°.

« De his inde quæ separate multiplicia appel-
 « lamus an electivis connumeranda sint an disci-
 « plinalibus dubitare poterit , primam interroga-
 « bilium distinctionem reminiscens. Quoniam
 « eligentis arbitrio expositis sumenda est ad hoc
 « responsio, a disciplinalibus non electam differre
 « invenientur. Quoniam autem nec ad hujusmodi
 « sic est, ut non respondendum videtur, et non
 « ex æquo tum affirmationis tum negationis ad
 « hæc sit responsio. Nec ex duobus tantum sem-
 « per eligit. Ab electivis per eadem differre vi-
 « dentur per quæ disciplinalia ab electivis, a prin-
 « cipio distinximus. Sed ne ibi dicta aut inter se
 « aut his dicendis contraria videri accidat, intel-

« ligantur eorum quædam, quæ ad prima illa
 « interrogabilia genera internoscenda diximus,
 « ne ut quælibet unius generis a quibuslibet al-
 « terius internoscendum..... sed pleraque a ple-
 « risque et separate multiplicia non disciplinalibus
 « sed electivis dicta ratione annuntientur. Elective
 « ergo quærendorum multiplicia a simplicibus,
 « et multiplicium genera sex, ut dictum est,
 « internoscantur. Dubitari autem poterit quibus
 « talium annumeranda sunt quæ sit quærentur;
 « ut an omne verbum sit ambiguum, ut ait Chry-
 « sippus, an nullum, ut Diodorus, an nec omne
 « nec nullum, ut plurimis videtur. Quoniam?
 « non huic et tamen affirmando respondetur;
 « simplex autem quando(?) dicetur, cum triplica-
 « tum videatur, sed nec aliquod prædictorum
 « quinque modorum multiplex apparet. Quo-
 « niam(?) autem hujusmodi interrogatio dissimi-
 « litudine principii non partis se det... »

Le manuscrit s'interrompt brusquement avec ce mot. La dialectique d'Adam du Petit-Pont est donc ici incomplète. Mais ce que nous en avons vu n'est pas de nature à faire regretter bien vivement la perte du reste.

IX.

GUILLAUME DE CONCHES.

Le manuscrit de Saint-Germain n° 1112, in-4°, d'une écriture du XII^e siècle, renferme, en outre de l'épître apocryphe d'Aristote à Alexandre connue dans le moyen âge sous le nom de *secretum secretorum*, et des règles d'Avicenne de *conservatione sanitatis*, deux opuscules de Guillaume de Conches intitulés : *secunda philosophia* et *tertia philosophia*. Ce sont les mêmes ouvrages dont l'*Histoire littéraire de la France* (tome XII, page 465) fait mention d'après le manuscrit du Roi 6588. Comme le dit l'*Histoire littéraire*, le premier est un dialogue sur l'anthropologie entre le maître et le disciple; et le second, dans la même forme que le précédent, est un abrégé de cosmographie, tiré de ce que l'auteur avait dit sur ce sujet dans sa *Philosophia minor*, intitulée, dans l'édition qui en a été donnée parmi les œuvres de Bède : *περὶ διδασκείων*, sive *quatuor libri de elementis philosophiæ*. Ce dernier ouvrage lui-même n'était qu'un abrégé de la *Magna de naturis philosophia*, où Guillaume de Conches avait traité fort au long de toutes les matières que la philosophie embrassait de son temps. Ainsi, en suivant cet auteur dans ces différents écrits, nous le voyons procéder

par résumés successifs de sa *Philosophia magna*; il la reprend tout entière dans sa *Philosophia minor*, qu'il décompose dans sa *philosophia secunda* et *philosophia tertia*. Ces deux petits traités offrent peu d'intérêt par eux-mêmes, comme nous nous en sommes assuré, et ne renferment guère d'idées que l'auteur n'ait exposées avec plus d'étendue dans ceux de ses écrits qui sont publiés. Nous croyons devoir nous contenter de donner la table des chapitres de l'un et de l'autre, avec quelques-uns des chapitres qui se rapportent plus particulièrement à la philosophie.

Incipiunt capitula in libro qui dicitur secunda philosophia
magistri Willermi de Conchis.

- | | |
|-------|--|
| I. | De homine. |
| II. | De spermate. |
| III. | Quare pueri non coeunt. |
| IV. | De matrice. |
| V. | De sterilitate. |
| VI. | De menstruis. |
| VII. | De stomaco. |
| VIII. | De vesica. |
| IX. | De sompno. |
| X. | De sompniis. |
| XI. | De capite. |
| XII. | Qualiter capilli crescunt. |
| XIII. | Quare fœminæ et pueri carent barba. |
| XIV. | Quare quidam homo calvescit, quidam non. |
| XV. | Quare capilli fiunt cani. |
| XVI. | De cerebro. |

- XVII. De cellulis capitis.
 XVIII. De oculis.
 XIX. De visu.
 XX. De ymagine speculi.
 XXI. Quare quædam animalia nocte vident, die vero non.
 XXII. De auditu.
 XXIII. Quomodo sibilus formatur.
 XXIV. De echo.
 XXV. De odore.
 XXVI. Quomodo fiat gustus.
 XXVII. De tactu.
 XXVIII. De voluntario motu.
 XXIX. De imaginatione.
 XXX. De anima.
 XXXI. De creatione animarum.
 XXXII. De ingenio.
 XXXIII. De opinione et ratione.
 XXXIV. De intelligentia.
 XXXV. De memoria.

Incipit secunda philosophia magistri Willermi de Conchis,
et primo de homine.

« Dicendum est igitur de terreno animali quod
 « in duo dividitur, scilicet in rationabile et ir-
 « rationabile. Sed quoniam irrationabilia sunt
 « infinita, nec ad lectionem philosophorum,
 « propter quam hoc opus incipimus, multum
 « pertinentia, de ipsis tractare postponamus,
 « ut de homine, qui dignior est cæteris anima-
 « libus, disseramus. Homo est igitur animal ra-
 « tionale mortale, ex anima vel corpore constans.
 « Sed quamvis corpus anima sit inferius, prius

« tamen nostræ cognitioni occurit ; ideo prius de
 « ipso , deinde de anima disseremus. Et quoniam
 « de primi hominis compositione , quare videlicet
 « de limo terræ sit factus , superius docuimus ,
 « de quotidiana hominis creatione , formatione ,
 « nativitate , ætatibus , membris , membrorum
 « officiis et utilitatibus dicamus. »

XXIX. De imaginatione.

« Est præterea quædam animalis actio quæ
 « dicitur imaginatio. Est enim imaginatio vis
 « animæ , per quam percipimus figuram et co-
 « lorem. Per imaginationem nobis comportamus
 « (*sic*) , ideoque cum iterum illum vidimus ,
 « statim recognoscimus. Quod nunquam vidi-
 « mus , nunquam imaginamus , sed similitudinem
 « ejusdem generis quam vidimus , ut ille virgi-
 « lianus Tityrus Romam quam non viderat si-
 « milem suæ civitati imaginabatur. Dicit enim
 « Augustinus : mare rubrum quod nunquam vidi
 « imaginor ad similitudinem alterius maris quod
 « vidi , sed colore mutato. Ista enim est nobis
 « et brutis animalibus communis ; inde est quod
 « bruta animalia videntur dominos suos agnos-
 « cere , unum fugere , alium appetere ; quod non
 « ex discretione , ut quidam autumant , faciunt ,
 « sed ex imaginatione. Hæ sunt duæ serenissimæ
 « animales actiones , quæ nobis et brutis anima-
 « libus sunt communes , et in quibus ab ipsis

« separamur. Acutius enim videt lynx quam
 « homo, discretius odorat canis, velocius lepus
 « progreditur. Qui igitur in figuris, coloribus,
 « odoribus, saporibus præ regimine beatitudi-
 « nem ponunt, minus beatos se brutis anima-
 « libus constituunt. Ad servitium non ad domi-
 « nium dati sunt sensus homini, nec per eos
 « beator, imo miserior efficitur homo. Si enim
 « retinens rationem et intelligentiam istis care-
 « ret, non solum beator sed beatissimus esset.
 « Nonne beatissimus et sapientissimus ille ait :
 « ecce mors intrat per fenestras? *Discipulus* :
 « Istæ actiones in nobis aut sunt animæ aut
 « corporis, aut compositæ aut neutrius. Sed si
 « corporis sunt, quare anima per eas damnatur?
 « quare corpus viduatum anima istas non ha-
 « beret? Et si animæ sunt, unde sensus corporis
 « nominantur? Si neutrius sunt, nec compositum
 « ex utroque, compositum namque suas quali-
 « tates contrahit a suis partibus. *Philosophus* :
 « Hæ actiones in nobis animæ sunt, unde juste
 « per eas damnatur et cooperatur anima. Sensus
 « cum triplici ratione dicuntur corporis : quia
 « nihil nisi circa corpus operantur; et quia per
 « instrumenta corporea explentur, et quia dun-
 « taxat anima dum est in corpore per illos ope-
 « ratur. Sunt aliæ actiones quæ nobis et divinis
 « spiritibus sunt communes, quæ faciunt ho-
 « minem supra hominem, imo vere hominem,

« de quo amodo dicemus, si prius pauca de
 « anima hominis dixerimus. *Discipulus* : Nihil
 « mihi dulcius esse potest hoc tractatu. »

XXX. De anima.

« *Philosophus* : Est igitur anima hominis spi-
 « ritus qui corpori conjunctus est. Idoneitatem
 « discernendi homini confert et intelligendi.
 « Constat igitur homo ex duobus, videlicet ex
 « anima rationali et corpore. *Discipulus* : Cum
 « corpus et anima sint de constitutione hominis,
 « vel anima est apposita corpori, vel commixta,
 « vel concreta, vel conjuncta. Sed si appositum
 « illi, et extra ipsum est. Item omne quod est
 « appositum alicui, fortius exercet vires in ex-
 « teriori parte illius quam in interiori. Ignis
 « appositus mihi plus me accendit extra quam
 « intus, aqua apposita plus humectat. Sed anima
 « magis exercet vires suas in nostris interioribus
 « quam in exterioribus; non ergo corpori ap-
 « posita. Si igitur corpori mixta esset, ex illis
 « duobus unum fieret, neutro remanente quod
 « prius erat, ut cum aurum et argentum in com-
 « mixtione electri misceantur. Cum igitur in
 « homine utrumque suum esse obtineat, non
 « est mixta corpori. Si corpori concreta est, tunc
 « in qualitatem corporis est versa, ut aqua in
 « qualitatem salis; quod non est verum. Si est
 « conjuncta, cum proprius locus spirituum cœ-

« lum sit, et omnis res quod suum est appetit
« atque suum contrarium fugit, quid est quod
« se tam in immundo vase conjungit, et eam
« amare facit? *Philosophus* : Quia causam philo-
« sophicam quæris, illam accipe. Omni enim
« animæ tantus amor proportionis et concordie
« a Deo datus est, ut etiam in sonis qui extra
« ipsum sunt penitus illa delectetur. Et hoc est
« quod Plato significare voluit, cum Deum ani-
« mam ex musicis consonantiis constituisse nar-
« ravit. Corpora namque humana ex quatuor
« elementis proportionaliter et concorditer con-
« junctis sunt constituta. Hæc proportio et con-
« cordia animam allicit, et corpori conjungit,
« et in corpore retinet. Et si proprie et vere
« velimus loqui, dicemus animam nec corporis
« ejus qualitates, sed proportionem et concor-
« diam quibus partes corporis sunt conjunctæ
« diligere; unde ea quæ hanc proportionem con-
« servant appetit, et quæ illam destruxerint,
« fugit. Sed ex quo incipiunt elementa discor-
« dare, abhorret anima corpus, et ab eo sepa-
« ratur. *Discipulus* : Si anima corpori est con-
« juncta, estne in una parte illius, aut in qui-
« busdam, aut in singulis tota? *Philosophus* :
« Nulla pars humani corporis est in qua anima
« tota non sit; non tamen idem operatur in
« omnibus. *Discipulus* : Si in manu hominis
« tota est anima, abscisa manu, separabitur

« anima a corpore. *Philosophus* : Si tota esset
 « in manu, itaque non esset tota in alio mem-
 « bro, valeret tunc tua objectio. Etsi igitur
 « manus in qua est tota absciditur, remanet
 « tamen in aliis membris in quibus prius erat
 « tota. *Discipulus* : Cui sententiæ accedis, an il-
 « lorum qui dicunt omnes animas simul creari? »

XXXI. De creatione animarum.

Philosophus : « Christianus sum, non acade-
 « micus. Unde cum Augustino credo et sentio
 « quotidie novas animas non ex traduce, non
 « ex aliqua substantia, sed ex nihilo, solo jussu
 « creatoris, eas creari. Sed quando creatur, an
 « ex quo homo concipitur, an quando corpus
 « est aptum animæ in utero formatum, an in
 « die motus, an in hora nativitatis, non legi.
 « Conjiunt tamen multi quia corpore præpa-
 « rato illi adjungitur, quia corpori Adam for-
 « mato inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ.
 « Cui videtur consentire Plato, cum dicit : ap-
 « tatae materiæ, irriguo et fluido corpori cir-
 « cumligabant circuitus animæ. *Discipulus* : Suf-
 « ficat mihi de anima. Sed de ejus actionibus
 « quas bruta animalia non habent audire desi-
 « dero. *Philosophus* : Illæ actiones multæ et
 « diversæ sunt : est ingenium, opinio, ratio,
 « memoria, intelligentia. »

XXXII. De ingenio.

« Est autem ingenium vis quædam animis
« insita, suis viribus prævalens, vel ingenium
« vis animæ naturalis ad aliquid cito percipien-
« dum; unde qui cito intelligunt illud quod
« audiunt, boni et acuti dicuntur ingenii; qui
« tardi et duri, hebetes. »

XXXIII. De opinione et ratione.

« Opinio et ratio ex sensu hoc modo prove-
« niunt. Cum anima in prædicto instrumento
« visus figuram et colorem rei percipit, statim
« quod ipsa res sit, et quanta et qualis perpendit,
« in quo convéniat cum aliis rebus et in quo dif-
« ferat. In hoc quandoque decipitur. Putat enim
« sæpe rem esse quod ipsa non est, quanta non est,
« vel qualis non est, vel convenire in quo non
« convenit, vel differre in quo non differt; et
« hæc opinio falsa dicitur. Aliquando in istis non
« decipitur anima, sed fluctuat et nescit an ita
« sit, necne; et tunc vera opinio dicitur. Est
« igitur opinio falsum de rebus iudicium, vel
« verum fluctuans et incertum. Si vero hoc
« iudicium de re corporea vel assensu sapientum
« vel argumentis necessariis confirmetur, est
« ratio. Ratio est certum et firmum iudicium de
« re corporea. Quædam opinio in rationem

« potest transire. Si vero anima de corporeis
 « judicat et fallitur, tunc est falsa opinio; sed
 « si non fallitur et fluctuat, vera est opinio;
 « sed si prædicto modo confirmatur, est intelli-
 « gentia. Sed quia incorporea a sensibus nostris
 « remota sunt, pauci sunt qui de eis certi sunt.
 « Unde in Platone : intelligentia solius Dei, ad-
 « modum paucorum hominum. *Discipulus* :
 « Quod opinio e sensu est nata, ratio ex opi-
 « nione, video; sed an intelligentia ex ratione,
 « ignoro. »

XXXIV. De intelligentia.

Philosophus : « Intelligentia nascitur ex ra-
 « tione, non quia ratio fiat intelligentia, sed
 « quia a causa illius est. Cum enim primi ho-
 « mines, ratione ducente, naturas rerum cognos-
 « cerent, perpenderunt quod corporea agere
 « possent. Percipientes actus qui ex corporibus
 « esse non possunt, perpenderunt agentem esse
 « quod non erat corpus. Hunc vocaverunt spiri-
 « tum, dirigentesque in eum acumen ingenii,
 « prius de eo habuerunt quasdam opiniones fal-
 « sas, quasdam veras. Falsas vero longo tempore
 « et magna industria elongaverunt, veras ne-
 « cessariis argumentis confirmaverunt; sicque,
 « ratione ducente, vera est intelligentia. Intelli-
 « gentia est verum et certum iudicium de incor-
 « poreis. Intelligentia ista nobis a creatione as-

« cendit. Cum enim viderunt primi philosophi
 « actiones quæ nec homini nec angelo nec na-
 « turæ poterant ascribi, cognoverunt quamdam
 « invisibilem esse substantiam cujus essent illæ
 « actiones. Deinde diu meditantes et disputantes
 « de ipsa, ejusque proprietates, si non om-
 « nes, tamen quasdam comprehenderunt et
 « scripserunt. Testatur enim se Augustinus in
 « scriptis philosophorum legisse quicquid in
 « principio Joannis Evangelii usque ad hunc
 « locum legitur : fuit homo missus a Deo. »

XXXV. De memoria.

« Memoria est vis animæ, qua firme retinet
 « homo ante cognita. *Discipulus* : Ex verbis tuis
 « perpendo : aliud est ratio, aliud est intelligen-
 « tia. Quid? Dicimusne Deum habere rationem?
 « Si rationem non habet, rationalis non est. *Phi-*
 « *losophus* : Aliud est proprietates sermonum co-
 « gnoscere, aliud usus translationes. Proprieta-
 « tem hujus nominis quod est ratio audisti;
 « modo usum illius accipe. Aliquando esse verum
 « et certum judicium de quacumque re dicitur
 « ratio; juxta hoc dicimus in Deo esse rationem.
 « Aliquando quodlibet rationale; unde dicimus
 « quod ratio est qua Deum diligimus. Aliquando
 « computatio, ut ibi : redde rationem villicatio-
 « nis tuæ. Aliquando ordo rerum gerendarum
 « quo cognoscimus quid in quo loco faciendum,

« dicendum sit; multisque aliis modis idem unum
 « accipitur. *Discipulus* : Cum sint illæ actiones
 « animæ, unde est quod infantia et pueritia,
 « actiones rationis et intelligentiæ cum habent,
 « carent? *Philosophus* : Animam hominis si cor-
 « pus, quod corrumpitur, non aggravaret, ex
 « quo esset, plenam et perfectam scientiam ha-
 « beret eorum quæ in hac vita sciri possunt. Quod
 « ex anima primi parentis quæ, ex quo fuit, ple-
 « nam sapientiam habuit, perpendi potest. Sed
 « modo corrupta humanitate, ex quo conjungitur
 « corrupto, gravatur. Potestatem vimque discer-
 « nendi et intelligendi retinens, nec intelligit
 « nec discernit; nec nisi longi usus experientia
 « et alicujus doctrina excitata incipit intelligere
 « et discernere, ut acutos habens et tenens ocu-
 « los, si (supplevimus *si*) tenebroso carcere de-
 « truditur, videre non potest, nisi in tenebris
 « consuescat, vel lumine accendatur. Quod vero
 « ex corpore sic hebetatur anima, testatur Salo-
 « mon, qui ait : corpus quod corrumpitur aggra-
 « vat animam, et deprimit terrena habitatio sen-
 « sum multa cogitantem. De quo Virgilius :

.....Quantum corpora noxia tardant.

« In prima ætate nec expressit usus convenien-
 « tiam, nec est ætas doctrinæ conveniens. Illa
 « enim ætas, cum sit calida et humida, statim
 « cibum digerit et alium appetit; unde frequen-

« tius influxione et refluxione indiget, spissusque
 « communis fumus generatur : qui cerebrum
 « petens, in quo anima exercet discernendi et
 « intelligendi officium, ipsam turbat. Si ad ju-
 « ventutem, quæ est calida et sicca, pervenerit,
 « desiccatus est humor quem homo ex utero ma-
 « tris contraxit. Non enim nascitur tam spissus
 « fumus, nec est tanta interior turbatio; et
 « tunc homo aptus ad discernendum perfecte
 « consequitur, si lampas doctrinæ convenien-
 « tis accendatur. Juventutem sequitur senec-
 « tus quæ est frigida et sicca; extinctus est enim
 « calor naturalis; unde est quod in hac ætate
 « viget memoria; sed vires corporis deficient.
 « Ex frigiditate enim et siccitate quorum est con-
 « stringere, est memoria; ex calore cujus est
 « impetum facere, sunt vires corporis. Ultimum
 « est senium frigidum et humidum; unde in illa
 « ætate madida fit memoria et debilitantur ho-
 « mines. Extincto enim naturali calore, desinit
 « homo vivere. »

Explicit secunda philosophia magistri Willermi de Conchis.

« Incipiunt capitula in libro qui dicitur tertia
 « philosophia magistri Willermi de Conchis. »

- I. De constitutione mundi.
- II. De umbra quæ videtur in medio lunaris corporis.
- III. De pluviis.
- IV. De arcu cœli.

- V. De nive et grandine.
 VI. De fulmine et tonitruo.
 VII. Quare mare est salsum.
 VIII. Quare quædam aqua videtur dulcis et quædam salsa.
 IX. Quare aqua putei est calida in hyeme, et frigida in æstate.
 X. De herbis terræ et crescentibus.

« Incipit tertia philosophia magistri Willermi
 « de Conchis et primo de constitutione mundi.

« Mundum istum ad similitudinem ovi esse
 « constitutum philosophi cœnfirmant. Ut igitur
 « in medio ovi est medulla, ex ovi ejus parte est
 « albinum, et tela, juxta quam testa, extra quam
 « nihil est de ovo, sic in medio mundi est terra,
 « circa quam ignis, extra quem nihil est. Nota
 « quod, tempore Martii, pori superficiei terræ,
 « frigore hyemis prius clausi, calore solis aperiun-
 « tur. Sol vero ad radices herbarum et arborum
 « penetrans, humorem quem coordinatum in
 « hyeme reperit attrahere nititur. Herba vero
 « et arbor suam monitionem sentiens, a terra
 « attrahit humorem, quem in sui similitudinem,
 « adjuvante calore, transmutat, sicque reviviscit.
 « Inde est quidem quod mensis Aprilis dicitur,
 « quia terram prædicto modo aperit. Est autem
 « proprium hujus temporis quod sit inconstans;
 « nam modo pluviosum ex vicinitate hyemis,
 « modo siccum ex vicinitate æstatis; eadem ra-
 « tione modo calidum modo frigidum. Inde est

« quod in Martio sæpe infirmantur homines.
« Cum corpora humana aperta sunt calore, frigus
« subito ortum ad interiora penetrat, et infirmi-
« tatem juxta materiam præparatam generat. Sed
« si quis in hoc tempore sibi provideret, tardius
« in illo quam in alio infirmaretur. *Discipulus* :
« Quæro, cum hoc tempus sit temperatum, unde
« est quod, si aliquis intrat hyemem cum aliqua
« infirmitate, non tam sæpe moritur in hyeme
« sicut in vere. *Philosophus* : Respondeo : infir-
« mitates ex humoribus generantur frequentis-
« sime, quæ ex frigiditate hyemis constringun-
« tur, ne possint defluere; ex calore autem veris
« dissolvuntur; quibus per membra concurren-
« tibus, succumbit homo et moritur. Nota : dicit
« Constantinus quod infirmitas quæ nascitur ex
« humore contrario tempori est pessima. Verbi
« gratia : si quis incipit in hyeme tertianam pati,
« significat magnam abundantiam esse cholerae,
« quæ in tempore frigido et humido potest ac-
« cendi. Si tamen idem in æstate eandem tertia-
« nam incurreret, graviores illam sentiret, et
« difficilior ad curandum esset. Similiter de aliis
« judica. Nota : in autumno est utile uti calidis
« et humidis, quia est tempus inæquale ex vicini-
« tate hyemis et æstatis, ex quo ex fructibus et
« succis eorundem tunc abundantium periclitan-
« tur homines. »

X.

VERS INÉDITS D'ABELARD A SON FILS ASTRALABE.

Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (1) nous apprennent que la Bibliothèque Cottonienne de Londres possède un petit poëme d'Abélard à son fils Astralabe, sous ce titre : *Petri Abelardi versus elegiaci ad Astralabium filium suum de moribus et vita pia ac proba*. Empressé de recueillir les moindres vestiges de tout ce qui se rapporte à ce triste et touchant épisode de la vie d'un grand homme, je me suis adressé à l'obligeance de M. Thomas Wright, garde du *British Museum* où se trouve aujourd'hui la Bibliothèque Cottonienne ; et, grâce à cette obligeance, je puis donner ici ce petit poëme tout entier. Il ne nuira pas à la réputation de bel esprit de son auteur.

Versus Petri Abælardi ad Astralabium filium suum.

Astralabi fili, vitæ dulcedo paternæ ;
 Doctrinæ studio pauca relinquo tuæ.
 Major discendi tibi sit quam cura docendi :
 Hinc aliis etenim proficis, inde tibi.
 Cum tibi defuerit quod discas, discere cessa,
 Nec tibi cessandum dixeris esse prius.
 Disce diu firmaque tibi tarda que docere.
 Atque ad scribendum ne cito prosilias.

(1) Tome XII, p. 134.

Non a quo, sed quid dicatur sit tibi curæ
 Auctori nomen dant bene dicta suo.
 Ne tibi dilecti jures in verba magistri,
 Nec te detineat doctor amore suo.
 Fructu non foliis pomorum quisque cibatur,
 Et sensus verbis ante ferendus erit.
 Ornatis animos captet persuasio verbis,
 Doctrinæ magis est debita planities.
 Copia verborum est ubi non est copia sensus,
 Constat et errantem multiplicare vias.
 Cujus doctrinam sibi dissentire videbis,
 Nil illam certi constet habere tibi.

¶ Instabilis lunæ stultus mutatur ad instar,
 Sicut sol sapiens permanet ipse sibi.
 Nunc huc nunc illuc stulti mens cæca vagatur,
 Provida mens stabilem figit ubique gradum.
 Providet ante diu quid recte dicere possit,
 Ne judex fiat turpiter ipsa sui.
 Nolo repentini tua sit doctrina magistri,
 Qui cogatur adhuc fingere quæ doceat.
 Nemo tibi tribuet quod nondum est nomen adeptus:
 Post multos, si vis, experiaris eum.
 Filius est sapiens benedictio multa parentum,
 Ipsorum stultus dedecus atque dolor.
 Insapientis rex est asinus diademate pollens,
 Tam sibi quam cunctis perniciosus hic est.
 Scripturæ ignarus princeps qui sustinet esse
 Cogitur archanum pandere sæpe suum.

¶ Occasum sapiens, stultum considerat ortum,
 Finis quippe rei cantica laudis habet.
 Doctis doctorum factis intende bonorum;
 Ferveat hac semper pectus avaritia.
 Ingenii sapiens fit nullus acumine magni;
 Hunc potius mores et bona vita creant.
 Factis, non verbis, sapientia se profitetur;
 Solis concessa est gratia tanta bonis.

- Credit inhumanam mentem sapientibus esse,
 Qui nihil illorum corda dolere putat.
 Ferrea non adeo virtutis duraque mens est,
 Ut pietas horum viscera nulla ciat.
 Sit tibi cura prior faciendi, deinde docendi
 Quæ bona sunt, ne sis dissonus ipse tibi.
- ¶ Sit tibi, quæso, frequens scripturæ lectio sacræ:
 Cætera si qua legas, omnia propter eam.
 Est justi proprium reddi sua velle quibusque;
 Fortis in adversis non trepidare suis;
 Illicitos animi motus frenare modesti,
 Tunc cum succedunt prospera præcipue.
 Sicut in adversis virtus ea murus habetur,
 Sic istius egent prospera temperie,
 Nec prior illa manet virtus, nisi fulta sit istis,
 Ne sit fracta malis, sive remissa bonis,
 Quid vitii, quid sit virtutis discute prudens:
 Quod si perdidideris, desinis esse quod es.
 Philosophus causas rerum discernit opacas;
 Effectus operum practicus exequitur.
- ¶ Sit tibi præcipuus divini cultus honoris,
 Teque timor semper subdat amorque Deo.
 Nemo Deum metuet vel amabit sicut oportet,
 Si non agnoscat sicut oportet eum,
 Quam justus sit is atque potens, quam sit bonus ipse,
 Quantum nos toleret, quam grave percutiat.
 Quo melior cunctis Deus est, plus debet amari;
 Et melior post hunc ordine quisque suo.
 Quo melior quisque est, majore est dignus amore;
 Utque Deo fuerit carior, et tibi sit.
 Quos etenim nisi propter eum debemus amare?
 Finis hic in cunctis quæ facis unus erit.
 Non tua, sed Domini quærat gloria per te.
 Non tibi, sed cunctis vixeris, immo Deo.
- ¶ Detrimenta tuæ caveas super omnia famæ,
 Ut multis possis et tibi proficere.

Quæ præcesserunt cogunt nova crimina credi ;
 Et prior in testem vita sequentis erit.
 Scandala quam possis hominum vitare labora ,
 Ut tunc incurras scandala nulla Dei.
 Infames fugiat tua conversatio semper,
 Et socio gaude te meliore frui.
 Est melius socium quam cognatum esse honorum.
 Hinc etenim virtus eminet, inde genus.
 Ne tentare Deum , fili, præsumperis unquam :
 Nitere quid possis et merearis opem.
 Summa Dei bonitas disponens omnia recte ,
 Quæ bona, quæ mala sunt ordinat ipse bene.
 Hinc nec in adversis justo solatia desunt ,
 Ut mala sint etiam cum sciat esse bonum.
 Jussa potestatis terrenæ discutienda :
 Coelestis tibi mox perficienda scias.
 Si quis divinis jubeat contraria jussis ,
 Te contra Dominum pactio nulla trahat.
 Contemnendo Deum peccat solummodo quisque ,
 Nec sibi contemptus hic facit esse reum.
 Non est contemptor qui nescit quid sit agendum ,
 Si non hoc culpa nesciat ipse sua.
 Major adhuc tamen est insania quam furor ille
 Qui differt illum conciliare sibi.
 Supremus furor est offendere cuncta potentem.
 Quod qui præsumit, nescio quid metuat.
 Quisquis apud Dominum se quærit justificari ,
 Justitiam, si qua est, nesciat ipse suam ,
 Agnoscat culpas, accuset, corrigat illas ;
 Ne te corde bonum censeat, ore malum.
 Hoc autem pro justitia reputetur ab illo
 Quod bona quæ impendit reddita, non data sunt.
 Quæ tibi tu non vis fieri ne feceris ulli.
 Quæ fieri tibi vis, hæc quoque fac aliis.

¶ Omnia dona Dei transcendit verus amicus :
 Divitiis cunctis antefendus hic est.
 Nullus pauper erit thesauro præditus isto,

- Qui quo rarior est, hoc preciosior est.
 Sunt multi fratres, sed in illis rarus amicus :
 Hos natura creat, gratia præbet eum.
 Gratia libertas, natura coactio quædam est ;
 Dum generi quivis hæret amore suo ,
 Quo pecudes etiam naturæ lege trahuntur,
 Affectus quarum gratia nulla manet.
 Si roget aut faciat quisquam quod lædat honestum ,
 Metas et legem transit amicitia.
- An se luxuriæ solam putet esse creatam ,
 Ad coitus fructum cætera nata feret ?
 Gravior est humilis meretrix quam casta superba ,
 Perturbatque domum sæpius ista suam.
 Polluit illa domum quam incendit sæpius ista :
 Sorde magis domui flamma nocere potest.
 Mitior est anguis linguosæ conjugis ira :
 Qui tenet hanc, ejus non caret angue sinus.
 Deterior longe linguosa est fæmina scorta :
 Hoc aliquis, nullis illa placere potest,
 Est linguosa domus incendia maxima conjux ,
 Hac levior flamma quilibet ignis erit.
- ¶ Cum modicum membrum sit lingua est maximus ignis :
 Non tot per gladium quam perire per hanc.
 Prævalet in lingua qui non est fortis in armis
 Nullus in hac pugna plus meretrice potest.
 Ex hoc præcipue distant ignavus et audax ,
 Quod factis iste prævalet, ille minis :
 Si linguæ bellum quam armorum fortius esset,
 Tersites Trojæ major Achille foret.
 In verbis pavidus semper lætare fuisse :
 In factis audax sis, aliquando licet.
 Nil magis offendit quam parvus sermo potentem ;
 Plus probra liber homo quam sua damna timet ,
 Accensas mollis responsio mitigat iras ;
 Auget eas potius dura creatque novas.
- ¶ Nolo virum doceas uxoris crimen amatæ,
 Quod sciri potius quam fieri gravat hunc.

Opprobriis aurem propriis dat nemo libenter,
 Nec te nec quemquam talia scire valet.
 Cuique viro casto conjux sua casta videtur,
 Semper que incestus suspiciosus erit.
 Ne sis natarum sic cæcus amore tuarum
 Ut non corrumpi posse rearis eas.
 Quam cito fas sit eas festina tradere nuptum
 Vilescit mulier suspicione cito.
 Exaudire preces inhonesta rogantis amici
 Est ab amicitia calle referre pedem.
 Plus tamen offendit qui cogit ad ista rogando,
 Quam qui consensum dat prece victus eis.
 Nullum te Dominus plus quam te cogit amare;
 Nec te quisquis te turpia poscit amat.
 Turpia ne facias, sed vites propter amicum,
 Si cupis ut vere sis preciosus ei.
 Turpiter excusat noxam quam propter amicum
 A se hanc committi dicere non pudeat.
 Propter amicitiam si quid commisero vile,
 Re turpi pulchram fædo, malaque bonam.
 Debita sunt quam dona magis quæ dantur amico;
 Nil tamen est quo plus non mereatur amor.
 Quos in amicitia sua quærere lucra videbis,
 Quod dici cupiunt, hoc simulare scias.
 Si non subvenias donec te exoret amicus,
 Quæ dare te credis, vendere crede magis.
 Non parvo pretio est rubor ille rogantis habendus
 Quo quæ tu dicis dona, coactus emit.
 Plus recipit quam dat pro donis quisquis amatur;
 Nam quid amicitia carius esse potest?
 Majores grates dono majore meremur.
 Majus se dando quam sua quisque dabit.
 Alter ego nisi sis, non es mihi verus amicus;
 Ni mihi sis ut ego, non eris alter ego.
 Qui bonus est damnum contemnit propter amicum;
 Sic etenim prodi (1) si sic amicus habet.

(1) Sic.

Cujus criminibus cito credis, non es amicus.
 Ultimus hinc propriæ scit mala quisque domus,
 Non poterit proprios cognoscere dives amicos,
 An sint fortunæ scilicet aut hominis.
 Pauper in hoc felix errore est liber ab isto;
 Cum perit hæc, pereunt quos dabat illa tibi.
 Cui mala fecisti ne te commiseris ulli:
 Prætereunte malo permanet ira mali.
 Quam jactura mali jactantia pejor habetur,
 Et gravior læso cuilibet esse solet.
 Sit tibi præcipuus quisquis bonus inter amicos
 Nec memor in talem conditionis eris.
 Erectum stimulis et verbere comprimes illum,
 In tua ne calcem dirigat ora suam.
 Non homini te, sed vitio servire pudebit.
 Cum sit libera mens, nil tibi turpe putes,
 Non est quem possunt corrumpere dona fidelis:
 Proditor alterius non tibi fidus erit.
 Obsequio superant meretrix et proditor omnes:
 Quæ placeant aliis hæc via sola patet.
 ¶ Nil melius muliere bona, nil quam mala pejus:
 Omnibus ista bonis præstat, et illa malis.
 Quæcumque est avium species assueta rapinis,
 Quo plus possit in his fæmina fortior est;
 Nec rapit humanas animas plus fæmina quidquam;
 Fortis in his hæc est quolibet hoste magis.
 Quæ se luxuriæ gratis supponit, amica
 Censetur, meretrix quæ pretio gerit hoc.
 In vitio tamen hoc ardentior illa videtur
 Quæ præter sordes suscipit inde nihil.
 Uxorem ratione suam vir debet amare,
 Et non ad coitum sicut adultera sit.
 Ut pecudes quo vult trahit impetuosa voluptas,
 Sic homines agitat luxuriosus amor.
 Si post conceptum pecudum satiata libido
 Ferre marem nolit, quid mulier quid agat?

Il est impossible de ne pas s'intéresser à la des-

tinée de cet enfant dont le père s'appelait Abélard et la mère Héloïse. Abélard lui-même nous apprend que c'est Héloïse qui lui donna le nom d'Astralabe (1) qu'il naquit et fut élevé en Bretagne (2). Plus tard, nous voyons Héloïse le recommander à Pierre-le-Vénérable et demander pour lui une prébende, soit dans le diocèse de Paris, soit dans tout autre diocèse (3). Il entra donc dans l'Église. Voilà le peu que nous savons sur son compte : toute autre trace de son existence est effacée.

Voyageant en Suisse dans le mois de septembre 1837, et me trouvant dans le canton de Fribourg, au couvent de Hauterive, où j'étais allé assister à une conférence de maîtres d'école, l'abbé me présenta la liste de ses prédécesseurs qui remontent jusqu'au XII^e siècle. Le second abbé de Hauterive avait nom Astralabe, et il mourut, selon le nécrologe du couvent, en 1162. Aurais-je, par hasard, retrouvé dans un couvent de la Suisse la dernière trace du fils d'Héloïse? Le nom d'Astralabe est bien rare. C'était presque un nom de fantaisie, inspiré à Héloïse par son admiration passionnée pour l'homme de génie auquel elle avait tout sacrifié : pour elle, le fils d'Abélard était un enfant du ciel. D'un autre côté, le couvent de Hauterive est de l'ordre des Bernardins. La grande âme de saint Bernard aura bien pu ouvrir au fils

(1) *Abælard. opp.* p. 13. — (2) *Ibid.* — (3) *Abælard. opp.* p. 383.

de son illustre et infortuné adversaire l'asile d'un cloître de son ordre. Pierre-le-Vénéral, auquel Héloïse recommanda son fils, aura bien pu obtenir de saint Bernard, dont il était l'ami, ce témoignage d'intérêt. Enfin Astralabe, né avant le concile de Soissons, en 1120, a bien pu mourir en 1162 vers l'âge de quarante-deux ans. Du moins, il n'y a rien d'impossible à tout cela. Mais ce n'est là qu'une conjecture que je n'ai pu vérifier, et je devrais demander grâce à la critique, si une conjecture un peu romanesque n'était pas, pour ainsi dire, à sa place dans un sujet qui tient du roman autant que de l'histoire.

XI.

NOTE SUR LE MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU MONT SAINT-MICHEL, n° 2963.

On lit dans l'*Histoire littéraire de la France*, à l'article des ouvrages inédits d'Abélard, t. XII, p. 130 : « Un manuscrit de la Bibliothèque du « Mont-Saint-Michel renferme les deux ouvrages « suivants: 1°. *Tractatus Abaillardi de intellectu tibus*. 2°. *Ejusdem Abaillardi Physica Aristotelis*.

« Dans un autre manuscrit de la Bibliothèque

« on trouve : *Petri Abaillardi sermo de generatione et corruptione. Item de intellectibus et speculationibus*. Mais ce dernier écrit est le même que le premier du précédent manuscrit. »

Rémarquez que, le monastère de Saint-Michel appartenant à l'ordre des Bénédictins, on avait tout lieu de croire, que les Bénédictins auteurs de l'*Histoire littéraire* devaient être parfaitement bien informés sur les manuscrits que renfermait cette célèbre abbaye. Et pourtant il paraissait bien étrange qu'Abélard eût écrit sur la *Physique* d'Aristote et sur le traité de la *génération et de la corruption*, qui tous les deux passent sur de bonnes raisons pour avoir été inconnus en France avant les premières années du XIII^e siècle. D'ailleurs Abélard lui-même dans sa *Dialectique*, que nous avons publiée, déclarait qu'il ne connaissait d'autre ouvrage d'Aristote que les premières parties de l'*Organon*. On conçoit donc la vive curiosité que nous avons de juger par nous-même du véritable contenu des manuscrits du Mont-Saint-Michel.

Or, la Bibliothèque publique d'Avranches qui a recueilli les restes de celle du Mont-Saint-Michel, possède encore, sous le n^o 2963, un manuscrit contenant d'après le catalogue de M. de Saint-Victor, publié par M. Raoul (1) : *Aristotelis phy-*

(1) Histoire pittoresque du Mont-Saint-Michel, par Max. Raoul. Paris, 1833.

sica cum notis. Tractatus Abailardi de intellectibus. Ethica Aristotelis. Liber Galieni de elementis Hyppocratis libri VIII. Aristotelis de generatione et corruptione, ancien n° 91, 1 vol. in-4°.

On voit que cette description diffère déjà beaucoup de celle de l'*Histoire littéraire*, et qu'il n'y est plus question d'un traité d'Abélard sur la *Physique* d'Aristote, ou sur le traité de la *génération et de la corruption*.

A force d'instances, nous avons obtenu de la ville d'Avranches que le manuscrit 2963 nous fût communiqué, et nous allons en donner une description exacte et complète, afin qu'une fois pour toutes on sache à quoi s'en tenir sur un manuscrit dont le titre, à s'en rapporter à l'*Histoire littéraire*, était si propre à exciter des espérances en opposition avec les faits jusqu'ici connus.

Le manuscrit 2963 est un petit in-4°, en papier vélin, composé d'ouvrages différents, écrits de différentes mains, en général d'une écriture élégante, et qui appartient évidemment à la première moitié du XIII^e siècle. Voici l'ordre de ces différents ouvrages.

1°. Le traité *De generatione et corruptione*, avec des remarques à la marge.

2°. Un traité intitulé : *P. Abailardi tractatus de intellectibus*.

3°. Quelques pages de l'*Ethique* d'Aristote.

4° Quelques pages sous ce titre : *Differentia inter animam et spiritum*.

5°. *Aristotelis Ethicæ Nicomachicæ liber secundus*. — *Aristotelis Ethicæ Nicomachicæ liber tertius*, etc., etc.

6°. *Liber Galieni de Hypocratis elementis*, avec des gloses marginales.

7°. *Libri octo Physicorum*.

8°. Quelques pages détachées qui semblent appartenir aux petits traités de physique d'Aristote.

9°. Le premier livre de la *Métaphysique* : *Omnes homines scire desiderant natura ; signum autem est*, etc., etc.; avec quelques gloses marginales.

Au dernier feuillet, on lit : *Iste liber est Abaciæ Montis-Sancti-Michaelis in periculo maris ordinis sancti Benedicti*.

La première conclusion à tirer de cette description fidèle est que, conformément au catalogue de M. de Saint-Victor, le manuscrit en question ne renferme aucun ouvrage d'Abélard, ni sur la *Physique d'Aristote*, ni sur le traité de *generatione et corruptione*, et qu'ainsi il ne donne aucun démenti à l'opinion commune. Le seul ouvrage d'Abélard que renferme ce manuscrit est un traité de *intellectibus*. Quel est ce traité qu'aucun historien ne fait connaître, que le catalogue d'aucune autre bibliothèque en Europe n'indique, et qui ne paraît se trouver aujourd'hui

d'hui que dans le manuscrit de Saint-Michel ?

Commençons par une description minutieuse de la partie de ce manuscrit où ce traité est renfermé.

Ce traité a pour titre général : *P. Abælardi tractatus de intellectibus*; il se compose de huit feuillets, à une seule colonne, d'une écriture très-fine et pleine d'abréviations, mais d'une netteté parfaite. A la fin du huitième feuillet v°, le manuscrit s'arrête et l'ouvrage est inachevé.

Reste à savoir si c'est un seul et même ouvrage. Le titre semble bien l'indiquer, et en avançant, on reconnaît les divers chapitres d'un même écrit, avec des titres distincts jusqu'au feuillet 3 v°, où se présentent des chapitres qui ne sont plus marqués d'aucun titre. Jusqu'au feuillet 3 v°, nul doute qu'il n'y ait un seul et même ouvrage, un traité *de intellectibus*. Mais les autres feuillets contiennent-ils la suite de ce même ouvrage, moins les titres ordinaires, ou une simple collection non achevée de passages qui ont plus ou moins de rapports avec le sujet? Pour le reconnaître, nous allons examiner d'abord la partie du manuscrit qui forme évidemment un seul et même ouvrage.

C'est un petit traité de psychologie, superficiel, mais sensé, et qui a son mérite pour le XII^e siècle. Si notre manuscrit n'attribuait pas ce traité à Abélard, rien dans le texte ne ferait soupçonner

l'auteur de la *Dialectique* et de la *Théologie chrétienne*; d'autre part, dans aucun de ses écrits Abélard ne fait allusion à ce traité; mais rien non plus n'autorise à contester la légitimité de la rubrique de notre manuscrit. L'ouvrage est bien divisé; le style est clair, pas trop diffus, et quelquefois il offre ce caractère de force un peu rude et ce mélange de subtilité et de vigueur qui distingue Abélard. Voici les titres des divers chapitres de ce traité.

1° Le titre général : *P. Abælardi tractatus de intellectibus*, et un morceau d'un tiers de feuillet.

Fol. 1 r°, 18 lignes; 2°. *Differentia sensus ab intellectu.*

Fol. 1 r°, 7 lignes; 3°. *Rationis ab rationalitate.*

Fol. 1 r°, 5 lignes; 4°. *Quod idem sit animus quod ratio.*

Fol. 1 r° et v°, 66 lignes; 5°. *Differentia imaginationis ad intellectum.*

Fol. 2 r°, 9 lignes; 6°. *Differentia existimationis ad intellectum.*

Fol. 2 r°, 4 lignes; 7°. *Scientiæ ad existimationem sive intellect.*

Fol. 2 r°, 5 lignes; 8°. *De differentia intellectuum.*

Fol. 2 r° et v°, 38 lignes; 9°. *Qui intellectus simplices qui compositi.*

Fol. 2 v°, 14 lignes; 40°. *In quo differunt intellectus disjunctorum a disjuncte.*

Fol. 2 v°, 47 lignes; 41°. *Qui uni qui multiplices intellectus.*

Fol. 3 r°, 42°. *Qui sani intellectus vel cassi.*

Jusque-là il est évident que nous avons un seul et même ouvrage; mais il ne faut pas se hâter de conclure que cet ouvrage cesse, parce que les chapitres qui suivent n'ont pas de titre comme les précédents. En effet, les deux chapitres qui suivent immédiatement le douzième : *qui sani intellectus vel cassi*, et qui comprennent la fin du feuillet 3 r°, le verso de ce même feuillet, le feuillet 4 jusqu'à la fin de la page, continuent l'examen de ce qui fait un entendement sain et un entendement malade; il s'agit toujours de l'entendement et de ses différentes opérations.

Vers la fin du feuillet 4 r°, sans division apparente de chapitres, se trouve cette phrase : *nunc autem aliam propositi nostri persequamur partem, utrum videlicet omnis intellectus sanus sit dicendus qui ita ut sese res habet eam intelligit.* On voit que c'est toujours la continuation du douzième chapitre. Celui qui vient ensuite et s'étend de la fin du feuillet 4 r° jusqu'au milieu du verso, contient une réfutation des objections qui avaient été faites à la doctrine renfermée dans les chapitres précédents : *nunc itaque suprapositas solvamus*

quæstiones atque impugnationes ipsas quæ veritatem perturbare videntur impugnemus.

Même feuillet; nouveau chapitre qui continue le même sujet : *nunc ad alterius quæstionis terminationem transeamus* ; et il est hors de doute que les chapitres qui suivent, f° 5 r° et v°, se rapportent encore, sinon au sujet du chapitre 12° : *qui sani intellectus vel cassi* ; du moins à celui de tout le traité *de intellectibus* : *solet frequenter quæri de significatione atque intellectu universalium vocum quas res videlicet significare habeant, aut quæ res in eis intelligantur; ut, cum audio hoc nomen HOMO, quod pluribus commune est rebus ad quas œqualiter se habet, quam rem in ipso intelligam quæritur.* On voit paraître ici la question des universaux, les mêmes idées et presque les mêmes expressions que dans les traités que nous avons publiés et qui appartiennent incontestablement à Abélard. Nous retrouvons même ici un mot qui a été la matière d'une intéressante controverse (1), le mot *indifferenter* avec son explication légitime, f° 5 r° : *sive cum discretionem certæ personæ ut Socratis vel alicujus alterius, sive INDIFFERENTER absque ulla scilicet personæ certitudine.* Cette discussion se prolonge à travers tout le feuillet 5 r°, jusqu'au milieu du verso, où le chapitre se termine ainsi :

(1) Voyez plus haut, p. 202.

hæc de speculationibus hoc est intellectibus dicta nunc sufficient. Nous sommes donc bien sûrs d'avoir en entier le traité *de intellectibus* attribué positivement à Abélard dans notre manuscrit et qui lui convient parfaitement pour le fond et pour la forme; et ce petit traité, complet et achevé, est un ouvrage de plus à ajouter à la liste de ceux d'Abélard. Il ne serait pas sans intérêt de le publier intégralement, et nous n'aurions pas manqué de l'insérer dans notre collection, si nous eussions possédé en temps utile le manuscrit de Saint-Michel.

Il s'agit maintenant de reconnaître si les trois feuillets qui suivent sont aussi d'Abélard et de quel sujet ils traitent. Un examen attentif y découvre un certain nombre de chapitres sans liaison apparente, mais qui tous se rapportent plus ou moins directement à la question traitée ou plutôt mise en avant dans les derniers chapitres du *de intellectibus*, à savoir le sens des universaux; et nous n'hésitons point à affirmer que ces nouveaux chapitres isolés ont aussi leur importance : on y trouve une foule de choses précieuses pour la question des universaux, des discussions qui ont leur valeur historique et qui dans la forme trahissent souvent la main d'Abélard, telle que la montrent les traités déjà publiés.

Le premier chapitre, f° 5 v°, est consacré à cette question : si la division de tout ce qui est en

substance et accident est complète et suffisante : *quæritur an hæc divisio eorum quæ sunt, ALIUD EST SUBSTANTIA, ALIUD EST ACCIDENS, sit sufficiens.* Accorde-t-on que cette division est complète, dans ce cas, dit l'auteur, il faudra mettre les universaux parmi les substances ou les accidents ; sur quoi une discussion qui rappelle celles de notre philosophe. Le ton est altier, et la polémique incisive. En parlant des opinions contraires à celle qu'il expose, il s'exprime ainsi : *quod quam irrationabiliter agant apertum est.*

Le fragment qui suit, fol. 6 r°, a plus d'importance encore que le précédent et se rapporte au même sujet. Les formes sont-elles des essences ? *De formis diversi diversa sentiunt*, c'est précisément le début du traité *de generibus et speciebus* que renferme le manuscrit de Saint-Germain, de notre édition, page 513. Voici, suivant l'auteur, les diverses solutions de cette question. Il y en a trois : ou bien on soutient que toutes les formes sont des essences ; ou bien que nulle forme n'est une essence ; ou bien encore que certaines formes sont des essences et d'autres non. Ces trois solutions sont tour à tour examinées avec soin. L'auteur prend parti pour la troisième, qu'il attribue expressément à Abélard et à son école : *alii..... quasdam formas essentias esse, quasdam minime perhibent, sicut Abælardus et sui qui artem dialecticam non obfuscano sed dili-*

gentissime perscrutando dilucidant. Ce fragment ne semble donc pas écrit de la main même d'Abélard ; cependant on y rencontre plus d'une trace de la manière d'Abélard : d'abord, comme nous l'avons déjà dit, le ton superbe avec lequel l'auteur combat les deux écoles opposées à la sienne ; ensuite et surtout cette opinion intermédiaire entre le réalisme absolu et l'absolu nominalisme, qui, dans l'histoire, caractérise Abélard. Selon notre auteur toutes les formes ou universaux ne sont pas des essences, mais seulement quelques-unes. Mais quelles sont celles qu'il regarde comme des essences ? Il ne s'exprime ici que négativement et avec une assez grande incertitude. Ce sont, dit-il, ces qualités qui se trouvent dans le sujet sans que le sujet suffise pour les constituer ; ou bien une disposition de parties entre elles qui n'est pas inhérente et nécessaire au sujet lui-même ; ou bien encore ces propriétés qui n'existent dans un sujet que conditionnellement et relativement à quelque autre qualité non nécessaire sans laquelle elles n'existeraient point. Ce chapitre et le précédent méritent d'être publiés.

Vient ensuite un fragment sans aucun intérêt sur les propositions modales, qui s'étend depuis le feuillet 6 r° vers la fin, jusqu'au milieu du *recto* du feuillet 7. Ce même feuillet *recto* et *verso* contient plusieurs morceaux également

sans intérêt et qui contiennent encore diverses maximes de logique.

Le feuillet 8 r^o et v^o est rempli par de nouveaux chapitres sur des sujets analogues et qui ne présentent ni aucune idée digne d'être mentionnée ni aucune citation intéressante. A la fin du feuillet 8 v^o le manuscrit s'interrompt au milieu d'une phrase inachevée : *aut autem facio consequentiam , non aliquid.....*

En résumé, ce manuscrit de Saint-Michel, qui d'après l'*Histoire littéraire* renfermait des commentaires d'Abélard sur la *Physique d'Aristote* et le *de generatione et corruptione*, et qui par conséquent aurait renversé toutes les idées reçues sur les connaissances péripatéticiennes du XII^e siècle, ne contient rien de pareil, et il ne fournit d'autre ouvrage d'Abélard qu'un petit traité, moitié psychologique moitié logique *De intellectibus*, un recueil de remarques sur l'entendement, et annexés à ces remarques, sans en faire partie, des fragments de fort peu d'intérêt, parmi lesquels il y en a deux plus importants que les autres, et où il est fait mention de l'opinion intermédiaire d'Abélard et de son école sur la nature des universaux. Ainsi ces nouvelles données, loin de changer quelque chose aux conclusions que nous avons tirées des grands traités dialectiques d'Abélard que nous avons publiés, les confirment et ne peuvent

que s'y ajouter utilement. Voilà pourquoi nous terminons cette note par la transcription du traité entier *De intellectibus*, et par celle des deux fragments assez intéressants qui viennent à la suite de ce traité dans le manuscrit de Saint-Michel.

P. ABÆLARDI TRACTATUS DE INTELLECTIBUS.

De speculationibus itaque, hoc est intellectibus, disserturi, statuimus ad diligentius eorum documentum ipsos primum a cæteris animæ passionibus sive affectionibus disjungere, his videlicet quæ ad eorum naturam maxime videntur accedere, deinde ipsos quoque ab invicem propriis separare differentiis, pro ut necessarium doctrinæ sermonum existimamus esse. Sunt autem quinque a quibus diligenter eos disjungi convenit: sensus videlicet, imaginatio, existimatio, scientia, ratio.

Cum sensu autem intellectus tum origine tum etiam nomine conjunctus est. Origine quidem, quod quislibet quinque sensuum rem quamlibet attractando, ipsius nobis intelligentiam mox ingerit. Videndo quippe aliquid, vel audiendo, sive odorando, aut gustando, seu tangendo, ipsum quod sentimus mox intelligimus. Adeoque a sensibus ad intellectus surgere humana imbecillitas compellitur, ut vix aliquid intellectu formare possimus, nisi ad corporalium similitudinem rerum quas sensuum experimentis didicimus. Vocabulo etiam non nunquam sensus pro intellectu abutimur, cum videlicet sensum verborum dicimus pro intellectu ipsorum. Visum quoque pro intellectu tam

Aristoteles quam plerique alii frequenter ponunt, eo fortassis quod hujus modi sensus similior intellectui videatur quam cæteri. Eam quippe rem quam intelligimus sic animus ante se collocat, quo modo rem nobis antepositam aut proximam aut longinquam cernere consuevimus. Cum itaque tam origine quam nomine sensus et intellectus conjuncti sint, necessarium duxi eorum differentiam assignare, tunc etiam cum simul in anima fiunt.

Differentia sensus ad intellectum.

Differunt autem quod sensus perceptio rei corporalis est corporeo indigens instrumento, hoc est talis animæ applicatio quam in rem corporalem dirigi atque agere necesse fit et per corporeum aliquod exerceri instrumentum, utpote per oculos, vel per aures, vel quamcumque aliam corporis animati portionem, sine qua nullatenus haberi ipse possit. Intellectus vero, hoc est ipsa animi excogitatio, nec corporei exercitio indiget instrumenti quo videlicet ad excogitandum utatur, nec etiam virtute rei existentis quæ excogitetur, cum æque scilicet et existentem et non existentem rem, sive corporalem sive incorporalem, animus sibi per intellectum conficiat, vel præteritorum scilicet reminiscendo vel futurum prævidendo, vel ea etiam non nunquam confingendo quæ nunquam esse contingit, utpote centaurum, chimeram, hircocervum, sirenes et alia multa. Et hæc quidem clara est sensus et intellectus differentia. Præterea sensus nullam vim deliberandi aliquid habet, hoc est attendendi aliquid secundum aliquam naturam aut proprietatem ipsius. Unde æque tam irrationabilibus quam rationabilibus communis est animalibus. At vero intellectus esse non

potest nisi ex ratione aliquid juxta aliquam naturam aut proprietatem attendatur, etiam si sit intelligentia cassa. Quippe cum centaurum sibi animus fingit tanquam animal partim ex homine, partim ex equo compositum, itaque animalis naturam ac per hoc corporis sive substantiæ attendere eum necesse est. Et cum hominis et equi quasi partes quasdam sibi junctas consideret, et humani quoque et equini corporis non prætermittit proprietatem. Unde intellectus minime esse potest, ubicumque ratio non subest ex qua deliberetur aliquid, hoc est attendatur juxta naturam aut proprietatem aliquam. Rationem autem dicimus vim ipsam seu facilitatem discreti animi qua rerum naturas perspicere ac dijudicare veraciter sufficit.

Rationis ad rationalitatem.

Non idem vero est rationalitas quod ratio: illa quippe omnibus angelicis et humanis spiritibus inest ex qua rationales dicti sunt, hæc vero quibusdam tantum solis scilicet ut diximus discretis. Tantum itaque inter rationalitatem et rationem differre arbitror, quantum inter potentiam currendi et potentiam facile currendi, ex qua cursores Aristoteles appellat secundum membrorum flexibilium aptitudinem. Quicumque igitur spiritus ex natura propria discernere potest, rationalitatem habet; rationem vero ille solus qui hoc facile exercere valet, nulla ætatis imbecillitate remoratus aut inconcinnitate complexionis sui corporis, ex qua perturbationem aliquam trahat, ut insanus aut stultus fiat.

Quod idem sit animus quam ratio.

Idem autem ratio quod animus nobis videtur esse. Patet itaque ex suprapositis intellectum tam a sensu.

quam a ratione diversum esse, et eum necessario ex ratione descendere tanquam perpetuum rationis effectum. Unde ubicumque ratio non inest, inde intellectum abesse necesse est, qui semper, ut diximus, ex ratione aliqua aut naturam, utpote hominis vel equi, aut proprietatem deliberat, utpote colorem aliquem vel formam subjecti, vel eas scilicet in seipsis speculando, vel conjungendo ad invicem, sive distinguendo ab invicem.

Differentia imaginationis ad intellectum.

Ab imaginatione quoque clarum est intellectum disjungi, cum imaginatio quoque, sicut et sensus, nisi, (f° 1 v°) ex ratione deliberet, sed in his rebus quas sensimus nihil aliud imaginatio sit quam quædam sensus recordatio, cum videlicet re quam sentiebamus absente, eo adhuc modo sese animus, per quamdam quodam modo recordationem sensus affectum retinet, quo modo ante erat, cum sentiret, nihil nunc quoque per imaginationem ex ratione deliberans, sicut nec antea per sensum faciebat. Ideo autem *per imaginationem* adjunxi, quia quando simul imaginatio et intellectus eidem insunt animæ, sicut frequenter sensus et intellectus, non possumus negare quin deliberatio quædam insit, sed per intellectum, non per imaginationem. Est itaque imaginatio confusa animæ perceptio, sine sensu ejus scilicet rei quam imaginariam confusam dicimus cum nihil ipsa ex ratione deliberet sicut nec sensus. Sæpe quippe sentimus ea quæ nequaquam intelligentes attendimus, et cum ad exteriora quæ occurrunt circumferatur sensus; animus tamen per intellectum ad alia dirigitur. Verbi gratia: cum alicujus rei studio vel meditatione occupati

tenemur, ad eam intelligentiæ nostræ visus dirigitur, non ad eas quas præsentem vel videmus vel aliquo modo sentimus. Alioquin vix unquam terra vel cœlum quæ assidue videmus intelligere cessaremus. Sed et cum de eadem re sensus et intellectus simul habentur, diversa agunt in ipsa, cum longe, ut ex suprapositis liquet, actio sentiendi et intelligendi sint diversæ, cum hæc videlicet in deliberatione sit, illa minime. Sed et diversi sensus, cum in eadem re simul agunt, veluti si simul tangat lignum et videat, a proprietatibus suis non excidunt; diversis eandem rem percipientes modis; unde et uterque sine altero plene retinetur. Sic etiam intellectus sine sensu, qui cum eo erat omnino integer, permanebit in eadem scilicet rei deliberatione quæ antea erat. Quod vero cum imaginationem describemus suppositum sine sensu, ad hoc spectat quod, cum sensus quoque confusa sit animæ perceptio, nihil videlicet ex ratione dijudicans, necesse erat ad exclusionem sensus illud supponi. Ubi enim sensus agit, imaginatio simul in ipsum agere non potest; sed, abscedente sensu, locum ejus supplet, non quidem sentiendo, sed rem absentem absque ulla discernens dijudicatione, sicut et sensus facit percipiendo, ut jam satis supermeminimus. Est itaque imaginatio de re absente tantum, cujus videlicet præsentia sensui non occurrit, sensus vero de præsentem tantum. Intellectus vero æque et de absente et de præsentem surgit. Et notandum quod ubicumque sensus esse potest, et imaginatio. Nam et bruta animalia, rebus quas senserant abscedentibus, imaginationem earum, teste Boetio, retinent, ipsis adhuc rebus quas senserant per quamdam recordationem adhærentia ex imaginatione, sicut antea fecerant ex sensu; et, pro ut valent, quædam longius, quædam brevius hanc imaginationem defe-

runt, quam sensus in eis reliquit impressam. Notandum quoque quod cum quidam, omnes imaginationes quasdam sensuum, ut diximus, recordationes esse velint, hoc est eas ex rebus sentitis solum modo haberi, Aristoteles tamen, teste Boetio super *Periermenias* (1), intellectus nostros imaginationibus minime haberi prohibet. Unde cum plerosque de incorporeis rebus habeamus intellectus, sunt de his quoque corporeis quæ nullo unquam sensu attractavimus. Oportet juxta Aristotelem imaginationem dici quam nos supra descripsimus, omnem videlicet confusam animæ perceptionem sine sensu, sive illa quidem perceptio ex sensu surrexerit sive minime. Quod vero Aristoteles dicit intellectus nostros minime absque imaginationibus haberi, ita accipiendum est, arbitror, quod, dum in aliqua re per intellectum aliquam ejus naturam aut proprietatem deliberare nitimur, eamque solam attendere curamus, ipsa sensus consuetudo a quo omnis humana notitia surgit quædam per imaginationem ingerit animo, quæ nullo modo attendimus. Verbi gratia, dum in homine hoc solum quod ad humanitatis naturam attinet intelligere nitimur, utpote animal rationale mortale, circumscriptis scilicet omnibus aliis quæ ad substantiam humanitatis non attinent, profecto multa se per imaginationem nolenti animo objiciunt, quæ omnino ab intentione abjecimus, utpote color aliquis sive longitudo aut membrorum quæcumque dispositio et pleræque accidentales formæ corporum, quas frequenter sensibus experti sumus; adeo quidem ut, quod mirabile est, dum aliquid tanquam incorporeum (2) per intellectum attendo, sen-

(1) Boeth. in libr. de Interpret. , p. 298.

(2) Cod. *corporeum*.

suum usu tanquam corporeum imaginari cogor, vel dum aliquid tanquam non coloratum intelligo, necessitate consuetudinis sensus tanquam coloratum imaginor. Sensus quippe in nobis primum excitantur et frequentes sunt; deinde ad imaginationem, tandem ad intellectum humanus surgit animus. Quod vero primum didicimus firmiter retinemus; hoc modo est illud Horatianum :

Quo semel est imbuta recens servabit odorem
Testa diu.

Adeo autem ut supra meminimus sensus consuetudo adnectitur nobis, ut vix aut nunquam aliquid intelligere valeamus, quod non tanquam corporeum et corporeis proprietatibus subjectum imaginemur. Ideo autem dictum est *vix*, quia fortassis, juxta Boethium (1), intelligentia quam paucorum admodum hominum et solius Dei esse dicit, omnem et sensum et imaginationem ita transcendit, ut sine utroque habeatur, ut videlicet nihil animo occurrit nisi id solum quod intelligitur atque attenditur (f° 2 r°). Est itaque intelligentia hujus modi intellectus quem nulla confusa perceptio animæ comitatur, sive per imaginationem sive per sensum. Deo autem clarum est nec sensum nec imaginationem inesse posse, cum sit utrumque confusa animæ perceptio, sed perpetuo eum cuncta intellectu continere, cum si diligentius consideremus, idem est intelligere quod scire. Quod vero Boethius dicit intelligentiam paucissimorum hominum esse, nequaquam juxta Aristotelem in hac vita contingere credimus; nisi forte per excessum contemplationis revelatio divina alicui fiat; magisque hunc

(1) Boeth. in libr. de Interpret., p. 296.

excessum mentis ab Aristotele (1) scientiam quam intellectum appellari credimus, nec eum humani animi dicendum sed divini, cum jam a Deo assumpta anima ipsum quodam modo induit et deficiente et quodam modo in nobis moriente homine, suscitatur Deus. Opponit fortassis aliquis adversus Aristotelem quod cum sensus et intellectus simul sunt, habetur intellectus sine imaginatione. Ad quod respondemus non ita esse. Cum enim lignum quod video intelligo, duritiam tamen ejus vel aliud aliquid quod visus non percipit imaginor, et ita absque imaginationibus nostros intellectus non esse bene dicit Aristoteles.

Differentia existimationis ad intellectum.

Visa autem nunc differentia intellectuum ad sensum et imaginationem seu etiam rationem, restat eam ad existimationem et scientiam assignare. Inde autem maxime existimatio idem quod intellectus videtur esse, quod non nunquam intelligere per existimare dicimus, et opinionis nomen quod idem est quod existimatio, ad intellectum quandoque transfertur. Sed differunt quod existimare credere est, et existimatio idem quod credulitas sive fides; intelligere autem speculari est per rationem, sive ita credamus esse sive minime. Unde cum audio dici *homo lignum est*, non minus hujus propositionis intellectum concipio, si tamen conceptui fidem non adhibeam, hoc est non ita ut concipio esse credam. Omnis itaque qui aliquid existimat, id quod existimat necessario intelligit; non autem e converso. Nec ulla est existimatio, nisi de eo quod propositio dicere habet, hoc est de aliqua rerum vel conjunctione vel divisione. Unde nunquam eam sine propositionis intellectu haberi constat.

(1) Cod. *Aristotile*.

Scientiæ ad existimationem sive intellectum.

Scientia autem neque intellectus est neque existimatio, sed est ipsa animi certitudo quæ non minus absente vel existimatione vel intellectu permanet. Alioquin dormientes scientiam amitterent, cum Aristoteles scientias et virtutes ex diuturnitate sui inter habitus potius quam inter dispositiones collocavit. Hoc de differentia intellectuum ad supraposita universaliter dici sufficiat.

De differentia intellectuum.

Nunc autem juxta promissionis nostræ propositum, ipsos ab invicem intellectus superest diligenter distinguere, ut secundum eos clara fiat sermonum discretio. Distinguendum est igitur qui sint intellectus, qui compositi et qui uni qui ve multiplices, qui etiam sani, qui cassi, et qui veri vel falsi dicendi sint, quidque inter componentem et compositorum referat intellectum, vel dividentem et divisorum, seu dividentem et abstrahentem.

Qui intellectus simplices qui compositi.

Simplices quidem dicimus intellectus, sicut et simplices quasdam actiones aut tempora quæ seilicet nullis succedentibus sibi partibus junguntur, compositos vero contra. Sicut enim sermonum qui intellectus excitant, ita est et intellectuum natura, ut videlicet sicut sermonum alii simplices sunt, singulæ scilicet dictiones, alii compositi, velut orationes quas ex diversis necesse est confici dictionibus propriam in ipsis significationem tenentibus; ita et intellectus ex sermonibus habiti vel juxta ipsorum instructionem habendi modo simplices sunt, qui videlicet ex simplicibus.

habendi sunt sermonibus, modo compositi, qui ex compositis. Sicut enim qui loquitur et dicit : *homo ambulat*, per plures progreditur significativas dictiones, ita qui audit ex singulis dictionibus proprios colligendo intellectus procedit; primum quidem hominem intelligendo, cum videlicet audit *homo* quod ad significandum hominem institutum est, postea ambulationem, cum audit *ambulat*, eam insuper homini copulando. Attende autem quod diximus intellectum simplicem non qui omnino partibus caret, sed qui per successionem nullas habet. Sæpe enim per dictionem unam plura intelligimus simul, veluti cum audimus *duo*, vel *tria*, vel etiam hoc nomen *plura*, vel *populum*, vel *gregem*, vel *acervum*, vel *domum*, et quodlibet nomen multarum comprehensivum rerum, sive partium in quantitate convenientium, sive materiæ simul et formæ. Nam hominis nomen et materiam ipsam animalis et rationalitatem et (1) mortalitatem simul determinat; sed simul omnia, non per successionem in ipso nomine intelliguntur. Et plures fortasse sunt simul actiones in uno simplicis sermonis intellectu, secundum hoc quod plura concipit animus, ut videlicet ex una quaque re quam deliberat unam habeat actionem. Sed tamen non minus simplex est intellectus dicendus, si nullis per successionem partibus tamen dicitur. Possunt itaque eadem res et per simplicem simul intellectum concipi et per compositum succedentem. Nam et tres lapides ante me positos uno intuitu modo simul video, modo per successionem pluribus obtutibus unum post alium video. Sicut ergo sensu, ita et intellectu agitur, ut videlicet modo aliquid simul animus per intellectum simplicem speculetur modo per (f^o 2 v^o) successionem diversis

(1) Et supplevimus.

intellectibus diversa. Et hoc est ut arbitror differentia intellectuum dictionis et orationis easdem prorsus res significantis, quod videlicet per dictionem, quæ nullis scilicet significativis partibus constat, omnia simul intelligimus per orationem vero eadem per successionem colligimus. Verbi gratia: cum sit eadem ad conceptionem rerum sententia hujus nominis *animal*, et ejus diffinitionis quæ est: *corpus animatum sensibile*, modus tamen intelligendi in eo, ut diximus, differt, quod per nomen simul illa tria, per diffinitionem succedenter eam intelligimus; sicut dictiones ipsas succedenter audimus priusquam naturam corporis attendentes, cum audimus corpus deinde proprietatem animati et post modum sensibile. Est itaque intellectus nominis et diffinitionis ejus proprie quodam modo idem, et quodam modo diversus: idem quidem secundum effectum intellectarum rerum, quia videlicet in utraque voce easdem res intelligimus; diversus autem quia ibi omnia simul hic succedunt, formas scilicet super addendo materiæ jam antea intellectæ; et cum in utroque intellectu animalis natura integre concipiatur, tam secundum materiam scilicet ejus quam secundum formas in quibus totæ animalis constitutio consistit, intellectus nominis conjunctorum seu compositorum dici potest, non tamen aut conjungens aut componens, et e contrario intellectus orationis. Quippe qui hoc nomen *animal* audit, simul hæc tria corpus et animationem et sensibilitatem ut in substantia animalis conjuncta attendit. Et ideo hic intellectus qui de rebus ut jam conjunctis habetur, conjunctorum est. Ille autem conjungens est intellectus qui, per successionem progrediendo, quibusdam rebus prius intellectis alias postmodum intellectas aggregat; veluti cum animationem et sensibilitatem

materiæ primitivæ intellectæ tanquam formas per intellectum adjungimus, hoc est ut informantes eam quam primo pure conceperamus, post modum attendimus.

In quo differat intellectus disjunctorum a disjungente.

Sicut autem alius est intellectus conjunctorum quam conjungens, hic quippe dictionis est, ille orationis, ita intellectus divisorum et dividens. Sicut enim *animal* intellectum conjunctarum rerum facit, ita *non animal*, quod est infinitum nomen et sonat: res quæ non est animal, divisorum facit; et sicut animalis definitio conjungentem facit intellectum, ita descriptio non animalis dividens, quæ est res quæ non est animal. Prius quippe in hac oratione: *res quæ non est animal* rem simpliciter attendo per promissionem nominis hujus quod est *res*, postmodum per hoc quod subditur *quæ non est animal* animalis naturam a re quadam separo, ut jam quamdam rem tanquam non sit animal concipiam. Sunt itaque intellectus conjunctorum vel divisorum rerum, dictionum tantum; conjungentes vero vel dividens intellectus, orationum tantum sunt. Illi quippe simplices sunt, isti compositi.

Sunt plerique fortassis qui intellectus simplices nullas omnino partes habere concedant, neque scilicet per successionem neque simul. Qui enim, inquiunt, plura simul intelligit una simplici, actione omnia simul attendit. Sed in hoc quidem refellendo non nobis persistendum censemus, in quo aut comprobando aut reprobando, mihi nunc occurrit ratio. Hæc de simplici et composito intellectu sive de intellectu conjunctorum et conjungente vel divisorum et dividens ad præsens dicta sufficiant. Nunc de uno et multiplici consideremus intellectu.

Qui uni qui multiplices intellectus.

Unos autem dicimus intellectus quicumque simplices sunt vel si sunt compositi in una conjunctione vel divisione seu disjunctione consistant. Multiplicem autem intellectum e contrario accipimus hoc est quicumque horum nullum habet. Una autem est conjunctio vel divisio sive disjunctio intellectus per quam animus continue ex uno mentis impulsu progreditur, et una dirigitur intentione, per quam ei quod primum intellectum est aliquid conjungendo vel disjungendo, vel inter ipsum et aliud disjungendo, cursum quodam modo inceptum sine interruptione consummat. Tunc autem unam hujusmodi conjunctionem animus habet, cum sic aliqua per successionem attendit, ut ea sic invicem aptet, ut per ea discurrendo unam conficiat essentiam et insuper quotienscumque ad vim unius affirmationis quocumque modo aliqua invicem colligat sive per prædicationem sive per conditionis vel temporis conjunctionem, vel quolibet alio modo, dum hoc videlicet, ut supra generaliter commemoravimus, uno mentis impulsu continue fiat. Sed hæc quæ tetigimus paucis declarem exemplis: cum dico, *animal rationale*, si continue ea profero, auditor ita animal et rationalitatem concipit, ut unam rem ex animali et rationalitate constituat quod est animal rationale. Nec minus cum dico *animal non rationale*, sic et animal et non rationale demonstro, ut tantum ad unam substantiam ea copulem, idem videlicet tam animal quam non rationale esse insinuans. Fit itaque hoc loco cum dicitur rationale quædam et conjunctio et divisio compunctio scilicet *non rationale ad animal*, et divisio hoc est remotio rationalis. Nec refert ad conceptionis modum vel unitatem sive in re ita sit ut concipitur sive

non, sed ad conceptus solummodo veritatem. Æque enim unus est intellectus *lapis rationalis* et *chimera alba* quomodo *animal rationale* vel *homo albus*. Unde et hujus modi orationes æque (f^o 3 r^o) unas reddunt propositiones quomodo et illæ transitivæ quoque conjunctionis intellectus unitatem essentiali non respicit, cum videlicet dicitur *domus Socratis*, vel *similis Socrati*, vel *accusans Socratem*, vel *utens Socrate*. Licet enim suppositio obliqui casus ad eandem personam non fiat cum præcedenti dictione ut videlicet eadem res subjecta utrique dictioni insinuetur, sequens tamen dictio ex positione constructionis proprietatem quamdam determinat in re præcedentis dictionis; ex qua quidem proprietate cum illa re convenienti una quædam res compacta concipitur. Cum enim dicitur *domus Socratis*, ipse genitivus, præter propriam nominationem de Socrate possessionem quamdam determinat circa rem præcedentis dictionis, dum eam tanquam a Socrate possessam insinuat, et tale est *domus Socratis* ac si diceretur: *domus Socratica*. Similiter cæteri obliqui transitive aliquibus vocibus copulati, quasdam terminant proprietates circa res præcedentium dictionum secundum aliquem modum se se habendi ad res suas. Atque ita ex rebus præcedentium dictionum et proprietatibus per obliquos circa eas determinatis; quædam unæ res compactæ intelliguntur. Sæpe autem contingit in uno intellectu plures fieri conjunctiones aut divisiones sive disjunctiones; nec tamen ideo unitas tollitur intellectus, quia in toto intellectu unius conjunctionis summa est. Verbi gratia: si dicam *homo ambulans qui currit*, vel *homo ambulat qui currit*, duæ sunt conjunctiones, una quidem cursus ad hominem in eo quod dicitur homo qui currit, altera ad hominem currentem

cum adjungitur ambulat. Hæc est enim recta constructionis series : *homo qui currit ambulans, homo qui currit ambulat* et sit in summa totius orationis una copulatio ambulationis scilicet ad hominem talem id est currentem. Sed et si dicam *homo qui currit est homo qui ambulat*, tam in predicati oratione quam in subjecti una per se fit conjunctio. Sed quia ad hoc fuerit ut de ipsis rursus in summa totius propositionis una fiat conjunctio, hominis scilicet qui ambulat ad hominem qui currit, unum reddunt intellectum cum itaque plures conjunctiones in uno intellectu ita conveniunt ut uni subserviant omnes, et propter hoc istæ habentur ut una ex eis constituatur, unum necesse est intellectum esse ad quem habendum uno mentis impulsu continue animus tenditur. Multiplicem vero intellectum dicimus multos intellectus ab invicem dissolutos, ut si dicam *homo lignum vel rationale mortale, vel animal* et post modum, paululum quiescens, addam : *rationale*, divisos intellectus nec ad unam rem concipiendam convenientes binis dictionibus demonstro, ex una quaque scilicet dictione re sua concepta, silicet nequaquam rei alterius alteram rem copulando ut unum quoddam intellectus conficiat. In singulis quippe conceptionibus in se iterum animus redit quasi in singulis motum intelligentiæ suæ inchoet; nec ideo continue ab uno ad alterum decurrit, ac per hoc unitas intelligentiæ tollitur et continuatio interciditur. Hæc de unitate ac multiplicitate intellectuum satis sit in præsentiarum dixisse.

Qui sani intellectus qui cassi.

Nunc ordo est, juxta propositi nostri prætitulationem distinguere qui sani vel cassi intellectus, qui etiam veri vel falsi dicendi sint. Sanos quidem dicimus intellectus

per quoscumque ita ut sese res habet attendimus, sive illi quidem sint simplices sive compositi. Cassi vero e contrario dicuntur, tam simplices quam compositi, quos frequentius opiniones quam intellectus vocare consuevimus. Unde Aristoteles (1): « Opinio, inquit, ejus non est quoniam est, sed quoniam non est, » et Boethius, in editione super perihermenias (2), eum qui falsum intelligit perhibet magis dicendum esse decipi quam intelligere. Aristoteles tamen tam veras quam falsas conceptiones intellectus appellat ubi videlicet in eisdem perihermenias dicit (3). « Est autem quemadmodum in anima aliquotiens intellectus sine vero vel falso, aliquotiens cum jam necesse est horum alterum inesse, etc. » Et rursus: « Circa compositionem enim, inquit, et divisionem est veritas vel falsitas. » Sanos autem intellectus Aristoteles in eodem rerum similitudines appellat, hoc est ita concipientes ut rei status se se habet, veluti cum hominem intelligo vel etiam hominem esse risibilem vel non esse rudibilem singuli intellectus, quia cum statu rerum concordant, sani sunt. Cassi vero quidem e contrario sunt, ut si videlicet intelligam chimæram quæ omnino non est, vel chimæram esse aliquid, cum omnino nihil sit. Quia enim hic intellectus chimære in rerum eventu rem subjectam non habet, quæ videlicet res secundum hujusmodi intellectum sane deliberari valeat, ut scilicet eam rem veraciter attendi chimæram liceat, cassus est omnino intellectus. Sic etiam intellectum hujus nominis quod est *homo* cassum esse contingeret, si haberetur homine ex toto non existente. Veros autem vel falsos intellectus dicimus eos solummodo qui compositi sunt, tam componentes, sicut

(1) Aristot. de Interpret., p. 47. — (2) Boeth. in libr. de Interpret., p. 305. — (3) Aristot. de Interpret., p. 15.

eos qui sunt affirmationis, quam dividentes, sicut eos qui sunt negationis, juxta illud quidem Aristotelis quod supra meminimus. « Est autem quemadmodum in anima, etc. » Et rursus : « circa compositionem enim, etc. » Nota quod cum dicimus secundum simplicem intellectum aliquam rem vel vere vel falso deliberari ut si aliquam rem hominem vel chimæram esse attendam, non ita esse accipiendum ut per simplicem intellectum id faciamus, ita scilicet ut ipse simplex intellectus aliquid esse aliquid (f^o 3 v^o) concipiat, hoc est ad hoc intelligendum sufficiat; quod nequaquam est, nisi componentis intellectus qui per affirmationem exprimens est non per simplicem dictionem. Est itaque aliud secundum intellectum aliquem deliberari aliquid, aliud per intellectum deliberari aliquid, hoc est ipsum sufficere ad attendendam quamcumque rerum conjunctionem vel divisionem, ut ex hoc deliberatio ipse dicendus sit. Ille quippe intellectus secundum quem deliberatur aliquid pars est deliberantis intellectus, in qua vis totius deliberationis consistit, ut sunt intellectus prædicatorum terminorum, veluti cum hominem esse animal et margaritam esse lapidem sive albam proponimus. Subjectus quippe terminus tantum ad accipiendam rem quam deliberare volumus ponitur, prædicatus vero ad denotandum statum secundum quem eam deliberari volumus, hoc est attendi eam secundum illius status proprietatem quem ei copulamus. Unde bene secundum intelligentiæ quoque non tantum constructionis ordinem subjectum dicimus terminum per quem intellectu primo res substituitur quam deinde in copulatione vel remotione alicujus deliberemus. Quæ quidem copulatio vel remotio conjunctio vel disjunctio prædicato perficitur, in qua scilicet conjunctione vel remotione prædicati de re subjecta id quod de ipsa

demonstrare intendimus dicimus. Unde cum dicimus : *Socrates currit* vel *Socrates non currit*, si quis de quo loquamur quærat, respondemus : *de Socrate*; et si quid de ipso dicamus interroget, respondemus : *currere ipsum* vel *non currere*, quod scilicet ad copulationem vel ad remotionem prædicati pertinet. Unde et bene Aristoteles pro *prædicari dici* utitur, ut videlicet prædicatum de subjecto dici astruat, non subjectum de prædicato, et sit prædicatum quod dicitur et subjectum de quo dicitur. Illud quippe dicitur sive significatur de aliquo per quod appositum de ipso aliquid monstratur. Unde et significari prædicatum dicit, cum ait in secundo perihermenias (1) *significans* aliquid de aliquo, hoc est prædicando essentiam, et in eodem ipsas prædicatorum conjunctiones vel remotiones vocat appositiones. Sicut autem in eo quod dicitur vis enuntiationis consistit, in quo ipsa consummatur atque perficitur, ita in intellectu termini qui dicitur, hoc est prædicatur, vis deliberantis intelligentiæ constituitur. Omnis itaque intellectus, sive simplex ut *homo*, sive compositus ut *homo albus*, secundum quem res aliqua vere deliberari potest, sanus est etiam si quadam significari voce possit quæ de nullo vere enuntiariqueat, ut sunt dividua nomina, sicuti *quisque*, *omnis*, *uterque*. Tantumdem quippe valet in intellectu *quisque* vel *omnis* simpliciter dicta, quantum si dicatur *multitudo omnium rerum*, et *uterque* quantum *isti duo* vel *illi duo*. Cum itaque multitudinem omnium rerum attendimus esse multitudinem omnium rerum, fit deliberatio secundum intellectum horum nominum *quisque* vel *omnis*; et cum attendimus istos duos esse istos duos, secundum intellectum hujus nominis relativi

(1) Aristot. de Interpret. , p. 39.

quod est *uterque*. Licet enim hæc nomina quæ dividua sunt in constructione cum illis vocibus quæ dividuæ non sunt, sed magis collectivæ, eosdem habeant intellectus, non tamen idem in enuntiatione valent, cum hæc nomina de aliquo prædicata divisim, hoc est sigillatim, omnes res quas continent copulent, unde dividua dicuntur, illa vero conjunctim, id est omnia simul, non singula per se. Similiter et subjecta eadem vim in subjectione custodiunt quam habent in prædicatione, ut videlicet per ista quæ dividua sunt singulæ res prædicato supponantur, per illa vero omnes simul; licet hæc sit prædicationis divisorum et subjectionis differentia quod per positionem copulata falsam semper enuntiationem reddit, veluti si dicam : *uterque est uterque*, vel *omne est omne*, hoc est : *unaquæque res est unaquæque*. Vere autem subjici non recusant, veluti cum dicimus *uterque est homo*, vel *unumquodque est aliquid* eædem etiam fortasse in intelligentia voces sunt, si dicatur *homo et equus* et dicatur *homo vel equus*. Nihil quippe ad intelligentiam referre videtur (1) *sed ad constructionem*. Nam æque hic et ibi hominem et equum duo hæc mente concipio; sed in constructione voces istæ aliis sociatæ longe diversum efficiunt sensum. Non est itaque necesse, ut eædem sint penitus voces in significatione, idem penitus in contextu constructionis valeant; de quo plenius in constructionibus prosequimur.

Differt autem ab invicem dividens et disjungens et abstrahens intellectus, quod dividens intellectus negationis est, et aliquid ab aliquo removet; veluti si intelligam hominem non esse equum, vel sanum non esse ægrum, vel stantem non sedere; disjungens vero affir-

(1) Cod. *videntur*.

mationis, nec remotionem aliquam alicujus ab aliquo facit, sed ex pluribus quæ mente concipit unum tantum constituit; ut si aliquid esse hominem vel equum intelligam vel esse sanum aut ægrum vel aut stare aut sedere ac similiter quicumque sunt ypotheticarum disjunctarum intellectus disjungentes dicuntur; quod quidem vis ipsa disjunctivarum conjunctionum facit. Illud quoque inquiri ac definiri necessarium judico, utrum omnis intellectus aliter quam res sese habeat attendens cassus ac vanus dicendus sit; et rursus utrum omnis qui rem aliquam ut se ipsa habet concipit, sanus sit judicandus. Si enim sic esse ponamus, quod equidem ponendum videtur, nonnulla fortassis incurremus inconvenientia. Omnis quippe per abstractionem habitus intellectus rem aliquo modo aliter quam se habet concipit, et si alio modo eam ut se habet attendit et vix aliquis intellectus de re sensui non subjacente habetur qui eam in aliquo aliter quam subsistat non concipiat. Per abstractionem autem illos dicimus intellectus, qui vel naturam alicujus formæ absque respectu subjectæ materiæ in se ipsa speculantur, vel naturam (f° 4 r°) quamlibet indifferenter absque suorum scilicet individuorum discretionem meditantur. Verbi gratia cum colorem corporis vel scientiam animæ in proprio esse suo attendo, in eo scilicet quod color est vel scientia seu qualitas, in quocumque alio esse suo substantiarum subjectarum respectu proposito, in rationis (?) formas a subjectis substantiis quodam modo abstraho, eas videlicet solas in propriis naturis per se speculando non cum ipsis subjecta earum attendendo. Sed cum naturam humanam quæ singulis inest hominibus ita indifferenter considero, ut nullius hominis personalem discretionem attendam, hoc est simpliciter hominem excogito, in eo scilicet tantum quod homo est, id est

animal rationale mortale; non etiam in eo quod est hic homo vel ille, universale a subjectis abstraho individuis. Sit itaque abstractio superiorum ab inferioribus, sive scilicet universalium ab individuis per prædicationem subjectis, sive formarum a materiis per foundationem subjectis. Subtractio verò e contrario dici potest, si videlicet subjecta suppositis subtracta per intelligentiam tollat, ac per se hoc quoque sine illis conspiciat; veluti cum aliquis subjectæ naturam essentiæ absque omni forma nititur speculari. Uterque autem intellectus, tam abstrahens scilicet quam substrahens, aliter quam res se habet concipere videtur, cum videlicet non utrasque res conjunctas divisim intelligo, quæ divisim non subsistunt, modo videlicet solam materiam per se, modo solam attendendo formam. Præterea nemo cum aliquam rem attendit eam excogitare sufficit secundum omnes naturas ejus aut proprietates, sed secundum aliquas tantum. Cum itaque rem quamlibet secundum aliquas tantum naturas ejus vel proprietates attendimus, ipsa autem res non secundum eas tantum quas consideramus sese habet, profecto aliter quam ipsa sit eam consideramus. Verbi gratia hoc corpus et corpus est, et homo, et calens, et candidum, et innumeris aliis naturis vel proprietatibus subjectum; et aliquando tamen ipsum in eo tantum quod corpus est attendo, non in eo quod homo est, vel quod calet, vel quod albescit, et sic singulis rebus quas intellectus noster percipit aliquam tantum quæ illis rebus insunt non omnia attendit. Præterea cum quislibet corpus eam naturam simpliciter ac pure concipit, in eo scilicet tantum attendens quod est corporea, id est corpus, aut quamlibet naturam, ut universalem capit, hoc est indifferenter absque ulla scilicet personali discretionem eam

attendit, profecto aliter eam intelligit quam subsistat. Nusquam enim ita pure subsistit sicut pure concipitur; sed, ubicumque sit, innumeras, ut dictum est, aut naturas, aut proprietates habet, quæ minime attenduntur. Et nulla est natura quæ indifferenter subsistat; sed quælibet res, ubicumque est, personaliter discreta est, atque una numero reperitur. Corporea quippe substantia in hoc corpore, quid est aliud quam hoc corpus, vel humana natura in hoc homine, hoc est in Socrate, quid aliud est quam ipse? Nihil utique aliud, sed idem penitus essentialiter. Quis etiam res absentes vel insensibiles atque incorporeas quas nullo attractat sensu, ut qualiter sese habeant cognoscere queat, longe aliter quam sint non excogitet? Quis enim cum aliquam conspexerit presentem quam prius absentem cogitaverat, non reperiatur eam in multis contrario modo sese habuisse quam eam quam excogitaverat? Quis etiam res incorporeas ad modum corporearum non concipiat; veluti cum Deum aut animum cogitat, non eam juxta formam habitumque aliquem corporis attendat, quem tamen minime ipsam habere constat? Quis non ipsos spiritus tanquam localiter circumscriptos ac membris compositos atque coloratos attendat, aliisque innumerabilibus modis quibus sola corpora sese habent ipsos excogitet? Quippe ut longe supra meminimus, tota humana notitia a sensibus surgit. Ac per hoc insensibilium rerum status admodum sensibilium excogitare ipsa nos sensuum experimenta compellunt si itaque, quotiens animus rem quamlibet aliter intelligit quam subsistit, vanus dicendus sit intellectus, quis intellectus humanus juxta rationes expositas vanus dicendus non est.

Nunc autem aliam propositi nostri persequamur partem, utrum videlicet omnis intellectus sanus sit

dicendus, qui ita ut sese res habet eam intelligit. Quod cum facile ab omnibus recipiatur, habet tamen et hoc nonnullam impugnationem. Quippe qui hunc hominem asinum esse intelligit, quod omnino falsum est, non quidem in eo ipso quod hoc intelligit, intelligit et ipsum esse animal et quoddam animal esse asinum, quæ utraque vera sunt. Si enim juxta aristotelicam sententiam secundi libri perihermenias, eum qui opinatur, hoc est intelligit, bonum esse bonum, necesse id ipsum opinari non esse malum multo itaque probabilius qui intelligit hunc hominem esse asinum, hoc est esse animal tale, concedendus est intelligere esse animal, cum in asino necesse sit animal substantiam intelligi sicut etiam vis ipsa nominis specialis quod est *asinus* profitetur, in quo generale ipsum quod est animal necesse est per intelligentiam contineri. At non ita in uno contrario necesse est alterius contrarii intelligentiam concipi. Ac per hoc profecto, qui intelligit hunc hominem esse asinum, verum intelligere convincitur. Unde et hunc falsum intellectum, qui ut sese res habet concipit, verum concedi convenit. At rursus quis non abhorreat veritatem et falsitatem contrarias formas intellectuum eidem simul inesse intellectui, vel ab eadem anima, quæ indivisibilis est, simul sustentari?

Nunc itaque suprapositas solvamus quæstiones, atque impugnationes ipsas quæ veritatem perturbare videntur impugnemus. Quod igitur primo quæsitum est utrum omnis intellectus aliter (f° 4 v°), quam res sese habet attendens eam, vanus sit, duobus modis intelligi potest. Nam et cum dico : *intelligo istam rem aliter quam sit*, duo sunt sensus; unus quidem hujusmodi : si ita dicam quod alius modus sit intelligendo rem, alius in subsistendo, hoc est alius modus sit in

intelligentia ejus, alius in subsistentia ipsius; veluti si divisim attendam esse, cum ipsa tamen divisim non subsistat, hoc est sine aliquo sine quo ipsa non permanet, vel si pure, vel si quis alius modus sit intelligentiæ meæ quam existentiæ rei; et hic est unus sensus cum dicitur: *intelligo istam rem aliter quam sit, vel quam sese habeat*. Alius vero sensus, si ita dicam: *intelligo hanc rem aliter quam sit*, hoc est in statu alio eam attendo quam ipsa in se habeat, vel quocumque modo sese aliter habentem quam sese habeat. Et in primo quidem sensu hoc adverbium *aliter* ad hoc verbum *intelligo* tanquam modus ipsius copulatur. In secundo vero sensu ad participium vel infinitivum verbi sequentis, quod ex ipso verbo suo subaudiendum innuitur, ac si ita dicatur: *intelligo rem aliter entem* vel *aliter esse quam ipsa sit*, vel *aliter se habentem*, vel *se habere quam se habeat*. Sic utique quæstio supraposita potest intelligi, cum videlicet quærebatur utrum omnis intellectus, aliter quam res sese habeat, attendens eam, vanus sit, et secundum diversos sensus diversæ dandæ sunt responsiones. Si enim ita quæretur utrum omnis intellectus qui alium modum attendendi habet quam res subsistendi vanus sit, non est concedendum. Multi namque et innumerabiles modi sunt intelligentiæ cujuslibet rei, qui non sunt existentiæ ipsius, sicut ex suprapositis liquet. Si vero ita dicatur: utrum omnis intellectus attendens rem aliter se habentem quam ipsa se habeat vanus sit, concedendum est. Eisdem modis determinandum est et respondendum, cum quæritur utrum omnis qui dicit aliter rem se habere quam se habeat, dicat falsum. Si enim ad hoc verbum quod est *dicat* copulemus hoc adverbium *aliter* et non ad hoc verbum quod est *habere*, non est concedendum ut qui-

cumque dicit aliter rem aliquam se habere quam ipsa se habeat, dicat falsum. Cum enim aliquis loquens celeriter de eo qui lente currit, dicit eum currere, utique aliter dicit hoc illum facere quam ipse hoc faciat, quia hoc celeriter dicit quod ille celeriter non facit, dum videlicet iste hoc dicendo celeriter verba proferat, cum ille celeriter cursum non agat.

Nunc ad alterius quæstionis terminationem transeamus; utrum videlicet omnis intellectus sanus sit dicendus, qui ita ut se se res habeat eam intelligit. At fortasse nisi apponamus *tantum*, non videtur अनुendum, propter supraposita scilicet objecta. Si autem ita dicamus: quod omnis intellectus qui rem quamlibet eo modo tantum attendit quo ipsa se habet, sanus est dicendus, ab omnibus statim recipitur; ut si Socratem intelligam esse animal vel non esse asinum, et in hoc solo quiescat intellectus meus; vel si intelligam tantum quoddam animal esse asinum, hoc est quod quoddam animal sit asinus. Si autem intelligam Socratem esse animal irrationale, non intelligo tantum illo modo eum se habere quo se habet, quia, per hoc quod irrationale super aggrego, modum quo se Socrates habet supergradior et excedo. Quisquis itaque aliquam rem intelligit tantum eo modo quo se habet, sanum in hoc intellectum habet; sed non fortassis in eo necesse est simpliciter concedendum esse, ut videlicet omnis intelligens aliquam rem eo modo quo se habet sanum habeat intellectum, nisi forte addamus in eo quod illud intelligit. Nam fortasse, cum intelligo Socratem esse animal irrationale, in eo quod ipsum attendo esse animal, quod verum est, habeo intellectum qui est pars compositi intellectus falsi, sed non in eo quod hoc totum attendo esse animal irrationale. Quod si quis objiciat quod eadem ratione

concedendum sit : idem is qui intelligit Socratem esse asinum hoc est animal irrationale tale verum vel sanum in hoc habet intellectum, pro eo scilicet quod intelligat eum esse animal, non est audiendus, cum enim hoc nomen *asinus*, quia simplex est sermo, simplicem habeat intellectum et non ex partibus conjunctum, non possumus in prædicatione ejus intellectus diversarum enuntiationum distinguere, ut aliquem eorum sanum valeamus dicere. Totam quippe substantiam ac naturam asini simul in hoc nomine quod est asinus significamus atque copulamus, et non per partes de eo autem quod dictum est objici solet, quod omnis qui intelligit Socratem esse asinum, intelligit quoddam animal esse asinum, et omnis qui intelligit quoddam animal esse asinum, intelligit verum, et ita omnis qui intelligit Socratem esse asinum intelligit verum; facile responsum damus, quod videlicet si medius terminus in eodem sensu sumatur, firma sit omnino complexio. Sed tunc pro diversa acceptione ejus modo alteram et modo alteram de præmissis propositionibus probanda erit. Est autem medius terminus : *intelligit quoddam animal esse asinum*, quod duobus modis accipi posse videtur; uno quidem modo si ita dicamus : *intelligit de quodam animali quod sit asinus*, et ita vera est prima propositio et falsa assumptio; alio modo si ita dicamus : *intelligit hoc quod quoddam animal est asinus*, ac si dicatur habet intellectum particularis affirmativæ : *quoddam animal est asinus*. Et tunc quidem falsa est prima propositio et vera assumptio. Possumus fortasse et illud non irrationabiliter dicere, quod nemo intelligens Socratem esse animal irrationale, intelligit in hoc eum esse animal, licet in intellectu hoc toto ille tanquam pars inclusus videatur. Eo quippe

modo dicimus *intelligere* quo dicimus *proponere*. Tota autem hæc propositio : *Socrates est animal irrationale* non proponit Socratem esse animal, sed pars ejus; sicut nec ista consequentia : *Si Socrates est margarita, Socrates est lapis* proponit Socratem esse margaritam vel Socratem esse lapidem (f° 5 r°), alioquin falsum proponeret hæc consequentia, et illa propositio verum. Et ita qui hoc dicit falsum diceret, et qui illud verum. Sic neque is qui intelligit Socratem esse animal irrationale in hoc toto attendit esse animal, cum in hoc solo visus animi sui non perficiatur; neque quod intelligit quod si Socrates est margarita Socrates est lapis, per hoc intelligit aut Socratem esse margaritam aut Socratem esse lapidem. Neque hoc enim propositionum conceptu animi recte quis intelligere dicitur, sed pro illo tantum conceptu in quo visus ipse animi atque ejus explicatio consummatur atque perficitur. Unde non est necesse ut si alicujus intellectus conceptum habeam, quoquo modo ideo illud intelligere dicar; et licet intelligere simpliciter sumptum sit ab intellectu, non tamen ideo intelligere hoc sumptum est ab intellectu hujus rei, cum videlicet, ut supra notavimus, intelligere hoc non sit simpliciter hunc intellectum habere, sed sic eum habere ut in super visus animi terminetur ibi ac perficiatur. Nam et significare idem est quod intellectum constituere, non tamen significare aliquid idem est quod intellectum de eo constituere. Alioquin cum singuli sermones intellectus quoque sicut et res significare dicuntur, non tamen ideo de intellectibus rursum alios intellectus constituunt.

Solet frequenter quæri de significatione atque intellectu universalium vocum, quas res videlicet significare habeant aut quæ res in eis intelligantur; ut cum

audio hoc nomen *homo*, quod pluribus commune est rebus ad quas æqualiter se habet quam rem in ipso intelligam quæritur. Quod si, pro ut oportet, respondeatur quod homo in ipso intelligitur. Superest quæstio quo modo id verum sit, non vel hic homo vel ille vel alius aliquis ibi intelligatur, cum videlicet omnem hominem (1) aut hunc aut illum vel aliquem alium esse constet. Sicut enim, inquit, cum homo sentitur, necesse vel hunc, vel illum, vel aliquem alium sentiri; eo videlicet quod omnis homo sit vel hic vel ille vel alius, ita et de intellectu ad similitudinem sensus ratiocinantur, ut videlicet si homo intelligatur, necesse sit vel hunc vel illum vel aliquem alium intelligi. Præterea homo nihil aliud sonat quam quidam homo. Unde et qui hominem intelligit, profecto quemdam hominem intelligit, et ita hunc vel alium intelligit. Quod omnino falsum apparet. Ad quod respondendum arbitror quod, si recte ratiocinari volumus, oportet significatarum enunciationum sensus diligenter attendere, ut secundum hanc vim complexionis diligenter quæramus discernere. Cum itaque dicimus *homo intelligitur*, hic est sensus quod aliquis per intellectum naturam concipit humanam, hoc est animal tale attendit. Unde si post modum procedatur ita: *Sed omnis homo est hic vel alius, ergo concipit hunc vel alium*, non recte syllogizat; imo ita potius dicendum esset: *Sed omnis intelligens hominem intelligit hunc vel illum*. Tunc quippe recte medius terminus servaretur, et conjunctio extremorum per eum recte procederet. Sed falsa esset assumptio. Similiter et cum dicitur: *capa desideratur a me hoc est desidero capam*, licet omnis capa sit hæc vel illa, non

(1) Cod. *omnis homo*.

tamen inest consequens ut hanc capam vel illam desiderem. At si ita diceretur : *Ego desidero capam, et omnis desiderans capam desiderat hanc vel illam*, tunc equidem recte argumentatio procederet. Quod si quis dicat quod eadem ratione nec illa complexio concedenda est, quod si sentio hominem, cum omnis homo sit hic vel ille, sentio hunc vel illum, concedo utique non esse firmam complexionem. Ex natura tamen ipsius sensus qui non nisi in aliquam rem existentem agat exerceri non potest, concedendum arbitrator quod si quis hominem sentiat hunc vel illum sentiat. At vero intellectus non minus haberi potest, etiam si res non sit, quia et eorum quæ jam præterita sunt per memoriam recordamur, et quæ futura sunt per providentiam jam concipimus, et quæ etiam nunquam sunt non nunquam opinamur atque fingimus, ut chimæram, centaurum, sirenem, hircocervum. Non est itaque necesse ut si hominem intelligam vel aliquem conceptum habeam in quo naturam humanam concipiam, ideo hunc hominem vel illum attendam, cum multi alii et innumerabiles conceptus sint in quibus humana excogitatur natura, sicut hæc ipsa simplex conceptio hujus specialis nominis quod est homo vel hominis albi simpliciter, vel hominis sedentis vel etiam hominis cornuti, etsi nunquam ille sit, et in quibuscumque conceptionibus natura humanitatis attenditur, sive cum discretionem certæ personæ, ut Socratis, vel alicujus alterius, sive indifferenter, absque ulla scilicet personæ certitudine.

Quærit etiam illud fortassis aliquis, cum audio *omnis homo* utrum intelligam omnem hominem, vel cum dicitur de aliquibus duobus quod alter eorum currit, ut si intelligam alterum eorum currere, vel cum dicitur *chimæra* quæ est alba, utrum intelligam

chimæra quæ est alba, sicut, cum audio *chimæra*, intelligo *chimæram*, nec non etiam utrum, cum audio hoc nomen *non intelligibile*, intelligam non intelligibile.

At vero quis non recipiat quod si intelligam omnem hominem, hoc est unumquemque, non intelligam etiam istum, nisi forte quis ita profiteatur se omnem hominem intelligere ac si dicat se hujus orationis quæ est *omnis homo* habere conceptum? Quod quidem verum est, etiamsi neque hunc neque illum distinguat. Nam et cum dicimus quod hæc propositio *omnis homo currit* dicit omnem hominem currere non tamen ideo ponimus quod proponat Socratem currere vel Platonem. Alioquin multiplex esset, non una, sicut Aristoteles prohibet (f° 5 v°). Nobis tamen videtur non recte posse dici ut quis omnem hominem intelligat nisi etiam Socratem et singulos attendat, quod nemo unquam facere credo sufficit.

Sed neque cum dicitur *alter istorum currit*, hoc est *quidam ex eis currit*, videtur concedendum ut intelligam neque illum. Et cum dicitur *quidam homo currit* nullus potius dicitur in *currere* quam *quidam*, cum videlicet neque hic dicatur ibi currere neque ille. Ad quod responderi potest quod sicut hæc propositio *alter istorum currit* duos habet sensus, unum videlicet hypoteticum disjunctæ hujus: *aut hic currit aut ille currit* alterum categoricæ habentis disjunctum subjectum ac si dicatur: *hic vel ille currit*, ita et cum dicitur: *intelligo alterum istorum currere*, vel dico hominem currere quemdam, duo sunt sensus in singulis: unus quidem, quod intelligo quod alter currit, vel quod dico quod quidam currit, alius quod intelligo de altero quod currit, hoc est vel hunc intelligo currere vel illum intelligo currere vel dico simi-

liter de quodam quod currit. Et secundum priorem sensum concedendum est quod quærebatur, et non secundum alterum. Sed et fortasse, cum dicitur *neutrum intelligo currere* vel *nullum hominem dico currere*, plures sunt sensus in singulis, unus quidem affirmativus et duo negativi. Si enim ita accipiatur : *intelligo quod neuter currit* vel dico quod nullus currit, affirmativus est sensus. Si vero ita quod neutrum intelligo currere, hoc est : *non intelligo quod alter currit*, vel ita : *neque intelligo hunc currere neque illum*, duo sunt negativi sensus; et primus quidem sensus est negationis dividens ejus affirmationis quam supra concessimus. Similiter determinandum est de eo quod dictum est : *nullum hominem dico currere*.

Quod vero quæsitum est utrum cum dicitur *chimæra quæ est alba* intelligam chimæram quæ est alba, nullo modo concedendum est, licet id verum sit quod habeam intellectus hujus orationis : *chimæra quæ est alba*. Tale est enim : *intelligo chimæra quæ est alba*, ac si dicatur : *habeo conceptum quo excogito chimæram et ipsa est alba*. Si autem dicatur *intelligo chimæram albam* verum esse potest, si videlicet habeam intellectum hujus orationis : *chimæra est alba*.

Illud autem concedendum aliquo modo videtur quod, cum audio hoc nomen *non intelligibile* intelligo non intelligibile, hoc est habeo talem conceptum in quo excogito aliquid tanquam non intelligibile. Si vero ita dicatur intelligo non intelligibile, hoc est habeo intellectum de aliquo et non potest illud intelligi falsum est omnino, et fortassis hic est magis proprius sensus. Sed et cum dicimus non divisibile aliud hoc aliud illud si quis ob hoc dicat quod non divisibile dividitur, non videtur omnino verus esse sensus similiter et si dicam Socrates est non prædicabilis de plu-

ribus vel est quod non prædicatur de pluribus et similiter Plato si ideo dicamus non prædicabilis de pluribus vel quod non prædicatur de pluribus prædicari de pluribus, nullo modo vere dici videtur si vero addamus hoc universale non divisibile dividitur vel hoc universale non predicabile de pluribus predicatur de pluribus, additio hæc verum quem intendimus ostendit sensum.

Quærit et illud fortassis aliquis, utrum quando intelligo chimæram et talis est sensus quod habeo conceptum hujusmodi possit dici quod intelligo chimæram qui est intellectus. Verum quippe est quod habeo conceptum hujusmodi qui est intellectus. Ac rursus quis recipiat quod intelligam chimæram quæ est intellectus, nisi et chimæram intelligam et illa sit intellectus? At profecto si chimæra sit intellectus, utique et ipsa est. Et cum chimæram dicat animal tale, profecto et quoddam animal intellectui esse constat. Ad quod respondeo quod cum dicitur *intelligo chimæram* vel *chimæra intelligitur*, figurativa est locutio. Si vero dicam *intelligo chimæram quæ est*, transit in locutionem propriam, quia jam per hanc orationem *chimæra quæ est* agitur tanquam personaliter de re aliqua, quæ constituitur et ponitur esse nam et cum dicitur *quæ est* non *qui est*, ad chimæram relatio fit per fæminam vocem, quæ ejusdem est generis, non ad intellectum. Et notandum quod est necesse quod cum hæc duæ orationes: *intelligo chimæram* et *habeo talem intellectum*, ejus sint sensus per se dictæ quod ideo cuilibet alicui conjunctæ eum penitus intellectum servant quia sæpe ejus sensus sunt sermones per se sigillatim dicti, qui tamen in contextu constructionis longe aliam vim habent.

Hæc de speculationibus, hoc est intellectibus dicta nunc sufficiant.

QUÆRITUR an hæc divisio eorum quæ sunt: *aliud est substantia, aliud est accidens*, sit sufficiens. Quod si concedatur, tunc, cum rationalitas sit, oportet esse substantiam vel accidens. Si autem accidens fuerit potest adesse et abesse p. s. c.; quod falsum est, quia substantialis differentia abesse non potest quin corrumpat. Similiter etiam cum populus sit, vel exercitus, vel grex, substantiam vel accidens esse necesse est. Si substantia esse concedatur, vel corporea vel incorporea; si corporea, vel animata vel inanimata; si animata vel sensibilis vel insensibilis, si sensibilis, animal, quod falsum esse videtur. Solutio. Quidam dicunt quod de quocumque verum est dicere, istud est una res, de eodem verum est dicere esse substantiam vel accidens. Hi tamen non concedunt rem unam debere dici quod per opus hominum habet existentiam ut domus, nec quod habet partes disgregatas, sicut populus sed hoc tantum rem unam dicunt quod naturaliter est, vel partes continue dispositas naturaliter habet. Quod quam irrationabiliter agant apertum est. Contra hoc etiam potest dici quod si una res sit, sicut exponunt montem cum valle et aqua, quæ naturaliter sunt et partes continuas habent, unam rem concedere debent; et compositum ex corpore et albedine similiter, et sic esse substantiam vel accidens. Si substantiam, vel corpus vel aliud; si corpus, vel album vel non; si album, tunc albedo eadem esset pars formalis et integralis ejusdem. Alii vero duobus modis dicunt divisionem sufficientem esse: prædicatione scilicet et continentia secundum naturam. Prædicatione quidem, quando nulla (f^o 6 r^o) res invenitur quæ sit res divisi quin sit res alicujus dividendum; verbi gratia: animalium aliud est rationale, aliud irrationale; hæc divisio est sufficiens prædicatione,

quia de quocumque poterit dici : *istud est animal*, de eodem statim consequetur esse vel rationale vel irrationale. Continentia secundum numerum sufficientem dicunt, quando nihil dicitur esse divisi quod sit aliud numero a dividendum, id est quin sit res alicujus dividendum, vel sit contentum in illis quamvis prædicatio alicujus illorum illud non comitetur; ut tale sit exemplum : *domus alia pars paries alia tectum, alia fundamentum* hoc est sufficiens, quia nihil invenies quod sit pars domus quin sit vel hoc, vel aliquid contentum sub aliquo illorum, sicut lapillum vel asserem. Prædicatam vero divisionem sufficientem dicunt hujus modi. Accidens tamen ibi large accipitur pro forma. Quod autem opponitur de rationalitate nihil valet, cum concedatur esse accidens, id est forma. Populum quoque et exercitum et gregem et domum rem unam dicunt, et substantiam et corpus inanimatum, id est non vegetatum una anima.

DE FORMIS diversi diversa sentiunt. Quidam enim volunt omnes formas esse essentias, quidam nullas, quidam quasdam essentias esse confirmant; quasdam non. Qui autem formas universaliter essentias esse volunt, si rationabiliter agant inquiremus; et primum inquirendum videtur si concesserint unum prædicari de unoquoque, sic quod prædicatione sua unitatem inesse illi de quo prædicabitur innuat. Quod si concesserint Socratem habere unitatem, cum unus sit, concedere debent (1) et unitatem Socratis habere unitatem formam sui, cum una sit, et illam aliam; et sic tanta multiplicitas fiet quod in natura numerus non occurrat. Si autem hoc inconveniens evitare volentes,

(1) Cod. *concedere debent cum unus sit.*

nescio quam reciprocationem facere voluerint, fortasse majus aut æquale inconueniens incurrant, quod scilicet, velint, nolint, concedent idem informare diversa, vel idem informans et informatum esse ab eodem. Si enim unitas Socratis informetur ab unitate quæ mutuo informetur ab unitate Socratis, et idem erit informans diversa, et informans aliquid et informatum ab eodem. Si autem hoc non dicant, sed tertiam informari a prima vel quamlibet subsequentium a qualibet præcedentium, necesse est semper diversa ab eodem informari. Rursus cum omnes formæ essentiæ sint, et unum quodque unitatem habeat et similitudinem in aliquo, videntur rationabiliter unitates plures esse similitudinibus, et similitudines unitatibus, et unitates etiam unitatibus, et similitudines similitudinibus. Quippe cum omnia quæcumque sunt similitudines habeant et unitates, oportet esse tot unitates quot similitudines sunt; præter hoc etiam unitates subjectarum substantiarum similiter oportet esse, et sic unitates plures sunt similiter. Item cum unum quodque unitatem suam et similitudinem habeat, oportet esse tot similitudines quot unitates fuerint, et præter hoc similitudines subjectarum substantiarum unitatibus, et sic similitudines plures esse unitatibus. Licet igitur concludere plures esse unitates unitatibus et similitudines similitudinibus. Quæcumque enim sunt plura aliquibus et illa sunt plura aliis, prima plura sunt plura eisdem. Et hæ sunt rationes quare omnes formæ non debent concedi essentiæ esse sive res.

Illi autem qui non asserunt essentiam esse nisi substantias, fortasse vere virtutes et vitia et colores aliquid esse denegabunt. Sed quam recte id faciant sapientes judicent.

Alii autem qui quasdam formas essentias esse, quas-

dam minime perhibent, sicut Abælardus et sui, qui artem dialecticam non obfuscando sed diligentissime perscrutando dilucidant, nullas formas essentias esse approbant, nisi quasdam qualitates quæ sic insunt in subjecto quod subjectum ad esse earum non sufficit, sicut ad esse quantitatum ipsum subjectum sufficit, vel partium dispositio ad invicem vel cum alio non est necessaria, sicut ad curvaturam digiti necessaria est dispositio partium ad invicem et adesse sessionis necessaria est dispositio partium subjecti et aliud ubi subjectum sedeat, vel quæ non insunt gratia alicujus extrinseci ita quod sine ullo esse non possent, sicut proprietas aliqua inest in aliquo quia equum vel bovem possidet, quæ nullo modo remaneret destructo illo extrinseco, vel ad cujus recessum non est necessarium addi substantiam subjecto, sicut ad recessum inanitationis necessarium est addi substantiam subjecto, scilicet animam. Nullam enim formam essentiam esse asserunt cui aliquid istorum poterit assignari velut subjectum ad esse illius sufficere, vel dispositionem partium ad invicem sive cum alio, vel quæ inerit gratia extrinseci, ita quod sine illo esse non posset, vel ad cujus recessum necesse est addi substantiam.

TABLE DES MATIÈRES

ABÉLARD.....	Page 1
Description du manuscrit du Roi, n° 7493.....	11
Description du manuscrit de Saint-Germain, n° 1310.	15
Description du manuscrit de Saint-Victor, n° 844..	25
Plan de l'ouvrage de dialectique renfermé dans le manuscrit de Saint-Victor.....	32
Que cet ouvrage est probablement la Dialectique d'Abélard.....	40
Date probable de la composition de ce traité de dialectique.....	44
Des ouvrages d'Abélard jusqu'alors inconnus, qu'in- diquent nos manuscrits.....	51
Que Roscelin a été le maître d'Abélard.....	57
Qu'Abélard était très-ignorant en mathématiques...	60
Qu'il ne savait pas le grec.....	62
Qu'Abélard ne connaissait tout au plus, de Platon, que le Timée dans la version de Chalcidius.....	68
Qu'Abélard ne connaissait d'Aristote que l' <i>Organum</i> , et de l' <i>Organum</i> que les trois premières parties traduites par Boèce.....	70
Que la philosophie scholastique est sortie d'une phrase de Porphyre, traduite par Boèce.....	77
Du problème de la nature des genres et des espèces, tel qu'il est posé dans la phrase de Porphyre....	83
Point de départ de la philosophie scholastique : opinion de Boèce sur le problème des espèces et des genres.....	91

Opinion de Raban-Maur au ix ^e siècle.....	Page 104
Opinion d'un anonyme du x ^e siècle.....	110
Nominalisme de Roscelin.....	119
Réalisme théologique de saint Anselme.....	140
Réalisme plus scientifique de Guillaume de Champeaux.....	152
Développement du réalisme, Odon de Cambrai et Bernard de Chartres.....	172
Entreprise d'Abélard.....	180
I. Polémique d'Abélard contre les deux écoles réalistes et nominalistes.....	182
Réfutation du réalisme,.....	<i>ibid.</i>
Réfutation du nominalisme.....	216
II. Exposition du système d'Abélard.....	224
Conceptualisme d'Abélard,.....	<i>ibid.</i>
III. Application de la philosophie d'Abélard à la théologie.....	280
Méthode théologique d'Abélard. Du <i>sic et non</i> , d'après les manuscrits de Saint-Michel et de Marmoutiers... ..	<i>ibid.</i>
Doctrines théologiques d'Abélard.....	297
Conclusion.....	302
APPENDICE,.....	311
I. Raban-Maur.....	<i>ibid.</i>
II. Gloses du x ^e siècle sur les catégories, etc.....	320
III. Guillaume de Champeaux. ;.....	332
IV. Bernard de Chartres.....	336
Commentaire de Bernard de Chartres sur les six premiers livres de l'Énéide.....	358
V. Plusieurs écrits de Gerbert.—Commentaire anonyme sur le Timée.—Introduction de Porphyre et Catégories d'Aristote mises en vers.....	367
Commentaire sur le Timée.....	374

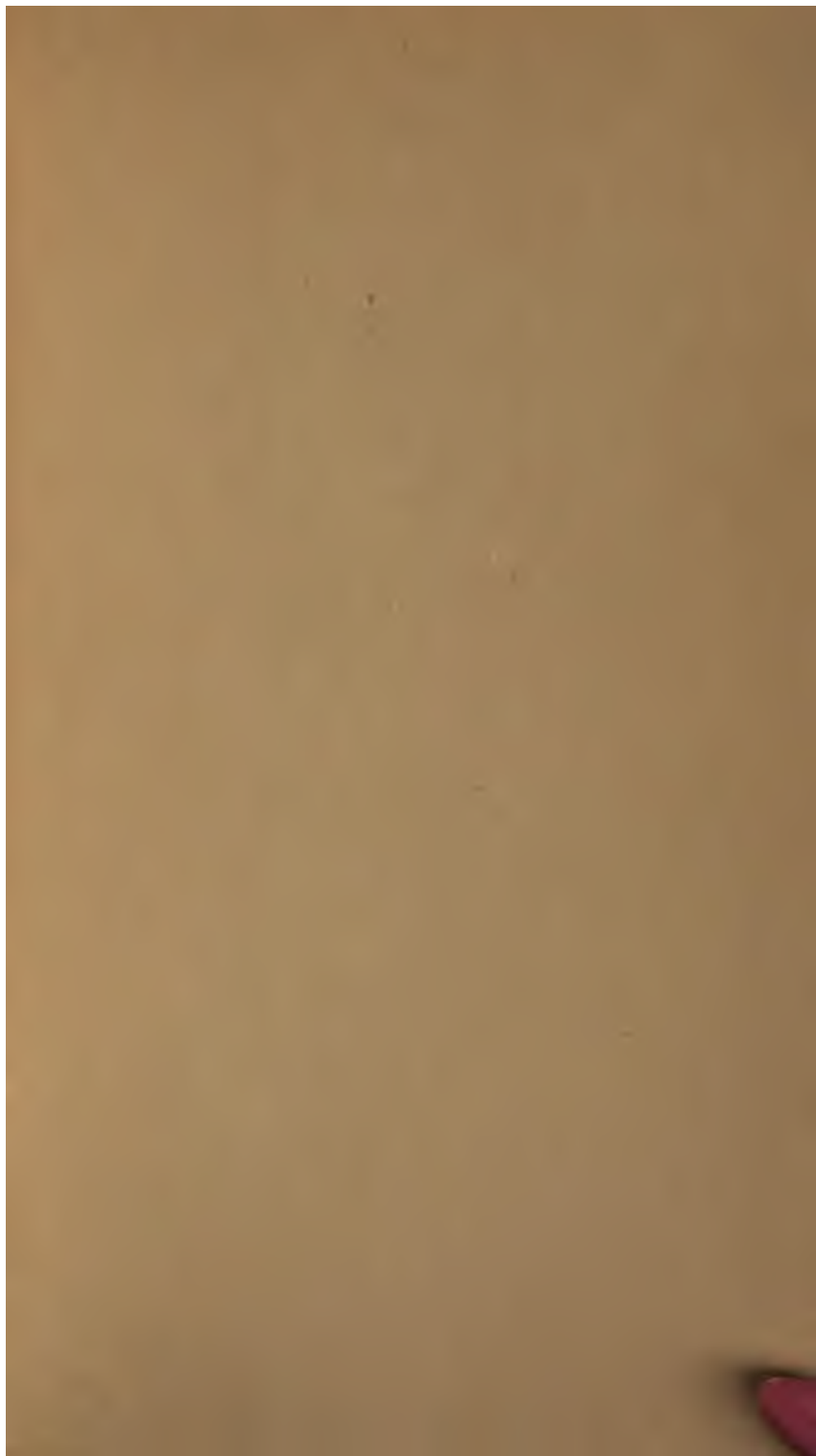
TABLE DES MATIÈRES.

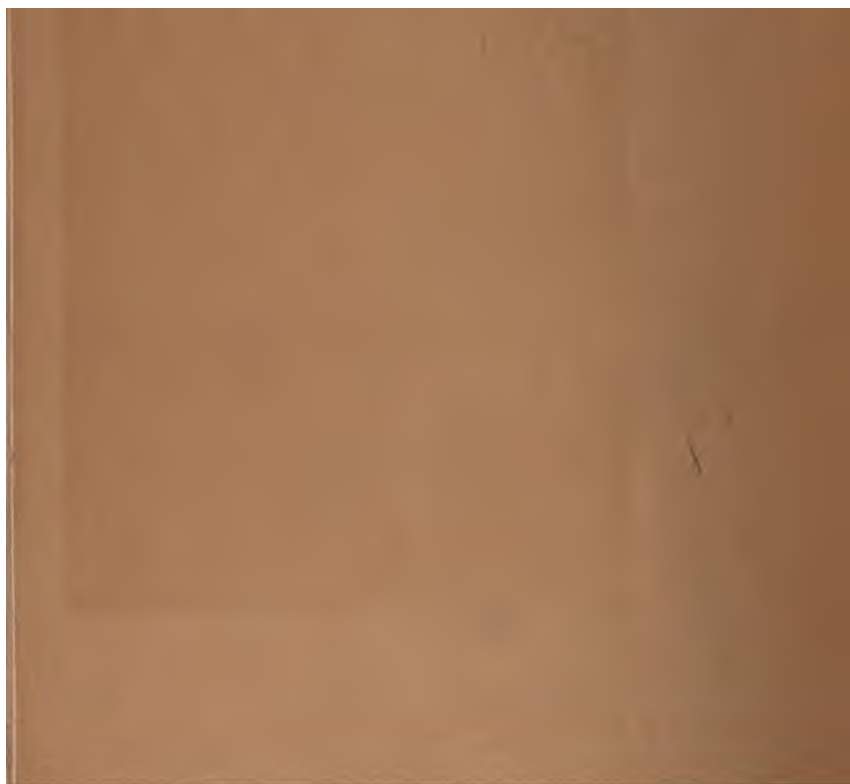
499

Abrégé en vers de l'Introduction de Porphyre et des Catégories d'Aristote.....	Page 391
VI. Traduction inédite du Phédon, du XII ^e ou du XIII ^e siècle.....	406
VII. Commentaire anonyme du XII ^e siècle sur le traité de l'Interprétation.....	408
VIII. Adam du Petit-Pont.....	417
IX. Guillaume de Conches.....	425
X. Vers inédits d'Abélard à son fils Astralabe.....	440
XI. Note sur le manuscrit de la bibliothèque du Mont Saint-Michel, n ^o 2963.....	448
TRACTATUS P. ABELARDI DE INTELLECTIBUS.....	461

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

1469
14 -







2044 011 878 170

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

JUL 19 '69 H
CANCELLED
2518325

4445413
MAR 25 1974 H

~~BOOK DUE~~
OCT 23 1991
BOOK DUE

WIDENER
MAY 21 2003
FEB 10 2003
CANCELLED

